DERNIÈRE ÉDITION



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLEMENT DU DIMANCHE

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 12115 — 4,80 F — DIMANCHE 8-LUNDI 9 JANVIER 1984

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 — Tél. : 246-72-23

MORT D'ALFRED KASTLER

La reprise aux Etats-Unis

Quatre millions d'emplois nouveaux ont été créés en un an

En douze mois, la situation de l'emploi s'est largement modifiée aux Etats-Unis. La comparaison entre décembre 1982 et décembre 1983 est éloquente : un peu plus de deux millions et demi de chômeurs en moins. Le taux de chômage, qui était de 10,7 % par rapport à la population active, est revenu à 8,2 %. Au cours du dernier mois de l'année dernière, le nombre des Américains sans emploi a encore baissé de 230 000 personnes par rapport au mois précédent.

Ce résultat, suffisamment parlant en *lui-même*, n'est cependant pas le seul à prendre en considération. Ce qui attire le plus l'attention est le fait *que le nombre de salariés employés* soit passé en un an de 98,98 millions à 102,94 millions. Quatre millions *d'emplois nouveaux*, voilà qui donne la mesure de la reprise aux Etats-Unis. Dans un pays qui s'embarrasse moins que d'autres de considération *de personnes* (on est *winner* ou *loser*, vainqueur ou perdant et c'est tout), la démonstration est faite que l'amélioration de l'emploi est essentiellement liée à l'activité économique. Avec un taux de croissance proche de 10 % au deuxième et au troisième trimestre 1983, les Etats-Unis ont démontré leur formidable capacité de redressement. La production industrielle, qui avait régressé de 8 % en 1982, provoquant le chômage que l'on a dit, a progressé de 6 % en 1983 et devrait augmenter encore, selon les estimations de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement) de près de 8 %.

Certes, pour en arriver là, le président Reagan a dû tourner délibérément le dos à certaines de ses promesses électorales, dont celles de revenir, pour 1984, à l'équilibre budgétaire (on approchait, fin 1983, le déficit record de 200 milliards de dollars) ou de diminuer la pression fiscale d'ensemble. Mais il a tenu parole en rétablissant la prospérité économique et en maintenant la stabilité des prix. *« Notre politique de réduction de l'inflation, favorisant la production, est, en fait, le moyen le plus efficace — et le seul durable — d'arriver aux plus larges possibilités économiques et au bien-être »*, affirme-t-il dans une interview au *Figaro Magazine* du 7 janvier. Et il précise fièrement : *« Le bien-être économique ne provient pas finalement des programmes gouvernementaux mais de la richesse créée par un secteur privé vigoureux. »*

Idéologie difficilement exportable dans sa totalité, surtout sur le Vieux Continent, où le souci légitime de mesurer le coût social des restructurations interdit de recourir à ce « dynamisme sauvage » qui prévaut outre-Atlantique. Là-bas, par exemple, plus de la moitié des personnes sans emploi (53 %) ne bénéficient pas des allocations de chômage. Aucun pays ne saurait non plus se désintéresser d'un déficit commercial aussi important que celui que connaissent les Etats-Unis — 70 milliards de dollars en 1983. De manière générale — l'incessante montée du dollar contre toute logique interne le prouve, — les comparaisons avec cette puissance industrielle sans égale pèchent par défaut, et les retournements ne sont jamais à écarter. Il reste que sur le strict plan du développement industriel la leçon peut être retenue.

« Carlos » l'insaisissable

Le terroriste international « Carlos » a revendiqué, dans une lettre écrite de sa main, les attentats du 31 décembre, qui ont fait cinq morts, au nom de l'Organisation de la lutte armée arabe (nos dernières éditions).
Les services secrets ouest-allemands auraient appris son passage à Berlin-Ouest puis à Berlin-Est.

« Carlos » ne s'appelle pas Carlos. Ce n'est ni son vrai nom ni l'un de ses noms de guerre... Le mythe « Carlos » commence et s'arrête peut-être là : être désigné, connu, par la vertu d'un surnom que vous n'avez pas choisi, mais qui est *retenu et répercuté par tous. « De toute sa vie, il n'a jamais porté le nom de « Carlos », et jamais il n'a été appelé comme ça. Ce fut une invention de circonstance (...) »*, écrit Hans-Joachim Klein.

Klein, qui fut membre d'un groupe terroriste (les Cellules révolutionnaires) de République fédérale d'Allemagne, reste le seul, à ce jour, à avoir rédigé un témoignage de première main sur « Carlos » (1). Illitch Ramirez Sanchez, puisque tel est son vrai patronyme, âgé aujourd'hui de trente-quatre ans, se fait appeler *« Johnny » en Europe, « Salim »* dans les pays arabes.

Ce terroriste est né à Caracas, au Venezuela. Il est l'un des enfants d'un avocat fort riche de ce pays, M. Altagracia Ramirez. Dans un communiqué diffusé en 1975, le parti communiste vénuézuélien précisait : *« Le jeune homme* [Carlos], *pas plus que son père, n'a été et n'est membre du parti, bien qu'ayant des opinions favorables au marxisme. »* En fait, si « Carlos » est bien marxiste comme l'indiquait le parti communiste vénuézuélien, il s'est inscrit aussi très tôt, à quinze ans (1964), au parti communiste des étudiants, contrairement aux assurances du communiqué. Signe de ce marxisme..., « Carlos » se prénomme Illitch, et ses plus jeunes frères s'appellent Vladimir et Lénine, les trois prénoms constituant le nom complet de l'organisateur de l'insurrection des forces révolutionnaires en Russie, en 1917. A dix-sept ans (1966), il a terminé ses études secondaires. Il se met à voyager. M. Michel Poniatowski, ancien ministre de l'intérieur, précise même : *« Les Caraïbes, Mexico puis Cuba, où il suit l'entraînement terroriste (armes automatiques, plastic, bombes, mines, destructions de pipes-lines, cryptographie, photographie, falsification de documents, etc...) au camp de Matanzas, près de la Havane* (2). »

LAURENT GREILSAMER.

(Lire la suite page 9.)

(1) *La Mort mercenaire, témoignage d'un ancien terroriste ouest-allemand.* H.-J. Klein. Editions du Seuil, 1980.
(2) *L'avenir n'est écrit nulle part.* Michel Poniatowski. Albin Michel, 1978.

L'AFFAIRE TALBOT

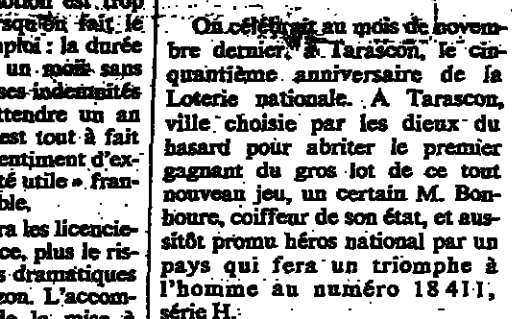
Non à l'acharnement thérapeutique

Comment ne pas ressentir la rage du travailleur — immigré ou non — qui reçoit, un peu avant sa dernière feuille de paie, sa lettre de licenciement ? Qu'a-t-il fait pour être rejeté de la communauté ouvrière où il avait inscrit son destin, pour rejoindre la cohorte des chômeurs ? En quoi peut-il être tenu pour responsable des difficultés de gestion de la firme qui l'emploie ? Il serait étonnant que le réflexe de refus de la décision ne soit pas le premier. La C.F.D.T. a résolu de l'encourager avec détermination chez Talbot. On peut légitimement s'interroger sur son opportunité. Qui sème le vent...

Le syndicat doit écouter sa « base », mais aussi éviter de la conduire vers un mur. A quoi mène le « préalable » du « non aux licenciements », *sinon à figer une* situation intenable qui conduira demain à beaucoup plus de licenciements ?

C'est le drame de l'économie française d'aujourd'hui : plus on tarde à remettre sur pied notre appareil industriel qui bat de l'aile dans plusieurs secteurs, plus douloureuse sera l'opération. Laurent Fabius le laissait bien entendre le 2 janvier : on a déjà beaucoup trop attendu. C'est cinq ans de retard sur ses voisins que la France a pris pour adapter ses équipements aux nouvelles technologies. Reculer encore, et la pression deviendra irrésistible en faveur d'une autre politique : celle du protectionnisme. On arrivera peut-être alors à faire vivre un peu plus de « canards boiteux », mais la France entrera inexorablement dans la voie du sous-développement et de l'effondrement du pouvoir d'achat.

Le plus grave est sans doute que nombre de citoyens estiment encore que notre pays a le choix. C'est malheureusement une vue de l'esprit. Nous sommes immergés dans la compétition internationale et parce que nous devons importer des matières premières et de l'énergie pour faire tourner nos usines, et parce que nous devons, pour la même raison, vendre de plus en plus de produits à l'étranger. Il faut rappeler des choses aussi simples à l'heure où les drames individuels se nouent. Non pour mettre du baume au cœur de ceux qui doivent chercher un autre travail ou repartir dans leur pays d'origine. Qu'ont-ilsà faire de ce prêchi-prêcha économique, à l'heure où on les prie d'aller chercher ailleurs une autre « chance » ? Simplement, il est urgent de clamer partout la vérité, de na pas s'enfoncer la tête dans le sable devant les difficultés qui nous assaillent, de ne pas reculer devant les décisions, fussent-elles douloureuses.





Aux Etats-Unis, les chômeurs sont nombreux (ils l'étaient déjà en temps de prospérité parce que la mobilité professionnelle y est beaucoup plus grande que chez nous), mais leur effectif diminue. Surtout, les emplois *supplémentaires créés aux Etats-Unis depuis* dix ans ont été beaucoup plus nombreux qu'en Europe, à proportion égale. Il y a donc eu création de richesses. Et qui dit création de richesses dit moins de chômeurs, moins longtemps privés d'emploi.

Cette dernière notion est trop souvent oubliée lorsqu'on fait le compte des sans-emploi : la durée de vacuité. Rester un mois sans travail en touchant ses indemnités est supportable. Attendre un an un nouveau « job » est tout à fait traumatisant, et le sentiment d'exclusion de la « société utile » franchement insupportable.

Moins on acceptera les licenciements de circonstance, plus le risque de ces situations dramatiques se profilera à l'horizon. L'accompagnement social de la mise à l'écart (provisoire ou définitive) de certains travailleurs (préretraites, stages de formation, primes de départ par les immigrés, etc.) doit évidemment être négocié avec les intéressés, comme le plan de restructuration de l'entreprise qui sauvera ceux qui restent comme les possibilités de réduction du temps de travail, etc. Mais une fois la décision prise, l'acharnement thérapeutique est coupable. Le maintien d'effectifs en surnombre dans les entreprises est le meilleur bouillon de culture pour un chômage impossible à maîtriser par la nation.

PIERRE DROUIN.

(Lire nos informations page 16.)

M. HENRI KRASUCKI invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 8 janvier de 18 h 15 à 19 h 30.

Le secrétaire général de la C.G.T., qui est également membre du bureau politique du parti communiste, répondra aux questions d'André Passeron et de Guy Herzlich, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Jeanine Perrimond, de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

LOTO, TAC O TAC...

La France s'amuse

On célébrait au mois de novembre dernier, à Tarascon, le cinquantième anniversaire de la Loterie nationale. A Tarascon, ville choisie par les dieux du hasard pour abriter le premier gagnant du gros lot de ce tout nouveau jeu, un certain M. Bonboure, coiffeur de son état, et aussitôt promu héros national par un pays qui fera un triomphe à l'homme au numéro 18 411, série H.

Nous sommes le 7 novembre 1933, et le chèque pèse 5 millions *de centimes. Plus de 10 millions* de nos francs d'aujourd'hui, l'indice général des prix ayant culbuté deux cents fois entretemps.

L'habitude était ainsi prise de voir régulièrement sortir du chapeau de la chance des citoyens souvent modestes, honnêtes et braves, élevés *ex abrupto* au rang de millionnaires et placés pour un temps court sous les vivats ahuris du reste des joueurs.

En lançant le Loto il y a quelques années, la Loterie nationale *affinait* le piège à mirages en proposant aux parieurs de graver eux-mêmes les croix de leur destin. Succès rapide et immense. Une simple grille sur laquelle on cochait des numéros. Simplicité biblique. Les gagnants se multipliaient en pulvérisant les records. La banque *ne sautait jamais, le* hasard était toujours aussi pur, et les mises de fonds toujours prudentes.

Avec gourmandise, les médias ne manquent jamais de présenter aux foules ces décrocheurs de timbale, comme si, entre deux guerres et deux massacres, entre deux hausses de prix et deux très basses températures relevées sous abri, il restait tout de même un peu d'espoir pour les hommes de bonne volonté.

L'Agence France-Presse dans sa production de vendredi a consacré huit lignes à six ouvriers de Calais, premiers lauréats du gros lot Loto 1984, qui auront le délicat devoir de se partager les 6 836 459,30 francs que leur a rapportés leur obole de 7 francs.

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

(Lire la suite page 11.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 9 janvier. – *Bruxelles :* conseil des ministres de l'agriculture de la C.E.E. – *Quito :* conférence économique latino-américaine (CELAM). – *Addis-Abeba :* conférence de la réconciliation au Tchad. – *Washington :* visite du chef du gouvernement chinois, M. Zhao Ziyang (jusqu'au 16).

Mardi 10 janvier. – *Danemark :* élections générales anticipées. – *Washington :* entretien Reagan - Zhao Ziyang ; la commission Kissinger sur l'Amérique latine remet son rapport.

Football : tirage au sort des championnats d'Europe des Nations (12-17 juin en France). – *Ski alpin :* slalom géant masculin d'Adelboden. – *Tennis :* tournoi des maîtres à New-York (jusqu'au 15 janvier).

Mercredi 11 janvier. – *Basket-ball :* coupe d'Europe (Limoges-Barcelone).

Jeudi 12 janvier. – *Algérie :* élection présidentielle (M. Chadli seul candidat).

Vendredi 13 janvier. – *Ski alpin :* descente et slalom féminins de Badgastein, (jusqu'au 14).

Samedi 14 janvier. – *Cameroun :* élection présidentielle anticipée.

Football : reprise du championnat de première division. – *Ski alpin :* descente et slalom masculins de Wengen (jusqu'au 20).

Dimanche 15 janvier. – *Casablanca :* quatrième sommet islamique.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

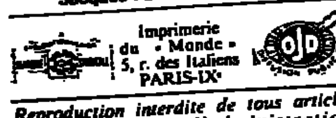
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A QUARANTE ANS : LE PROCÈS DE VÉRONE

Mussolini fait fusiller Ciano

11 janvier 1944. Dans cet hiver de malheur, le jour n'en finit pas de se lever sur un polygone militaire proche de Vérone. Ligotés à califourchon sur des chaises, tournant le dos aux fusils du peloton dans la posture infamante des suppliciés pour trahison, quelques hommes attendent la salve. C'est la fine fleur du fascisme italien qui va mourir sous des balles fascistes : le comte Galeazzo Ciano, ancien ministre des affaires étrangères, le maréchal De Bono, octogénaire chauve à la barbe blanche, ancien « quadrumvir » de la « marche sur Rome », et trois compagnons moins illustres. Tous membres du Grand Conseil fasciste, ce sont les signataires de la fameuse « motion Grandi » sur lesquels la République de Salo a pu mettre la main. Ils avaient voté, en ce 25 juillet 1943 fatidique, le texte qui restituait au roi tous les pouvoirs militaires et lui permettait implicitement de congédier Mussolini et de le faire arrêter dans un étrange coup d'Etat de la légitimité, pour confier le pouvoir à Badoglio. Grandi a pu se réfugier au Portugal. Une poignée de ceux qui l'ont suivi va mourir.

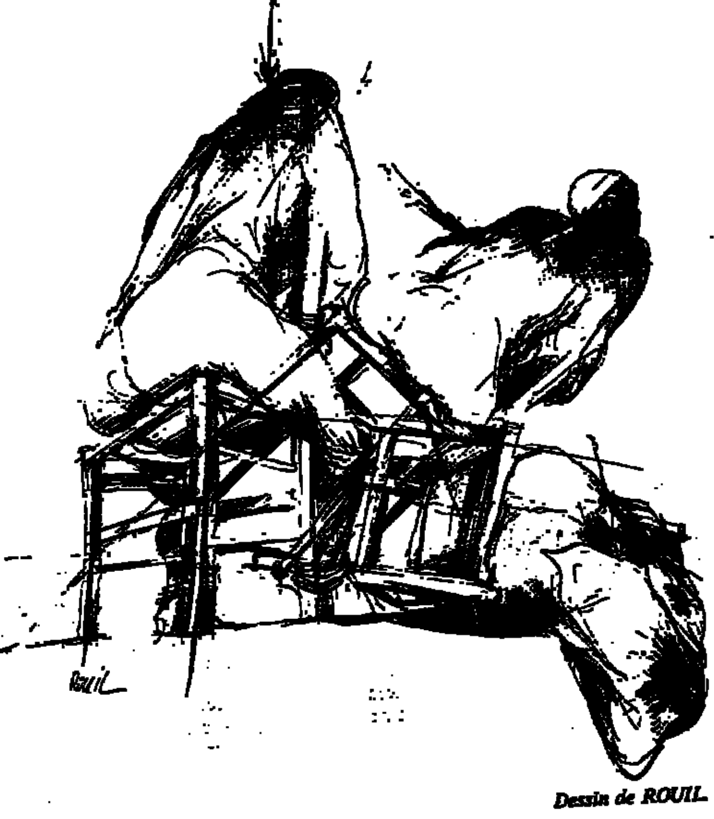
Leur crime ? Un accès de lucidité, une bouffée de bon sens dont, pour la plupart, ils n'ont pas mesuré les conséquences. Face à un Mussolini apathique et résigné, ils ont senti que le régime était à bout de souffle, l'alliance allemande désastreuse, la guerre perdue. Complot ? Tout au plus une campagne de couloirs activement menée et un roi dans la confidence. Trahison ? En est-ce une que de demander que le chef de l'Etat, le falot et fluctuant Victor-Emmanuel, assume enfin ses pouvoirs ? Mais l'effet du 25 juillet a été foudroyant. L'Italie a balayé le fascisme en un jour de frénésie joyeuse. Les durs, les jusqu'au-boutistes regroupés autour du Duce libéré, édifient au Nord, pour faire pièce à Badoglio et au souverain au Sud, la petite « République lacustre » de Salo. Ils ne rêvent que de vengeance. Ils l'auront.

La haine de Hitler

Ciano, à leurs yeux, incarne le mal absolu. Les jeunes fanatiques, enivrés par leur cause perdue, méprisent en lui l'arriviste comblé. Les vieux besogneux de la dictature, qui croient tenir le salaire de leur longue et obscure fidélité, exècrent cet enfant gâté. Car ce beau garçon avantageux de quarante ans est le type même du « fils à papa » ou plutôt, comme le disent les Italiens, du « *figlio di mamma* ». Brillant, vaniteux et futile, cet homme de golf et de country-club a d'abord été tenté par le théâtre et le journalisme avant de passer, dans un fauteuil, le concours des affaires étrangères. Son mariage avec Edda Mussolini a fait de lui le « Monsieur Gendre » à la carrière foudroyante qui dirigeait la diplomatie de son pays à trente-trois ans. Pourtant, il n'est ni cynique ni retors. Sa vraie nature, c'est peut-être Hildegarde Beetz, la jeune Allemande des services de renseignements du Reich mêlée aux derniers jours de sa vie, qui l'a le mieux cernée en évoquant leur première rencontre. « *Il m'est apparu comme vaniteux, frivole et imbu de soi bien que ce fût, au fond, un brave homme et un bon père de famille.* » Depuis longtemps déjà Hitler s'en méfiait. Désormais il le hait, ce qui, pour une bonne part, scelle son destin. Le « caporal bohémien » abomine cet aristocrate florentin bavard et trop bien habillé. Lorsque, le 13 septembre 1943, le Führer rencontre pour la première fois Mussolini après sa libération, il est catégorique : « *L'un des premiers actes de votre gouvernement devra être la condamnation à mort des traîtres du Grand Conseil. Le comte Ciano est quatre fois traître. A sa patrie, au fascisme, à notre alliance et à sa famille. Si j'étais à votre place, rien sans doute ne m'aurait empêché de faire justice de ma propre main.* »

Les Allemands savent que le gendre du Duce se répand en propos médisants à leur égard. Il incarne à leurs yeux la tortueuse versatilité latine. Ils savent aussi qu'il est devenu, comme l'écrit le diplomate Mackensen dans l'un de ses rapports, « *l'homme le plus haï d'Italie* ». Le tenant en leur pouvoir en Bavière, où il s'est réfugié avec Edda et les enfants, ils lui refusent la fuite vers l'Espagne. Le 19 octobre, de son propre gré, il rentre en Italie. « *Tu vas au-devant de la mort* », lui dit Anfuso, l'ambassadeur de Salo à Berlin. Mais Ciano est certain de pouvoir établir sa bonne foi. Comme tous les hommes à qui la vie a trop souri, il ne croit pas qu'elle puisse prendre soudain son visage de pierre.

A sa descente d'avion, il est arrêté séance tenante par une horde de soldats et de policiers de la jeune « République sociale » et jeté dans la sinistre prison du couvent des Frères Déchaux, les Scalzi, de Vérone, où le rejoignent les autres « traîtres ». Dix jours plus tard, le 29 octobre, deux SS sont placés en faction devant sa cellule, par une attention spéciale de Hitler. La presse de Salo hurle à la mort. L'Assemblée constitutive du nouveau régime, qui se réunit à Vérone, ne se réveille de ses socialisantes rêveries que pour demander le sang des « criminels » et un procès expéditif.


Dessin de ROUIL.

« Le monde des Signori »

Et Mussolini, premier intéressé, au cœur d'un drame familial et politique ? Sa femme, donna Rachele, romagnole aux certitudes agraires, poursuit le gendre infidèle d'une haine de belle-mère abusée. Quand elle le revoit, elle lui reproche amèrement sa conduite. Comme l'écrira justement dans ses Mémoires le colonel SS Dollmann, témoin de l'affaire « *depuis le 25 juillet, son esprit simple et tout d'une pièce ne pouvait voir dans cet intrus frivole, qu'un traître* ». Rancœur sociale d'une paysanne plus qu'indignation politique : « *Ma mère trouvait que Ciano appartenait à un autre monde, le monde des Signori* », dira un jour Vittorio Mussolini.

Le Duce lui, sans grande rancune, balance visiblement entre l'ancienne affection et le désir de rendre crédible son nouveau régime. Son attitude hésitante inquiète les Allemands. « *Il est vrai qu'il a fait arrêter son gendre*, écrit Goebbels dans son Journal à la date du 9 novembre, *mais les initiés sont certains qu'il ne le laissera pas condamner à mort.* » D'ailleurs, la première rencontre entre les deux hommes, le 19 septembre, se passe plutôt bien. Galeazzo se justifie et proteste de son dévouement. Il plaide l'« erreur de jugement ». « *En un certain sens, ce fut une réconciliation* », dira Vittorio. Mais, quelques jours plus tard, dans son premier conseil des ministres, Mussolini fulmine l'anathème contre « *les adhérents de pure forme qui ont reçu honneurs et récompenses et, au moment de l'épreuve, sont passés à l'ennemi* ». Il n'en confie pas moins à son secrétaire, Dolfin, que « *Grandi est bien plus coupable* » et même que « *la base de l'accusation est discutable* ». Si discutable que le conseiller juridique du chef de l'Etat, Rolandi Ricci, et son ministre de la justice, Piero Pisenti, fascistes certes, mais avocats de profession, concluent qu'il n'y a pas lieu à poursuites.

Merveilleuse Edda !

Mussolini n'en laisse pas moins le procès s'engager, cédant à l'équipe haineuse qui veut des têtes, et à son principal porte-parole, Pavolini, nouveau chef du parti, forcené du fascisme pur et dur. Les interrogatoires commencent le 14 décembre. Chefs d'accusation : « *Trahison, intelligence avec l'ennemi pour favoriser l'illusion d'une paix à tout prix et miner la résistance du pays.* » C'est plus qu'il n'en faut pour les douze balles... Tous les accusés nient avoir eu de telles intentions. Ils ont sans doute raison, mais qui s'en soucie ?

Sans une femme, le procès de Vérone ne serait qu'un sanglant règlement de comptes entre hiérarques, comme l'histoire en compte tant. Mais Edda Ciano, par sa frénésie dans le refus de voir assassiner l'homme qu'elle aime, par son non sublime et viscéral à la logique meurtrière de l'Etat, fait de cette médiocre mise en scène un spectacle qui oscille entre Sophocle et Verdi. La fille chérie du Duce, qui s'était éprise en une heure du jeune diplomate et l'avait accompagné en poste en Chine, se bat pour son mari et ses enfants. Elle a deux armes : la tendresse d'un père qui se prend encore pour un chef d'Etat et un manuscrit, contesté, les Carnets de Ciano, dont les Allemands se soucient beaucoup. Himmler et Kaltenbrunner se sont mis en tête qu'ils trouveront dans ces notes de quoi accabler Ribbentrop. Hitler, pour sa part, est persuadé que le comte peut le diffamer, en révélant à l'intention de ses amis anglo-saxons et ploutocratiques, les ridicules et petitesses de l'Axe.

Pour s'emparer du texte subversif, les nazis, bien inspirés, placent auprès de Ciano un agent de renseignement. C'est une toute jeune femme, que l'histoire, à la mode italienne, connaîtra sous le nom de « Frau Beetz ». Elle est passée directement de la Ligue des jeunes filles allemandes aux services spéciaux. Idéaliste, éprise de son Führer, polyglotte intelligente et passionnée, elle apporte à un travail démoniaque, l'angélique pureté de son sourire et de sa foi.

Entre la « souris grise » et l'épouse, une étrange alliance se tisse pour sauver cet homme qui fut couvert de femmes et que deux des meilleures accompagneront jusqu'au bout. Frau Beetz fait de son mieux pour négocier les Carnets contre la vie de Ciano, auprès duquel, seule, elle a libre accès dans sa cellule. La fille du Duce remue ciel et terre. Merveilleuse Edda qui crie sa passion dans une Europe bâillonnée ! Alors que sa famille est encore sous haute surveillance en Bavière, elle va faire au Führer en personne une scène à décrocher le lustre, lui hurle : « *Votre guerre est perdue !* » Mieux, elle propose froidement à Hitler de le faire « *profiter* » d'une commission sur l'achat des pesetas dont elle a besoin pour passer avec sa famille en Espagne. Le dictateur s'étouffe de fureur, mais comment toucher à la « *fille de son ami* » ? Dès que Galeazzo est incarcéré, elle devient celle que décrit son frère, Vittorio : « *Duce, ce mot pour Edda ne signifiait plus rien. Duce, Hitler, guerre, alliance, fascisme, patrie... tout cela était vide, inexistant. Seule la survie des siens lui importait.* » Dans cet hiver glacial de l'Italie du Nord, folle d'angoisse et d'espoir, elle court de rendez-vous en rendez-vous, soutient le moral du détenu, auquel elle ne pourra rendre que cinq visites, griffonne des mots d'amour fiévreux. « *Ni les murs ni les hommes ne m'empêchent d'être près de toi.* » Elle harcèle son père et ira, à la veille de l'exécution, jusqu'à tenter par lettre de faire céder le Führer : « *Je déclencherai contre l'Axe la campagne la plus terrible. J'utiliserai tous les documents en ma possession et tout ce que je sais.* » Pourtant, ce chantage fondé sur les Carnets tourne court au dernier moment. Alors que l'échange paraît imminent, Hitler interdit, le 6 janvier, qu'on libère Ciano pour obtenir son manuscrit.



Un procès bâclé

Dans la mascarade judiciaire, Ciano, De Bono et leurs compagnons sont condamnés d'avance, et chacun le sait. L'officier de police fasciste qui assure les transferts des détenus reconnaîtra d'ailleurs plus tard que, s'ils n'avaient pas été condamnés, il les eût exécutés dans la voiture cellulaire. Le président de la Cour, Aldo Vecchini, a reçu consigne de Mussolini de « *n'avoir égard à aucune considération de personne* ». Le procès s'ouvre, le 8 janvier, dans la lugubre salle de Castelvecchio, où s'était tenue l'Assemblée constitutive de la « République sociale ». Le Duce a, d'avance, baissé le pouce. « *J'aimerais bien pardonner*, confie-t-il à son médecin allemand, *mais ce serait contraire aux intérêts de mon peuple.* » Les spectateurs sont des militants en chemise noire qui, au fond de la salle, grondent à la mort.

Ciano, à bout de forces et de nerfs, tente de faire bonne figure. Il explique qu'il n'a jamais voulu écarter du pouvoir son beau-père. Le maréchal De Bono proteste contre l'accusation : « *Mon dévouement pour Mussolini n'avait pas de limite.* » Marinelli, ancien trésorier du parti, assure que, le 25 juillet, il n'a pas compris la discussion sur le fatal ordre du jour : « *Je suis si dur d'oreille !* » Cianetti, ancien ministre des corporations, a bien voté le texte de Grandi, mais a renié par écrit cette signature. Il sera le seul à échapper à la mort.

Sympathie ou intérêt plus tendre ? Aux interruptions de séance, la douce Frau Beetz essaie de fléchir les juges. Elle va contre les instructions de ses maîtres nazis. Au moment où, enfin, le verdict est prononcé, le vieux De Bono, sourd comme un pot, se tourne vers ses coïnculpés : « *Qu'est-ce qu'il dit ? Fusillés ?* » En officier de tradition, il ne bronche pas. Ciano est le seul à avoir été condamné à mort à l'unanimité par les « juges » – en fait des « *fascistes de la vieille garde d'un fanatisme éprouvé* », comme le note l'ambassadeur du Reich, Rahn. Il a un bref mouvement de révolte. Marinelli s'évanouit.

Dans la soirée, la bouffonnerie prend le relais. Aucun texte n'a précisé quelle autorité doit recevoir le recours en grâce. Fuite éperdue des pressentis. Les militaires se récusent. Le ministre de la justice propose de saisir Mussolini, mais Pavolini, bonne âme, veut « *éviter au Duce de décider en personne de la vie ou de la mort de son gendre* ». On finit par désigner un volontaire. Toute la journée, seul dans son bureau, Mussolini, olympien, médite. Pose ? Déchirement intérieur ? Ou tout simplement capitulation d'un homme ballotté par l'événement ?

La nuit terrible

La terrible nuit d'attente commence aux Scalzi. L'aumônier de la prison, Don Chiot, décrira Ciano « *pâle, mais les yeux étincelants, comme de rage contenue* ». L'ancien ministre des affaires étrangères tente de s'empoisonner, mais Frau Beetz, cruel ange de miséricorde, a échangé contre un inoffensif chlorate le produit mortel qu'on lui avait procuré. Le maréchal a un moment de faiblesse à la perspective d'être fusillé dans le dos comme un félon : « *Moi qui suis officier depuis soixante ans !* », soupire-t-il.

On connaît les détails de l'exécution par le rapport, rédigé le soir même, d'un officier S.S. « *en mission d'observation* » : « *Le peloton consistait en un détachement de la milice d'environ vingt-cinq hommes. Les criminels étaient assis sur des chaises, mais à l'envers afin que leurs dos fussent directement exposés au tir. Le maréchal De Bono s'était vivement opposé à ce traitement et n'avait cédé que contraint et forcé. Le seul qui causa de réels ennuis fut Marinelli qui n'arrêtait pas de crier et qu'on avait dû ligoter de force... Après la première salve, quatre condamnés tombèrent entraînant leurs chaises... Ils avaient été touchés de façon si peu précise qu'ils se tordaient et gémissaient. Après une courte hésitation, quelques coups de fusil furent tirés sur un homme qui était toujours assis sur sa chaise et sur ceux qui étaient à terre. Finalement, l'ordre de cesser le feu retentit et le coup de grâce fut donné par le commandant du peloton et d'autres miliciens.* »

En apprenant que justice est faite, Mussolini, raconte son secrétaire, se lève et s'exclame : « *Je n'ai jamais eu le goût du sang.* » Puis il ajoute, comme pour se rassurer : « *Voter l'ordre du jour Grandi, c'était ouvrir la crise du régime et ma succession.* »

Lui aussi, dans quelques mois, connaîtra le froid des balles.

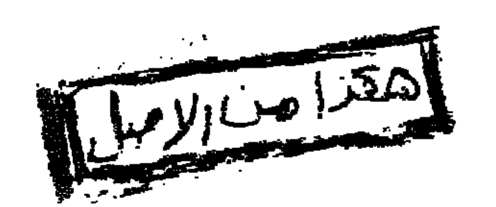
Ciano meurt courageusement, après avoir pardonné à ses ennemis en bon gentilhomme chrétien. Avant de marcher au supplice, il entend se justifier devant l'histoire. Dans deux lettres d'une naïve grandiloquence adressées à son roi et... à Churchill, il accuse Mussolini de « *cette erreur et ce crime qu'a été notre entrée en guerre auprès des Allemands* ».

C'est dans ce rôle d'innocent que s'installe à son heure dernière le signataire du Pacte d'acier, le ministre virevoltant qui faisait admirer à Berlin ses uniformes et ses chemises noires. Certes, cet amateur délicat n'a pas apprécié le rude professionnalisme des nazis. L'aristocrate égaré dans le populisme avait choisi un dangereux compagnon. Dilettante de la dictature, il a trouvé sur la route, trop de boue et de sang pour ses escarpins.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

★ Sur le procès de Vérone, on peut lire notamment, outre les Mémoires des principaux protagonistes, F.W. Deakin, *l'Axe brisé*, Stock ; G. Pini, D. Susmel *Mussolini, l'uomo e l'opera*, La Fenice, Firenze ; Gian Franco Venè, *la Fin du fascisme*, Buchet-Chastel ; J. de Launay, *les Derniers Jours du fascisme*, Dargaud ; Luigi Salvatorelli et Giovanni Mira *Storia d'Italia nel periodo fascista*, Mondadori, édit. ; Sir Ivone Kirkpatrick, *Mussolini, portrait d'un démagogue*, Trevise ; André Brissaud, *Mussolini*, Perrin.





Étranger

EN DÉPIT DE L'ENTHOUSIASME SUSCITÉ PAR LES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT BOURGUIBA

Le pain sans les jeux

L'ampleur stupéfiante prise par les émeutes de Tunisie, puis le passage, comme par enchantement, d'un climat d'affrontement sanglant à une immense allégresse collective sont la meilleure illustration d'une vérité parfois oubliée. *Dans le* tiers-monde, où une grande partie de la population vit au seuil de la détresse alimentaire, on ne touche — pas sans bouleverser un fragile équilibre — à la base même de la survie des déshérités. *En l'espèce, il s'agit du pain, qui* retrouve ainsi sa valeur symbolique. Avec les jeux, il passait pour combler les besoins du prolétariat de la Rome antique. Dans une bonne part du Bassin méditerranéen, il est resté ce qu'il fut en Europe au siècle dernier. Tous les raisonnements de la logique économique à propos de son prix de vente se brisent sur des réactions passionnelles d'hommes qui se sentent soudain menacés dans leur existence même.

Dans un louable souci de rigueur budgétaire et d'efficacité, le gouvernement de M. Mzali avait-il oublié cette évidence en procédant, avec l'aval du chef de l'Etat, qui dès septembre était favorable à cette mesure, au doublement du prix du pain, lequel n'avait pas été augmenté depuis quinze ans ? On ne peut pas, en tout cas, imputer totalement la responsabilité de cette décision désastreuse au F.M.I. Celui-ci demande, certes, la pratique de la « vérité des prix » à un tiers-monde frappé de plein fouet par la crise économique mondiale, *dont il n'est pas* responsable. Le F.M.I. ne recommandait cependant pas une hausse aussi forte et aussi brutale, contre laquelle avaient mis en garde successivement deux ministres de l'économie compétents *qui ont quitté* le gouvernement. En outre, une telle mesure ne se serait pas imposée si les gouvernements précédents avaient procédé progressivement aux ajustements nécessaires.

Si le prix du pain a servi de détonateur avant de devenir un prétexte, c'est qu'il s'est ajouté à une série de frustrations vécues quotidiennement par les déshérités face à des nantis souvent sans scrupules et parfois plein de morgue. Plusieurs produits avaient déjà subi des hausses diverses, lesquelles, bien que limitées, avaient été durement ressenties par les bourses les plus modestes. Mais, surtout, la démocratisation de la vie politique, qui sert de vitrine internationale au gouvernement, se concrétise difficilement dans les villes et les campagnes. Des oligarchies locales, à travers un jeu *d'alliances familiales, partisanes* et d'intérêts, détiennent à la fois le pouvoir politique et le pouvoir économique. Aussi défendent-elles âprement leurs privilèges, maintenant hors de circuit une bonne partie des élites formées depuis l'indépendance.

La révolte du pain a, enfin, servi de révélateur. Elle a dévoilé au grand jour les carences de *l'Etat et du parti socialiste* destourien, qui domine la vie politique depuis un demi-siècle. Les forces de l'ordre ont été pour le moins dépassées, exposant dangereusement la sécurité du pays aux menées subversives intérieures *et* extérieures. L'imprévoyance du gouvernement et l'étrange paralysie d'un pouvoir régional, pourtant tout-puissant, ont été patentes. Pourtant, les autorités n'ignoraient ni les rêves, ni les menées d'un voisin aussi remuant qu'imprévisible, ni les objectifs de l'« internationale islamique », qui a puisé un souffle nouveau dans la révolution iranienne. Or il est bien évident que les forces hostiles à la modernité et à la démocratisation s'appuient, précisément pour les combattre, sur les déséquilibres économiques, les injustices sociales et les faux-pas ou l'usure des régimes en place.

Le recul du pouvoir affecte gravement la crédibilité du gouvernement

Le président Bourguiba a déchargé, le samedi 7 janvier, de ses fonctions le ministre de l'intérieur, M. Driss Guiga, et a chargé le premier ministre, M. Mohammed Mzali, de l'intérim du département. Le limogeage de M. Guiga ne surprend pas outre mesure après les carences notoires des forces de police durant les émeutes de la semaine écoulée. En outre, vendredi, lors de l'explosion de joie saluant l'annonce de l'annulation des augmentations du prix du pain, il avait été *pour le moins étrange de constater que les policiers, très nombreux dans les rues de Tunis,* laissèrent scander des slogans hostiles au premier ministre par quelques groupes de manifestants qu'ils allaient même jusqu'à encacadrer.

De nos envoyés spéciaux

Tunis. — La situation était-elle explosive au point d'amener le président Bourguiba à faire machine arrière ? La question demeure posée. Mais il faut admettre qu'en quelques phrases, lors d'une brève allocation télévisée, vendredi 6 janvier, il s'est présenté une nouvelle fois comme le sauveur de la patrie en mettant un terme à la révolte qui grondait depuis plus d'une semaine dans tout le pays. Il lui a suffi pour cela d'annoncer que l'augmentation du prix du pain, des pâtes et de la semoule était annulée. Ce coup de théâtre, dont le Combattant suprême a toujours été friand, a, certes, provoqué une explosion de joie populaire, *mais il n'en pose pas* moins une série de problèmes à plus ou moins long terme.

C'est en effet la première fois depuis l'indépendance que le pouvoir effectue un tel recul. Il crée ainsi un précédent dangereux que les émeutiers de ces derniers jours risquent fort de ne pas oublier. Il affecte incontestablement la crédibilité du gouvernement de M. Mohammed Mzali et *pourrait aussi attiser* davantage les luttes intestines déjà aiguisées par la perspective de la succession. Enfin, dans l'immédiat, il complique une situation économique et financière qui amorçait un redressement notable.

Pourtant, jeudi, en fin d'après-midi, lorsqu'il nous avait reçu, le premier ministre ne s'attendait manifestement pas à un tel retournement, affirmant même sa détermination à ne pas céder. Peu après néanmoins, s'engageait au palais de Carthage un débat crucial. Après *avoir pesé longuement le pour et le* contre, le chef de l'Etat tranchait et faisait annoncer qu'il adresserait le lendemain, à 10 heures, un message *au peuple.*

C'est finalement à 11 heures qu'il est apparu sur les écrans de télévision, tandis que tout le pays s'immobilisait pour l'écouter. Le visage sévère, le ton ferme, martelant du geste chacun de ces propos, il déclarait : *« Les augmentations doivent être rapportées. J'ai donné des instructions au gouvernement pour me présenter, dans un délai de trois mois, un nouveau budget qui tienne compte des économiquement faibles et ne leur fasse pas supporter un lourd fardeau. Ainsi, les mesures d'augmentations dont annulées. Je n'ai pu prendre cette décision qu'après le retour au calme grâce à l'armée, à la police, à la garde nationale et au peuple tunisien tout entier. »*

Le chef de l'Etat a bien précisé que dans ce budget, il faudra faire en sorte que les produits céréaliers *« n'accusent pas d'augmentation excessive »* et que l'on prévoie aussi le relèvement du prix *« des vins, des spiritueux »*. Il a pris soin de souligner qu'on lui avait expliqué que le pain était gaspillé au point de servir d'*« aliment pour le bétail »* (1) et qu'il avait donc accepté qu'on augmente son prix *« mais légèrement »*.

Mobilisation

Aussitôt, malgré l'état d'urgence interdisant tout rassemblement de plus de trois personnes, une foule joyeuse envahissait les rues de la capitale et de toutes les grandes villes. En fait, dès le matin, les permanences du parti socialiste destourien, si étrangement absent avant et pendant les émeutes, s'étaient mobilisées pour réunir plusieurs milliers de personnes, qui allaient déferler pendant des heures agitant des drapeaux et des portraits du Combattant suprême, dans un concert de cris, de slogans, de you-you et d'avertisseurs. Quelques responsables zélés avaient même adressé, dit-on, des télégrammes de félicitations et de reconnaissance au président avant même qu'il ait commencé de parler.

A ces manifestants est très vite venue se mêler spontanément une grande partie de la population, visiblement heureuse des mesures annoncées, mais aussi de voir s'estomper la peur qui pesait sur le pays. C'est dans une atmosphère d'allégresse que ces dizaines de milliers de personnes ont acclamé le nom de Bourguiba et ont fraternisé avec les forces de l'ordre qui ne demandaient *pas mieux, allant même jusqu'à* grimper familièrement sur les chars toujours postés aux carrefours stratégiques. Les plus bruyants, les plus *exubérants, étaient souvent* ces mêmes groupes d'adolescents et d'enfants qui, quatre jours plus tôt, avaient saccagé la ville et qui clamaient leur victoire en faisant quelquefois des « bras d'honneur » : *« Nous avons gagné ! », « Le peuple a gagné ».*

D'où sont partis les premiers slogans contre M. Mzali, qui est aussi secrétaire général du P.S.D. ? Difficile à dire. En tout cas, ils ont été scandés pendant des heures sans que réagissent ni les militants du parti ni les forces de l'ordre. Ainsi a-t-on pu entendre des *« Dehors Mzali ! », « Hier Mzali, aujourd'hui le peuple ! », « Après les augmentations de Mzali, Bourguiba est arrivé ! », « Comme il est bon d'être sur les hauteurs et d'observer le peuple écraser Mzali ! »* A ces cris se mêlaient aussi ceux de : *« Libérez les prisonniers ! ».*

Quelques heures plus tard, devant quelque cinq mille personnes massées face aux grilles du palais présidentiel de Carthage, le chef de l'Etat porté en triomphe par sa garde, annonçait à la foule, sous le regard ravi de Mme Wassila Bourguiba et du directeur du parti, M. Mongi Kooli : *« Je veux vous informer que je viens de décider la libération de tous ceux qui n'ont pas participé aux pillages, aux vols et aux destructions. »* Ces quelques mots déchaînaient aussitôt un tonnerre d'applaudissements et de souhaits de *« longue vie à toi, l'ami du peuple ».*

Un moindre mal

Selon nos informations, cette mesure de clémence devrait concerner environ deux cents personnes sur le millier qui auraient été arrêtées. Le nombre des morts recensés se situerait désormais autour de soixante-quinze. Toutefois on ne connaît toujours pas le bilan officiel de cette semaine d'émeutes. Il devait être rendu public et commenté vendredi *matin par M. Driss Guiga, ministre* de l'intérieur. Mais il a annulé au dernier moment sa conférence de presse. Évidemment il n'aurait pas *été de bon ton de ternir ainsi* l'allégresse de circonstance. En fin de journée on apprenait que le couvre-feu était reporté de 18 heures à 20 heures et ramené de 5 heures à 4 heures du matin.

Le calme revenu dans la rue n'empêche ni la classe politique ni les observateurs de s'interroger. M. Bourguiba, qui a toujours répugné à changer de premier ministre, ne semble pas envisager, du moins dans l'immédiat, de se séparer de M. Mzali, puisqu'il l'a chargé de lui présenter un nouveau budget dans les trois mois. Apparemment, M. Mzali, *« en militant discipliné »*, selon sa propre expression, n'a pas songé à présenter sa démission qui, à n'en pas douter, n'aurait pas déplu à tout le monde au sein de la classe dirigeante. Il ne considère pas que la décision du président constitue un désaveu. *« Et si c'en est un, eh bien ! je l'accepte »*, a-t-il dit aux journalistes qu'il a reçus. *« Moi, je fais la politique du président. Nous sommes en régime présidentiel. Aujourd'hui, l'essentiel, c'est l'intérêt du pays. On aurait peut-être dû moduler les augmentations. »*

Si M. Bourguiba s'est résolu à mettre son premier ministre dans une position délicate, c'est peut-être, laisse-t-on entendre, que les résultats des premières enquêtes policières lui ont fait apparaître que cette solution était un moindre mal. En enlevant tout prétexte à de nouveaux mouvements, il aurait pu chercher ainsi à couper l'herbe sous les pieds à ceux qui tenteraient encore de déstabiliser l'Etat. Pour un moment au *moins, toute action violente* — et pourquoi pas tout acte de terrorisme ? — ne pourra plus être mis sur le compte d'un quelconque mécontentement populaire.

C'est que l'explosion demeurée bien mystérieuse d'une voiture piégée dans le parking en face du ministère de l'intérieur, il y a quelques semaines, est encore présente à tous les esprits. Personne n'a oublié non plus les prédictions de M. Edouard Leclerc au « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » (*le Monde* du 8 novembre) disant : *« Nous voilà engagés au Tchad, au Liban. Nous le serons bientôt en Tunisie. Je dis bien en Tunisie, là où on ne s'y attend pas. »* On connaît ses contacts avec les milieux d'affaires internationaux, entre autres libyens.

La décision présidentielle complique aussi la tâche du gouvernement qui va devoir trouver de nouvelles recettes pour combler le déficit de la caisse de compensation résultant de l'annulation de la hausse du prix des produits céréaliers, qui se chiffre dans l'immédiat à plus de 100 millions de dinars. Il sera difficile de combler ce trou avec les augmentations envisagées dans d'autres secteurs, de sorte que quelques projets *risquent d'en souffrir* et sans doute aussi le budget de l'Etat.

L'accord survenu voici quarante-huit heures avec l'Union générale des travailleurs tunisiens sur une compensation pour les salaires en-deçà de 300 dinars n'a plus sa raison d'être. *Après avoir été reçu en fin de* journée par le président Bourguiba avec ses adjoints, le président de la centrale syndicale, M. Habib Achour, a tenté d'expliquer que, même s'il avait accepté de négocier ces compensations, il considérait que ces dernières n'étaient pas une bonne solution après le doublement du prix du pain. *« La solution*, a-t-il dit, *c'est bien celle annoncée par Bourguiba. »*

C'est aussi le point de vue de tous les mouvements d'opposition qui, eux, il est vrai, avaient demandé dès le premier jour au pouvoir de revenir sur les hausses. Le secrétaire général du Mouvement des démocrates socialistes, M. Ahmed Mestiri, a d'ailleurs tenu à téléphoner au chef de l'Etat pour lui faire part de sa satisfaction. *« Le président a pris la bonne décision*, nous a déclaré M. Mestiri. *Mais maintenant, il s'agit de faire le bilan de la situation. »* M. Mohamed Harmel, secrétaire général du parti communiste tunisien, s'est lui aussi félicité de cette *« initiative décisive »*. Dans un message au président Bourguiba, il l'informe de *« l'entière disposition »* des communistes *« à participer à toute consultation nationale sur les grandes questions qui se posent au pays et à son avenir »*. Et, toujours très active, la section tunisienne de la Ligue des droits de l'homme considère que la décision présidentielle, *« marquée du sceau de la sagesse et du patriotisme (...) intervient à temps pour limiter les conséquences de l'engrenage de la révolte et de l'anarchie ».*

PAUL BALTA et MICHEL DEURE.

(1) Effectivement, on peut constater chaque jour la présence dans les poubelles de Tunis de grandes quantités de morceaux de pain rassis.

Etats-Unis

La communauté homosexuelle de San-Francisco est indignée par la libération anticipée de l'assassin du maire de la ville

Correspondance

Washington. — Avec de multiples précautions et la mobilisation discrète de brigades d'intervention, les autorités de Los Angeles ont annoncé la remise en liberté de Dan White qui, en 1978, avait tué le *maire de San-Francisco, George* Moscone, et son premier adjoint, Harvey Milk.

La police avait quelques raisons d'être inquiète. *Elle craignait de* violentes manifestations de l'importante communauté homosexuelle de San-Francisco — 15 % à 20 % de la population de la ville, — dont les éléments les plus militants avaient, il y a cinq ans, attaqué l'hôtel de ville, *brisant portes et fenêtres* et incendiant les voitures de la police. Ils protestaient contre le verdict d'une extrême clémence des jurés qui avaient estimé que, ayant agi *« sans préméditation ni malice »*, White n'était pas coupable d'un meurtre *« du premier degré »*, mais d'un *« homicide volontaire »* passible seulement de sept ans de prison, avec une réduction de peine possible pour bonne conduite.

La communauté homosexuelle est encore indignée par ce qu'elle considère comme un déni de justice. En effet, Harvey Milk avait été élu au conseil municipal en affichant son identité sexuelle. Il se proclamait *gay* et fier de l'être. Il se faisait appeler, non *sans complaisance*, le *« maire de Castro Street »*, une des rues dont les bars et les restaurants sont fréquentés presque exclusivement par des homosexuels.

Le maire Moscone était son ami. Les deux hommes étaient liés non pas par leurs goûts sexuels (Moscone était un hétérosexuel actif à la réputation de don Juan bien établie), mais par le souci commun de défendre les droits des minorités raciales et ceux des femmes et des homosexuels. Moscone était arrivé à faire accepter dans les rangs de la police une proportion raisonnable de représentants de ces minorités. Cette attitude l'exposait aux attaques et à la vindicte de larges secteurs de la population, notamment des « petits blancs » des classes populaires, surtout irlandais et italiens.

Champion des valeurs traditionnelles

Dan White, élu lui aussi au conseil municipal, s'était fait le champion des valeurs traditionnelles. Il livrait le bon combat contre les « dévoyés » sexuels. Enfant du pays, d'origine irlandaise, champion de base-ball, ancien combattant du Vietnam, catholique pratiquant, il nourrissait envers Moscone et Milk un ressentiment qui se transforma en haine lorsque le maire décida de ne pas le reprendre au conseil municipal dont il avait démissionné.

Le 27 novembre 1978, il se rendit à l'hôtel de ville et abattit Moscone, puis Milk. Il rechargea ensuite son arme pour tirer deux coups de grâce dans la tête des victimes. Les douze jurés, issus du même milieu (aucun représentant des minorités ne figurait dans le jury), acceptèrent la thèse de la défense de la folie temporaire d'un homme droit, à la forte moralité, aux prises avec des difficultés financières. Les policiers, dans leur majorité, soutenaient White, et beaucoup portaient des maillots de corps avec l'inscription *« Libérez Dan White ! ».*

Assassin, ou saint-georges terrassant les dévoyés ? En tout cas, la célébrité de Dan White a été assurée par d'innombrables articles de journaux, un livre, deux films, une pièce de théâtre, ainsi que par les rumeurs qui courent sur son avenir : s'installera-t-il en Irlande (les autorités de son comté natal ne veulent pas de lui) ou à San-Diego ? Restera-t-il en Californie sous une fausse identité pour tenter d'échapper à la vengeance de certains homosexuels ?

Mais la communauté homosexuelle qui a, au fil des années, consolidé des positions dans la vie publique américaine, se sent aujourd'hui assez forte pour ne pas répondre aux appels de ses éléments extrémistes. Trois mille manifestants ont défilé dans le calme, vendredi, à San-Francisco, pour protester contre la libération de Dan White, et les policiers hétérosexuels de la ville joueront, comme prévu, leur match annuel de base-ball contre l'équipe de policiers *gays.*

HENRI PIERRE.

M. Jesse Jackson à nouveau accusé d'avoir reçu des fonds libyens

Washington *(A.P.)*. — Les premiers succès électoraux de M. Jesse Jackson semblent devoir provoquer un regain d'intérêt pour certaines ressources financières du candidats démocrate noir. Des documents officiels publiés jeudi 3 janvier accusent une nouvelle fois le pasteur d'avoir reçu, en décembre 1979, un chèque de 10 000 dollars de l'ambassadeur de Libye à Washington. Selon ces documents, des membres de l'entourage du président Carter seraient intervenus, peu avant l'élection présidentielle de 1980, pour empêcher le F.B.I. de demander des explications au pasteur Jackson, qui faisait campagne pour M. Carter. Après trois ans d'enquête, le bureau fédéral d'investigations avait cependant conclu que M. Jackson ne pouvait pas être considéré comme un « agent » officiel de la Libye aux termes d'une loi qui fait obligation aux Américains qui travaillent pour des gouvernements étrangers de se déclarer comme « agents » de ces gouvernements.

Les mêmes documents, qui doivent être utilisés dans un ouvrage à paraître sur l'influence des pétrodollars sur la politique américaine, indiquent que le chèque libyen avait servi à payer les frais d'un concert donné au profit de l'opération Push, l'organisation socio-éducative créée par M. Jackson à Chicago.

D'autre part, le *Washington Post* a rapporté vendredi qu'une note d'hôtel de 1 140 dollars (9 500 F), présentée à la délégation qui avait négocié la libération du lieutenant Goodman à Damas, avait été réglée par le gouvernement syrien.

M. Jackson a déclaré que si cette facture avait été réglée *« par inadvertance »*, elle serait remboursée au gouvernement de M. Assad.

Étranger

LIBAN

La grande déprime des chrétiens

L'espoir qui avait survécu à huit ans de guerre s'estompe chez les chrétiens du Liban, qui craignent de plus en plus d'être abandonnés par l'Occident. L'exil se profile à l'horizon pour nombre d'entre eux, et certains commencent à en prendre le chemin.

De notre correspondant

Beyrouth. — *« Je souhaite simplement qu'en 1984 nous ne nous retrouvions pas à bord du* New Jersey. » En portant un toast à l'année nouvelle, le propriétaire du petit atelier de photocomposition de la banlieue chrétienne de Beyrouth, le sourire las, exprime par cette formule lapidaire le découragement des Libanais, leur crainte devenue obsessionnelle que leur pays ne disparaisse, n'éclate. Parmi les chrétiens, c'est bel et bien de déprime collective qu'il s'agit.

La douzaine de clavistes, à qui s'adressent ces étranges vœux, essaient de remonter le moral du patron : *« Allons, M. Antoine, ça ne pourra pas être pire que l'an dernier... »*, disent-elles en chœur, s'évertuant à se donner un air enjoué pour égayer la triste fête qui clôture 1983, l'année des illusions perdues. Mais on sent bien que le cœur n'y est pas.

Une obsession du départ

Pour la première fois, les Libanais donnent l'impression de baisser les bras devant un destin qui leur semble maintenant inexorable. Ces lutteurs paraissent vaincus ou sur le point de l'être.

Le cuirassé mastodonte de la marine américaine, qui croise depuis bientôt quatre mois au large de Beyrouth, est devenu le symbole de l'impuissance des Etats-Unis et de l'Occident à résoudre la crise libanaise. Les musulmans sont déçus, du moins une bonne partie d'entre eux, l'autre étant en lutte plus ou moins ouverte avec la présence occidentale et, bien sûr, avec celle d'Israël. Les chrétiens, eux, sont atterrés.

Leur obsession est de ne plus avoir de pays ou, du moins, de n'y avoir plus de place. En fait, ils redoutent n'y plus détenir la position privilégiée de minoritaires gouvernants qui était la leur. Dans un salon bon chic, bon genre des quartiers chrétiens de Beyrouth, un jeune professeur d'université, bardé de doctorats, très prisé des instituts américains et français de politologie, retour des Etats-Unis, expose, dans un silence religieux ses impressions : *« J'ai rencontré*, raconte-t-il, *les concepteurs de la politique américaine, ces hommes mystérieux et discrets qui formulent des options entre lesquelles le département d'Etat, le Pentagone et, en fin de parcours, le président, font leurs choix. Eh bien, mes amis, ces gens-là m'ont carrément dit : « Les chrétiens doivent comprendre qu'ils ne peuvent prétendre continuer à gouverner le Liban, alors qu'ils ne représentent plus que 33 % de sa population. » Vous savez bien que si nous ne sommes plus — et depuis longtemps, un demi-siècle — majoritaires dans notre pays, nous ne constituons pas non plus un petit tiers de sa population, mais bien 40 à 42 %. Il est symptomatique que les politologues américains réduisent notre importance numérique, au lieu de la gonfler pour nous soutenir. Croyez-moi, ils commencent à penser que leurs intérêts nationaux commandent aux Etats-Unis d'envisager que le Liban soit gouverné par l'Islam, sur lequel ils pourraient compter plus solidement que sur les chrétiens, surtout si les Etats-Unis avaient contribué à son avènement : les Américains se préparent à nous lâcher. »*

Hochements de tête entendus et résignés. Chez les Libanais chrétiens, l'obsession du complot a fait place à celle du lâchage par l'Occident et de son corollaire : un départ quasi forcé vers les quatre coins de la planète. Voilà pourquoi le toast de M. Antoine évoquait si tristement l'embarquement pour l'exil à bord du *New-Jersey*. De fait, un vaste mouvement d'abandon se dessine. Il atteint aussi bien les musulmans modérés que les chrétiens. Les avions, quand l'aéroport fonctionne, ne sont pas, il est vrai, pris d'assaut et l'on n'assiste pas à l'exode massif de 1976, année noire de la guerre du Liban pour ce qui est de la violence des affrontements. Mais l'hémorragie est continue, bien que lente, faite de départs irréversibles ; ce n'est plus une fuite temporaire devant le danger immédiat. Aujourd'hui, les Libanais s'en vont pour ne plus revenir. Naguère, le retour leur paraissait comme une évidence. C'est pourquoi le mouvement se déroule au ralenti : la décision est difficile à exécuter, car elle suppose de liquider ses biens au Liban, sur un marché en plein marasme, et de se trouver une situation à l'étranger dans un monde en crise. L'idée du départ est devenue latente, voire lancinante, chez un grand nombre de Libanais. *« Les premiers à émigrer sont les meilleurs : mon vice-doyen est parti aux États-Unis pour un an, m'a-t-il dit ; il ne reviendra sans doute jamais. Un de mes plus remarquables professeurs de langues avait pris l'avion, un peu gêné, lui aussi, mais décidé, quelques jours plus tôt. »* Doyen de faculté à l'université Saint-Joseph, le père jésuite enregistre avec compréhension mais consternation la « fuite des cerveaux », qui prive le pays de son principal atout.

Les causes de ce qui est en passe de devenir le désespoir d'un peuple sont diffuses et complexes. Il en est de générales, d'autres sont particulières aux chrétiens. Mais les secondes sont plus dramatiques dans leurs conséquences que les premières. Les Libanais, toutes confessions confondues, sont conscients de l'impasse où se trouve leur pays. Ils savent que tout ce qu'ils pouvaient espérer ou redouter est survenu : jusques et y compris l'invasion israélienne, l'éviction des Palestiniens, et un engagement militaire et politique de l'Occident dont les plus audacieux n'auraient jamais osé imaginer l'ampleur. Ils n'ont plus rien à attendre, et pourtant voici que leur situation a empiré.

L'Occident barricadé

Chrétiens et musulmans sont à égalité face au marasme économique. Ils n'en ont jamais connu de tel tout au long des années de conflit, qui furent souvent, et de façon paradoxale, marquées par l'abondance au sein de la désolation. L'argent de la paix n'a pas remplacé l'argent de la guerre. La livre dégringole, l'économie étouffe et, malgré leur ressort exceptionnel, les Libanais ne parviennent pas à relancer les affaires. Habitués sur le plan matériel à encaisser des coups durs, mais brefs, ils sont chaque jour surpris par une crise qui s'éternise et ne parviennent pas à s'y habituer ; elle sape profondément leur moral.

Le « lâchage » de l'Occident effraie les chrétiens plus que les musulmans. Les uns et les autres sont convaincus qu'il ne saurait tarder. Arrivés en amis musclés souhaités par toutes les communautés, les soldats de la force multinationale se sont transformés en troupe harcelée et barricadée, et sont combattus par la faction la plus militante de l'islam, notamment chiite. Pour les Libanais chrétiens, l'« abandon » qui se dessine semble pire dans ses effets que l'indifférence, teintée d'agacement, tant déplorée naguère, en particulier en 1975-1976.

Enfin, ils se sentent menacés par la vague islamiste, très sensible à Beyrouth à l'occasion des fêtes de fin d'année. Le phénomène n'est pas, bien entendu, propre au Liban, mais il y est ressenti plus vivement qu'ailleurs. Que les chrétiens et leurs dirigeants soient grandement responsables de ce qui leur arrive n'empêche en rien leur « déprime ». Elle affecte, à un degré moindre, la large masse des musulmans qui, après les événements de 1982, avaient, au fond, misé sur le Liban voulu par la masse chrétienne. Le président Gemayel estime, sans doute avec raison que, après avoir vu les choses trop en rose, ses compatriotes ont aujourd'hui tendance à tout peindre en noir et que l'exploitation de cette dépression populaire n'est pas toujours fortuite ou innocente.

Pourtant, l'impression viscéralement ressentie de saut dans l'inconnu, de marche inexorable vers la catastrophe, est bien une réalité libanaise en ces sombres journées. Les Libanais chrétiens qui avaient repris les rênes du pouvoir à l'automne de 1982 sont en passe de perdre non seulement ce pouvoir, conquis grâce à une conjoncture favorable, et qu'ils contribuèrent à forger, mais leur pays lui-même.

« Nous deviendrons ce que la Syrie voudra bien faire de nous. » Cette phrase, inconcevable même aux plus mauvais jours de la guerre, donne la mesure d'une angoisse.

LUCIEN GEORGE.



Le couvent maronite d'Aïn-Toura.
(Guérin, « la Terre sainte », Paris, 1884.)
Dessin de VIOLETTE LE QUÉRÉ.

SOMALIE

L'étrange aventure des nomades-pêcheurs

Faire des sédentaires des nomades en les transformant en pêcheurs, telle était l'audacieux pari du gouvernement somalien. Un pari qui tourne à la catastrophe, alors que Brava devient un vaste cimetière marin.

De notre envoyé spécial

Brava. — Les barques à moteur sont à l'ancre. Vent faible, mer plate, ciel bleu : le temps se prêterait à une jolie partie de pêche. Mais, voilà, Brava est à court de diesel ; on en attend tous les jours de Mogadiscio, à deux cents kilomètres au nord, et cette attente dure depuis plusieurs semaines, précisément depuis le début de la belle saison.

L'aventure de ces pasteurs que le gouvernement a sortis du *bush*, où ils nomadisaient avec leurs troupeaux, pour en faire des pêcheurs, tourne un peu à la catastrophe. Ils ne sont guère plus d'une vingtaine à s'accrocher encore à leurs filets ; les autres — plusieurs centaines — ont regagné, dans l'intérieur du pays, une terre qui leur est familière et qu'à l'expérience ils regrettent d'avoir quittée pour les rives prometteuses de l'océan Indien.

Lancée par l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture (F.A.O.), l'idée de sédentariser des nomades sur les lieux de pêche, de leur offrir une *« nouvelle vie »*, était d'autant plus séduisante que, dans les années 1973-1975, une effroyable sécheresse décimait hommes et bêtes. Aux yeux des dirigeants somaliens et de leurs conseillers soviétiques, ce projet avait, en outre, l'avantage de stabiliser ces gens sans domicile fixe dont tout pouvoir, *a fortiori* autoritaire, supporte mal l'indépendance. Il n'était pas non plus indifférent au gouvernement d'établir, dans le sud du pays, des populations originaires du nord afin de brouiller les frontières tribales.

Il en partit ainsi, des régions de Burao et de Galkayo, cent mille, dont quinze mille vers les lieux de pêche. Six mille six cents échouèrent à Brava, parmi lesquels beaucoup de femmes, d'enfants, de vieillards, d'orphelins et d'infirmes, les plus exposés, dans la communauté nomade, aux effets de la famine. Au bout du compte, il ne se trouva qu'une centaine de chefs de famille, aptes à suivre les cours de formation marine.

Vision insolite que celle de ces nomades qui n'avaient jamais vu la mer, en train d'apprendre à nager la brasse, à faire des nœuds marins, à réparer des filets. Pas question de leur mettre en mains les « houris », embarcations traditionnelles, en bois et à rame, des pêcheurs locaux. *« Ces hommes sont plus habiles à se servir de leurs pieds que de leurs bras »*, confie un responsable du projet. Mieux valait donc, pour des raisons de sécurité, leur confier des bateaux à moteur, plus stables sur la vague.

Mériter sa ration

Le *« Coastal Development Project »* (C.D.P.), agence d'État, procura gratuitement à ces pêcheurs-nomades tout ce qu'il leur fallait — bateaux, carburant, pièces détachées, filets, etc., — pour *« se jeter à l'eau »*. Il prit même à sa charge la construction de logements en dur, d'ateliers de réparations, d'écoles et de dispensaires. Le Programme alimentaire mondial (PAM) leur offrit des rations, notamment composées de maïs, d'huile et de riz. Tout pour réussir ?

En réalité, balayé par les vents du large, sans abris naturels, le site de Brava ne convenait pas du tout à ce genre d'expérience. Pas de sorties possibles pour ces apprentis pêcheurs, sauf à prendre des risques, de juin à septembre. Sur leurs « houris », les pêcheurs à la ligne traditionnels, eux, se jouent du gros temps et — comble du paradoxe — « nomadisent » le long de la côte, au gré de la mousson.

Il ne fallut pas longtemps pour s'apercevoir que les hommes ne répondaient pas à l'espoir que l'on avait placé en eux, que l'intendance ne suivait pas. Le résultat est là : depuis 1980, des bateaux à moteur soviétiques, japonais, suédois, grecs et kényans dorment de leur dernier sommeil, échoués sur la grève. Certains ont succombé à l'usure du temps, faute de pièces détachées — envahi par le sable, l'atelier de réparations est hors d'usage, — d'autres ont été cassés par les tempêtes. Dans ce cimetière marin, l'étrange épave d'une barque.... à fond plat.

Il reste aujourd'hui une quinzaine de bateaux en état de prendre la mer ; les pêcheurs n'en utilisent plus que trois par équipage de cinq. Pour réveiller leur enthousiasme défaillant, les autorités locales leur ont promis des rations alimentaires supplémentaires s'ils montraient plus d'ardeur à la tâche. Pour les mériter, certains ont affronté la tempête. *« Quoi qu'il en soit, c'est déjà un succès de constater que, depuis le début de l'expérience, ces hommes venus du* bush *sont toujours rentrés sains et saufs au port »*, se console un expert.

Pour ces pêcheurs-nomades appelés à se suffire à eux-mêmes, le plus « payant » serait d'exporter le poisson, séché — principalement le requin, — comme cela se fait déjà, vers les pays voisins — la Tanzanie et le Kenya — qui en sont friands. Le gouvernement a plutôt en tête — c'est là que les choses se compliquent — l'idée de « pousser » la consommation de poissons frais. Écouler la production à Brava et aux alentours : le marché local est trop étroit. L'expédier à Mogadiscio : les circuits mis en place par les pouvoirs publics sont lourds et coûteux.

Les pêcheurs-nomades ne seront-ils pas obligés d'adhérer à la coopérative dont le gouvernement a décidé la création et d'utiliser, pour commercialiser leurs poissons, les facilités mises à leur disposition par les pouvoirs publics ? Ceux-ci entendent bien facturer leurs services et notamment les frais d'entreposage dans les deux chambres froides, d'une capacité de 30 tonnes, que le Japon vient d'installer à Brava, en bordure de mer, à un endroit trop rocailleux pour que les bateaux puissent y jeter l'ancre...

Voilà donc, par la force d'événements qui les dépassent, les pêcheurs-nomades invités à calculer un prix de revient, une marge bénéficiaire, s'ils ne veulent pas aller au-devant de mauvaises surprises, d'autant que l'aide gouvernementale touche, en principe, à sa fin. C'est dire qu'il faudra *tout payer* — le carburant, les filets, les réparations — que les bateaux devront être remboursés au C.D.P. sur trois ans au prix de faveur de 25 000 shillings, soit environ 12 500 francs. C'est dire aussi que ce passage à l'état d'autosuffisance se traduira par la suppression des rations alimentaires.

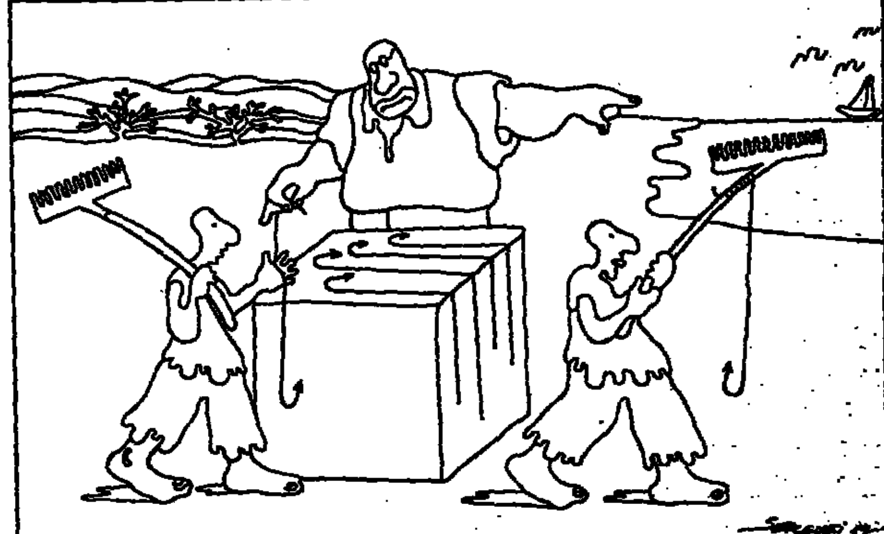
Schéma théorique, à coup sûr, car la communauté nomade serait bien en peine, aujourd'hui, de subvenir à ses besoins. Fait aggravant, elle vit repliée sur elle-même, ne partageant avec la population locale ni la même langue, ni les mêmes coutumes. Pas étonnant, dans ces conditions, que, depuis huit ans, ses effectifs aient fondu au point de ne compter pas beaucoup plus de deux cents familles, soit au total quelque mille sept cents personnes, dont cinquante seulement sont recensées comme « actives ». Le gouvernement a décidé de transférer les vieillards et les infirmes, qui n'ont pas leur place ici, dans des institutions spécialisées.

Au tour des réfugiés ?

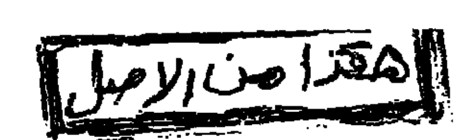
Après coup, certains experts admettent que c'était peut-être une gageure de vouloir transformer des nomades adultes, habitués à pousser des troupeaux devant eux, en pêcheurs de haute mer. *« La meilleure solution serait, comme toujours, de concentrer les efforts sur la nouvelle génération en leur mettant, dès le plus jeune âge, une ligne entre les mains*, note un des responsables du programme. *Mais la fréquentation de l'école, comme toujours, les éloigne des métiers manuels. »*

Même si cette opération de sédentarisation des nomades, dans laquelle la Communauté économique européenne a refusé de s'engager au début de cette année, présente tous les aspects d'un échec, ses promoteurs s'entêtent, semble-t-il, à vouloir la maintenir en vie. Ils cherchent le moyen de perpétuer le système grâce à la distribution de rations alimentaires à ceux qui manifesteront un intérêt soutenu pour la pêche. Et si, en fin de compte, les nomades ne font pas l'affaire, d'aucuns songent à renouveler l'expérience avec des réfugiés.

JACQUES DE BARRIN.



Dessin de SERGUEI.



DANEMARK

Un duel arbitré par un avocat en prison

Les Danois votent le 10 janvier. Mauvaise saison pour les campagnes électorales et les débats politiques de fond. Cette période n'aura finalement été marquée que par un duel qui tenait plus de la rencontre sportive entre les deux candidats vedettes et par les aventures carcérales de M. Glistrup, tête de liste du parti « poujadiste ».

De notre envoyé spécial

Copenhague. — La convocation de ces *élections législatives anticipées* du 10 janvier a été une petite surprise. Il y a moins d'un mois, certains ministres étaient encore persuadés que la loi de finances pour 1984, présentée par le gouvernement minoritaire de centre-droit, serait approuvée. S'il est de bonne guerre au Danemark de se disputer au Parlement, les partis règlent généralement leurs querelles au moment de voter le budget. Et s'ils ne sont pas d'accord, ce qui arrive régulièrement, ils se contentent de s'abstenir pour ne pas trop gêner le pouvoir en place. Mais le 15 décembre dernier, pour la première fois depuis 1929 — c'est donc un événement historique — les sociaux-démocrates ont dit carrément non au budget. Les « poujadistes » du parti du progrès l'ayant également repoussé, M. Poul Schlueter, le premier ministre conservateur, n'avait plus qu'une solution : dissoudre le Folketing, l'Assemblée nationale danoise, et appeler les électeurs aux urnes.

Organiser une campagne électorale pendant les fêtes de fin d'année n'est pas tâche facile, et les treize partis politiques en présence ont eu la sagesse de laisser tranquilles les Danois durant cette période où les Scandinaves pensent avant tout aux cadeaux et aux repas.

Dans ce pays, qui vit largement au-dessus de ses moyens, le commerce se porte à merveille. Le directeur du Magasin du Nord, (les Galeries Lafayette de Copenhague) reconnaît qu'il était inquiet au début de l'automne, mais, à présent, il se frotte les mains : le chiffre d'affaires du mois de décembre est supérieur à celui de l'année dernière. La nuit de la Saint-Sylvestre a été un peu plus animée que d'habitude, car il ne faisait pas trop froid. La police et les pompiers ont été mis à contribution pour éteindre les feux allumés un peu partout dans les rues, sur les quais et même dans des jardins publics, et enlever de la chaussée des tapis de bouteilles de bière vides qui bloquaient parfois la circulation. Rien d'exceptionnel, le 31 décembre et la Saint-Jean sont les deux jours « chauds » du calendrier danois.

La campagne électorale n'a donc véritablement commencé qu'à une semaine environ du scrutin. Mais on ne voit pratiquement aucune affiche, aucun panneau dans les rues de la capitale. Les états-majors politiques n'ont pas voulu dépenser inutilement de l'argent pour quelques jours seulement de propagande. La plus grande de ces rares affiches est celle accrochée par les sociaux-démocrates à un immeuble de la place de l'Hôtel-de-Ville « Halte au conservatisme ». Même dans les *rangs d'une gauche sans grandes* illusions, elle fait sourire puisque les conservateurs sont bien partis pour doubler leur pourcentage de voix : 29 % selon les derniers sondages, contre 14,5 % en 1981. D'ores et déjà, on peut dire que ce parti sera le grand vainqueur de la consultation de mardi prochain.

C'est principalement à la télévision, le soir, que les Danois suivent la campagne. Chaque parti s'efforce, dans un film de dix minutes réalisé par ses soins — et qui n'est pas toujours un chef-d'œuvre de mise en scène ou d'interprétation — de donner l'image la plus flatteuse de lui-même ; après quoi, trois dirigeants *du parti* sont interrogés par trois journalistes. Il n'y a pratiquement pas de surprises : les Danois connaissent à l'avance les réponses aux questions, car ils sont habitués à voter souvent. En principe, les législatures durent ici quatre ans, mais les électeurs vont maintenant se rendre *aux urnes pour la sixième fois en* onze ans, ce qui témoigne de l'instabilité chronique du pays et de la difficulté de former un gouvernement majoritaire.

Il ne faudrait pas croire cependant que les Danois se désintéressent de la politique. *« Le taux de participation oscille entre 85 % et 90 %,* déclare M. Eric Menniche, de l'Institut de sociologie de l'université de Copenhague, *le fourmillement de partis s'explique par le fait qu'ils ne peuvent jamais dire franchement oui ou franchement non. Ils ajoutent toujours un « mais », et c'est la raison pour laquelle nous avons des dissidents sociaux-démocrates, libéraux et communistes. »*

Le premier ministre le plus populaire

Les deux principaux acteurs de cette campagne sont le leader social-démocrate, M. Anker Joergensen, et le chef du gouvernement, M. Paul Schlueter — un conservateur de cinquante-cinq ans, dont le sourire un peu « dents blanches, haleine fraîche » fait la joie des caricaturistes. En seize mois, et en dépit d'une politique d'austérité, il est devenu le premier ministre le plus populaire que le Danemark ait connu depuis la guerre. M. Joergensen de son côté est un vieux routier de la politique, dont la barbichette en pointe, toujours taillée à la perfection, fait aussi le bonheur des dessinateurs. Il a gouverné le pays pendant de longues années, jusqu'à l'été 1982.

« Anker » et Schlueter », comme les Danois les appellent, se sont affrontés le 3 janvier au cours d'un meeting organisé dans le palais des sports de la ville de Roskilde, dans la grande banlieue de Copenhague. L'atmosphère, dans le public du moins, n'était pas sans rappeler celle d'une soirée de boxe. Chaque camp avait naturellement sa claque, ses sirènes et ses klaxons de poche. Pour faire patienter l'assistance, l'orphéon municipal jouait, avec quelques fausses notes, *Hello Dolly et Down by the Riverside.* Bien que l'arbitre ait aimablement prié les 3000 personnes présentes de ne pas allumer de cigarettes, la salle était complètement enfumée au bout d'une demi-heure, et les marchands de Carlsberg et de Tuborg faisaient des affaires d'or. De toute évidence, MM. Schlueter et Joergensen trouvaient ce climat très tonifiant, même s'ils s'étonnaient de temps à autre quand un avion en papier survolait la tribune ou qu'une poupée en chiffon rasait leurs têtes... Ils n'hésitaient pas à encourager leurs supporters lorsque ceux-ci avaient un *passage à vide et ne criaient pas* assez fort. Entre deux répliques, des pacifistes montaient calmement sur la scène pour faire cadeau de petites colombes en carton.

La question des euromissiles a été vivement discutée l'année dernière au Danemark étant donné que les sociaux-démocrates, qui avaient approuvé la double décision de l'OTAN de décembre 1979, une fois dans l'opposition se sont déclarés hostiles au déploiement des fusées. Mais dans cette campagne le sujet est à peine évoqué. Le premier ministre, fidèle à l'alliance atlantique mais qui ne veut pas passer pour un « faucon » a rappelé en frappant du poing sur la table : *« Je hais les missiles nucléaires, je hais tous les missiles nucléaires, qu'ils soient à l'Est ou à l'Ouest, mais c'est une question d'équilibre des forces. »*

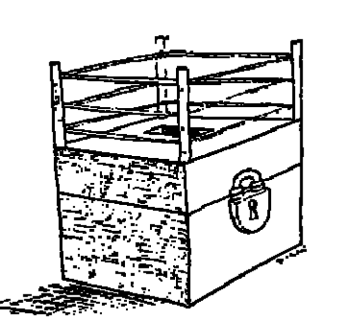
Le fait remarquable est que ce « duel » de Roskilde, mouvementé et chaotique, a eu lieu dans la bonne humeur, sans le moindre incident. Le service d'ordre était discret et souriant. Les spectateurs sont sortis de la salle avec le sentiment d'avoir passé une excellente soirée et la conviction que leur poulain respectif l'avait emporté haut la main. C'était avant tout le spectacle qui comptait, et les protagonistes avaient bien joué leur rôle.

Le chef du gouvernement considère que la politique d'austérité de la coalition quadripartite, surnommée le *« trèfle à quatre feuilles »*, doit être poursuivie. En moins d'un an et demi, elle a donné quelques résultats spectaculaires : l'inflation a diminué de moitié, le déficit de la balance des paiements également, et l'impasse budgétaire est en baisse. De leur côté, les socialistes mettent l'accent sur l'aggravation du chômage, qui frappe 10,7 % de la population active et sur les *« injustices » de la politique sociale.*

« Quel cirque »

Des neuf partis — six « bourgeois » et trois de gauche — représentés au Parlement de Copenhague, il en est un qui occupe une place à part et qui mène une campagne peu conventionnelle. Il s'agit du Parti du progrès, poujadiste et populiste, anti-impôts, fondé par M. Mogens Glistrup en 1973 et qui avait obtenu la même année plus de 16 % des suffrages. Cet avocat qui s'était vanté de ne pas payer un sou d'impôt sur le revenu, sans tricher, en exploitant simplement toutes les ficelles du fisc, est aujourd'hui en prison.

Les percepteurs ont épluché longuement ses déclarations suspectes, et il a été finalement condamné à trois ans d'emprisonnement et à un million de couronnes d'amende pour fraude fiscale qualifiée. Mais Glistrup n'en a pas pour autant renoncé à la politique. N'ayant pas commis de crime de sang, il a conservé tous ses droits civiques et il a profité d'une permission, entre Noël et le Jour de l'An, pour animer quelques réunions électorales et remplir quelques sacs de pièces de vingt-cinq centimes. Celles-ci lui permettent de téléphoner de son pénitencier à ses collaborateurs fidèles et aux électeurs de sa circonscription. Car le « prisonnier d'Herseoed, nº 8 817 » se présente aux législatives, et il n'est pas exclu qu'il soit élu... le 10 janvier, à l'occasion d'une nouvelle permission de cinquante-trois heures. La Constitution danoise n'avait pas prévu un tel cas : si le prisonnier devient député, il sera automatiquement libéré, mais ses collègues de l'Assemblée devront se prononcer rapidement sur son immunité. *« Quel cirque »*, dit-on à Copenhague. Mais depuis l'incarcération de l'ennemi numéro un du secteur public, qui a perdu 22 kilos en 125 jours de détention, le parti, où il n'a plus que des amis, s'est assagi. Il se veut plus « responsable ». Pour la première fois depuis sa fondation, il est consulté de temps à autre par le gouvernement minoritaire, qui a besoin de renforts de voix, à droite comme à gauche.



Dessin de Françoise MENAGER.

Les progressistes demeurent néanmoins intraitables en ce qui concerne les impôts et l'aide au tiers-monde : *« Le Danemark emprunte des milliards à l'étranger. Il aide ensuite les pays pauvres. Et avec cet argent, les dirigeants africains s'achètent des Cadillac et des gros cigares »*, pouvait-on entendre dans leur film de propagande présenté à la télévision. Les progressistes n'aiment pas beaucoup non plus les travailleurs immigrés, du moins *« ceux qui n'optent pas pour la nationalité danoise ou n'acceptent pas de vivre comme les Danois »*. Ces déclarations indisposent de nombreux Scandinaves qui trouvent que les *« aventures de Glistrup »* ont maintenant assez duré. Mais malgré une popularité en baisse très nette, le Parti du progrès entend continuer à jouer un rôle au Parlement.

ALAIN DEBOVE.

GROENLAND, ISLANDE ET FÉROÉ

Les îles sœurs au régime sec...

Les trois îles nordiques font très peu parler d'elles. En dehors des « guerres de la morue » destinées à décourager les pêcheurs indiscrets, elles n'ont pas connu de conflits. Par la civilisation et le style de vie — puritanisme quotidien, « cuites » hebdomadaires et illégales, — c'est pourtant un seul et même univers.

De notre correspondant

Reykjavik. — Le Groenland, l'Islande et les Féroé, après avoir vécu dans l'isolement, cherchent actuellement à resserrer leurs liens. Mais des obstacles s'opposent encore à ce rapprochement. En premier lieu, les trois îles n'ont pas le même statut. Les Féroé, confettis de l'empire danois à mi-chemin entre le Royaume-Uni et l'Islande, comptent 43 000 habitants ; l'Islande, 240 000, sur un territoire grand comme un cinquième de la France. Et à 300 kilomètres à l'ouest, le Groenland est une île grande comme un continent et peuplée de 47 000 âmes, qui, en quelques années, s'est assuré pour une grande part la maîtrise de son développement.

Tout rapproche ces territoires arctiques voisins et pourtant si éloignés. Une histoire commune, d'abord. Les trois peuples ont été soumis à la couronne norvégienne, puis à celle du Danemark. Occupés pendant la guerre par les Alliés, ils ont été coupés pendant cinq ans de leur protecteur. L'Islande en profita pour proclamer en 1944 son indépendance. Les îles Féroé ont bénéficié d'un statut d'autonomie leur permettant d'être une nation sans avoir la responsabilité d'un Etat. Les Groenlandais, comme les Féringiens, ont un Parlement local, mais continuent d'envoyer des représentants à la Chambre danoise. Tous les trois font partie du dispositif de défense de l'OTAN et abritent des bases ou des stations radars américaines.

C'est au Groenland que, l'été dernier, les chefs d'Etat nordiques furent invités à fêter le millième anniversaire de la « découverte » de l'île par des Vikings venus d'Islande. Situation étonnante : on imagine mal les Indiens d'Amérique invitant... les descendants de Christophe Colomb ! Il est vrai que les Vikings, qui poursuivirent au Xe siècle leurs incursions jusqu'au nord du continent américain, ne furent jamais très nombreux et que leurs deux colonies disparurent faute de survivants.

Les relations entre l'Islande et les îles Féroé furent étroites. Rien, cependant, d'institutionnel : les deux colonies danoises n'étaient pas supposées avoir des relations entre elles. Mais les deux peuples pêchaient dans les mêmes eaux. Ou plutôt les Féringiens venaient pêcher dans les eaux islandaises, et mouillaient dans les fjords de l'île. L'extension des eaux de pêche a mis bon ordre à tout cela, et chacun pêche aujourd'hui chez soi. Mais une langue très proche, des liaisons aériennes et maritimes régulières, ont maintenu le contact. Après la deuxième guerre mondiale, les Féringiens venaient travailler sur les bateaux de pêche islandais. Les salaires étaient attrayants dans l'Islande nouvellement enrichie par la guerre. Aujourd'hui, la situation est inversée, et le niveau de vie aux îles Féroé est même supérieur à celui du Danemark.



Extrait d'un manuscrit islandais du 16e siècle. *Dessin de Violette LE QUÉRÉ.*

L'étranger n'a pas soif

Les trois peuples vivent de la pêche. Mais ce qui rapproche peut aussi séparer. Ils sont souvent en effet en situation de concurrence. Les Islandais ont accordé aux Groenlandais le droit de décharger leurs crevettes dans un de leurs ports, mais là s'arrête leur collaboration. Les Islandais accusent les Féringiens de pêcher en mer les saumons, dont le nombre diminue dans les rivières islandaises. Qu'une baisse de la température de l'eau éloigne une espèce de poisson des côtes de l'un d'entre eux, il sera prompt à accuser son voisin de *« surpêche »*. Mais qu'une association écologiste veuille entraver la chasse au phoque ou à la baleine, et ces trois peuples pacifiques (aucun d'eux n'a connu la guerre) sortent aussitôt leurs griffes.

Le Marché commun, au-delà du 62e parallèle, paraît un monstre qui envoie ses chalutiers pêcher dans les eaux d'autrui. Les Islandais, forts de trois *« guerres de la morue »* victorieuses, n'en croient pas leurs oreilles lorsque les dirigeants groenlandais, en escale à Reykjavik, leur exposent qu'ils vont dans la capitale belge négocier les quotas que les Européens leur concèdent.

Avant de tirer leurs ressources de la pêche, Islandais et Féringiens vivaient de l'élevage du mouton. Les Esquimaux, qui ont leur culture propre, étaient des chasseurs. Le fossé culturel est pourtant plus étroit qu'on ne le pense. L'analogie des comportements est parfois surprenante et ne doit rien à l'héritage danois.

On retrouve sur les trois îles une semi-prohibition de l'alcool inconnue ailleurs en Scandinavie, et la même frénésie de boire. Aux Féroé, aucun magasin ne vend d'alcool. Les commandes sont passées directement au Danemark, mais ne peut s'en procurer que celui qui est capable de prouver qu'il a... acquitté ses impôts. Un Islandais qui séjournait aux îles Féroé a essayé, il y a quelques semaines, d'acheter des canettes de bière. Il n'y est parvenu qu'au terme d'infinies tracasseries administratives. La loi n'a pas prévu qu'un étranger puisse avoir soif.

En Islande, c'est la bière qui est interdite. Le pays, à intervalles réguliers, frissonne de peur lorsqu'un parlementaire ose émettre le vœu qu'elle soit enfin autorisée. Aucun d'entre eux, jusqu'ici, n'a eu le courage de déposer un projet de loi dans ce sens. *A peine l'idée lancée*, la presse reçoit une avalanche de protestations. Les ouvriers s'arrêteraient de travailler devant un tel scandale ! Pourtant, nous ne sommes pas aux confins du Golfe, mais en terre chrétienne, chez des nations aux traditions démocratiques anciennes, jouissant d'un niveau de vie qu'envieraient beaucoup de pays d'Europe.

Au Groenland, où la consommation d'alcool avait pris des proportions inquiétantes, les autorités avaient institué, en 1979, un système de rationnement par tickets. Chaque *citoyen recevait* un carnet mensuel de soixante-douze tickets, chaque ticket donnant droit à l'achat d'une bouteille de bière. Lorsque le système fut abandonné après deux années d'expérience malheureuse, le carnet valait environ 1 000 francs au marché noir. Tout citoyen sobre était devenu *un trafiquant* en puissance...

Cuites grandioses et retentissantes, suivies de remords spectaculaires, ligues antialcooliques omniprésentes et semi-prohibition sont le *lot commun des trois peuples.* L'obsession de l'alcool, cependant, est un phénomène culturel qui ne se mesure pas en chiffres. Les Islandais sont, statistiquement, le pays le plus sobre d'Europe. Mais 5 % de la population s'y est fait désintoxiquer, et les listes d'attente sont si longues que les candidats ont peine à se faire admettre en cure.

Le prestige islandais

Puritanisme religieux ? Certainement pas en ce qui concerne l'Islande et le Groenland. Voici trois peuples qui, à eux tous, totalisent *trois cent trente mille habitants. Les* yeux tournés vers leurs voisins scandinaves, ils aspirent à la même liberté de mœurs, et l'ont conquise. Mais ce qui est naturel dans l'anonymat de Copenhague l'est moins à Reykjavik ou à Thorshavn. La société fonctionnera donc selon *deux structures différentes : celle du* travail, conformiste et puritaine, et celle, anonyme, de la fin de semaine, où la bouteille, interdite, permet de faire des choses qui le sont plus encore.

Groenlandais, Islandais et Féringiens ont multiplié ces dernières années les initiatives communes, sans que la coopération ait eu toutefois l'ampleur souhaitée. C'est que l'Islande est un Etat, mais les Féroé une nation, et le Groenland un peuple qui commence à peine à s'administrer lui-même. Les Islandais, forts de leur héritage culturel et d'une population quatre fois supérieure à celle de leurs voisins, sont fiers de jouer les grands frères. Les Groenlandais, hier encore simple colonie, jettent des regards admiratifs vers l'Islande indépendante. Mais les Islandais, dont les érudits allaient au Moyen Age étudier à la Sorbonne, ont toujours été vexés qu'au-delà des mers on les confonde parfois avec les Esquimaux.

Les comités à deux, les associations à trois, ont fleuri ces deux dernières années. Entre le Danemark et un voisin nord-américain militairement présent, les *trois nations* de l'Atlantique nord découvrent une spécificité commune. Pourtant, celle-ci n'est pas toujours évidente. Le Groenland défend frénétiquement les lambeaux de sa culture ancestrale. L'Islande nationaliste et indépendante, riche d'un passé culturel glorieux, est la plus engagée dans la voie du mode de vie américain. Les Féringiens, moins ambitieux, pragmatiques, ont tiré le meilleur parti possible de la tutelle danoise. Ce sont eux qui ont le mieux, comme sans y penser, conservé leurs traditions. Ici comme ailleurs, la préservation de la culture traditionnelle est *inversement* proportionnelle au discours qui lui est consacré. On ne veut sauvegarder que ce qui est déjà éteint.

Féringiens, Islandais et Groenlandais ont créé plusieurs comités permanents. Les fédérations syndicales des trois îles ont des réunions régulières. Les relations au niveau des gouvernements sont plus délicates : il ne faut pas blesser les Danois. Et les dirigeants groenlandais, lorsqu'ils font escale à Reykjavik, ne peuvent être reçus qu'à titre privé.

Toutefois, les liaisons entre les trois territoires sont devenues plus difficiles depuis qu'en novembre 1982 la compagnie SAS a supprimé son escale, l'hiver, à Keflavik. Un Groenlandais se rendant en Islande doit dorénavant passer par la capitale danoise. C'est au Danemark que les dirigeants syndicaux des *trois îles ont dû tenir une* de leurs dernières réunions. Les routes de l'Arctique passent encore par Copenhague.

GÉRARD LEMARQUIS.

Philippines

L'ENQUÊTE SUR LE MEURTRE DE BENIGNO AQUINO

Des témoignages mettent en cause les « hommes du président »

De notre correspondant

Tokyo. — Les « hommes du président » — du président Marcos — ont-ils trempé directement dans le meurtre du dirigeant de l'opposition Benigno Aquino, assassiné, en août dernier, lors de son retour d'exil ? Ont-ils assisté « en direct », sur un circuit vidéo équipant l'aéroport de Manille et placé sous leur contrôle, à l'exécution du principal rival politique de leur « patron » ? Si oui, pourquoi n'en avoir rien dit depuis bientôt cinq mois : si oui, où sont les bandes, si oui...

Au fil des témoignages recueillis par la deuxième commission d'enquête nommée par le président philippin — la première lui était à ce point inféodée que même ses membres ne l'avaient pas prise au sérieux, — les hommes des services de sécurité de la présidence, fréquemment chargés de délicates missions, émergent de l'ombre : on « découvre » aujourd'hui officiellement qu'ils étaient nombreux à attendre Benigno Aquino, que certains l'ont escorté jusqu'au moment où il a été tué, qu'ils ont donc été, tout comme trois autres membres des services de sécurité militaire de l'aéroport, en position de l'abattre, ou, au moins, de voir qui l'a réellement abattu, et sont, évidemment, en position de témoigner (1).

Qu'ils n'aient pas jugé opportun de le faire depuis cinq mois, malgré les promesses présidentielles de faire « *toute la lumière* », n'est pas fait pour conforter la version officielle : celle d'un tueur solitaire qui aurait trompé les services de sécurité, mais qui aurait été lui-même abattu une fois son forfait accompli. Un tueur que la police connaissait, que les militaires ont à un moment présenté comme un « *tueur à gages* » notoire, et dont M. Marcos a cru pouvoir faire un « *commandant communiste* ».

Le moins que l'on puisse dire, après certains témoignages récents, est que la version officielle — et toutes les déclarations subséquemment faites par les autorités militaires et par le président lui-même pour tenter de l'étayer — est très sérieusement mise à l'épreuve. Qu'on en juge.

En décembre, un technicien de l'aéroport de Manille, M. Ramon Balang, qui se trouvait sous l'appareil d'où débarquait Aquino, affirme que, loin d'être un « *tueur solitaire inconnu* » embusqué sous l'avion, le meurtrier présumé, Rolando Galman, bavardait et plaisantait avec les soldats qui attendaient au sol alors que Benigno Aquino descendait les marches de la passerelle. Pour M. Balang, « *compte tenu de sa position, il est impossible que Galman ait pu tuer Aquino* ».

Chemises blanches

A ces révélations explosives — et risquées, — M. Balang ajoutait celle-ci : quatre hommes en *barong tagalog* (chemise blanche longue, qui est aux Philippines, la tenue officielle) ont suivi le sénateur Aquino de très près pendant sa descente de l'appareil et étaient en position de commettre le meurtre. Là encore, la version *officielle était ouvertement* contestée : *elle affirme*, en effet, que la victime était seulement escortée par les gardes des services de sécurité, en uniforme et désarmés. Ces soldats ont d'ailleurs déposé dans ce sens : ils étaient seuls. Or, d'une part, des clichés et des films pris par des journalistes étrangers accompagnant Aquino prouvaient le contraire depuis le début et, d'autre part, les tests ont fait apparaître des traces de poudre sur les mains de deux de ces militaires.

Quelques jours après cette déclaration, les membres de la commission (dite Agrava, du nom de sa présidente, Corazon Agrava) révélaient qu'au moins soixante-dix personnes, civiles et militaires, y compris un nombre indéterminé de membres de la sécurité présidentielle en civil — en *barong tagalog*, plus exactement, — avaient pu voir le crime, compte tenu de leur position. On se souviendra, à *ce sujet*, que l'un des membres de la famille Aquino avait, en septembre *dernier, affirmé* qu'au *moins onze témoins avaient assisté* au meurtre, mais refusaient de témoigner par peur pour leur vie.

Soixante-dix témoins, cela fait beaucoup, mais il y a, semble-t-il encore mieux depuis jeudi dernier. Ce jour-là, un photographe philippin qui se trouvait à l'aéroport le jour du meurtre, M. Recto Mercene, a d'abord montré un film pris par lui dans les secondes qui suivirent le drame et sur lequel on voit un homme en chemise blanche fuir les lieux du crime un pistolet à la main. Ce film avait, semble-t-il, échappé à la *confiscation opérée par des officiels auprès des photographes* philippins accrédités à l'aéroport. De même, un important, moment le moment crucial du meurtre, manquait sur le film de la télévision gouvernementale.

Reste à savoir qui est cet homme en blanc qui court une arme à la main et que personne, du côté officiel, *ne semble* avoir vu alors que l'heure était particulièrement grave et que l'aéroport grouillait d'hommes de la sécurité militaires, de la police, etc. On se souviendra aussi que sur aucune des photos prises au moment du drame on ne pouvait repérer l'arme de très gros calibre que le meurtrier présumé était censé avoir utilisé. Celle-ci apparaîtra plus tard, lors de la première conférence de presse de militaires...

Pressions

Mais tout cela, ces éléments manquants, ces contradictions, ces accusations et ce silence pesant du côté *officiel, pourrait être résolu si la seconde révélation de M. Mercene* est exacte. Selon lui, les hommes de la sécurité du président — toujours eux — avaient le contrôle d'un système de télévision ultrasophistiqué permettant de surveiller l'aéroport. On peut imaginer, vu l'importance attachée *par la présidence* au retour de Benigno Aquino, après avoir tout tenté pour l'empêcher, *que, s'il y* avait bien un événement à ne pas rater, c'était celui-là. Mais, si tel est bien le cas, pourquoi, une fois encore, ce silence ? Qui protège-t-on ? Où est la bande filmée ? Pourquoi, enfin, la commission vient-elle de demander aux militaires de cesser de mener des *enquêtes parallèles* et de convoquer avant *elle certains* témoins ? Serait-ce, comme l'ont affirmé certains de ces derniers, parce qu'ils sont l'objet de « *pressions* » ou parce que, invariablement après pareilles visites, les témoins « *ont tendance à devenir muets* », comme l'affirmairun juge ?

Malgré les manœuvres d'intimidation, il est probable que les témoignages des derniers jours seront suivis par d'autres. Ce qui reste néanmoins difficile à comprendre de la part d'un régime qui a promis *toute la vérité* — M. et Mme Marcos, on le sait, se sont déclarés fort affligés par l'assassinat de leur rival, — c'est qu'il donne la très forte impression, lui et ses exécutants en uniforme et en chemise blanche, de faire exactement le contraire.

R.-P. PARINGAUX.

(1) *Le Monde* avait signalé la présence d'hommes de la présidence et des services secrets en civil à l'intérieur et autour de l'avion. Voir « Autopsie d'un meurtre », *le Monde* du 20 septembre 1983.

● *Les évêques philippins et le droit à l'abstention.* — Dans une lettre qui devait être lue le dimanche 8 janvier dans toutes les églises, les évêques des Philippines annoncent qu'ils *laissent les catholiques* du pays libres de participer ou non aux prochaines consultations organisées par le régime du président Marcos. Les évêques rappellent qu'ils ont toujours insisté sur le « *devoir moral* » que constituait la participation à des scrutins « *dans des conditions normales* ». Cependant, ajoutent-ils, les *conditions* sont *actuellement* « *loin d'être normales* » aux Philippines, et la décision de voter ou de s'abstenir relève de la conscience de chacun.

Les électeurs philippins sont invités à se prononcer le 27 janvier sur un *projet de réforme constitutionnelle et au mois de mai à désigner* cent quatre-vingt-sept membres de l'Assemblée nationale. — *(U.P.I.)*.

Cambodge

● *Sommet indochinois à Phnom-Penh.* — Le président vietnamien, M. Truong Chinh, et le chef de l'Etat laotien, le prince Souphanouvong, sont arrivés à Phnom-Penh le vendredi 6 janvier, a annoncé l'agence de presse cambodgienne S.P.K., reçue à Bangkok. Les deux *chefs d'Etat* devaient assister samedi aux cérémonies marquant le cinquième anniversaire du gouvernement de M. Heng Samrin. — *(A.F.P.)*

LES PROJETS DE LA PRÉSIDENCE FRANÇAISE

M. Mitterrand semble résolu à faire des questions

Depuis le 1er janvier, c'est la France qui exerce la présidence de la Communauté. Honneur plus redoutable que prometteur, et dont elle se serait sans doute, dans l'immédiat, bien passée. Mais M. Mitterrand semble résolu à faire des questions européennes une affaire personnelle.

Ainsi vont les impératifs du calendrier communautaire : échec du sommet d'Athènes ou non, il n'était pas question de se dérober à l'appel du devoir européen, quelle que soit l'« ardoise » laissée par les Dix...

Cette présidence assumée par la France *a déjà donné* lieu, au Quai d'Orsay comme chez le tout nouveau ministre des affaires européennes, M. Roland Dumas, à quelques séances de réflexion collective. *Même en* s'interdisant de céder au « syndrome de la présidence », les responsables de la diplomatie française pouvaient difficilement, en *effet, ne pas s'interroger sur* la façon de sortir de l'impasse une construction européenne qui, à l'évidence, a besoin d'une nouvelle impulsion, même s'il *convient de ne pas s'exagérer* la portée de l'échec du dernier conseil.

La France mesure, en outre, qu'elle prend la présidence semestrielle de la C.E.E. *dans un* moment particulièrement délicat : les élections européennes auront lieu dans cinq mois. D'ici là, quel gouvernement pousserait l'héroïsme jusqu'à multiplier, au bénéfice de ses partenaires, des concessions qui lui vaudraient sans doute l'estime de la Commission de Bruxelles en général et de M. Thorn en particulier, mais qui lui aliéneraient des suffrages par centaines de milliers ?

Fallait-il, dans ces conditions, *changer de ministre* chargé des affaires européennes ? M. Chandernagor n'avait aucunement démérité, et il serait injuste de lui imputer la responsabilité de l'échec du sommet d'Athènes. Sans doute *n'était-il pas parvenu* à s'imposer vraiment par rapport aux relations extérieures françaises en général ; mais cette situation ambiguë tenait surtout aux institutions et à *la pratique* qui en était faite. Notoirement, celui qui allait devenir le nouveau président de la Cour des *comptes* aurait aimé s'affirmer davantage, et il avait depuis *toujours* la « fibre » européenne. Il n'était que ministre délégué, et avait affaire, à la tête du Quai d'Orsay, à un *spécialiste s'il* en fut de *la* chose communautaire.

Le voici, depuis trois semaines, remplacé par un ministre à *part* entière, lui aussi un « politique », plus proche du président de la République, et à qui l'on connaissait des ambitions dans le domaine des relations extérieures — n'a-t-il pas été chargé par M. Mitterrand de différentes missions de confiance en Afrique et au Proche-Orient ? — Plus que dans le domaine, si particulier et si délicat, des *affaires* européennes. M. Roland Dumas, au demeurant, aborde avec circonspection et modestie ce terrain miné, qu'il connaît encore mal. Depuis le départ de M. Chandernagor, il a largement laissé le cabinet de son prédécesseur expédier les affaires courantes. Vendredi 6 janvier, il s'est rendu à Bruxelles pour rencontrer quelques-uns de ses futurs interlocuteurs quasi quotidiens, et procéder à ce que l'on appellerait ailleurs un « repérage »...

L'homme de l'Elysée

La nomination de M. Dumas n'a pas été une véritable surprise. Au cours du dernier trimestre 1983, le bruit avait couru qu'il pourrait être appelé prochainement à remplacer, non M. Chandernagor, mais *M. Cheysson lui-même*. Au demeurant, son accession au rang de ministre à part entière peut préparer, pour l'« après-présidence » (qui sera aussi l'après-élections européennes) une autre promotion, à la tête du Quai d'Orsay ou d'un autre ministère important, notamment l'éducation nationale si l'on cherchait un *successeur à M. Savary*. Même si l'on assure aujourd'hui que les deux choses ne sont aucunement liées, il est évident que son sort ministériel sera, pour une part, fonction du résultat de la gauche en général, et du P.S. en particulier, au scrutin européen de juin.

La mission du nouveau ministre des affaires européennes est claire : il s'agit à la fois de débrouiller, en étroite et permanente concertation avec l'Elysée, un certain nombre de dossiers communautaires, et de réussir quelques « coups » susceptibles *de ramener* à la gauche certaines catégories de l'électorat *qui* risqueraient de lui faire défaut, tout particulièrement les agriculteurs. De ce point de vue, il était essentiel, pour M. Mitterrand, que son ministre des affaires européennes *fût* un fidèle entre les fidèles, un compagnon de sa « longue marche » personnelle, bref quelqu'un avec qui ne risquent pas de se poser les problèmes qui ont pu parfois exister entre le président de la République et M. Cheysson.

Est-ce dire que, par contrecoup, l'autorité personnelle *du ministre* des relations extérieures risque de se trouver battue en brèche par le nouveau responsable dont le voici flanqué ? C'est peu probable, et l'intéressé lui-même n'a aucunement l'intention de se comporter comme un ministre en sursis, investi d'une responsabilité au rabais. Il n'a d'ailleurs, au dire de son entourage, manifesté aucune humeur particulière à la nomination de M. Dumas, comme si tout avait été soigneusement réglé à propos de cette succession avant le départ de M. Chandernagor.

En réalité, le fait que la France détienne la présidence de *la* Communauté semblerait au contraire effacer pour six mois les difficultés qui auraient pu se manifester sur *ce terrain. C'est* M. Cheysson, et *lui seul*, qui présidera les conseils des ministres des affaires étrangères des Dix durant ce semestre. Mais c'est M. Dumas qui — sous le magistère du ministre des relations extérieures — y représentera la France. De sorte que chacun trouvera, en principe, dans les prochaines réunions *européennes* l'occasion d'affirmer qu'il occupe toute la place qui lui est impartie. On voit mal, cependant, comment pourront être évités certains heurts, certains tiraillements, entre deux personnalités aussi affirmées, même *s'il a été clairement précisé* que toute la coopération *politique*

Le scepticisme l'emporte à Bruxelles

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Un accord européen ne semble pas hors de portée, et on en distingue *même* assez facilement l'économie générale. Mais il ne sera évidemment possible que si tous les gouvernements membres ont le souci de parvenir à un compromis. Est-ce le cas? Rien n'est moins sûr. On peut redouter que Mme Thatcher estime que *son intérêt* est de jouer la crise, la crise durable. S'il en est ainsi, la fin de l'affrontement sera reportée à une période postérieure à la présidence française. Et si l'on considère que l'objectif prioritaire est de prévenir la dislocation de la Communauté, plutôt que de donner de l'éclat à cette présidence, c'est une hypothèse qu'il faut *avoir présente à l'esprit* pour éviter la précipitation, source de déceptions.

On observe de surcroît qu'avec le temps le volet agricole *occupe une place dominante*, et devient de plus en plus difficile à régler. C'est là la conséquence la plus concrète de l'échec d'Athènes. Avant le conseil européen, on pouvait espérer y arrêter les mesures de rationalisation de la politique agricole commune (PAC), *puis repartir d'un* bon pied avec suffisamment d'argent — le contentieux budgétaire étant réglé — pour affronter les *prochains rendez-vous*. Ce scénario angélique ne s'étant pas réalisé, ce qu'on entrevoyait comme un danger devient maintenant une réalité : il faut négocier sous une *contrainte* budgétaire formidable, avec plusieurs difficultés qui se télescopent.

Le budget de la Communauté pour 1984, que le Parlement européen a eu la bonne idée de voter, prévoit des crédits de 16,5 milliards d'ECU pour le soutien des marchés (110 milliards de francs). Ces crédits ont *été* calculés au plus juste, en considérant comme acquis que les réformes visant à faire des économies, qui étaient sur la table de négociation à Athènes, seraient adoptées. Les caisses étant *vides*, la possibilité de proposer en cours d'année un budget supplémentaire est en principe exclue. *La Commission doit* donc gérer la PAC de manière que cette enveloppe de 16,5 milliards d'ECU ne soit pas dépassée.

Ce qui a une triple conséquence. La Commission doit insister auprès des Etats membres pour qu'ils adoptent les mesures de rationalisation agricole, sans *attendre que progressent* les autres volets de la négociation. D'autre part, dès le mercredi 11 janvier, elle proposera de ne *prévoir* pour l'exercice 1984-1985 qu'un relèvement très modeste des prix agricoles en ECU (on parle d'une hausse de 1 % *des prix garantis des principaux* produits). La nécessité de résorber les montants compensatoires monétaires (M.C.M.), qui faussent la concurrence à *l'intérieur* du Marché commun, conduirait dans ces conditions à des baisses de prix en monnaie nationale en R.F.A. et aux Pays-Bas. Enfin, la Commission a déjà été amenée à pratiquer une gestion au jour le jour qui gêne et irrite les agriculteurs.

Des dispositions « invendables »

La combinaison de telles difficultés risque vite de tout bloquer. S'étonnerait-on ainsi que les Allemands préfèrent un gel général de la situation en attendant un arrangement d'ensemble, plutôt que de se retrouver *avec des mesures de rationalisation* impopulaires et des prix en baisse ? Les mesures de remise en ordre des marchés étaient, d'entrée de jeu, difficiles à faire *accepter* par le monde agricole. Pour des raisons psychologiques évidentes, le temps qui passe, la multiplication des déclarations, des promesses, l'approche des *élections européennes, figent les* possibilités de négociation. Celles-ci se rétrécissent encore si, par accumulation successive, l'effort à demander s'accroît. *Soudainement, tout* les Etats membres, sauf sans doute le Royaume-Uni, vont constater qu'ils ont devant eux un ensemble de dispositions parfaitement « invendables » à leur clientèle respective.

Comment sortir de la nasse sans *renationaliser* partiellement les politiques agricoles, autrement dit sans risquer de remettre en cause la PAC ? La Commission ne semble pas avoir d'avis à ce sujet. Peut-être M. Rocard, qui, lundi, préside le premier *conseil* des ministres de l'agriculture de l'année, proposera-t-il des pistes nouvelles ? La plus sûre *consisterait* à *parvenir* à un arrangement d'ensemble. *La* difficulté agricole se trouverait considérablement atténuée dans le cas où se dégagerait un compromis sur la correction des déséquilibres budgétaires, compromis qui lui-même *préluderait* au *déplafonnement* des ressources de la C.E.E.

Le dossier a été bien exploré. Les Français *sont* prêts à ce *que* soit versée aux Britanniques, de manière durable, une compensation *égale au* tiers de leur *contribution* nette, alors que ceux-ci réclament les deux tiers. Si l'on prend les *données chiffrées* de 1982, sur la base d'une contribution nette de 2 milliards d'ECU, Paris est ouvert à une compensation de 600 *millions*, Bonn de 800 millions. Londres veut 1 500 millions. Les discussions d'experts *sur la méthode et sur* le montant sont devenues stériles. Seul un accord politique peut permettre de régler le différend.

Mme *Thatcher* s'y prêtera-t-elle, et quand ? Ses récentes déclarations sur la nécessité de prendre des contre-mesures dans le *cas* où la compensation *qui lui* a été promise en juin à Stuttgart au titre de l'année 1983 ne serait pas *versée* augurent *mal* de l'avenir. En menaçant *ainsi* implicitement de ne plus régler sa quote-part au budget de la Communauté, elle *feint* d'oublier qu'à Stuttgart les pays partenaires ont subordonné la confirmation de la compensation pour 1983 à *un* accord sur l'ensemble du contentieux. Le premier ministre britannique peut espérer que les Neuf céderont, de *guerre lasse*, afin d'échapper au chaos agricole. Si tel est son état d'esprit, elle refusera l'accord aussi longtemps qu'elle discernera des éléments de discorde entre eux.

Or un arrangement à neuf, du type de celui qui lui fut imposé *sur les mêmes sujets* en 1982, n'a rien de facile. *Les circonstances politiques* n'y sont pas propices. On voit mal les Allemands, déjà méfiants à l'égard du gouvernement socialiste en place à Paris, jouer un grand « coup » européen avec un chancelier hésitant et des ministres libéraux qui ont comme principale préoccupation de limiter leur perte d'audience.

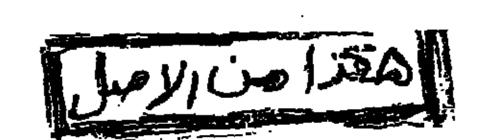
Cacophonie

La présidence française, dans le cas où *elle* se heurterait à l'intransigeance britannique, a-t-elle une chance de les amener à parler d'une seule voix ? La réponse dépend de la *méthode de travail* qu'on va retenir à Paris. Depuis Stuttgart, sur le fond, la position prise par la France a été cohérente, et parfaitement *défendable*. Mais la mise en œuvre a été plus contestable, comme en a témoigné le *bégaiement* ministériel qui a suivi Athènes : trois ministres importants, MM. Cheysson, Delors et Rocard, ont fait des déclarations qui *révélaient* qu'ils étaient loin de se trouver sur la même longueur d'onde. Cette cacophonie, gênante sur le plan intérieur, devient désastreuse dès lors qu'il s'agit de manœuvrer avec des pays partenaires.

La présidence française, plus que de tapage, a besoin d'un négociateur principal qui, sous l'autorité du président de la République, ait, dans la réalité des choses, un pouvoir d'orientation, de coordination et d'arbitrage.

Les Français ont eu raison de dire que l'exercice en cours n'a de *sens que* s'il s'accompagne d'une relance et de l'espoir d'actions nouvelles. Le terrain où devrait, à l'évidence, se développer cet effort est celui de la coopération industrielle. La présidence française parviendra-t-elle à provoquer ce déclic ? Apparemment, un peu partout, le scepticisme reste de mise. Rassembler les moyens d'enrayer le déclin industriel : c'est pourtant là que réside sans doute le principal défi auquel est confrontée la présidence française.

PHILIPPE LEMAITRE.



POUR LA COMMUNAUTÉ

européennes une affaire personnelle

entre les Dix relèverait de la seule compétence de M. Cheysson.

On ne nourrit pas d'illusions exagérées, à l'Elysée comme au Quai d'Orsay, quant à la possibilité de résoudre sous la présidence française l'ensemble des questions auxquelles a achoppé le sommet d'Athènes. Mais on fait une double constatation. D'une part, si échec il y eut, il s'est produit alors que de nombreuses concessions avaient déjà été faites, et que l'on avait considérablement avancé vers un règlement global du contentieux communautaire. M. Cheysson devrait y revenir, le 18 janvier prochain, devant le Parlement européen, où il prononcera un important discours. D'autre part, c'est maintenant par la multiplication des rencontres bilatérales que l'on peut espérer aboutir, lors d'un prochain sommet, à un règlement d'ensemble, et non en remettant éternellement sur la table, en présence des Dix, tous les problèmes encore en suspens.

Une stratégie du tête-à-tête

C'est donc vers une stratégie du tête-à-tête, bien plus que vers la multiplication de sommets anticipés (contrairement à ce que l'on avait pu penser, juste après l'échec d'Athènes), que la présidence française va désormais s'orienter. Avec — les questions encore à régler l'imposent — deux interlocuteurs privilégiés : Londres et Bonn.

S'agissant des Allemands, M. Cheysson a bon espoir que le problème des montants compensatoires monétaires trouve rapidement une solution. Lors de son entretien avec M. Genscher, dans la capitale grecque, il avait eu le sentiment que l'accord était très proche ; mais les représentants de la R.F.A. étaient singulièrement « absents » lors des discussions à dix, préoccupés qu'ils étaient sans doute par l'affaire Lambsdorff et la controverse sur les euromissiles. Le ministre des relations extérieures n'est pas loin de considérer qu'en réalité, l'agrément de Bonn à une formule équitable de règlement est acquis. Tout le problème est maintenant d'obtenir que le chancelier Kohl — alors que le processus de décision semble grippé à Bonn — tienne devant ses neuf partenaires le même langage que celui que son ministre des affaires étrangères, M. Genscher, a tenu à M. Cheysson à Athènes. Il en sera longuement question au cours de la rencontre du chef du gouvernement ouest-allemand avec M. Mitterrand, le 2 février prochain à son domicile privé de Ludwigshafen.

Les choses sont moins nettes avec les Britanniques. On se refuse toutefois, au Quai d'Orsay, à dramatiser, ou à prendre au tragique les dernières déclarations de Mme Thatcher sur la controverse budgétaire (*le Monde* du 6 janvier). Certes, le premier ministre anglais n'a manifestement pas renoncé à exiger le maximum possible de ses neuf partenaires. Mais la notion du « juste retour » a, pour le moins, évolué dans un sens favorable à l'esprit communautaire. Il est vrai que M. Mitterrand y avait mis du sien à Athènes, en admettant que la solution intermédiaire proposée par les interlocuteurs européens de Londres puisse s'étaler sur quatre ans — ce qui n'était tout de même pas très éloigné des cinq que réclamait Mme Thatcher.

La France compte également multiplier les contacts avec ses autres partenaires de la C.E.E. Le voyage officiel de M. Mitterrand aux Pays-Bas les 6 et 7 février prochain, devrait lui donner l'occasion de procéder avec ce pays, longtemps négligé par la diplomatie française, à une mise au point minutieuse en ce qui concerne l'ensemble du contentieux communautaire. La préparation de la C.D.E. (Conférence sur le désarmement en Europe), qui s'ouvre à Stockholm le 17 janvier, donnera par ailleurs à M. Cheysson, qui doit y prononcer une longue allocution, dont une partie le sera au nom des Dix, l'occasion de manifester une sollicitude appuyée à l'égard des partenaires européens de Paris, et à la diplomatie française celle de multiplier les contacts bilatéraux avec les Etats membres de la Communauté, comme cela avait été le cas pour la C.S.C.E. de Madrid.

On considère en outre, à Paris, que la grande question budgétaire et ses diverses implications et ramifications ne doivent pas faire oublier deux autres dossiers très importants que la présidence française va avoir à traiter : l'élargissement à l'Espagne et au Portugal, ainsi que le renouvellement de la convention de Lomé II. Ce dernier n'aura lieu qu'à la fin de 1985, mais devra être négocié dès ce semestre. Là aussi, la France compte multiplier les contacts bilatéraux avant de poser les problèmes en suspens à l'ensemble de ses neuf partenaires.

Cet effort pour renouer des fils qui ont été, à Athènes, plus distendus que vraiment rompus, doit-il être le fait de l'ensemble de l'appareil des relations extérieures, ou laissé à la seule initiative du président ? Là comme ailleurs, c'est évidemment à l'Elysée que tout se décidera en dernier ressort. Mais une réunion à ce sujet a eu lieu jeudi matin autour de M. Dumas, qui faisait ainsi ses premières armes de nouveau responsable de la stratégie européenne de la France. Ou plutôt, comme on le souligne au Quai d'Orsay, de sa « mise en musique », de son « habillage politique ». En fait, il semble que l'on souhaite combiner les deux types de démarche.

Mais en tout état de cause, on estime à Paris que si aucun résultat important n'était enregistré au prochain conseil européen, qui aura lieu en mars à Bruxelles, il serait vain d'espérer conclure sous la présidence française, compte tenu de l'échéance électorale de juin 1984. On n'en ferait d'ailleurs pas un drame ; mais on souhaiterait beaucoup que cette présidence se traduise, à tout le moins, par d'importantes avancées. M. Mitterrand, pour sa part, semble résolu à s'engager à cette occasion un peu comme il s'était engagé en 1983 dans la bataille des euromissiles.

B. B.

« L'acquis communautaire » semble irréversible à Londres

De notre envoyé spécial

Londres. — L'Angleterre est une île, aimait à rappeler de Gaulle. Est-ce du moins une île européenne ? Dès avant le conseil d'Athènes, certains, en France et ailleurs — mais en France surtout — ne se privaient pas d'en douter. A plus forte raison depuis : n'est-ce pas, souligne-t-on à Paris, l'intransigeance de Mme Thatcher qui, plus que tout autre facteur, a fait capoter ces pourparlers communautaires ?

Or, c'est là le type de reproche qui fait généralement bondir la plupart des représentants de la classe politique britannique, avec à peu près autant d'indignation désolée qu'un député gaulliste des années soixante à qui l'on eût pris le risque d'assurer que le général, justement, était anti-européen. D'ailleurs, la référence au fondateur de la Ve République revient sans cesse, à droite comme à gauche, dans le nouveau discours anglais sur l'Europe : « *Nous sommes, au fond, pour l'Europe des patries* », dit l'un (qui vilipendait sans doute la superbe gaullienne lorsque l'Elysée claquait la porte de la C.E.E. au nez du Royaume-Uni). « *Il était exigeant pour son pays comme Maggie l'est pour le nôtre, mais il n'a jamais cassé la mécanique communautaire. Bien au contraire, il a exigé qu'elle devienne plus franchement européenne. Nous . c'est la même chose* », renchérit l'autre.

Avant le sommet d'Athènes, on avait d'ailleurs entrepris, du côté britannique, un vaste effort d'explication et de persuasion, destiné à convaincre l'opinion des différents partenaires qu'un éventuel échec du conseil européen ne serait pas spécialement imputable au Royaume-Uni. En fait, une partie des conservateurs reconnaît que la « Dame de fer » mérite plus que jamais son surnom, et qu'un peu plus de souplesse n'eût pas été malvenue à Athènes. Mais, hors des rangs du parti travailliste et de l'état-major des Trade-Unions, et encore, tout le monde ou presque assure que les Britanniques, en matière européenne, et en dépit du fiasco de décembre, ont bien changé.

« *Le vieux débat entre « in » et « out », entre les partisans du maintien britannique dans la C.E.E. et du retrait, est, lui, complètement « out », dépassé, fini*, assure avec quelque apparence de raison un haut responsable du cabinet. *Vous nous croyez toujours comme l'oiseau sur la branche, en train d'hésiter, de nous interroger sur la profondeur et la pérennité de notre sentiment d'appartenance à l'Europe. C'est un cliché périmé. Nous sommes profondément européens, même si nous défendons âprement, à l'intérieur de la Communauté, un point de vue qui nous semble juste contre une situation qui, elle, est injuste* ».

Evolution favorisée, il est vrai, par le fait que les Britanniques mesurent avec satisfaction, les progrès de leur argumentation dans la perception de leurs partenaires, y compris français. « *Quand bien même le sommet d'Athènes nous donnerait des raisons superficielles de croire le contraire*, explique-t-on au Foreign Office, *nous savons bien qu'en réalité, le président Mitterrand, et à plus forte raison le chancelier Kohl, puisque l'Allemagne est un autre « contributeur net »* (c'est-à-dire un pays qui fournit à la Communauté plus de ressources qu'il n'en retire de crédits), *mesurent l'injustice qui nous est faite et la nécessité de trouver un arrangement.* »

De leur côté, il est vrai, les Britanniques ont, en dépit des apparences, renoncé à un certain langage. Ils ne demandent plus, aujourd'hui, la restitution intégrale des sommes qu'ils versent dans l'escarcelle communautaire. Le rappel de la fameuse formule de Mme Thatcher : « *I want my money back* » (« *Je veux récupérer mon argent* »), proférée pour la première fois il y a quatre ans au conseil européen de Dublin, suscite quelque embarras chez ses partisans.

L'approche des élections

En fait, Mme Tatcher ne pouvait céder grand-chose à Athènes pour la même raison que ses partenaires : dans moins de six mois, on réélira l'Assemblée parlementaire de la Communauté. Et elle a à faire face à une opposition travailliste et à des syndicats qui affirment de plus en plus explicitement leur hostilité au Marché commun, à ses pompes et à ses œuvres. Dans ces conditions, avec plus de trois millions de chômeurs (même si cela n'a guère à voir) elle pouvait difficilement rentrer d'Athènes en ayant multiplié les concessions à ses partenaires. Elle y eût sans doute gagné quelques sympathies à l'Elysée ou à la chancellerie de Bonn ; sans parler du pauvre M. Papandréou, qui souhaitait tellement couronner la présidence grecque de la Communauté par un succès. Mais le parti conservateur y aurait sans doute perdu quelques bons paquets de voix aux élections européennes.

La gauche britannique est-elle donc si féroce à l'égard le Marché commun ? « *En théorie, nous sommes contre, c'est vrai*, déclare visiblement un peu embarrassé, M. Bill Callaghan, membre du secrétariat du T.U.C. *Mais c'est une position formelle. La Communauté a fait beaucoup de travail, mais elle n'a pas fait grand-chose pour les travailleurs. Il y a un grand scepticisme dans la classe ouvrière britannique à son égard ; les enthousiastes sont rares, franchement...* » On a tout de même un peu l'impression, à l'entendre, que les adversaires irréductibles le sont aussi.

Faut-il les chercher, plutôt que ches les syndicats, du côté du parti travailliste ? la condamnation n'est pas beaucoup plus féroce. « *Le traité de Rome a été fait par des conservateurs pour des conservateurs*, explique Mlle Jenny Little, secrétaire internationale du Labour. *Beaucoup de choses en lesquelles nous croyons en sont absentes. L'Europe communautaire n'a aucune dimension sociale. Ses mécanismes ne sont pas faits, pour le moins, pour encourager le socialisme sur notre continent. Et où en serons-nous dans cinq ans ?* »

La tonalité est beaucoup plus enthousiaste au parti conservateur, où l'on prend soin de distinguer la nécessaire fermeté de Mme Thatcher dans la controverse budgétaire et la fidélité de principe aux institutions européennes. « *Nous sommes des gaullistes anglais*, insiste M. Colin Hart, qui travaille, il est vrai, au groupe tory du Parlement européen, et prépare sa propre campagne pour les élections de 1984 à l'Assemblée de Strasbourg. *Nationalistes, si l'on veut. Mais, à notre façon, qui en vaut bien d'autres, terriblement attachés à l'Europe.* »

En outre, Mme Thatcher est désormais, avec le premier ministre luxembourgeois Pierre Werner, la doyenne (en terme d'ancienneté de fonctions) des chefs d'État et de gouvernement des Dix. Et elle a été, au printemps dernier, confirmée à son poste pour cinq ans, alors que M. Werner a annoncé qu'il ne se représenterait pas en 1984. C'est dire que ce premier ministre, qui fait figure d'empêcheur d'européaniser en rond, est en même temps appelé, de plus en plus, à incarner la mémoire et la tradition du conseil européen...

En fait, on ne peut pas ne pas être frappé, lorsque l'on s'entretien avec des Britanniques de différents milieux politiques, professionnels et sociaux, de l'imprégnation européenne qui est la leur, y compris chez ceux dont la passion communautaire ne paraît pas le trait dominant. Avec l'instinct très sûr qui est le sien pour les causes perdues, la gauche travailliste et syndicale a certainement choisi un mauvais cheval de bataille en se prononçant pour la sortie du Marché commun. Pour beaucoup de gens, à Londres, la question ne se pose même plus : le retrait britannique marquerait pour le Royaume-Uni une très nette régression économique et diplomatique. D'ores et déjà, l'« acquis communautaire » a marqué la Grande-Bretagne de façon très profonde, sinon irréversible.

Un signe parmi d'autres (qui n'est, au demeurant, que modérément réconfortant pour les Français) : aujourd'hui, quand on rencontre un responsable britannique qui parle parfaitement notre langue, que ce soit dans un parti, un syndicat, à la Banque d'Angleterre, dans un ministère ou dans un journal, il y a neuf chances sur dix pour qu'il l'ait apprise à Bruxelles ou à Strasbourg, plutôt qu'à Paris. Soit : l'Angleterre a (presque) cessé d'être une île en 1973. Ce qui ne signifie pas que les Britanniques s'apprêtent à devenir des partenaires conciliants. Du moins veulent-ils demeurer des partenaires.

BERNARD BRIGOULEIX.

Italie

DE LA PETITE DÉLINQUANCE AU CRIME ORGANISÉ

Recrudescence de la violence dans tout le pays

De notre correspondant

Rome. — La première semaine de l'année 1984 a été placée, en Italie, sous le signe de la violence. Une violence que rien ne semble pouvoir enrayer. Une violence au quotidien, criante, méthodique ou diffuse, qui va de l'assassinat en pleine rue au racket des commerçants en passant par les enlèvements ou les trafics de nouveau-nés (vendus 20 millions de lires), dont deux réseaux, à Marsala et à Palerme, ont été découverts au cours de la semaine écoulée. Une semaine presque comme les autres.

Les enfant ne sont pas épargnés. Victimes « privilégiées » des enlèvements, comme le petit Rocco Luppi, détenu pendant dix mois et libéré le 31 décembre, ou comme le petit Silvio Iervolino, âgé de deux ans. Les tueurs l'avaient vu, mais « *tant pis pour lui* », ils ont tiré, le tuant sur le coup et blessant son oncle, leur véritable cible. Cela se passait le 2 janvier dans la petite ville d'Ottaviano, sur les pentes du Vésuve, d'où est originaire Raffaele Cutolo, l'un des chefs de la Camorra.

Le même jour, à Naples, la voiture d'un gardien de prison explosait, tuant un passant. Jeudi, à Catane, le journaliste Giuseppe Fava était assassiné : il en savait trop sur la Mafia. Une victime du courage (*le Monde* du 7 janvier).

Le début de l'année, c'est aussi le moment où l'on publie les bilans. Le Centre d'études pour les investissements sociaux, en conclusion d'une enquête faite avec le ministère de l'intérieur, révèle par exemple que les consommateurs de drogue dure sont au nombre de deux cent mille. En Campanie (province de Naples) ont été commis onze cents crimes en quatre ans. Sur les quarante enlèvements commis l'année dernière, soit un peu moins que l'année d'avant, huit personnes sont toujours détenues par leurs ravisseurs.

A cela s'ajoutent les disparitions, toujours difficiles à chiffrer, car elles ne sont pas systématiquement déclarées à la police : au cours des six premiers mois de 1983, près d'un millier de personnes, pour la plupart jeunes, ont disparu. Fugues, bien sûr, mais aussi, parfois, affaires plus dramatiques. Il est fréquent, à Naples ou à Palerme, par exemple, de voir sur les murs des affiches placées par des parents angoissés. Le pire est, en effet, à craindre, surtout si la personne disparue avait des fréquentations douteuses. La semaine dernière, à Palerme, on a trouvé dans la cache d'un clan mafioso une « salle de torture ». On y a découvert qu'à la vieille méthode consistant à couler les cadavres des victimes dans le béton, le milieu préférait désormais celle, plus moderne, de la « liquéfaction » des corps dans un bac d'acide...

Le crime se banalise, et la progressive insertion des petits délinquants dans les rangs de la grande criminalité organisée explique en partie cette recrudescence de la violence. C'est le cas à Naples, où les bandes de Cutolo et de ses adversaires comptent quelque cinq mille hommes. Dans une région comme la Campanie, où les chômeurs sont au nombre de six cent mille, on estime à cent mille le nombre de personnes qui vivent de près ou de loin dans la mouvance de la criminalité organisée.

Mais un phénomène nouveau est apparu en 1983 : l'extension de la Mafia et de la Camorra dans le nord de la péninsule : par exemple à Milan, où un grand coup de filet de la police, au début de l'année passée a démontré l'existence d'une mafia industrielle puissante, mais aussi à Rome et dans la région du Latium en général. Selon le procureur général de la cour d'appel de Rome, M. Sesti, « *la décision des différents clans de la Mafia sicilienne, de la Ndrangheta calabraise ou de la Camorra de s'intaller à Rome provient de la nécessité d'être proche de l'aéroport de Fiumicino, l'un des points d'arrivée de la drogue* ».

Le conseil des ministres du jeudi 5 janvier était consacré à la lutte contre la criminalité. Des insuffisances, de coupables légèretés, il y en a, certes : comme l'évasion en toute simplicité, puisqu'il avait été autorisé à passer les fêtes de fin d'année chez lui, du chef d'un clan de la Camorra, Michele Zaza, ou comme la situation des palais de justice de Catane et de Reggio-de-Calabre, dépassés par la tâche qui leur incombe. Mais il y a aussi le courage de policiers et de magistrats qui paient parfois de leur vie leur détermination. Il y a aussi des réactions de la population, comme celle des mères du quartiers de Primavalle, banlieue de Rome, qui collaborent avec la police pour dénoncer au jour le jour les petits revendeurs de drogue. Parfois leurs coursiers, comme c'est le cas à Naples, sont de tout jeunes enfants — en dessous de quatorze ans, ils ne sont pas passibles de peines — qui cachent l'héroïne dans une capsule sous leur langue.

PHILIPPE PONS.

● *Arrestations.* — M. Salvatore Stornello, vice-président (socialiste) du conseil régional de Sicile, a été arrêté, vendredi 6 janvier, dans le cadre d'une enquête sur la Mafia. A Avellino, près de Naples, un conseiller municipal soupçonné de complicité dans l'évasion de trois membres de la Camorra a également été arrêté. Enfin, un homme de cinquante-trois ans, originaire de Bruxelles, Harry Lewinberg, que la police soupçonne d'avoir organisé l'évasion de Michele Zaza, est également détenu depuis le 6 janvier. — (*Reuter.*)

Espagne

Le roi invite l'armée à une totale subordination au pouvoir civil

De notre correspondant

Madrid. — C'est un fervent plaidoyer en faveur de la démocratie que le roi Juan Carlos a prononcé le 6 janvier, à l'occasion du discours qu'il adresse, traditionnellement, aux forces armées le jour de l'Epiphanie. Jamais sans doute le souverain n'avait réclamé en termes aussi dépourvus d'ambiguïté la pleine acceptation par l'institution militaire du régime né de l'après-franquisme, et sa subordination à l'autorité du pouvoir civil.

Le patriotisme, a déclaré le roi, consiste à admettre que « *la patrie n'est la propriété exclusive de personne, et que sa défense doit être partagée entre tous les Espagnols. Il consiste aussi à savoir accepter la volonté légitimement et librement exprimée de nos compatriotes et à renoncer à l'idée qu'une minorité puisse imposer aux autres son propre concept du bien de la patrie* ».

Juan Carlos a implicitement critiqué la thèse des milieux ultras relative à un « *pouvoir militaire autonome* » en soulignant l'« *inanité des discussions sur l'existence d'un pouvoir distinct d'un pouvoir constitué* ». Il a ainsi ramassé sa pensée : « *Il n'y a pas d'Espagne sans liberté et il n'y a pas de liberté sans armée. Les forces armées constituent le bras armé de la souveraineté nationale. Nous serons libres en obéissant aux lois.* »

Le roi a également apporté un soutien sans équivoque à l'ambitieux programme de modernisation de l'institution militaire que le gouvernement socialiste a commencé à mettre en œuvre (*le Monde* des 19 novembre et 31 décembre). « *Je suis sûr que les modifications qui seront faites rendront les forces armées plus efficaces et plus adaptées à leur objectif* », a-t-il affirmé, en invitant les militaires à collaborer aux réformes « *sans doutes ni réserves* ».

Cet appui du souverain, qui exerce, suivant la Constitution, « *le commandement suprême des forces armées* », est particulièrement bien venu pour les socialistes, dont les réformes rencontrent des réticences évidentes dans certains secteurs militaires. Le projet de loi de réduction des effectifs est particulièrement impopulaire parmi les officiers de grade intermédiaire qui craignent d'en être victimes.

THIERRY MALINIAK.

R.F.A.

● *M. Romanov à Nuremberg.* — M. Gregory Romanov, membre du bureau politique et du comité central du P.C. soviétique, a dénoncé, vendredi 6 janvier, à Nuremberg, devant le congrès du P.C. ouest-allemand (D.K.P.), « *la politique militariste des Etats-Unis et de l'OTAN, qui cherchent à s'attribuer des positions dominantes dans le monde entier* ». Il a rappelé que Moscou entendait répliquer à l'installation des nouvelles armes nucléaires de l'OTAN, ce qui « *coûte d'importants efforts au peuple soviétique* ». M. Romanov, qui est accompagné notamment par M. Zagladine, du département international du comité central, est la première personnalité de ce rang à séjourner en R.F.A. depuis le début du déploiement des Pershing. Il ne devrait rencontrer aucun officiel ouest-allemand. — (*Corresp.*)

YVES MONTAND A ANTENNE 2

Une fonction de témoignage

Il est arrivé à Yves Montand d'agacer. Cet agacement s'est exprimé. Il faut croire que cela l'a fait réfléchir. Mardi soir 3 janvier, sur Antenne 2, le chanteur et acteur avait décidé de prendre au sérieux l'attention prêtée par le public à ses propos, à ses choix politiques.

Pourquoi Montand ? Qu'a-t-il à dire ? A qui ? Au profit de qui ? Venant au devant de ces questions, l'homme de spectacle a imposé mieux qu'un savoir-faire, souvent perceptible, bien sûr, mais qui n'a pas nui à l'authenticité du propos.

Ce fut une heure et demie de politique, loin de la plus mauvaise. Rien à voir avec Coluche. Montand critique mais ne tourne pas en dérision. Et si le rapprochement avec M. Ronald Reagan, suggéré par les questions des téléspectateurs, l'a pris au dépourvu, ce fut pour lui, finalement, l'occasion de remettre les choses à leur place : il ne se range pas parmi les hommes politiques, dont il respecte la compétence, sans s'aveugler sur leurs défauts éventuels.

Faut-il le situer dans la catégorie des « intellectuels engagés » ? Si ceux-ci se définissent par l'apport, au débat politique, d'un savoir ou d'une réflexion d'ordre théorique, ce n'est, à l'évidence, pas le cas de Montand. Sans doute bénéficie-t-il du prestige intellectuel qui auréole encore, à trente ans de distance, l'engagement, au sein du parti communiste, ou à son côté, d'hommes et de femmes qui n'appartenaient pas ou plus au monde ouvrier ; mais c'est plutôt d'avoir été l'un des emblèmes efficaces de cet engagement, puis de la « perte de foi », qui semble demeurer l'une des causes de l'écoute accordée à Montand.

L'aventure communiste serait-elle, en définitive, si familière à une société, qui, pourtant, dans sa très grande majorité, en est toujours restée éloignée ?

Le P.C. se passerait bien de cet hommage dévastateur à sa gloire passée. L'insistance que met *l'Humanité* à rejeter Montand dans le camp des nantis montre qu'elle ne se trompe pas sur l'effet que peuvent avoir les propos de l'ancien compagnon de route, fils d'ouvrier immigré, dont le public se recrute dans l'électorat communiste. D'autant que ses engagements passés lui créent un devoir de réponse, qui n'incombe, au même degré, à aucun autre personnage comparable. « *Vous étiez contre la guerre d'Algérie, vous êtes pour l'intervention au Tchad : expliquez-vous !* », lui demandait-on, par exemple, mardi soir.

L'épisode communiste, si vif que soit l'intérêt qu'il continue à susciter, ne suffit pas à expliquer la fonction de témoignage dont, plus que d'autres, Montand est investi. Gérard Vincent se demandait, dans *les Jeux français*, si le patron du Club Méditerranée n'avait pas, mieux que le général de Gaulle, compris les Français des années 60. On pourrait dire que Montand et les Français des années 80 se comprennent. C'est pourquoi son discours ne peut être réduit à l'habileté d'une carrière de spectacle bien conduite. Montand, sans doute, prend soin de son « image » et dispose sur le « médium » télévisuel d'une maîtrise dont rêvent bien des hommes politiques. Mais cet homme de spectacle donne peut-être une voix à l'introuvable société civile.

PATRICK JARREAU.

LE PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

L'opposition ralentit les travaux de la commission de l'Assemblée nationale

L'opposition continue à retarder les travaux de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale qui étudie le projet de la loi sur la presse. MM. Alain Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine) et François d'Aubert (U.D.F., Mayenne) s'emploient à faire traîner les choses. Ainsi le premier a-t-il, à plusieurs reprises, demandé l'application de la règle du quorum ; comme, bien entendu, la moitié des membres de la commission ne sont pas présents, le vote sur les amendements est renvoyé à la séance suivante. Cela a été le cas pour une proposition de M. Jacques Baumel (R.P.R., Hauts-de-Seine) évoquant la... télépathie parmi les moyens dont pourrait disposer un actionnaire d'une entreprise de presse pour connaître certains renseignements concernant celle-ci !

M. d'Aubert, lui, s'est fait une spécialité de la défense d'amendements identiques en plusieurs endroits du texte. L'opposition a proposé, par exemple, d'étendre aux médias audiovisuels les dispositions visant à assurer la transparence des journaux. M. Madelin a demandé que soit rappelé avant chaque journal d'informations politiques et générales, radiodiffusé ou télévisé, le contrôle de l'Etat sur l'entreprise émettrice.

Le député de l'Ille-et-Vilaine a aussi annoncé son intention, lorsque la loi sera entrée en vigueur, de déposer des plaintes avec constitution de partie civile si la moindre publication d'une cellule du parti communiste ne publie pas, une fois par an, la liste intégrale de tous les journaux édités par toutes les organisations dépendant de ce parti.

Vendredi 6 janvier, dans l'après-midi, une discussion vive et passionnée s'est engagée, entre la majorité et l'opposition, sur le deuxième alinéa de l'article 9 du projet, qui permet aux communautés étrangères implantées en France d'éditer leurs propres publications, même si le capital de celles-ci appartient à des étrangers. Alors que l'U.D.F. et le R.P.R. voulaient supprimer ou limiter cette possibilité, M. Jean-Jack Queyranne (P.S., Rhône), rapporteur du texte, a souligné que, dans le climat actuel, il est important que le droit à l'expression, à l'identité et à la différence culturelles *de ces communautés soit, pour la première fois, reconnu par la loi. La commission a admis, en revanche, sur proposition des communistes, qu'aucune personne de nationalité étrangère ne puisse prendre de participations dans plus d'une entreprise de presse française.*

A l'article 8, les socialistes avaient fait renforcer la transparence des principaux propriétaires, en ajoutant, à l'indication de la détention d'une partie du capital social, celle des droits de vote et celle de la propriété d'une partie des biens de l'entreprise de presse. A l'article 7, il a été ajouté, à la liste des renseignements devant figurer dans chaque numéro d'une publication, le nom du responsable de la rédaction. En revanche, et contrairement à ce que nous avions indiqué dans le Monde du 7 janvier, l'obligation de placer ces renseignements à la première ou à la dernière page n'a pas été supprimée, mais il est pratiquement acquis que l'on reviendra sur cette disposition en séance publique.

Th. B.

DEVANT LE COMITÉ DIRECTEUR DU P.S.

M. Jean Poperen dénonce le « maximalisme » de la C.F.D.T.

La gauche est unanime dans la condamnation : « surenchère » coupable, dit M. Jean Poperen, numéro deux du P.S. : provocation « bien plus grave qu'un jeu imprudent », déclare M. Roland Leroy, directeur de l'Humanité.

Le coupable ? La C.F.D.T., pour son attitude dans l'affaire Talbot. L'enjeu ? La cohésion de la majorité, des partis qui la composent et des syndicats qui la soutiennent.

En clair, la C.F.D.T. est accusée de porter gravement atteinte à celle-ci, non seulement parce qu'elle repousse les conséquences concrètes d'un discours sur la modernisation qui avait fait son originalité, mais aussi parce qu'elle risque d'entraîner la C.G.T. dans une surenchère déstabilisatrice.

M. Poperen se saisit de l'occasion pour dénoncer cette attitude et rendre hommage à celle de la C.G.T. Le responsable socialiste voit, dans le cas de Talbot, un « signe » que le P.C.F. et donc la C.G.T. entendent, au contraire de la C.F.D.T., assurer l'application de la politique gouvernementale, comme ils s'y étaient engagés le 1er décembre dernier à l'issue du sommet P.C.-P.S.

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., évoque notamment, dans le rapport qu'il a présenté, samedi 7 janvier, devant le comité directeur du parti, la situation chez Talbot et l'attitude de la C.F.D.T.

« *Comment un gouvernement de gauche*, écrit M. Poperen, *pourrait-il ne pas se sentir concerné par les rapports entre chefs d'entreprise et salariés, surtout lorsque le sort de milliers de travailleurs est en cause, et l'avenir de secteurs importants de l'économie nationale. (...) C'est* [ce] *qui (...) a amené le gouvernement, notamment dès que la direction de P.S.A., en juin dernier, a annoncé son intention de procéder à des licenciements massifs à Talbot-Poissy, à désigner un expert. Le gouvernement n'a pas eu tort (...) de vouloir prendre quelque délai : il a utilisé ce délai à la recherche de solutions plus acceptables pour les travailleurs, moins draconiennes.*

» *Le compromis (...) impliquait d'appréciables concessions de la direction de P.S.A. Pouvait-il encore être amélioré ? Sans doute, mais pas au point que soient évitées toutes suppressions d'emploi. La concertation avec les diverses organisations syndicales avait-elle été insuffisante ? C'est un point controversé, mais cela justifiait-il la remise en cause du compromis lui-même ? (...) Fallait-il, au nom du maximalisme, condamner ce qui était acquis pour s'engager dans ce qui risquait d'être une aventure, et qui, en effet — la suite le montre, — a été une aventure, négative pour les travailleurs, pour le mouvement ouvrier ?* »

« *Comment ne pas être déconcerté*, poursuit M. Poperen, *par l'attitude d'une organisation dont les principaux dirigeants ont, à maintes reprises, critiqué ce qu'ils appelaient le manque de « réalisme », le manque de courage du gouvernement, à qui ils faisaient reproche de ne pas procéder aux « mutations nécessaires », et dont les responsables sur le terrain, à la première grande épreuve de vérité, refusent toute conséquence de ces « mutations », se portent d'un coup aux antipodes du « réalisme » ?*

» *Et que penser lorsque ces mêmes responsables, qui, durant des jours, avaient fait étalage d'intransigeance, avouent n'avoir plus d'autre issue que d'appeler la police ? Des ouvriers se sont battus entre eux : c'est un fait grave.*

» *Faudrait-il donc que les bénéficiaires de cette épreuve douloureuse, dramatique, soient ceux qui portent la responsabilité principale de la situation : la direction même de Talbot ? (...) Fallait-il leur donner une occasion de se tailler une victoire sur la division des travailleurs ? Fallait-il surtout leur offrir la possibilité de se dégager du compromis pour venir à leurs fins, c'est-à-dire la liquidation pure et simple de Talbot-Poissy ? Les dernières décisions prises par la direction de P.S.A. montrent combien la menace d'une telle issue désastreuse s'est précisée.* »

M. Poperen tire alors les leçons de l'affaire Talbot : « *Pour la phase difficile*, écrit-il, *la plus dure sans doute depuis deux ans et demi, que nous allons vivre,* [la] *majorité a un impérieux besoin de sa cohésion. (...) C'est ce souci qui nous a animés (...) lors de la rencontre P.S.-P.C.F. du 1er décembre. (...) Le texte du 1er décembre a marqué, comme nous le souhaitions, la volonté des deux partis de prendre en compte les conséquences de la politique d'assainissement économique et de modernisation industrielle. Certains, ici ou là, ont pu s'interroger, dans les semaines qui ont suivi, sur les véritables intentions des dirigeants du P.C.F. Nous-mêmes avons été amenés à nous inquiéter de certains propos qui ne nous paraissaient pas en harmonie avec l'accord du 1er décembre.*

» *Il nous semble que ce qui s'est passé ces derniers jours, notamment à Talbot-Poissy, apporte des éléments de réponse. Nous y voyons, quant à nous, un signe que les responsables communistes entendent assurer avec nous l'application de la politique gouvernementale, conformément à l'accord de juin 1981 et à la déclaration de décembre 1983. C'est un gage important de la cohésion à gauche, mais chacun comprend que cette décision serait gravement menacée si, venant d'autres côtés, des opérations de débordement et de surenchère se renouvelaient.*

» *La cohésion de la gauche, des forces du monde du travail est la première condition dans les entreprises où des ajustements sont nécessaires pour que le maximum de garanties soient assurées aux travailleurs eux-mêmes.*

» *Les dispositions préparées par le gouvernement, et qu'on nous a laissé prévoir, devraient permettre d'y pourvoir, de préférence entreprise par entreprise.*

» *Les idées avancées sur la mise en place d'une sorte de « pacte » avec les chefs d'entreprise pourraient également y contribuer. C'est une idée qui nous est familière et qu'il ne nous déplaît pas de voir reprise si elle implique, comme nous l'avons toujours demandé, que les avantages accordés aux chefs d'entreprise soient la contrepartie d'engagements précis, en matière d'emplois notamment.* »

La politique de l'emploi

M. Jean-Paul Bachy, dans son rapport sur l'emploi, écrit que les limites du traitement social du chômage apparaissent maintenant : « *L'effort du gouvernement n'a pas empêché une diminution globale du nombre des actifs, notamment dans l'industrie, de l'ordre de trois cent mille personnes sur deux ans. Cette tendance s'était développée bien avant l'arrivée de la gauche au pouvoir (...). Mais force est bien de reconnaître que la politique mise en œuvre par la gauche n'a pas inversé le sens de cette évolution.* »

M. Bachy appelle en conséquence les socialistes à « *tirer le bilan lucide de la politique de l'emploi menée depuis deux ans* ». « *Ils doivent enfin proposer* », ajoute-t-il avant de présenter sept axes d'action.

M. Bachy appelle notamment à « *mettre enfin en place les instruments d'une politique active de l'emploi* », ce qui suppose de « *doter la collectivité d'un instrument efficace d'intervention sur le marché du travail* ». Il rappelle la nécessité de « *relancer une croissance favorable à l'emploi* ». « *Il n'y a pas*, écrit-il, *de relance de la croissance concevable sur le court terme s'appuyant sur la seule demande interne. Cela n'empêche pas de soutenir cette demande : par une préservation du pouvoir d'achat moyen de la grande masse des salariés et le maintien de la priorité donnée à l'amélioration des plus bas niveaux, par le soutien donné à la reconquête du marché intérieur (...), par les encouragements donnés aux investissements créateurs d'emplois (...), par les soutiens spécifiques apportés à certains secteurs dont l'activité plus ou moins grande a immédiatement des effets sur l'emploi.* »

M. Bachy souligne que « *la réduction du temps de travail (...) reste un instrument efficace de création d'emplois (...). L'obstacle de fond à la réduction du temps de travail est celui de la compensation salariale*, dit-il. *Le gouvernement et le parti devraient, sur ce sujet, dire plus clairement quelles doivent être les responsabilités respectives de l'Etat et des partenaires sociaux.* » « *Des pas en avant pourraient (...) être faits pour « socialiser » une partie du coût de la compensation.* » M. Bachy conclut sur ce point : « *La liaison triangulaire formation-réorganisation du travail-réduction du temps de travail apparaît comme l'un des principaux moyens de faire face aux changements technologiques et aux mutations industrielles.* »

A propos des immigrés, M. Bachy suggère de développer l'aide au retour, qui doit toujours rester volontaire grâce à une « *formation valorisante en vue d'une réinsertion des travailleurs immigrés dans leur pays d'origine (...). Le système (...) pourrait s'appeler contrat formation-retour au pays* ». Il envisage aussi, dans le même esprit, des contrats « *formation-exportation* ».

M. Bachy propose ensuite, en matière d'aide aux entreprises, de « *simplifier, informer, contrôler* ». Il affirme, à propos des charges des entreprises : « *La France ne se situe pas dans le lot des pays où le poids des charges est le plus considérable. Il faut donc se garder de l'exagération et ne pas céder aux demandes patronales sans contrepartie sous l'effet d'un chantage à l'effondrement des entreprises si la situation actuelle persiste (...).* » Il ajoute néanmoins : « *Le système fiscal et social français tend à aggraver le coût du travail et, par là, décourage fortement les entreprises de créer des emplois (...). Le mode de financement de la Sécurité sociale (...) ne correspond, à l'heure actuelle, à aucune exigence logique dans la mesure où il reste assimilable à un véritable impôt anti-emploi.* »

Maintenir le pouvoir d'achat

M. Dominique Srauss-Khan, dans son rapport sur le pouvoir d'achat, affirme que, conformément à la motion adoptée au congrès de Bourg-en-Bresse, « *la stratégie économique poursuivie implique le maintien du pouvoir d'achat moyen des salariés et, à terme, son amélioration (...). Parce qu'on ne change pas de politique économique tous les neuf mois, il faut mener en 1984 la même politique de pouvoir d'achat qu'en 1983 : cela signifie qu'en 1984 comme en 1983 le pouvoir d'achat des salariés devra être maintenu.* »

A propos du pouvoir d'achat dans la fonction publique, M. Strauss-Khan écrit : « *Il convient d'appliquer les accords passés, afin que le rendez-vous prévu permette le rattrapage nécessaire pour assurer le maintien du pouvoir d'achat. Selon les estimations provisoires dont on dispose, le rattrapage nécessaire serait d'environ 0,4 % (...). Le respect des engagements pris dans la fonction publique garantissant le maintien du pouvoir d'achat autorisera la signature pour 1984 d'accord analogue et indique la direction à adopter pour l'ensemble de la politique salariale.* »

« *Toutefois*, poursuit-il, *la politique des revenus ne saurait se saurait se limiter à la politique contractuelle des salaires.*

» *Il faut aussi que les revenus non salariaux connaissent une décélération nominale. Pour les revenus d'activité, l'action sur les revenus non salariaux passe par une grande fermeté dans la négociation des accords de prix, par une révision des conditions de rémunération des professions à tarifs, etc.* »

LE BAROMÈTRE DE LA SOFRES

La cote de confiance de M. Mitterrand continue de remonter

La cote de confiance des Français en l'action du président de la République a augmenté d'un point par rapport au mois de décembre et se situe à 47 %, selon le baromètre SOFRES-*Figaro Magazine* publié le 7 janvier.

Au cours de l'année écoulée, la cote de M. François Mitterrand, qui était de 48 % en janvier, a atteint son plus haut score en avril avec 54 % et son point le plus bas en octobre avec 38 %.

Selon le même sondage, réalisé du 21 au 26 décembre 1983 sur un échantillon de mille personnes, la cote de M. Pierre Mauroy diminue d'un point par rapport au mois de décembre et se situe à 30 %. Les cotes de popularité de MM. Michel Rocard (55 %) et Jacques Delors (42 %) restent stables d'un mois sur l'autre.

Les cotes de popularité de toutes les personnalités de l'opposition diminuent de décembre à janvier : Mme Simone Veil (49 % contre 51 %), MM. Jacques Chirac (41 % contre 43 %), Raymond Barre (39 % contre 40 %), Valéry Giscard d'Estaing (31 % contre 35 %).

DEUX DÉCISIONS DU CONSEIL D'ÉTAT SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

● Inversion des résultats à Villepinte
● Annulation à Carrières-sous-Poissy

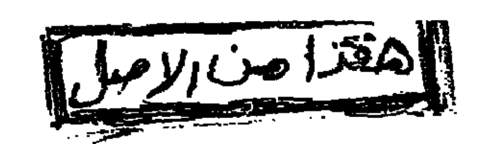
Le Conseil d'Etat a rendu, vendredi 6 janvier, sa décision relative aux élections municipales de Villepinte (Seine-Saint-Denis). Cette décision, qui maintient le jugement du tribunal administratif de Paris du 8 juin 1983, est conforme aux conclusions du commissaire du gouvernement.

Le Conseil d'Etat a constaté que, dans deux bureaux de vote, le procès verbal et les feuilles de pointage avaient été frauduleusement modifiés de manière à attribuer des voix supplémentaires à la liste d'union de la gauche conduite par M. Baraglioli (P.C.) et à en retrancher à la liste d'opposition. Il a en conséquence rectifié le nombre des suffrages valablement exprimés pour les établir à 4 204 voix pour la liste d'opposition et 4 054 voix pour la liste d'union de la gauche, et il a confirmé le jugement du tribunal administratif de Paris qui avait attribué, sur les trente-cinq sièges de conseillers municipaux, vingt-sept sièges à la liste d'opposition et huit sièges à la liste d'union de la gauche.

Le Conseil d'Etat a, en outre, transmis le dossier au procureur de la République de Bobigny, comme l'exige le code électoral dans le cas où des faits de fraude électorale sont révélés à la juridiction administrative.

Par un autre jugement, rendu le 15 juin 1983, le tribunal administratif de Paris avait annulé l'élection de M. Baraglioli comme maire de la commune ; c'est le 13 janvier prochain que le Conseil d'Etat examinera l'appel formé par M. Baraglioli contre ce jugement.

En outre, le Conseil d'Etat a confirmé l'annulation des élections municipales de Carrières-sous-Poissy (Yvelines), comme l'avait décidé, en première instance, le tribunal administratif de Versailles. De nouvelles élections seront donc organisées dans cette commune. Le tribunal administratif avait annulé le scrutin de mars à Carrières-sous-Poissy pour « *abus de propagande* » le 20 mai dernier. Le 6 mars, la liste de M. Daniel Biervaque (R.P.R.) l'avait emporté par 1 362 voix contre 1 342 voix à la liste conduite par le maire communiste sortant, M. Michel Thouzeau.



L'AFFAIRE DES « AVIONS RENIFLEURS »

Le groupe Pesenti serait à l'origine du contrat avec ELF-ERAP

De notre correspondant régional

Cannes. — *« Au début de l'année 1976*, raconte dans son rapport M. François Giquel, *les dirigeants de l'ERAP furent approchés par les représentants d'un important groupe financier européen qui attirèrent leur attention sur une invention scientifique susceptible de bouleverser la recherche pétrolière. »* Quelle était la composition du groupe en question ? Quelle finalité avait-il ? *« Tout ce qu'en savaient à l'époque les dirigeants d'ELF-Aquitaine, semble-t-il, c'est que le « groupe » informel*, écrit M. Giquel, *réunissait des intérêts puissants dans divers secteurs et divers pays. »*

Le rapporteur de la Cour des comptes ne donne lui-même que deux « pistes » : le groupe industriel Pesenti, en Italie, et une *« grande banque espagnole »*. Il avait été impossible jusqu'à présent d'en savoir beaucoup plus sur ces mystérieux investisseurs qui se révélaient, aux yeux des responsables de l'entreprise française, *« en mesure d'approcher certains chefs d'Etat »*, comme *« le maréchal Geisel au Brésil ou M. Vorster en Afrique du Sud... »*. Cependant, M. Giquel indique dans son rapport que *« les noms d'éminentes personnalités étaient prononcés : un cardinal italien, un ancien ministre des affaires étrangères espagnol, le président Pinay, qui apportaient à l'affaire leur caution morale »*.

Or il apparaît aujourd'hui, selon des informations recueillies dans l'entourage de M. Carlo Pesenti, que le fameux *« groupe informel »* resté obstinément muet n'aurait été constitué que de sociétés *« appartenant ou liées à l'empire Pesenti »*.

Dans le rapport de M. Giquel, on avait appris que le consortium européen n'était qu'un conglomérat d'intérêts sans personnalité juridique propre, auquel participaient plusieurs sociétés ayant leurs activités en Italie, en Espagne, au Luxembourg, en Suisse, ainsi qu'aux Etats-Unis (*le Monde* du 31 décembre 1983). On croyait savoir également que ces sociétés avaient mis à la disposition du comte Alain de Villegas des fonds représentant, sur une période allant de 1969 à 1975, une somme d'environ 80 millions de francs.

Il est désormais permis de situer plus précisément ces sociétés. Dans l'album de photographies que nous a montré l'« inventeur » italien Aldo Bonassoli figure un homme d'affaires américain présent sur le site de forage d'eau réalisé en 1972-1973 au sud d'Alméria (Espagne) par M. de Villegas. Ce personnage d'allure élégante, grand et mince, est M. Crosby Kelly, dirigeant de plusieurs sociétés aux Etats-Unis, travaillant habituellement avec le groupe Pesenti. Il s'avère, d'autre part, que les premiers financiers des « inventeurs » avaient fait procéder préalablement à une expertise réalisée par un ingénieur italien appartenant à l'une des sociétés en holding du groupe Pesenti (domicilié au Luxembourg). Il apparaît, en effet, que les recherches effectuées par M. de Villegas, en Espagne et en Italie, ont bien été financées ponctuellement par des sociétés dépendant de l'empire créé par l'homme d'affaires lombard (*le Monde* du 6 janvier).

Brésil, Espagne, Afrique du Sud

Les « inventeurs » ont d'autre part porté leur curiosité vers le Brésil et l'Afrique du Sud dès l'été 1974. MM. de Villegas et Bonassoli s'étaient rendus en Afrique du Sud et y avaient entrepris une vaste campagne de reconnaissance aérienne. Ils avaient obtenu un permis de recherche et avaient commencé, sans succès, un forage pétrolier dans la région du Zululand. Ils revinrent quatre ans plus tard sur le théâtre de leurs « exploits » en entraînant la société ELF-ERAP à un nouveau et très coûteux forage, toujours stérile (M. de Weck, avec l'aide de Me Violet, en firent rembourser les dépenses à ELF, soit 19 millions de dollars, par la Fisalma).

L'« inventeur » belge avait également mis à son programme des opérations au Brésil, auxquelles il fut contraint de renoncer devant l'importance des frais à engager. Le groupe soutenant M. de Villegas avait dû nécessairement prendre contact avec les autorités de ces deux pays pour obtenir les autorisations indispensables de survol aérien et de prospection.

Le succès de ses démarches laisse penser qu'il avait suffisamment de poids pour convaincre les milieux gouvernementaux concernés. La carte de visite de M. Pesenti aurait été, en l'occurrence, déterminante... Pour ce qui concerne l'Espagne, les négociations auraient pris un tour plus particulier. Il apparaît que des discussions sont eu lieu entre le groupe et le ministre du tourisme espagnol de l'époque, M. Sanchez Bella. La découverte de ressources en eau importantes aurait en effet ouvert de très intéressantes perspectives d'aménagement dans une région réputée totalement aride. Les forages révélèrent bien certaines réserves souterraines (avec un débit de 150 litres/seconde), mais leurs résultats ne furent pas jugés concluants.

Le groupe, affirme-t-on dans l'entourage de M. Pesenti, fut amené en 1975 à se retirer complètement de l'affaire. On sait qu'il récupéra par la suite les « avances » faites à M. de Villegas, soit très exactement 78 millions de francs, correspondant à un capital investi de 40 millions de francs, majoré des intérêts qui avaient couru jusqu'à la date de remboursement.

Ce dernier eut lieu en 1977 et M. de Villegas puisa pour y faire face dans les fonds que lui avait versés ELF-ERAP. Etait-ce de sa part une infraction aux accords conclus avec la société pétrolière française ? Le comte belge n'avait en fait, semble-t-il, aux termes du contrat de 1976, aucune obligation de justifier l'emploi de l'argent qu'il avait reçu pour *« services rendus »* et qui, de surcroît, lui était *« définitivement acquis »*.

GUY PORTE.

M. POPEREN (P.S.) : le mythe de la « compétence » des hommes de droite.

Dans le rapport qu'il a présenté samedi 7 décembre devant le comité directeur du P.S., M. Jean Poperen écrit que l'affaire des « avions renifleurs » a déjà eu pour effet de *« porter un coup au mythe de la « compétence » des hommes de droite. L'hypothèse la moins défavorable pour eux — et celle-là, en tout cas, on ne peut la récuser — est que les plus responsables d'entre eux et les plus sûrs d'eux-mêmes ont fait la preuve, en la circonstance, de leur légèreté et de leur fragilité. Ils ont aussi donné, une fois de plus, le spectacle de leurs divisions, de leur incapacité à dominer l'hostilité féroce qui les oppose entre eux »*.

LA C.F.D.T. : l'indépendance de la Cour des comptes n'a pas été respectée

Dans un communiqué rendu public, vendredi 6 janvier, le syndicat C.F.D.T. de la Cour des comptes et des chambres régionales indique notamment :

« Après la publication du rapport de M. Giquel, [le syndicat] *tient aujourd'hui à faire connaître sa position. Au-delà des questions de personnes, il regrette que l'indépendance de la Cour n'ait pas été respectée. Il constate que les procédures régionales des autres juridictions n'ont pas été observées et que, de ce fait, la Cour se trouve mêlée à une polémique d'ordre politique.*

» Enfin, il estime que la mesure exceptionnelle que constitue la publication du rapport Giquel permet désormais à chacun d'avoir une vue plus juste de cette affaire, ainsi que des travaux de la Cour des comptes. »

M. LÉOTARD (P.R.) : les dirigeants de l'après-1988 s'en souviendront.

Dans une interview publiée par le *Nouvel Observateur* daté 6-12 janvier, le secrétaire général du P.R., M. François Léotard déclare à propos de l'attitude du gouvernement : *« En vérité, nous avons actuellement un pouvoir cynique qui brutalise l'opposition, qui la fragilise. Il y aura des retours de bâton. C'est inévitable. Je ne le souhaite pas mais on aboutira à ça. Ce sera l'acharnement. Car les dirigeants de l'après-1988 se souviendront. Et eux aussi poseront des questions. Par exemple, sur les sommes dépensées pour le sommet de Versailles ou sur l'assassinat d'un sous-préfet en Corse et le voyage de M. Francheschi avec sa malette pleine de dollars. Si l'on cherche des « affaires », on peut en trouver. Je souhaite que Mauroy ait une retraite heureuse, mais ça m'étonnerait. »*

« Carlos » l'insaisissable »

(Suite de la première page.)

« Carlos » risque alors avec des camarades *« deux tentatives infructueuses de débarquement au Venezuela »* et participerait à *« l'agitation estudiantine à l'université de Caracas* (2) *»*. Enfin, il séjourne à Londres où réside sa mère. Dans le seul entretien qu'il ait accordé, il précise d'une phrase nostalgique ses idées de l'époque : *« Nous étions très idéalistes à ce moment-là, et le communisme international existait encore. Les choses ont changé maintenant* (3) *»*. Ce communisme international, « Carlos » va le vivre, d'une certaine manière, en partant à l'âge de dix-neuf ans (1968) pour Moscou. Là, il suit les cours de l'université Patrice-Lumumba, réservée aux étudiants du tiers-monde, et se lie à des militants de la cause palestinienne.

Contacts et « couverture »

« Carlos » va rester jusqu'en 1970 à Moscou. Il est alors expulsé pour *« vie dissipée »* et sous l'accusation d'être *« un provocateur antisoviétique »*. Est-ce vrai ? Est-ce une « couverture » créée à l'initiative des services spéciaux ? Quoi qu'il en soit, « Carlos » va désormais se tenir aux côtés des Palestiniens, et plus précisément du Front populaire de libération de la Palestine (F.P.L.P.) de Georges Habache et Waddi Haddad. Il se rend en Jordanie et participe aux combats qui opposent, notamment de juillet à septembre 1970, les Palestiniens aux troupes du roi Hussein. *« Je fus blessé* confie-t-il, *mais j'avais acquis une expérience utile des tactiques de guérilleros. »* « Carlos » reprend alors le chemin de l'Europe.

Jusqu'en 1973, il demeure un militant, certes actif, mais anonyme. Il consacre, dit-il, *« toute son énergie au F.P.L.P.* (3) *»*. Il prend des contacts et une *« couverture »*. *« Entre 1966 et 1975*, écrit Claire Sterling, journaliste américaine, *Carlos était à la fois un jeune Sud-Américain aimable, mondain, jouant de la guitare, courant les filles dans le tourbillon de la haute société européenne, un agent exécutif important du circuit terroriste international et un communiste orthodoxe travaillant sous le contrôle du K.G.B.* (4). *»*

L'année 1973 constitue, après ce repos relatif, un tournant. Mohamed Boudia, quarante et un ans, membre fondateur du F.L.N. algérien clandestin et chef de Septembre noir (F.P.L.P.) en France, selon les services secrets occidentaux, meurt à Paris dans un attentat. M. Poniatowski explique que « Carlos » (vingt-trois ans) est alors choisi pour le remplacer. Et « Carlos » le confirme à sa manière : *« Mon existence d'étudiant marginal avec des idéaux révolutionnaires s'était transformée, j'étais devenu quelqu'un de vraiment efficace. C'est le moment où « Carlos » est né* (3). » Ilitch Ramirez Sanchez débute sa carrière de terroriste.

Refuge en France

Le 30 décembre 1973, à Londres, il tire à trois reprises sur Joseph Edward Seif, frère du président de la grande chaîne de magasins Marks and Spencer. J.E. Seif échappe à la mort. Explication de l'attentat par « Carlos » : J.E. Seif et son frère *« étaient très engagés dans la conspiration sioniste pour voler la Palestine. Le F.P.L.P. avait une haine profonde pour cette famille* (3) *»*. Début 1974, il jette un paquet d'explosifs dans une banque londonienne qualifiée de sioniste. Après quoi, « Carlos » se réfugie en France. Dans la nuit du 2 au 3 août 1974, il participe aux attentats dirigés à Paris contre *l'Aurore, Minute* et *l'Arche*, revue du Fonds social juif unifié. Ce sont trois voitures piégées qui explosent devant les locaux de ces journaux. Il y aura quelques blessés légers.

Un mois plus tard, « Carlos » supervise l'occupation de l'ambassade de France à La Haye. Le 13 septembre 1974, trois membres de l'armée rouge japonaise, ses *camarades*, prennent en otages l'ambassadeur et dix autres personnes. Ils exigent notamment la libération de Yucata Fuyaka, arrêté à Orly un mois plus tôt. Deux policiers sont blessés.

L'épisode de la rue Toullier

Les négociations sont longues. Craignant que l'opération ne soit un échec, « Carlos », revenu à Paris, décide *« une opération de style algérien : envoyer deux grenades dans un café »*. C'est l'attentat du drugstore Publicis Saint-Germain, le 15 septembre, qui tue deux personnes et en blesse trente-quatre autres. *« J'envoyais des menaces aux ministres du gouvernement*, précise « Carlos », *déclarant qu'il y aurait d'autres actions si les demandes de mes camarades à La Haye n'étaient pas acceptées* (3) *»*. Le 18 septembre, Yukata Fuyaka est libéré par le gouvernement français et les otages relâchés. « Carlos » se vante-t-il à tort de cette opération « de style algérien » ? Peut-être. Les détails fournis par « Carlos » dans son interview ne correspondent pas à ceux relevés par les services de police, sur place, le jour de l'explosion.

En tout cas, la série des attentats continue. Le 13 janvier 1975, des agents de « Carlos » ratent une opération à Orly. Le 19 janvier, les agents du réseau de « Carlos » insistent. Mais, surpris alors qu'ils récupèrent des armes dissimulées dans les toilettes de l'aéroport, ils prennent dix personnes en otages et tentent une « sortie » (vingt personnes seront blessées, plus ou moins grièvement). Un avion sera mis à leur disposition le lendemain et ils gagneront l'Irak.

« Carlos » est bel et bien né. Certains hommes qui le rencontrent n'en savent pourtant rien. Hans-Joachim Klein croit avoir affaire à un combattant révolutionnaire et non à un terroriste. Il raconte : *« Il manifestait une assurance inouïe dans son comportement et en connaissait long sur l'évolution politique dans le monde ; sur les données historiques aussi bien que sur les événements politiques contemporains* (1). »

Dessin de PLANTU.

Le 27 juin 1975, trois policiers de la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.) ne se doutent pas non plus, lorsqu'ils entrent dans un appartement au numéro 9 de la rue Toullier, à Paris (5e), que le jeune Vénézuélien qui leur fait face, « Carlos », est un terroriste redoutable. Les policiers ont été conduits à cet appartement par un ressortissant libanais, Michel Moukarbal, le « patron » de « Carlos », arrêté quelques jours auparavant. Après une discussion paisible qui n'est qu'une feinte, « Carlos » sort son revolver, tue les inspecteurs Raymond Dous et Jean Donatini et laisse pour mort le commissaire principal Jean Herranz. « Carlos » exécute alors Michel Moukarbal, présent — traître ou lâche selon les versions, — qui fut l'un de ses meilleurs amis...

L'épisode, apparemment invraisemblable, est réel. Et réelle la fuite réussie de « Carlos ». Les autorités françaises exigent alors le rappel de trois diplomates cubains en poste à Paris, accusés d'avoir été en relation avec des amis de « Carlos ».

« Ce qui justifie mon activité... »

L'image d'un terroriste impitoyable est désormais nette. On parle du mythe « Carlos ». H.-J. Klein déclare : *« C'est la presse qui en a fait un mythe. Lui, il disait une chose qui me semble juste : plus on parle de moi, plus j'ai l'air dangereux, mieux c'est pour moi* (5). » *Nous sommes toujours en 1975.* Au mois de décembre, « Carlos » prend la tête d'un commando du F.P.L.P. de cinq personnes et investit les locaux de l'OPEP, à Vienne, où se tient une réunion des ministres du pétrole. Trois personnes sont tuées. Après des tractations avec les autorités autrichiennes, le commando obtient de partir vers Alger avec onze ministres en otages. Cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, dira plus tard de « Carlos » : *« C'est un jeune homme d'une intelligence percutante, doté d'une capacité inouïe d'agir rapidement, de faire face aux imprévus et de prendre les initiatives qui le tirent des difficultés. »*

Ce sixième sens le conduit-il à rompre, en 1976, avec la section « opérations extérieures » du F.P.L.P., dirigée par Waddi Haddad ? H.-J. Klein l'affirme. Claire Sterling va plus loin : *« (...) « Carlos » prit sa retraite. Il était temps. »* Mais cette retraite semble un leurre. Le président Sadate estime, en 1977, que ce terroriste international veut l'éliminer.

Rien n'indique en effet que « Carlos » a rendu les armes. En 1979, il accorde à un ami journaliste, militant palestinien, Assam Al Joundi, un très long entretien (soixante-quinze feuillets dactylographiés) à Beyrouth. Le journal *Al-Watan Al-Arabi* en publiera de larges extraits (3). Nul regret dans les déclarations de « Carlos ». Il semble bien décidé à continuer. *« La révolution est mon euphorie suprême »*, dit-il. Et il ajoute :

« Puisque vous mentionnez les Etats communistes, il n'y a plus à mes yeux de distinction entre les superpuissances, qu'elles s'appellent capitalistes ou socialistes. A partir de maintenant il n'y a qu'un combat : celui qui oppose ceux qui sont opprimés et les impérialistes. Je suis un marxiste révolutionnaire, mon devoir est d'apporter mon soutien aux révolutions. C'est ce qui justifie mon activité. »

Lors de cet entretien, Al Joundi hébergeait « Carlos ». Un jour, « Carlos » part. Il laisse seulement un mot ainsi rédigé : *« A très bientôt. Au revoir. Salim »*. Et, de 1979 à 1982, « Carlos » ne fait plus parler de lui. Jusqu'à cette lettre adressée au gouvernement français, déposée durant la nuit du 25 au 26 février à l'ambassade de France de La Haye. « Carlos » y menace les autorités de représailles si elles ne libèrent pas deux de ses *« amis »*, Magdalena Kopp et Bruno Bréguet, arrêtés dix jours auparavant. Deux empreintes de pouce, de part et d'autre de la lettre, ne laissant aucun doute. « Carlos » en est bien l'auteur. Et ses « amis », Bruno Bréguet et Magdalena Kopp, ne sont pas libérés. Ils sont au contraire condamnés à quatre et cinq ans d'emprisonnement. Faut-il dès lors lui imputer l'attentat contre le Capitole (cinq morts, vingt-sept blessés, le 29 mars), l'attentat de la rue Marbeuf (un mort, soixante-trois blessés, le 22 avril), l'assassinat d'un couple de Français à Beyrouth (le 15 avril) et divers attentats contre des biens ? Les éléments de réponse manquent.

Depuis, « Carlos » a revendiqué par lettre l'attentat commis, en août 1983, contre la Maison de France à Berlin-Ouest, qui a fait un mort et vingt-trois blessés, l'attentat contre le centre culturel français de Tripoli, au Liban, et les attentats du 31 décembre contre la gare Saint-Charles de Marseille et le T.G.V.

Selon M. Walid Abou-Zahr, directeur du journal *Al-Watan Al-Arabi*, « Carlos » réside depuis deux ans en Syrie, à Damas. Il serait devenu un proche du colonel Rifaat El Assad, frère du chef de l'Etat et responsable des services spéciaux syriens. Ilitch Ramirez Sanchez n'aurait pas rompu avec le F.P.L.P. Sa carrière de terroriste, à défaut d'être mythique, bat des records de durée.

LAURENT GREILSAMER.

(2) *L'avenir n'est écrit nulle part*, Michel Poniatowski. Albin Michel, 1978.

(3) Cet entretien fut recueilli en 1979 par le journaliste, militant palestinien, Assam Al Joundi, et publié par le magazine de langue arabe édité à Paris, *Al-Watan Al-Arabi* (*le Monde* daté 16-17 décembre 1979). L'attentat de la rue Marbeuf à Paris, le 22 avril, a eu lieu devant les locaux du journal *Al-Watan Al-Arabi*.

(4) *Le Réseau de la terreur, enquête sur le terrorisme international*, Claire Sterling, Jean-Claude Lattès, 1981.

(5) Entretien avec Jean-Marcel Bouguereau dans *Libération*, 5 octobre 1978.

JANVIER 1954-JANVIER 1959

René Coty entre deux Républiques

Le jeudi 8 janvier 1959, René Coty accueille sur les marches du perron de l'Elysée son successeur, élu le 21 décembre précédent par 57 000 des 74 000 *« grands électeurs »* : le général de Gaulle devient le dix-huitième président de la République depuis Louis-Napoléon Bonaparte en 1848.

Cinq ans plus tôt, le samedi 16 janvier 1954, René Coty s'était installé à l'Elysée après avoir été élu président de la République le 23 décembre précédent par le congrès du Parlement à Versailles, au treizième tour de scrutin.

De Gaulle est mort à Colombey-les-Deux-Eglises le 9 novembre 1970 et René Coty au Havre le 22 novembre 1962.

Le septennat interrompu de René Coty a donné lieu à des études moins nombreuses que celles qui ont été consacrées à son prédécesseur, Vincent Auriol, premier président de la Quatrième République, et surtout à ses successeurs.

Il est vrai que la période 1954-1958 met davantage l'accent sur le rôle des présidents du conseil que sur celui du chef de l'Etat. La politique se fait plus à l'hôtel Matignon et à l'Assemblée nationale qu'à l'Elysée. Ainsi d'ailleurs l'a voulu la Constitution de 1946. Huit présidents du conseil se succèdent pendant la présidence de René Coty : Joseph Laniel, Pierre Mendès France, Edgar Faure, Guy Mollet, Maurice Bourgès-Maunoury, Félix Gaillard, Pierre Pfimlin et Charles de Gaulle, soit un indépendant, quatre radicaux-socialistes, un S.F.I.O., un M.R.P. et... un gaulliste. La fin de la guerre d'Indochine, le début de la guerre d'Algérie, l'expédition de Suez, la crise du 13 mai 1958, notamment, ponctuent cette époque.

Les pouvoirs du président de la République étaient particulièrement restreints. Il *« inaugure les chrysanthèmes »*, ironisera cruellement de Gaulle. René Coty en donne lui-même un témoignage éloquent en mentionnant dans ses notes à la date du 21 février 1956 : *« Hier, pendant le dîner, téléphone de Guy Mollet, qui m'annonce que Chaban et Lemaire entrent au gouvernement. »* Le chef de l'Etat était ainsi informé des décisions que venait de prendre le chef du gouvernement !

Et pourtant, malgré les apparences, René Coty joue dans cette période un rôle de premier plan. Non seulement il est le président de la transition entre la République parlementaire et la République gaullienne, mais il est un des premiers à dénoncer les défauts du système de la Quatrième République. Il est vrai que ce qu'il conteste surtout, c'est le jeu des partis, l'impossibilité de dégager une majorité cohérente, les déviations imposées à la règle de droit. Il souhaite avant tout la restauration de l'autorité du Parlement, représentant direct de la souveraineté nationale. Le président de la République n'est pas, selon lui, et ne doit pas être, le chef de l'exécutif, mais le garant du respect d'une Constitution avant tout parlementaire. René Coty est, en effet, un parlementaire chevronné et sage, qui, à soixante et onze ans accède à la charge suppréme. Pour lui, l'histoire ne progresse pas par bonds.

Elu député de Seine-Maritime en 1923 (il est né au Havre le 20 mars 1882), sénateur en 1935, secrétaire d'Etat pendant huit jours sous la Troisième République, ministre de la reconstruction pendant un an sous la Quatrième, il a peu de pratique gouvernementale, et demeure attaché au régime d'Assemblée. La démocratie directe, le recours au peuple lui sont des notions étrangères, voire dangereuses. Il est toutefois conscient de la nécessité des réformes, et en 1956 il va jusqu'à déclarer à Verdun que la révision des institutions est *« une tâche primordiale »*. Mais, étonné de son audace, il ajoute : *« Que le président de la République puisse vous tenir un tel langage n'est pas un vain propos. C'est un signe. »* Durant son « quinquennat » il s'est efforcé d'user de son autorité plus morale et politique que concrète, par exemple en nommant Guy Mollet président du conseil de préférence à Pierre Mendès France et en menaçant à plusieurs reprises de démissionner.

Cependant, convaincu en 1958 de la nécessité d'un recours à de Gaulle, il obtient que les formes constitutionnelles et parlementaires du retour au pouvoir du chef de la France libre soient scrupuleusement respectées. Ces scrupules et la dignité avec laquelle il accueille à l'Elysée le 8 janvier 1959 *« le premier des Français qui est désormais le premier en France »* sont unanimement salués. En 1962, membre de droit du Conseil constitutionnel, René Coty désapprouvera cependant en silence le recours par de Gaulle au référendum pour décider de l'élection du président au suffrage universel.

René Coty, à la différence de ses homologues, n'a pas laissé de Mémoires sur son septennat. En revanche, tout au long de sa carrière politique, il a tenu des « cahiers », pris des notes et mentionné dans son « journal » ses réflexions sur les événements dont il a été le témoin ou l'acteur.

La réunion de ces manuscrits est actuellement en cours par les soins de M. Benoît Duteurtre, arrière-petit-fils du président Coty, qui s'est fait son historiographe avec le concours des deux filles de l'ancien chef de l'État, Mme Georges et Mme Egloff (1).

Grâce à leur obligeance, *le Monde* publie en exclusivité quelques pages inédites des « cahiers » de René Coty.

ANDRÉ PASSERON.

(1) La revue de psychologie des peuples, *Ethnopsychologie*, a publié en 1982 un numéro spécial consacré à René Coty (56, rue Anatole-France, 76600 Le Havre).



Dessin de CAGNAT.

L'arrivée à l'Elysée

Bien que René Coty n'ait été élu qu'au treizième tour de scrutin, le 23 décembre 1953, sa candidature n'avait pas été une surprise. Lui-même l'avait envisagée depuis longtemps.

● **30 mai 1952.** – ... Un article de *Match* prévoit ma double élection au Luxembourg et à l'Elysée. Une réunion du groupe se montre favorable. Quelques radicaux et socialistes m'interrogent et se montrent sympathiques. Mais Rogier *(sénateur indépendant)*, mon meilleur écouteur et conseiller, m'informe qu'on lui a dit qu'après ma campagne « contre Montalembert » *(sénateur R.P.F.)* le R.P.F. me serait hostile. Rogier envisage d'autres candidatures, surtout celle de Cornu *(sénateur Gauche démocratique)*. Au groupe, j'ai fait observer que, en livrant bataille contre un radical, nous risquons fort de gêner Pinay. Je me rabats sur mon maintien à la vice-présidence où j'ai quelques chances...

● **25 août 1953.** – Montalembert à déjeuner. Il reste à bavarder jusqu'aux environs de 17 heures. Me parle un peu, sans insister, de mes chances élyséennes.

● **27 septembre 1953.** – ...Deux numéros successifs d'*Ici Paris* et *le Monde* de vendredi matin parlent de ma candidature à l'Elysée. On a dit à L. que c'est moi qui manœuvre le mieux en ne manœuvrant pas.

● **30 septembre 1953.** – Allusion faite par moi à ma candidature élyséenne...

● **4 novembre 1953.** – Paingeard m'assure que les autres modérés étant impossibles, j'ai des chances élyséennes très sérieuses. Il fait campagne pour moi...

● **11 novembre 1953.** – Ce matin je me mets à préparer mes premiers propos élyséens. Décidément mes chances sont sérieuses, tout en étant assez minces. Cette semaine le nouveau, après Médecin, était Herriot...

● **20 novembre 1953.** – ...Vers 15 heures entretien avec Chastellain, maire de Rouen, sénateur indépendant qui me parle de sa candidature et m'interroge sur la mienne, très amicalement. Je comprends qu'il escompte quelques appuis du côté M.R.P. et spécialement de Bidault. Lecanuet (alors député M.R.P. de Seine-Maritime) verrait sans doute avec plaisir la double vacance de Rouen. Chastellain me dit qu'il redoute un septennat orageux. Il a été sollicité, me dit-il, par des socialistes. Il ne sera pas mon concurrent. Je lui réponds que si je me sentais des chances sérieuses, je me laisserais faire. Ces jours derniers, nul ne m'a parlé de cette éventualité. Samedi *le Monde* énumérait les possibles. Je n'en étais pas. J'en ai même été un brin mortifié.

● **29 novembre 1953.** – ... Mercredi 25 à 15 heures, visite à Monnerville pour lui exposer l'état de nos travaux constitutionnels.

A 17 h 30, au groupe des indépendants où nous sommes nombreux, Abel Durand parle des candidatures indépendantes à l'Elysée. Il me cite en premier. Je vais donc être obligé de prendre au sérieux une candidature qui n'a jusqu'à présent été pour moi que matière à plaisanteries. D'autres seraient plus qualifiés que moi, même s'ils ont déclaré qu'ils n'entendaient pas être candidats. Par la suite je préciserai que je songe ainsi à Pernot. Puis à Pinay. Les collègues présents sont restés sur la réserve, riant de bon cœur quand j'ai parlé de mon étonnement d'avoir à envisager sérieusement. Le matin, *l'Aurore* me comptait au nombre des candidats possibles...

Le départ de l'Elysée

René Coty désigne de Gaulle comme président du conseil et l'Assemblée nationale l'investit le 1er juin 1958. Le chef de l'Etat note ainsi les phases ultimes de sa présidence :

● **Mardi 19 août 1958.** – ...J'avais hier soir téléphoné à Belin, secrétaire général du gouvernement, puis à Pompidou, pour les prier de demander à de Gaulle que le conseil de cabinet, prévu pour demain mercredi matin, fût converti en conseil des ministres. De Gaulle s'y refuse : ce ne sera, me fait-il dire, qu'une courte séance. La délibération véritable sur le projet constitutionnel interviendra après l'avis du Conseil d'Etat. L'après-midi, entretien de trois quarts d'heure avec Debré, détendus tous deux. Il fait bon accueil à mes suggestions, dont je lui remets un texte écrit. J'en suis particulièrement content pour les dispositions relatives à la révision constitutionnelle. Je réserve la question des grâces et celle du Conseil de la magistrature. Lettres de créance.

● **Mercredi 20.** – A 11 h, Le Troquer (président de l'Assemblée nationale), qui me parle de mon « extraordinaire popularité ». Je lui réponds que je serais un salaud si je me dérobais lorsqu'on aurait besoin de moi ; que la question ne se posera qu'après les élections législatives. Je lui fais observer qu'un échec de de Gaulle nous replacerait dans la situation du 13 mai...

● **Jeudi 18 septembre 1958.** – ...J'ai fixé mon point de vue sur mon départ de l'Elysée. Je souhaite recouvrer ma liberté à la fin de cette année, avant les réceptions de Noël, sans me dissimuler qu'il y aura quelques heures difficiles. Mais j'ai épuisé la coupe élyséenne. J'aspire à être un homme libre, à m'appartenir et à me recueillir...

● **Dimanche 12 octobre 1958.** – Le 28 septembre, à 22 heures, je mesure l'ampleur de la victoire du référendum. Le nombre des non est généralement inférieur à celui des voix communistes des précédentes élections. Je téléphone à Colombey pour féliciter de Gaulle, qui me dit qu'il ne le savait pas encore. Du coup, je suis dès le lendemain pour le scrutin uninominal. Je le dis le mercredi à de Gaulle, qui semble d'ailleurs orienté en ce sens, mais a la courtoisie de me demander mon opinion sur cette question et sur l'Algérie...

● **Dimanche 30 novembre 1958.** – Avant-hier, en fin de matinée, de Gaulle fait demander à Merveilleux du Vignaux (secrétaire général de l'Élysée) si je pourrai le recevoir vers 17 h 45-18 heures. A 18 heures *punkt*, il arrive et me dit : « L'élection présidentielle s'approche, je viens vous demander conseil. » Je réponds : « J'ai pu hésiter avant les élections de dimanche dernier. Je n'hésite plus. Le chef de la nation doit être le chef de l'Etat. Si l'Assemblée avait été autre, peut-être eût-il été nécessaire que vous puissiez y paraître comme premier ministre. Mais ce ne sera pas le cas. » « Mon état de santé, dit-il, ne me l'aurait d'ailleurs pas permis. – Quand et comment annoncer votre candidature ? Je voudrais qu'il apparût que nous sommes bien d'accord. » (C'est ce que m'avaient proposé les quatre grands chefs de partis la veille, en ces propres termes). Je leur avais fait observer, et je le dis à de Gaulle, qu'il ne serait pas correct qu'un président de la République en exercice proposât son successeur, contrairement à toutes les traditions. Il en tombe d'accord. « Mais alors quoi ? – Comme d'ordinaire, lui dis-je, j'ai jeté sur le papier un projet de texte. » Et je sors de ma poche un papier que je lui laisse ; il est à peu près ainsi libellé : « Le général de Gaulle s'est entretenu vendredi soir avec le président de la République de la prochaine élection présidentielle. M. René Coty lui ayant confirmé qu'il n'avait pas le désir de demander le renouvellement de son mandat, le général de Gaulle a décidé de (laisser) poser sa candidature. »

« Pose-t-on sa candidature à une élection présidentielle ? – La négative était autrefois professée. Il y avait là un peu d'hypocrisie. Au surplus, j'ai prévu le mot laisser. Ce n'est d'ailleurs qu'un projet hâtif. Emportez-le. – Je tiendrais à vous rendre hommage. – Je ne le refuse pas, car j'aimerais n'avoir pas l'air d'être mis à la porte. Ce pourrait être d'ailleurs dans l'allocution d'investiture, si la transmission des pouvoirs n'a pas lieu, comme autrefois, dans l'intimité de ce cabinet de travail. Mais sans doute laisserez-vous à l'un de vos collaborateurs, M. Lefranc, je crois, le soin de régler ce cérémonial avec mes collaborateurs. – Ce sera M. Pompidou qui verra cela avec M. Merveilleux du Vignaux. »

Quant à la date de cette transmission des pouvoirs, j'avais, dans l'entretien que nous avons eu en juillet sur cette question, exprimé le vœu que ce fût avant Noël. J'ai changé d'opinion depuis ce midi, à la suite d'une conversation que j'ai eue avec Jacques Rueff et qui m'a rempli de joie, en me faisant espérer pour la fin de l'année l'assainissement financier dont je rêve depuis quarante ans.

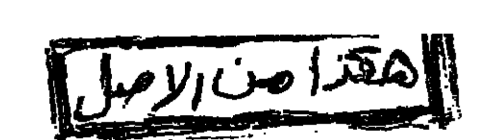
« Je souhaite que ce soit vous qui le présentiez au peuple comme chef du gouvernement. C'est une bataille décisive qui ne va pas sans risques. Mais si nous ne mettons pas à profit, pour la livrer, l'élan national qui seul peut assurer le succès, nos finances continueront à nous condamner au mensonge et à la mendicité. – Oui si Pinay se décide. – Il le faut ! »

Il me dit ensuite un mot de sa visite à Adenauer, dont il est satisfait. En tout, une demi-heure. Il s'en va en me remerciant à plusieurs reprises. « C'est à vous, lui dis-je, que tous les Français doivent une immense reconnaissance. » Je rends compte aussitôt aux Quatre. Ganeval, (chef d'état-major particulier de l'Élysée), qui a accompagné de Gaulle jusqu'à la porte, me dit qu'il était si enchanté qu'il l'a pris dans ses bras.

Et moi aussi je suis content. (...) Je redoute aussi l'ennui, le désœuvrement. Mais ce sera seulement un mauvais moment à passer.

● **Vendredi 8 janvier 1959.** – Prise de fonctions de de Gaulle. Tout s'est très bien passé... J'ai eu juste à ce moment-là la visite de Griot, envoyé par *le Figaro*, avec qui j'ai eu plaisir à bavarder. Et maintenant... « Je suis seul et sur moi le soir tombe ». Je vais aller me déshabiller seul, comme j'ai tenu ce matin à m'habiller seul. C'est demain que l'expérience va maintenant commencer. Je suis encore un peu saoul d'entendre et d'exprimer tant de mercis...

● **Mardi 13 janvier 1959.** – L'expérience se déroule comme prévu. – Dans *l'Express* que je lis, des citations de Debré qui m'eussent semblé l'exclure d'un gouvernement libéral, si je n'avais le souvenir des colères de Clemenceau. (Toujours pour moi le « précédent », ce dont ne se sont guère souciés ni de Gaulle ni Debré). Clemenceau était un tempérament, de Gaulle est un caractère ; celui-là impulsif, celui-ci méditatif. L'un avait contre lui son passé. L'autre est porté par son passé...



PRIX NOBEL DE PHYSIQUE 1966

Alfred Kastler est mort

Alfred Kastler, prix Nobel de physique 1966, est décédé à Bandol (Var) le samedi 7 janvier, dans sa quatre-vingt-deuxième année. Connu surtout pour ses travaux sur le pompage optique qui ont aidé au développement des lasers, il s'était fait remarquer du public par ses prises de position vigoureuses contre la prolifération nucléaire et la course aux armements.

Quand Alfred Kastler reçut en 1966 le prix Nobel de physique, il était peu connu du grand public, malgré des travaux scientifiques de grande valeur, malgré aussi de courageuses prises de position publiques contre les armes nucléaires. Mais il était internationalement connu de tous les physiciens de l'atome : la méthode du pompage optique qu'il avait proposée en 1950 s'était révélée un outil de choix pour étudier l'atome. Elle a permis d'importantes découvertes et la création d'instruments fort utiles : horloges atomiques, magnétomètres, certains masers *(microwave amplification by stimulated emission of radiation)*.

Plus tard est venu le laser *(light amplification by stimulated emission of radiation)*. Alfred Kastler a toujours protesté quand on faisait de lui le « père » du laser, et il est exact qu'il n'eut pas de responsabilité directe dans son invention. Mais le laser n'a pu être créé qu'en utilisant le flot de connaissances réunies par les physiciens de l'atome, et beaucoup de ces connaissances ont été obtenues par l'utilisation du pompage optique.

De toute manière, il serait injuste de réduire Alfred Kastler au seul physicien de talent qu'il a été. Il fut un formateur, il fut un poète, il fut un moraliste – et son plus grand titre de gloire restera d'avoir défendu pendant des années une certaine idée de l'homme.

Le formateur. – Kastler a créé une école, ou plutôt Kastler et Brossel. Car il serait injuste de minimiser le rôle de M. Jean Brossel, bras droit, puis successeur, à l'École normale supérieure, d'Alfred Kastler. Les deux hommes, dissemblables d'allure et de tempérament, se sont merveilleusement complétés ; d'abord pour réaliser des travaux de grande envergure – le pompage optique, dont la paternité revient aussi à M. Brossel, n'étant qu'une découverte parmi d'autres. Mais surtout pour animer, dans leur laboratoire de l'École normale supérieure, une équipe de jeunes physiciens où la coopération était complète, où il n'y avait pas de tâches nobles et de tâches ingrates, où chacun mettait la main à la pâte, à l'exemple de M. Brossel, qui avait appris la technique du soufflage du verre. Les membres de cette équipe ont progressivement essaimé – l'un d'eux professe aujourd'hui au Collège de France, – créant de nouveaux laboratoires et revitalisant une discipline scientifique, l'optique, ou, plus précisément, l'interaction entre matière et rayonnement, qui s'est révélée riche de développements inattendus et d'applications utiles.

Le poète. – La poésie fut le jardin secret d'Alfred Kastler, poète alsacien de langue allemande. Qu'il ait choisi de s'exprimer dans la langue de son enfance – il avait seize ans quand l'Alsace-Lorraine *fit retour* à la France – n'a pas favorisé la diffusion de son œuvre. *« Autre poète faisant chanter l'âme alsacienne sur le luth allemand : le prix Nobel Alfred Kastler. Quand on lui dit que ses vers sont fort beaux, il sourit lui aussi et se déclare physicien »*, écrivait dans ces colonnes son ami Jean Egen. Il est clair que le physicien a caché le poète – et sans doute Kastler l'a-t-il voulu – comme l'étoile Sirius cache son compagnon obscur. Les astronomes, pourtant, accordent plus d'attention à ce dernier qu'à la brillante étoile.

Le moraliste. – Glissons ici un souvenir personnel qui date de la fin des années 50. Alfred Kastler fait une conférence devant des étudiants sur – ou plutôt contre – l'arme atomique. C'est le temps des essais nucléaires dans l'atmosphère, qu'on accuse de provoquer des retombées dangereuses. Alfred Kastler rejette l'argument ; il explique que le danger des retombées n'est pas prouvé, et qu'il est, de toute manière, minime. Ce n'est pas une raison valable. La bombe doit être refusée *« pour des raisons morales »*, parce qu'elle est un instrument de destruction massive de populations innocentes. Rare honnêteté que de refuser un argument qui va dans votre sens – et qui ne manque pas d'efficacité, on l'a vu par la suite – parce qu'il ne s'attaque pas au vrai problème.

Cette attitude extrêmement ferme sur les problèmes moraux, ce refus des complaisances, Alfred Kastler les gardera toute sa vie. Le prix Nobel, en 1966, fait connaître son nom hors du cercle scientifique et lui ouvre l'accès aux médias. Cela lui sera un moyen de prolonger le combat qu'il mène depuis 1957 et la fondation du mouvement Pugwash (1).

Pendant des années, et surtout lorsque le développement de l'énergie nucléaire civile accroîtra les risques de prolifération, il dénoncera avec vigueur le comportement des grandes puissances, les engagements non tenus, la course folle aux armements. Ainsi qu'il l'écrivait en 1977 – et ces lignes sont malheureusement toujours d'actualité, – *« les deux Grands ont fait l'un et l'autre exactement le contraire de ce à quoi ils s'étaient engagés par leur signature du traité de non-prolifération nucléaire en 1970. Au lieu de chercher à amorcer le désarmement, ils ont poursuivi et intensifié la course aux armements à un rythme devenu aujourd'hui – je pèse mes mots – monstrueux et démentiel. Par le terme « monstrueux », j'entends exprimer un jugement de valeur moral ; par le terme « démentiel », j'entends caractériser un défi à l'intelligence humaine »*.

Tel était aussi Alfred Kastler, modeste dans son comportement, discret dans ses épanchements, mais capable d'une rare violence d'expression en face de la petitesse, Ce la courte vue, de ceux qui croient diriger les affaires du monde et qui s'emploient peut-être à préparer sa fin.

MAURICE ARVONNY.

(1) A la suite du manifeste publié en 1955 par Albert Einstein et Bertrand Russel appelant les hommes de science à évaluer et rendre sensible la menace que l'arme nucléaire fait courir à l'humanité, une première rencontre eut lieu en 1957 dans le village de Pugwash, en Nouvelle-Ecosse (Canada). Le mouvement né de cette rencontre a organisé de nombreuses conférences sur les dangers des armes nucléaires et sur les moyens d'y parer. Il a joué un rôle certain dans la préparation de plusieurs traités internationaux prohibant l'emploi des armes nucléaires. Pugwash a progressivement étendu son action à la dénonciation d'autres menaces pour la sécurité du monde, comme le déséquilibre Nord-Sud ou les problèmes de population, d'énergie et d'environnement.

∴

[Né le 3 mai 1902 à Guebwiller (Haut-Rhin), Alfred Kastler a fait ses études au lycée Bartholdi à Colmar ; il entre à l'École normale supérieure en 1921. Professeur de lycée à Colmar, puis Mulhouse et Bordeaux, il est en 1936 maître de conférences à l'université de Clermont-Ferrand, puis professeur à celle de Bordeaux. En 1941, il devient directeur du groupe de spectroscopie hertzienne de l'École normale supérieure, où il travaillera sans relâche pendant plus de trente ans. Professeur à l'université de Paris, puis directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique, il est élu en 1964 à l'Académie des sciences et se voit décerner en 1966 le prix Nobel de physique.]

Le pompage optique

Les théories quantiques définissent pour chaque atome des états d'énergies bien définies. En général, l'immense majorité des atomes est dans l'état d'énergie la plus basse, dit état fondamental. Plus exactement les atomes sont au niveau énergétique le plus bas, mais il est fréquent qu'à ce niveau correspondent plusieurs états, entre lesquels les atomes *se répartissent. Ainsi* l'atome de sodium a-t-il deux états fondamentaux, et l'on trouve statistiquement autant d'atomes dans l'un que dans l'autre. Les états d'énergie supérieure sont dit « excités » ; sauf à très haute température, on n'y trouve presque aucun atome.

Si l'atome de sodium est dans un champ magnétique, les deux états fondamentaux se séparent (effet Zeeman). L'énergie de l'un augmente, celle de l'autre diminue, cette variation restant infime par rapport à la différence d'énergie entre les deux états fondamentaux d'une part et les états excités d'autre part. Mais cette séparation fait qu'on peut inciter les atomes à passer d'un état fondamental à l'autre par une onde radioélectrique dont l'énergie est exactement égale à l'écart énergétique entre ces deux états.

Cependant, cette onde a la même propension à induire des passages dans un sens qu'à les induire dans l'autre. Comme les deux états sont également « peuplés », ils le restent, et rien d'observable n'apparaît.

L'idée de Kastler fut d'illuminer de la vapeur de sodium par une lumière bien choisie, qui fasse passer les atomes de leurs états fondamentaux à certains états excités. Très rapidement ces atomes cessent d'être excités et retournent aux états fondamentaux. *Mais, si l'on utilise une lumière polarisée*, on peut atteindre des états dont la cessation d'excitation se fait uniquement vers l'un des deux états fondamentaux. Ainsi cet état se peuple, l'autre se dépeuple ; la lumière joue le rôle d'une pompe qui transfère, *via* un état excité, les atomes d'un état fondamental vers l'autre. D'où le nom de pompage optique.

On crée ainsi un déséquilibre de population entre les deux états fondamentaux. Alors l'envoi dans la vapeur d'une onde radio de bonne énergie rééquilibre brutalement les populations ; et cela se traduit par des phénomènes observables.

On peut ainsi mesurer précisément l'écart en énergie des deux états fondamentaux, et comment il varie en fonction du champ magnétique ; cela donne d'importants renseignements sur la structure de l'atome de sodium.

*Historiquement, c'est sur la va*peur de sodium que le pompage optique fut pour la première fois mis en évidence par le collaborateur de Kastler, M. Jean Brossel. Mais la méthode est de portée générale et s'applique à la plupart des atomes. Par ailleurs, d'autres techniques de pompage ont été inventées, souvent par des élèves de Kastler, qui généralisent le pompage optique.

Beaucoup d'applications prati*ques ont résulté de ces travaux* de physique fondamentale. La plus directe est la mesure de champs magnétiques : une fois que la relation entre champ magnétique et séparation énergétique des états est étalonnée pour un atome, on peut ramener la mesure d'un champ magnétique à celle de l'énergie d'une onde radio, c'est-à-dire à la mesure de sa fréquence. Or cette dernière mesure est facile, et peut être faite avec une grande précision.

Une autre utilisation est fondée sur la très grande finesse avec laquelle est définie la séparation énergétique entre les états, donc la fréquence de l'onde qui rééquilibre les populations. Que cette fréquence varie très légèrement, et l'équilibrage ne se produit pas. On peut donc utiliser le phénomène pour stabiliser la fréquence d'un émetteur radio, et disposer ainsi d'un étalon très précis. Certaines horloges atomiques utilisent cette propriété.

L'instituteur cambrioleur

Un ancien instituteur de Flavacourt (Oise), M. Daniel Dedreux, trente-cinq ans, *a vécu les* heures les plus pénibles de son existence, mercredi 4 janvier, devant le tribunal correctionnel de Beauvais, où il comparaissait en compagnie de sa femme et de sa *belle-mère pour une série de* cambriolages.

En proie à des difficultés financières, M. Dedreux s'était lancé dans le cambriolage de résidences secondaires, nom*breuses dans la région de* Chaumont-en-Vexin et du Coudray-Saint-Germer. Une de ses victimes avait, un jour de février 1983, reconnu ses propres rideaux aux fenêtres de la mairie-école de Flavacourt et était allée prévenir les gendarmes de Chaumont.

Avant de requérir quatre ans ferme pour l'instituteur et des peines assorties du sursis à l'encontre des autres prévenus, l'avocat général a estimé le mon*tant des vols à 500 000 F.* M. Dedreux et son épouse avaient l'intention d'acheter un café-épicerie à Gamache-en-Vexin (Eure). *« L'essentiel de la peine, Dedreux l'a déjà accompli, a plaidé la défense. Depuis un an, ce délinquant primaire est séparé de ses cinq enfants, et il ne sera jamais plus instituteur. »*

Ancien militant du S.N.I., partisan du courant de l'école émancipée majoritaire parmi les enseignants de l'Oise, M. Dedreux a pu citer une demi-douzaine de témoins de moralité, parents d'élèves et anciens collègues. Le public a même applaudi si fort à l'*une de ses réponses au tribunal* que la salle a été évacuée sur l'ordre du président.

Jugement le 11 janvier. – *(Corresp.)*

La France s'amuse

(Suite de la première page.)

Et comme rien ne pouvait arrêter nos dériveurs d'angoisse d'inventer de nouveaux amusements pour faire passer la pilule, voilà – toujours elle et son monopole – la Loterie *nationale qui présente* le Tac o tac. De plus en plus fort. Plus question même d'attendre les résultats. Dans un monde pressé, on donne en direct à l'acheteur la réponse à son audace. On gratte le papier, et un premier « tirage » – une première photographie – s'inscrit, apparaît. Si l'on perd, ce n'est que partie remise, car une autre chance existe avec la codification classique. Diabolique.

Trois millions de dixièmes vendus au prix unitaire de 10 francs ont été mis en circulation pour lancer l'affaire. Et enlevés en quelques jours. Le billet « à double détente » a ravagé la France entière. *Un million* de billets supplémentaires seront mis dare-dare entre les doigts des curieux au plus tard le 18 janvier, une semaine avant le premier tirage.

Mais sait-on bien que le patron suprême de tout cela est le ministère des finances ?

JEAN-PIERRE QUÉLIN

En bref

Un nouveau directeur au Palais de la découverte

M. Michel Hulin, spécialiste de la physique du solide et professeur à l'université Paris-VI, vient d'être nommé directeur du Palais de la découverte, en remplacement de *M. Jean Rose*, appelé à faire valoir ses droits à la retraite.

Depuis dix-huit ans, à ce poste, M. Rose a développé des expositions à thèmes sur l'électricité, l'atome et l'homme.

[*Agé de quarante-huit ans*, M. Hulin s'est toujours intéressé à la vulgarisation de la science auprès des jeunes, en particulier lorsqu'il fut secrétaire général de la Société française de physique et lors de la mise en place de la commission Laguarrigue chargée de la réforme de l'enseignement de la physique.]

Un réseau d'héroïne démantelé à Paris

La police parisienne a démantelé le 6 janvier un nouveau réseau clandestin de la « filière chinoise » en saisissant 8 kilos d'héroïne pure (d'une valeur de 12 millions de francs environ) et 5 kilos de caféine qui devaient lui être mélangés.

Le réseau était dirigé par deux Chinois de Hongkong, Ling Cheng, âgé de vingt-cinq ans, et Wing Fu, vingt ans, tous deux de nationalité britannique et demeurant à Paris. Ils ont été arrêtés par la police alors qu'ils livraient 3 kilos d'héroïne à deux réfugiés vietnamiens et à un Cambodgien.

Cinq manifestations en faveur de l'école privée

Les défenseurs de l'école privée mobilisent leurs troupes. La commission permanente du Comité national de l'enseignement catholique (C.N.E.C.) a décidé d'organiser cinq *manifestations* régionales *qui* auront lieu à Bordeaux, le dimanche 22 janvier ; à Lyon, le dimanche 29 janvier ; à Rennes, le samedi 18 février ; à Lille, le samedi 25 février, et à Versailles, le dimanche 4 mars.

Ces démonstrations serviront à *« appuyer les positions que la commission sera amenée à prendre tout au long de la période qui s'ouvre et qui risque d'être décisive pour l'avenir de la liberté de l'enseignement »*.

Le C.N.E.C. veut faire pression sur le gouvernement par des manifestations de foule, tout comme ses adversaires laïques l'avaient fait à l'automne 1983. Il espère que ces preuves de combativité l'aideront dans les négociations qu'il mènera, à partir du mois de janvier, avec le gouvernement sur les mesures législatives et réglementaires préparées par celui-ci pour rapprocher l'école privée de l'école publique.

● *Nomination de magistrat.* – Mme Madeleine Sabatini, premier juge des enfants au tribunal de Paris, vient d'être nommée président du tribunal des enfants. Mme Sabatini a été installée dans ses fonctions le 6 janvier.

APRÈS LA MORT D'UN BOXEUR ITALIEN

Maurizio Lupino vaincu et inculpé

Le boxeur italien Maurizio Lupino devra répondre devant la justice italienne de *« coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner »*, à propos du décès de son adversaire et compatriote Salvatore Laserra, tombé dans le coma à l'issue du combat qu'il venait de gagner (*le Monde* du 4 janvier). Lupino est passible d'une peine de dix à dix-huit ans de réclusion.

Toute l'Italie avait été témoin des dernières minutes du combat grâce à la télévision. Laserra, vainqueur aux points, devait s'écrouler dans son coin quelques secondes plus tard. Le jeune boxeur, âgé de vingt-cinq ans, ne reprit jamais connaissance.

Selon l'avocat de la Fédération italienne de boxe, M. Gianni Grisolia, *« Lupino est accusé d'avoir donné un coup de tête à Laserra au cours de la cinquième reprise »*. C'est après avoir revu le match au magnétoscope que le magistrat milanais chargé de l'enquête a formulé son acte d'accusation. Cette décision a provoqué de très vives réactions dans le milieu italien de la boxe. Lupino estime être *« victime d'une hallucinante injustice »*, expliquant : *« Ce n'est pas mon coup de tête qui a tué Salvatore mais la fatalité. »*

La Fédération italienne de boxe a renouvelé *« sa volonté d'assurer le maximum de sécurité dans son sport »*. Elle ne peut, a assuré M. Grisolia, *« prévoir les accidents dont sont victimes les sportifs, joueurs de football, de rugby ou boxeurs »*.

Même la famille de Salvatore *Laserra a pris la défense de Mau*rizio Lupino. *« Pourquoi ne laisse-t-on pas en paix ce boxeur ? »* s'est exclamé le père de Laserra. *« La boxe est un sport très difficile qui comporte des risques. Chaque boxeur en est conscient en montant sur le ring. »*

CARNET

Naissances

– M. André COINTREAU et Mme, née Hedwige de BOUTEVILLE
Et Charles,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Rodolphe,

le 29 décembre 1983.
Paris.

– Le 5 janvier 1984
Clémentine
est née.

Martine TROUVÉ,
Nicolas FITAIRE.
5, rue des Noyers, Rés-la-Nérac,
91800 Boussy-Saint-Antoine.

Mariages

– M. et Mme René COUTAU,
Le professeur
et Mme Jean STOUFFLET,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Elisabeth et Stéphane,

célébré le 30 décembre 1983.
92 *bis*, boulevard Pereire,
75017 Paris.
13, rue du Maréchal-Foch,
63000 Clermont-Ferrand.

– François de RÉMUR
et Christine BÉRARD
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité le 19 décembre 1983.
2, avenue Perronet,
92200 Neuilly.

Décès

– Sylviane, Muriel et Pierre-Emmanuel Bec,
M. et Mme Mardochée Cohen,
M. Albert Sarfati et Mme, née Josiane Cohen, et leurs filles,
M. et Mme Jacques Cohen
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur mère, fille, sœur et belle-sœur,

Fabienne BEC,
née Cohen,
professeur au lycée de Montargis.

La levée du corps se fera à l'hôpital de Montargis, le lundi 9 janvier, à 8 h 30.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Garches 92380 (rue de Suresnes), à 11 heures.

La famille ne reçoit pas.

Remerciements

Raymond OLIVER,
et ses collaborateurs,
remercient leurs clients, amis et voisins des témoignages de sympathie reçus à la suite de l'attentat survenu au Grand Vefour.

Erratum

– Dans l'avis de décès de

Mme Gustave RIBAUD,
il fallait lire :
De la part de
Claudine
et Jean-Michel DESPERIER
et leurs enfants.

France / société

UNE NOUVELLE COLONIE DANS LE TREIZIÈME ARRONDISSEMENT

Des Chinois sans tapage

Entre la rue de Tolbiac et la porte d'Ivry, dans un triangle de moins de 60 hectares, dorment, mangent et travaillent dix mille réfugiés de l'ex-Indochine, le plus souvent d'origine chinoise, et que viennent rejoindre à présent des cousins de Chine populaire et de Hongkong. Un bout d'Asie dans le treizième.

Singulière population trottemenu qui s'active sans bruit, nuit et jour, comme des abeilles dans une ruche bien close. En un tournemain, elle a occupé les tours, tissé ses réseaux d'accueil, organisé des cours de français, accaparé les épiceries, aujourd'hui débordantes de produits d'Extrême-Orient, monté une usine de soja, une fabrique de nouilles et soixante ateliers de confection, suscité l'édition d'un mensuel et de quatre quotidiens, ouvert une centaine de restaurants, des cinémas, des dancings et des salles de jeux. Maintenant, ce sont les boucheries, les salons de coiffure, les grandes surfaces, les magasins de matériel hi-fi, les bureaux d'assurances, les cabinets médicaux et les agences de voyages qui sont grignotés.

Sans tapage et presque à l'insu des pouvoirs publics, un quartier chinois s'est constitué dans Paris. Le premier du genre. Mais il ressemble comme un frère aux chinatowns que les Asiatiques ont créées dans toutes les grandes villes du monde où ils sont en nombre (1). Ils restent une énigme pour leurs voisins. Toujours souriants, ne comprenant plus un traître mot de français dès qu'une question les embarrasse, ne recevant jamais les Européens à domicile, naturellement méfiants à l'égard de l'administration dont, chez eux, ils ont beaucoup pâti, ils opposent à toute curiosité, même bienveillante, le mur de la politesse. Leur devise : « Pour vivre heureux vivons cachés. » Mais en entretenant ainsi une certaine atmosphère de mystère, ils étonnent, intriguent et finissent par provoquer le soupçon.

Cercles de jeux

Les Chinois de Paris, et notamment ceux qui se sont rassemblés dans les tours du treizième arrondissement, ne sont pas tous des petits saints. Une collectivité de dix mille membres compte forcément dans ses rangs des personnages au tempérament excessif et même quelques brebis galeuses, qui tôt ou tard défrayent la chronique des faits divers.

Personne ne nie l'existence de cercles de jeux. D'abord parce que certains ont pignon sur rue, comme celui qui, non loin de l'avenue d'Italie, est géré par une association déclarée. Les membres de la communauté chinoise confessent aisément que les paris et les jeux sont une véritable passion et qu'ils s'y livrent volontiers entre amis. Mais pour jouer à l'aise, expliquent-ils, il vaut mieux se trouver en terrain neutre. D'où les cercles plus ou moins clandestins, qui deviennent une proie facile pour les racketteurs. Plusieurs ont été fermés par la police. Des propriétaires ont renoncé d'eux-mêmes, comme celui du cercle qui se trouvait au-dessus d'un restaurant sur la dalle des Olympiades. Mais ils rouvrent sans doute ailleurs, dans les étages des tours. C'est sans conteste l'un des points faibles de la communauté asiatique, la porte ouverte à un éventuel gangstérisme.

La prostitution ? Elle existe, mais feutrée, quasiment confidentielle, ne s'affichant jamais dans la rue. La drogue ? Une filière partant de Hongkong, manipulée de là-bas passant par Roissy et utilisant de jeunes Chinois voulant faire fortune trop rapidement, a été démantelée. En deux ans, la police a mis sous les verrous plusieurs dizaines d'Asiatiques.

« *Mais*, dit un policier, *il n'y a pas plus de trafic chez les Asiatiques du treizième que dans n'importe quel autre groupe, et même plutôt moins.* » En revanche, c'est une population qui ne pose aucune problème de sécurité sur la voie publique. « *Je termine souvent mon travail vers 11 heures du soir*, dit une jeune femme du treizième, *et je traverse le quartier à pied pour regagner mon domicile. Jamais je n'ai éprouvé la moindre crainte. On croise des passants, des groupes de jeunes, mais la rue est aussi sûre que celle d'une ville de province.* » Sur les milliers de plaintes que reçoit chaque année le commissariat de l'arrondissement, rares sont celles qui concernent des Chinois. « *Pour la déliquance, nous sommes des privilégiés* », conclut le commissaire.

Honnêtes citoyens, les Asiatiques du treizième sont aussi des parents comme on n'en fait plus. L'autorité du père (ou du grand-père) s'exerce comme au bon vieux temps, le divorce est très mal vu, et jusqu'à ce qu'ils soient eux-mêmes mariés les enfants versent leurs gains dans la cagnotte commune.

Dès leur plus jeune âge, ils fréquentent les écoles du quartier. On en compte mille deux cents, inscrits dans les classes primaires du treizième. Au collège Masséna, porte de Choisy, ils représentent 34 % des effectifs. Pas question de manquer un seul jour de classe. Lors de la rentrée 1982, on s'est aperçu que certains enfants étaient déjà inscrits à Paris alors qu'ils se trouvaient encore dans des camps d'hébergement, en province. Les réfugiés d'Extrême-Orient ont compris que la scolarisation et l'apprentissage du français étaient le meilleur outil d'intégration dans la société française, puis de promotion sociale. « *Ces enfants sont concentrés, disciplinés, charmants avec les maîtres. Ils font un effort considérable et apprennent très vite. Comme on souhaiterait que les petits Français leur ressemblent*, commente la directrice d'un collège. *Quant aux parents, ils ne contestent ni l'enseignement ni l'administration. Ils nous font confiance, voilà tout. Nous les voyons fort peu, mais nous sentons leur autorité* »

Il y a un an environ, à la suite d'un incident mineur entre deux collégiens, une bagarre générale avait opposé dans la rue une cinquantaine de Noirs et deux cents jeunes Asiatiques. L'affaire pouvait empoisonner pour longtemps la vie du quartier. On convoqua les parents de ceux qui étaient à l'origine de la dispute en les menaçant d'exclure leurs enfants. Dès le lendemain un calme total était revenu dans les classes et dans la rue. Il n'a plus jamais été troublé.

Prénom français

Dès la troisième, les plus doués des Asiatiques songent déjà aux grandes écoles. Estimant qu'il ne pouvait travailler convenablement dans le deux-pièces où il vivait avec les huit personnes de sa famille, un Laotien de quinze ans a demandé à être placé dans une famille française. On lui en dénicha une à Orléans. Le principal du lycée parisien tenait tant à garder son élève qu'il mit aussitôt à sa disposition une classe vide, le soir après les cours.

Dans les organismes distribuant une aide sociale, on chante les louanges de la communauté jaune. Ainsi au dispensaire de protection maternelle et infantile du boulevard Masséna cent cinquante jeunes mamans asiatiques viennent en consultation chaque mois avec leur bébé. « *Ces enfants sont précoces, très éveillés, bien nourris et en bonne santé*, dit une des responsables du dispensaire. *Nos puéricultrices sont reçues à bras ouverts dans les familles. Les Asiatiques ouvrent plus volontiers leur porte que les Français. Signe d'intégration, les mamans ont abandonné leur kimono et elles donnent à leurs enfants un prénom français. Enfin, parmi toutes les « clientes » du dispensaire, ce sont les seules qui ont pensé à nous apporter de menus cadeaux pour Noël.* »

Même son de cloche au bureau d'aide sociale du treizième. « *Les Asiatiques*, dit-on, *connaissent leurs droits, accomplissent scrupuleusement les formalités nécessaires, mais ils ne réclament jamais, ne demandent aucun passe-droit et, parce qu'ils sont durs à la tâche et soucieux de leur dignité, ils cessent plus rapidement que les autres de solliciter une aide.* » Une particularité tout de même intrigue les fonctionnaires de ce service. Pourquoi les Chinois du treizième sont-ils si nombreux (près de quatre mille) à demander l'aide médicale (gratuité des consultations chez le médecin, des médicaments et des soins hospitaliers). Hypothèse : les Asiatiques de banlieue où cette aide est plus parcimonieusement attribuée se feraient domicilier chez un cousin du treizième pour en bénéficier. Une enquête est en cours. Difficile, car les identités sont douteuses et les visites impromptues à domicile infructueuses.

Ateliers de confection

A l'Agence pour l'emploi du treizième, les Asiatiques qui demandent du travail sont actuellement au nombre d'environ quatre cents, soit moins de 10 % des inscrits. Ils pointent au jour dit, demandent plus que d'autres à suivre des stages d'alphabétisation, acceptent de repartir de zéro et restent fidèles à leurs employeurs.

D'évidence, les réfugiés d'origine chinoise préfèrent se débrouiller par eux-mêmes plutôt que de recourir à l'aide publique. Sans rien demander à personne, ils ont ouvert dans le treizième près de deux cent cinquante commerces, bureaux et ateliers, qui emploient plus de deux mille d'entre eux. Cela s'est fait parfois dans des locaux de fortune, dont la destination était différente, et sans bien connaître les règles françaises concernant l'hygiène et la sécurité. La police et l'inspection du travail sont en train d'y mettre bon ordre. Des réunions par profession ont été organisées par le commissariat de l'arrondissement. Les Asiatiques sont venus, ont écouté, ont compris ce qu'on leur demandait et sont en train de faire les travaux nécessaires. Deux restaurants parmi les plus notoires traînaient-il les pieds ? On les a fermés pour quelques semaines.

De son côté, l'inspection du travail agit. Tous les patrons d'ateliers de confection, par exemple, ont reçu une lettre personnelle énumérant les règles auxquelles ils devaient désormais se plier. Puis des équipes de contrôleurs ont débarqué un dimanche matin dans le triangle jaune, qui a été passé au peigne fin. Résultat : six procès-verbaux, qui ont été transmis au parquet. Les employeurs risquent de 1 200 F à 3 000 F d'amende.

Quelques jours après, nouvelle descente en pleine nuit cette fois, car les femmes n'ont pas le droit de travailler après 22 heures. Dans les tours, sous la lumière crue du néon, autour des machines à coudre et des planches à repasser, on a eu quelques mauvaises surprises. « *C'est un travail pressé qu'il faut livrer demain* », s'excusent les employées. « *Vous ne risquez rien*, expliquent courtoisement les inspecteurs, *mais en France les femmes ne doivent pas travailler la nuit. Vos patrons ont été avertis. Ils seront sanctionnés. C'est une mesure de protection sociale.* »

L'inspection du travail assure qu'ainsi, petit à petit, les Asiatiques vont entrer dans le droit commun. Ils le font d'ailleurs avec meilleure grâce que beaucoup d'autres ressortissants étrangers. La même régularisation est en cours du côté du fisc, qui a entamé une série de contrôles.

M. Jacques Toubon, maire de l'arrondissement, s'inquiétait récemment de savoir si on appliquait bien la loi commune aux Asiatiques de son secteur. « *Mes électeurs ont l'impression que l'enclave chinoise est en état d'extra-territorialité*, explique-t-il. *Ce ne serait pas supportable et entraînerait bientôt des réactions de rejet.* » Là encore une courte enquête facile à faire aurait apaisé les craintes de l'honorable parlementaire.

« *Qu'on ne nous parle pas de ghetto* », s'indigne le Père Thomas Elhorga, l'animateur du centre France-Asie. Cet organisme reçoit des milliers de réfugiés venant demander aide et informations. Les huit permanents et la quarantaine de bénévoles qu'il mobilise ont reçu en 1982 le prix du concours international « Les droits de l'homme ». Selon le Père Elhorga, les réfugiés indochinois s'intégreront mieux que bien d'autres « *à la société multiraciale qu'est le milieu parisien* ». *Ces gens*, ajoute-t-il, *créent des entreprises et des emplois. Ils nous apportent leur expérience, leur savoir-faire, ils développent un réseau de commerce international. De quoi nous plaignons-nous ? Loin d'être une charge, ils sont une chance pour la France* ».

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Depuis la chute de Saigon et la prise de Phnom-Penh par les Khmers rouges en 1975, des milliers de Vietnamiens, de Cambodgiens et de Laotiens se sont réfugiés en France. On estime que sur les 120 000 ressortissants du Sud-Est asiatique résidant en France, dont 50 000 en Ile-de-France, 85 000 sont d'origine chinoise.

RUMEURS

Morts ou disparus ?

Mais que font-ils de leurs défunts, ces Chinois ? Depuis deux ans la question circulait de bouche à oreille. Le 21 novembre dernier, M. Jacques Toubon, député (R.P.R.) de Paris, maire du treizième arrondissement et fidèle de Jacques Chirac, demandait au procureur de la République de Paris l'ouverture d'une enquête sur les conditions dans lesquelles décèdent et sont enterrés les Asiatiques de son arrondissement. Trois jours plus tard, il s'en expliquait devant les caméras de la télévision. Agence de presse, radios, quotidiens et hebdomadaires dépêchèrent leurs reporters dans le « triangle jaune ». En vain. Faute de dénicher la moindre preuve on livra cependant à l'opinion un fatras de suppositions rocambolesques qui ont objectivé la rumeur. Sur requête du parquet, la police mène de son côté une enquête officieuse. Le rapport qu'elle établira dira d'ici peu si, oui ou non, il y a lieu d'ouvrir une instruction en bonne et due forme.

Cette hypothèse est peu probable car la simple étude des données statistiques dégonfle le mythe des morts qui disparaissent. Selon le recensement de 1982 — pour lequel on avait spécialement recruté dans le treizième des étudiants parlant le chinois — la colonie asiatique de l'arrondissement compte entre 7 200 et 9 400 membres. C'est une population très jeune (71 % de moins de trente-cinq ans) où les plus de soixante-cinq ans sont rares (3,3 % contre 16,7 % dans le reste de Paris). Si on lui applique, tranche d'âge pour tranche d'âge, le taux de mortalité des Parisiens, on parvient à un nombre de décès présumés se situant entre treize et trente-trois par an. Or on a enregistré en 1983 dans l'arrondissement dix-sept décès d'Asiatiques dont neuf étaient domiciliés dans le treizième.

Maintenant qu'ils sont ici, parmi nous, où et comment rendent-ils leur âme à Confucius ? Pour le savoir, il suffit de se rendre à l'hôpital le plus proche, en l'occurrence pour le treizième à la Pitié-Salpêtrière. Car les Asiatiques ne meurent plus chez eux mais dans les établissements de soins, exactement comme les autres Parisiens. De là, certains sont transportés au crématorium du Père-Lachaise où selon leur volonté, ils sont incinérés.

D'autres préfèrent s'adresser à une entreprise privée, les Pompes funèbres générales, qui dispose d'un funérarium très moderne à Villetaneuse en Seine-Saint-Denis. Là-bas, après l'incinération, les cendres peuvent être répandues sur une pelouse joliment appelée le jardin des souvenirs. Enfin, ceux qui ont souhaité l'inhumation sont transportés dans l'un des cimetières de la ville de Paris. Le plus proche du treizième est celui d'Ivry où dans la section 45 — la plus récente — on peut compter une douzaine de sépultures toutes neuves portant des noms vietnamiens et chinois. Les plus prévoyants ont même acheté des caveaux à l'avance, témoignant ainsi qu'ils souhaitent reposer définitivement en terre de France.

Mais les Asiatiques préféreraient avoir leur carré dans un des cimetières de Paris. L'Association des résidents d'origine chinoise et l'Association des Vietnamiens de France en ont l'une et l'autre fait la demande à la Ville. Les Vietnamiens voudraient édifier un petit pavillon en forme de pagode pour abriter par mauvais temps ceux qui pieusement suivent la dernière cérémonie. Une loi centenaire (1884) interdit dans les cimetières français tout carré exclusivement réservé à une race ou à une confession. Mais comme ils le font pour d'autres les services municipaux s'efforceront de grouper dans la même division, au cimetière de Thiais, les défunts de la communauté asiatique.

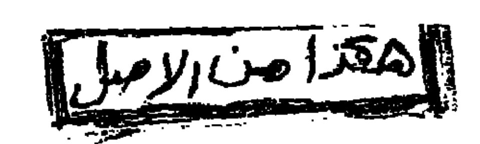


Dessin de PESSIN.

Après cela pourquoi imaginer des crémations clandestines, des inhumations secrètes, des filières extravagantes de transports frigorifiques vers l'étranger ? Pour récupérer les papiers du mort et faire venir un cousin, dit-on. Cette hypothèse fait sourire les policiers qui savent à quel point il est plus facile et moins coûteux de se procurer de faux papiers dans les bars de Pigalle.

Voilà ce qu'auraient pu apprendre les responsables municipaux du treizième arrondissement s'ils s'étaient donné la peine de faire leur propre enquête avant d'accréditer par une demande publique une rumeur désobligeante.

M. A.-R.



DU PALAIS GARNIER A LA BASTILLE

Pour Massimo Bogianckino l'Opéra n'est pas ingouvernable

Un calme insolite règne à l'Opéra de Paris, qui travaille beaucoup, mais dans une atmosphère harmonieuse, semble-t-il. Quels que doivent être les prochains mois, le nouvel administrateur, M. Massimo Bogianckino, a sans conteste réussi son entrée.
Au dernier étage d'un immeuble proche de la place de l'Étoile, dans un salon tout blanc comme un décor de théâtre, chargé de livres bien rangés, où un piano rappelle la vocation première du maître de maison, il nous reçoit, souriant et disponible, italien jusqu'au bout des ongles comme un personnage de la Renaissance, ouvrant toutes grandes les portes de son esprit subtil où la précision léonardesque du trait s'allie à la couleur et aux volutes du baroque.
La finesse de l'exégète de Scarlatti, la riche culture de l'universitaire, démentent le portrait-robot du chef d'entreprise. Ni dictateur, ni pacha de navire, ni manager à l'américaine. Il est coupé dans un autre « patron ». Main de fer dans un gant de velours ? Ce n'est pas cela non plus. Disons un grand chef d'orchestre, responsable de l'œuvre dans tous les détails de son interprétation, mais qui travaille avec des artistes et les considère comme tels, sachant bien que, sans leur accord unanime, il ne peut rien faire.

« Je joue à Paris avec de bonnes chances », nous dit d'emblée Massimo Bogianckino, heureux d'être à la tête d'une équipe jeune, dont les principaux éléments ont été presque entièrement renouvelés (le dernier en date étant le directeur général, M. Saint-Geours, qui remplace M. Leclerc), sous la houlette de M. André Larquié, président du conseil d'administration, récemment nommé lui aussi. Un bon bilan provisoire : en trois mois, l'Opéra, dans ses deux salles, a donné plus de cent spectacles et concerts, cinquante lyriques, quarante-cinq chorégraphiques (auxquels s'ajoute une brillante tournée du Ballet en Italie), sans oublier la grande « liturgie » Callas.

Pour l'observateur extérieur, le succès est réel, car M. Bogianckino avait joué gros jeu : le triomphe de deux grandes productions aussi insolites que *Moïse* et *Saint François d'Assise* n'était nullement assuré d'avance, et l'œuvre de Messiaen a même pris la dimension d'un événement international, amplifié par la retransmission télévisée, dont l'écho fut extraordinaire autant qu'inattendu.

En revanche, M. Bogianckino ne s'explique pas la *« condamnation »* presque unanime de la *Buterfly* de Samaritani par la presse, spectacle moins ambitieux, mais qui lui semblait s'inscrire dans la ligne de Lila de Nobili, Visconti et Zeffirelli. Il reste asssurément entre l'Italie et la France une différence de sensibilité... Attendons *Werther* par le même Samaritani.

La sérénité actuelle ne devrait pas être troublée par l'achèvement de la discussion sur les conventions collectives : *« Certes, les conflits sont dans la juste logique des choses, mais j'espère qu'ils ne se produiront pas. Personne ne veut remettre en cause les droits des travailleurs qui découlent de leurs devoirs. Nous cherchons seulement à favoriser un travail plus souple, une organisation plus productive, qui permette par exemple de donner des représentations en matinée, de répéter le dimanche avec les chanteurs invités ou de prolonger l'activité du Ballet jusqu'à la mi-août. Cela implique des sacrifices minimes qui ne touchent nullement aux droits fondamentaux.*

» L'Opéra est une convergence d'arts et de métiers différents. Je considère chacun — musicien, chanteur, technicien, habilleuse — comme un artiste, et j'ai été touché depuis trois mois de voir que tous acceptaient volontiers de lutter pour la grandeur de leur maison. Il n'est pas vrai que l'Opéra soit ingouvernable. Tout le monde s'est ingénié à éviter les dépassements de temps dans des productions aussi lourdes que les nôtres, et je me demande dans quel théâtre au monde on aurait pu monter l'œuvre de Messiaen de manière aussi parfaite et sans heurts. Songez que l'orchestre, par exemple, a fourni trente-six répétitions et cinquante-deux services (1) !

» Je tiens beaucoup à ce sentiment de responsabilité personnelle en chacun. L'opéra doit rester un artisanat et non devenir une industrie de masse, sans quoi on tuera la musique. Cinqante Carmen *ou trente* Belle au bois dormant *à la suite, c'est la négation de l'art. On ne fait du théâtre que lorsque chacun est motivé, d'où ma défiance envers les reprises et les coproductions, hélas ! inévitables, où l'aspect de création est amoindri. Ce ne sera certainement pas le cas avec* l'Enlèvement au sérail, *fin janvier, qui sera recréé par Strehler dans les conditions d'un spectacle entièrement nouveau. »*

L'avis d'un praticien

Du palais Garnier d'aujourd'hui à la Bastille de demain, il n'y a qu'un pas... ou un gouffre ? En praticien expérimenté, M. Bogianckino juge les estimations de la commission Bloch-Lainé (*le Monde* du 20 novembre) prudentes et réalistes. Avec les dix millions d'habitants de sa région, Paris mérite d'avoir un opéra qui donne autant de représentations que Vienne, Berlin ou Hambourg, et seul un édifice moderne permet d'atteindre cet objectif au point de vue technique et financier.

La programmation de la grande salle (deux cent cinquante spectacles) ne lui paraît pas insurmontable. Il est souhaitable que le public puisse voir chaque année quinze ou vingt spectacles différents. L'alternance de quatre ouvrages par semaine sera pafaitement réalisable grâce aux installations perfectionnées de la Bastille. Elle permettra d'inviter davantage de grands artistes, éventuellement de leur faire chanter plusieurs rôles, et en tout cas de réaliser des recettes chaque soir, même pendant les répétitions des ouvrages nouveaux.

Le palais Garnier aura une dominante choréraphique qui en assurera enfin une exploitation rationnelle avec un minimum de personnel technique, mais il sera bon de lui conserver des séries homogènes d'opéras, *« ne serait-ce que pour justifier le nom de la place et de la station de métro ».* Rien ne s'y oppose dans la mesure où l'on ne conservera plus alors que les décors d'un seul ouvrage lyrique et ceux, plus légers, des ballets.

M. Bogianckino estime irréaliste la conception d'un pool de deux cent vingt musiciens qui serviraient à la fois pour les deux salles de la Bastille, Garnier et Favart. Mieux vaudrait un orchestre de soixante à quatre-vingts instrumentistes à Garnier avec un programme harmonieux de ballets et d'opéras, et une saison de concerts assez fournie pour que les musiciens trouvent dans leur métier un véritable intérêt musical.

Il s'élève à ce propos contre l'idée que les quelques privilèges de temps et les permissions données aux instrumentistes de son établissement soient démesurés : *« Leur vie est bien moins tranquille, bien plus heurtée que dans les orchestres symphoniques, et ils souffrent d'être confinés dans la fosse, dans une condition qui peut paraître inférieure. Laissons-leur une certaine liberté et la possibilité de jouer sur scène, voire en soliste, si nous ne voulons pas que les meilleurs désertent l'Opéra. »*

Une troupe permanente de vingt à trente chanteurs lui semble amplement suffisante pour assurer les spectacles de la Bastille (comme c'est le cas à Munich ou à Hambourg, pour deux cent quarante représentations). Dans les troupes nombreuses, à Vienne par exemple, la moitié des chanteurs sont payés à ne rien faire, et les meilleurs s'évadent constamment pour interpréter les premiers rôles qui leur sont interdits dans la capitale...

Seule exception : Favart, voué à l'opéra-comique et à l'opérette, devrait avoir ses chanteurs et son orchestre de trente musiciens pour constituer un ensemble homogène, en raison de la spécificité du répertoire et des voix.

Quant à la salle expérimentale de la Bastille, il est difficile de dire encore ce que sera son exploitation : des spectacles d'essai contemporains certes, mais qui ne peuvent remplir une saison (*ni la* salle), des productions régionales, des ouvrages baroques, des ballets, des concerts... L'avenir est ouvert. M. Bogianckino souhaite qu'on n'oublie pas pour autant le Théâtre des Champs-Elysées, lieu idéal pour les opéras des dix-septième et dix-huitième siècles, en particulier Mozart.

Enfin, le passage matériel de Garnier à la Bastille ne semble pas l'inquiéter outre-mesure. *« Certes la transition sera délicate ; elle posera de nombreux problèmes techniques et humains, et demandera un maximum de précision et de prévision. Mais, personnellement, j'aime les déménagements, sans doute parce que j'ai beaucoup déménagé dans ma vie ! »*

Faut-il entendre par là que M. Bogianckino ne serait pas malheureux d'effectuer lui-même le déménagement de *« la grande boutique »* en 1988 ? Peut-être.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) L'Opéra donnera le troisième tableau et le troisième acte de *« Saint François* en concert au cours d'une tournée européenne cet été, et peut-être en représentation dans un grand festival.

HISTOIRE DE YENS

Paul Mauriat, le Français qui fait vendre

Sur les télévisions nippones, à l'heure de la pub, un aimable quiquagénaire grisonnant trace de la main quelques arabesques devant l'azur d'un ciel de Provence et dit, en version originale et accent marseillais : *« Le café, c'est ma musique. »*

C'est Paul Mauriat. Paul Mauriat et son Grand Orchestre, qui s'en souvient au pays ? Mais au Japon il est l'un des deux Français qui font vendre, l'autre étant Alain Delon — le samouraï — qui apparaît quotidiennement sur des millions d'écrans pour faire, volant en mains, la promotion d'un fabricant de voitures japonaises. Message simple : même le numéro un du cinéma français roule japonais.

Pour Paul Mauriat, l'oreille nippone, que l'on dit pourtant plus musicale que celle des Français, aime les succès que distillent dans leur manière claire, nette et proprette, ses cuivres et ses violons. On en redemande d'un bout à l'autre de l'archipel, et pas seulement dans la mégapole Tokyo-Nagoya-Osaka. Les publicitaires n'ont pas pour habitude de jeter leurs millions de yens en l'air et surtout pas, quoiqu'on dise pour les beaux yeux de la France. Et s'ils misent sur Paul Mauriat c'est que depuis treize ans, il fait salle comble. Quelques lignes dans un coin de journal ont suffit pour que les billets des cinquante-quatre concerts de sa treizième tournée, fin 1983, soient vendus en trois jours.

Dans un contexte de guerre commerciale, où la France est en retard de quelques victoires — exception faite du camembert et du cognac — et où les Japonais nous reprochent notre manque de sérieux et la faiblesse de nos prestations sur leur marché, un tel succès a de quoi étonner, surtout face au déferlement « culturel » des variétés américaines.

Bien souvent le Japon attend, pour s'intéresser, la consécration occidentale. Le coup de foudre pour Paul Mauriat éclate par ricochet, en 1969, quand l'une des mélodies du compositeur marseillais devient un tube au hit-parade américain. C'est *Love is blue*, l' *Amour bleu.* Première tournée : *« Dix-huit concerts, ça marche bien mais sans plus,* raconte Paul Mauriat. *En 1970, nous ne revenons pas, mais en 1971 je signe pour trente-cinq prestations. Tout est réservé en quelques jours. Depuis, nous sommes là chaque année et nous avons toujours joué devant des salles bourrées de jeunes, même en province. »* Lui-même est surpris, et redoute que *« ça ne dure pas ». « Ma génération,* dit-il, *connaissait surtout le Japon de Pearl Harbour, j'ai découvert un peuple romantique, qui, je crois, aime aussi dans ma musique et dans notre travail sur scène le côté méticuleux et complet. »*

Comme d'autres musiciens, autrement plus frénétiques, il n'échappe pas au conformisme poli et au manque de spontanéité du public japonais. *« Au début, on est dérouté, surtout après les publics latins et américains, qui manifestent leurs sentiments pendant le concert. Ici, ça ne se produit jamais. »* Il parle des jeunes filles, émues par ses violons, qui pleurent discrètement, le nez dans leur bouquet sans oser l'aborder, et des jeunes gens sérieux qui viennent lui parler de musique classique. Il fit son admiration pour l'équipement des salles, de l'extrême nord à l'extrême sud, même dans les petites villes. Il constate que l'infrastructure et les connaissances musicales sont égales sinon supérieures à celles de l'Allemagne fédérale et prédit que là encore, *« le Japon va dépasser tout le monde. »*

Les écoles de musique, en effet se multiplient, et les concerts prolifèrent à un rythme soutenu. pour le classique, le jazz, les variétés, Tokyo est plus que jamais une étape obligée. La plus lucrative. De surcroît, depuis la « guitare espagnole » jusqu'à l'orgue de barbarie électronique, il devient difficile de trouver un instrument qui ne soit pas « made in Japan ».

En écoutant Paul Mauriat vanter les qualités exceptionnelles de l'organisation et du public japonais — et sans doute aussi celles de ses cachets en yens reconvertibles — on comprend pourquoi il consacre désormais la quasi-totalité de ses tournées au pays du Soleil Levant. D'autant que ce soleil prend la forme de disques d'or : les producteurs nippons, habiles à jouer de la boulimie du public pour la musique importée et à prolonger le succès, achètent toutes ses compositions. En bons commerçants, ils mélangent les titres pour obtenir le maximum de combinaisons. Au fil des ans, ils ont sorti deux cent huit disques, dont ils ont vendu vingt millions d'exemplaires, uniquement au Japon.

R.-P. PARINGAUX.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3619

HORIZONTALEMENT

I. Un qui se met en quatre. — II. Placement en liquide qui peut rapporter. N'a donc rien à perdre. Sont donc faits pour s'entendre. — III. Se digèrent mieux sur un plat que sur un plateau. Descendu, peut-être pour remonter. Le début d'un aveu. — IV. Représentent une certaine puissance en Angleterre. On y met le feu lorsqu'il est en cendres. — V. Récolte donc les fruits de la campagne. S'en met plein la bouche ou nous en met plein les oreilles. Signes d'ordre. — VI. Bien polies mais peu sortables. Ne chasse donc pas son chagrin en travaillant. Terme de rhétorique. — VII. Terme de cérémonie. Un nuage ou un grain. Démonstratif. Symbole chimique. — VIII. Ecrivain français. Plus on en a envie et plus on s'en passe. De quoi nous faire tourner la tête. — IX. Partie d'un bassin. Tente de faire apparaître. — X. Font les chefs ou sont faites par les chefs. Lettres de satisfaction. — XI. Anciens titres nobiliaires écossais. Enfant de cœur. — XII. Disposa donc ou indisposa sûrement. Telles des fuites difficiles à endiguer. — XIII. Qu'il soit bouché ne l'empêche pas d'être ouvert. Pour lesquelles une cure est du plus grand intérêt. — XIV. On peut n'en faire qu'une bouchée. Colonnes de feux. — XV. Desquelles on a beaucoup à attendre mais rien à espérer. Possessif.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I															
II							■			■					
III								■	■			■			
IV			■												
V				■									■		
VI							■						■		
VII				■						■			■		
VIII							■	■				■			
IX		■								■					■
X		■									■			■	
XI							■	■	■		■				
XII				■	■	■									■
XIII	■						■								
XIV									■						
XV											■				■

VERTICALEMENT

1. Jeune fille qui semble peu douée pour le ménage. Abréviation. — 2. Travaille à tour de bras. Porteuse de pain. — 3. Celui que l'on prend est parfois celui qu'on laisse. Peut combler les amateurs de lait pur. — 4. S'annonce en coupant la parole. Fait ressentir un choc. Un bon remède contre le mal de l'air. — 5. Pour lui, c'est la grande vie. Symbole de résistance. — 6. Sont donc revenus à la charge. Hommes de robes. Roi. — 7. Purge donc sa peine. Signes d'intelligence. Ses jours sont comptés. — 8. Le dernier cri. Est donc à ramasser. Homme de bien ou homme d'un mal. — 9. Entre deux possibilités. A donc quelque chose d'un spectre. Participe passé. — 10. Titre cananéen. Jette du jus mais manque d'eau. — 11. Parfois sèches avec les enfants. Tente donc. — 12. Symbole chimique. Nous comble lorsqu'elle est heureuse. Ne sont pas fauchés comme les blés. — 13. Service que l'on demande instamment. Jette une ombre sur un visage de femme. — 14. De nature à empoisonner ou à capturer, selon l'espèce. Cavalières. — 15. Excite donc physiquement ou fatigue moralement. Donne matière à boutons. Abréviation.

Solution du problème n° 3618

Horizontalement

I. Muscadins. — II. Une. Navet. — III. Simon. — IV. Ereinte. — V. Carte. Han !. — VI. Hi !. Noce. — VII. Alpin. Eos. — VIII. Iles. — IX. Lee. Gosse. — X. Sterne. — XI. Etêtés. Ou.

Verticalement

1. Music-hall. — 2. Uni. Ail. Est. — 3. Semer. Piété. — 4. Orteil. Et. — 5. Année. Nègre. — 6. Da. Sons. — 7. Ivanhoe. Se. — 8. Ne. Tacots. — 9. Sthène. Elu.

GUY BROUTY.

théâtre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 7 - dimanche 8 janvier

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE PRINCE ETERNEL - Tourtour (887-82-47), sam., 20 h 30 : dim., 15 heures.

LE SUICIDAIRE - Espace Marais (584-09-31), sam., 20 heures.

SOURIRE OBLIGÉ - Cité-Galerie (589-38-69), sam., 20 h 30.

L'OISEAU VERT - T.E.P. (797-96-06), sam., 20 h 30 ; dim. 15 heures.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF (en anglais). Galerie 55 (326-63-51), sam., dim., 20 h 30.

ALBATROS - Cartoucherie, Tempête (328-36-36), sam., 20 h 45 : dim. 15 h 30.

IMAGES DE KAFKA - Plaine (250-15-65), 20 h 30.

LABICHE DE POCHE - Lys-Montparnasse (327-88-61), 20 h 30 : dim., 17 heures.

ANGELO TYRAN DE PADOUE - Rond-Point (256-70-80), 20 h 30, le 10.

MÉMOIRES D'ISLES - Théâtre 18 (226-47-47), sam., 20 h 30 ; dim. 16 heures.

LE ROI VICTOR - Boulogne, T.B.B. (603-44-44), sam., 20 h 30 ; dim., 15 h 30.

LA CUISINE - Évry, Agora (077-93-50), sam., 20 h 30.

LA PENDULE - Épicerie (272-23-41), sam., 20 h 30 ; dim., 16 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), sam., dim., 14 h, 20 h 30 : la Critique de l'école des femmes ; l'Ecole des femmes : dim., 20 h 30 : Intermezzo : sam., 20 h 30 : Félicité.

PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), sam., dim., 18 h 30 : la Prise de l'école de Madhubaï.

TEP (797-96-06), Cinéma : sam., 14 h 30 : dim., 20 h : King Kong : la Belle et la Bête.

PETIT TEP (797-96-06), sam., 20 h 30 : dim., 15 h : Clair d'Usine.

BEAUBOURG (277-12-33). Cinéma-Vidéo : sam., dim., 13 h. Portrait de B. Bettelheim : Vivre à l'école orthogénique ; 16 h : Albert Camus : à 19 h : Barbara à Pantin. Cinéma polonais : sam., les Innocents charmeurs : dim., la Vie de famille : sam., 17 h 30 : la Leçon de langue morte : dim., 17 h 30 : Kung-Fu : sam., 20 h 30 : l'Art d'être aimée : dim., 20 h 30 : Mort d'un président : sam., dim., 19 h et 21 h : Voir cinémathèque.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), sam., dim., 14 h 30 : Sophisticated ladies.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77). Danse, sam., 18 h 30 : Hervé Diasnas : NAI ou le cristal qui songe ; sam., 20 h 30 : Ballet-théâtre de l'Arche.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), sam., 20 h 30 : dim., 16 h : J.-P. Farré : le Dernier Soliste.

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34), sam. 20 h 30 : Séance friction.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), sam. 18 h 45 et 22 h : Oncle Vania ; dim. 15 h : Monsieur Vernet - le Pain de ménage.

CARTOUCHERIE, Épée de bois (808-39-74), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Rue noire.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam. 21 h, dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Manie de la villégiature.

DAUNOU (261-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : les Eaux et Forêts.

EDOUARD-VII (742-57-49), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Mademoiselle Julie.

ESPACE KIRON (373-50-25), sam., dim. 20 h 30 : le Sixième Jour.

ESSAION (278-46-42) (D., L.) I. : 21 h : Agatha.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 45, dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Grand-père.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. sam. 18 h 30 : le Fou et le Créateur (dern.) 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara (dern.). – II. sam. 18 h 30 : Recatoupilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, sam. 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.

MADELEINE (265-07-09), sam. 15 h et 20 h 45, dim. 15 h : les Serpents de pluie.

MARAIS (278-03-53), sam. 20 h 30 : Le roi se meurt.

MATHURINS (265-90-00), sam. 21 h, dim. 15 h : le Bonheur à Romorantin.

MICHEL (265-35-02), sam. 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dinera au lit.

MOGADOR (285-45-30), sam., 16 h 30 et 21 h ; dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac ; sam., dim. 14 h : L'histoire du cochon qui voulait maigrir.

MONTPARNASSE (320-89-90), sam. 21 h : dim. 15 h 30 : Tchin tchin ; – Petite salle sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Journal d'un homme de trop.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 22 h : la Fille sur la banquette arrière, (dern.).

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), sam. 15 et 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 15 : Un homme nommé Jésus.

PLAISANCE (320-00-06) sam., dim. 20 h 45 : la Pierre de la folie.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h : K 2.

POTINIÈRE (261-44-16), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il Signor Fagotto, (dern.).

RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37) sam. 20 h, dim. 15 h : Don Juan aux enfers.

RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 30, dim. 15 h : Vincent et Margot.

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 21 h : Théâtre de Bouvard.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : sam. 20 h 30 : l'Ecume des jours : II. sam. 20 h 30 : Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15), sam. 20 h : Mitton ; 21 h : Monsieur Tristan Bernard.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), sam. 20 h : Naïves Hirondelles : 22 h 15 : Au secours papa, maman veut me tuer.

THÉATRE NOIR (346-91-93), sam. 20 h 30 : la Boutique, (dern.).

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), sam. 20 h 30 : dim. 18 h 30 : Les affaires sont les affaires : dim. 15 h : Savannah Bay.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), sam. 21 h : Médée.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 15 h et 18 h 30 : Un mari à la porte.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), sam. 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : les Dix Petits Nègres, (dern.).

Le music-hall

ANTOINE (208-77-71), sam., dim. 20 h 30, dim., 15 h 30 : Rufus.

BOBINO (322-74-84), sam. 20 h 45, dim. 16 h : A. Métayer.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 21 h : Lâche-moi les claquettes.

L'ÉCUME (542-71-16), sam. 20 h 30 : D. Jumeau.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. 21 h : Ch. Bernard.

OLYMPIA (742-25-49), sam., dim. 20 h 30, Dim. 17 h : Y. Duteil.

PALAIS DES CONGRÈS (758-14-04), sam. 21 h : G. Lenorman (dern.).

PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Ph. Avron (dern.).

STUDIO BERTRAND (783-64-66), sam., dim. 21 h : Marilyn je t'aime.

T.A.I. TH. D'ESSAI (278-10-79), sam. 15 h : A. Trebaol.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), sam. 22 h : René, Daniel, W. Rios ; sam. 24 h : M. Litwin.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), sam., dim. 21 h ; dim., 15 h 30 : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26), sam., dim. 21 h ; dim. 15 h 30 : l'Impôt et les Os.

La danse

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : Akiadone-C. Ikeda, Danse Buto.

Opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), sam. 14 h 30 et 20 h 30 ; dim., 14 h. et 17 h 30 : l'Amour à Tahiti.

Les cirques

CIRQUE GRUSS (245-85-85), sam. 14 h et 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h.

CIRQUE D'HIVER (700-12-25), sam. 21 h : dim. 14 h et 17 h.

CIRQUE MASSILIA (878-15-12), sam. 14 h 30 et 20 h 30 : dim. 14 h 30 et 17 h 30 (dern.).

Les concerts

SAMEDI 7

Radio-France, Grand Auditorium, 17 h : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir : D. Epstein (Krause, Mestral, Ives...).

Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre National de France, dir : E. Krivine (Brahms, Beethoven, Tchaikovski).

Salle Pleyel, 16 h : Orchestre de Paris, dir : D. Barenboïm (Verdi).

Eglise St-Merri, 21 h : Th. Fischer, G-M. Caillat (Haydn, Ravel...).

Eglise St-Gervais, 16 h 30 : D. Roth.

DIMANCHE 8

Eglise St-Merri, 16 h : C. Camoy, A. Wheatley (Gustavino, Montsalvage...)

Palais des Congrès, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Verdi).

Th. du Rond-Point, 11 h : E. Chojnacka, P-Y. Artaud, A. Meunier, A. Flammer, M. Arrignon, S. Part (Bach, Haydn, de Falla).

Eglise St-Louis des Invalides, 17 h : Orchestre d'Harmonie des Gardiens de la paix de Paris, dir : Cl. Pichaureau (Ravel, Pichaureau, Schonberg).

Eglise St-Thomas-d'Aquin, 17 h 30 : Quatuor Razvrowsky (Haydn, Beethoven).

Notre-Dame, 17 h 45 : O. Pierre (Ducassé, Widor).

Eglise des Billettes, 17 h : O. Bensa (Brouwer, Ohana, Villa-Lobos...).

Jazz, pop, rock, folk

CASINO DE PARIS (874-26-22), sam., 20 h 45 : Higelin.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam., dim., 21 h 30 : S. Guérault, B. Vasseur.

CITNEA (357-99-26), sam., 20 h 30 : Dorian Express.

DUNOIS (584-72-00), sam., dim., 20 h 30 : J. Léandre, D. Lazro, G. Lewis.

L'ÉCUME (542-71-16), sam., 22 h : G. Delassus.

MANU MUSICALE (238-05-71), sam., 20 h 30 : J. Sicard, J.-Y. Colson.

MÉCÈNE (271-33-41), dim., 23 h : M. Vallois, M. Ducret.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), sam., 22 h : Y. Chelala, 24 h : M. Correa, G. Calomée : dim., 23 h : A. Lauwmann.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam., dim., 23 h : Slap Scat.

SAVOY (277-86-88), sam., 21 h : E. Daniel, H. Lavandier, V. Meyer, P. Le Moal.

SLOW CLUB (233-84-30), sam., 21 h 30 : F. Guin, (dern.).

SUNSET (261-46-60), sam., 23 h : J.-M. Jaffet, F. Sitebon, T. Rabesson (dern.).

TWENTY ONE (260-40-51), sam., dim., 21 h : Quartet Greg Hunter.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 7

15 h, P.-R. Willm (1896-1983) : la Tragédie impériale, de M. L'Herbier ; 17 h, B. Kaper, compositeur (1902-1983) : Lili, de C. Walters ; 19 h : Une poule, un train et quelques monstres, de D. Risi ; 21 h, cinéma japonais (1900-1970) : Une page folle, de T. Kinugasa ; Ombres à Yoshiwara, de T. Kinugasa.

DIMANCHE 8

15 h, G. Cukor (1899-1983) : Une femme qui s'affiche ; Pat O'Brien (1899-1983), 17 h : le Petit Garçon aux cheveux verts, de J. Losey ; 19 h : Marie Stuart, de C. Froelich ; 21 h, Cinéma japonais (1900-1970) : Respect à l'empereur, de T. Ikeda.

BEAUBOURG (278-35-57)

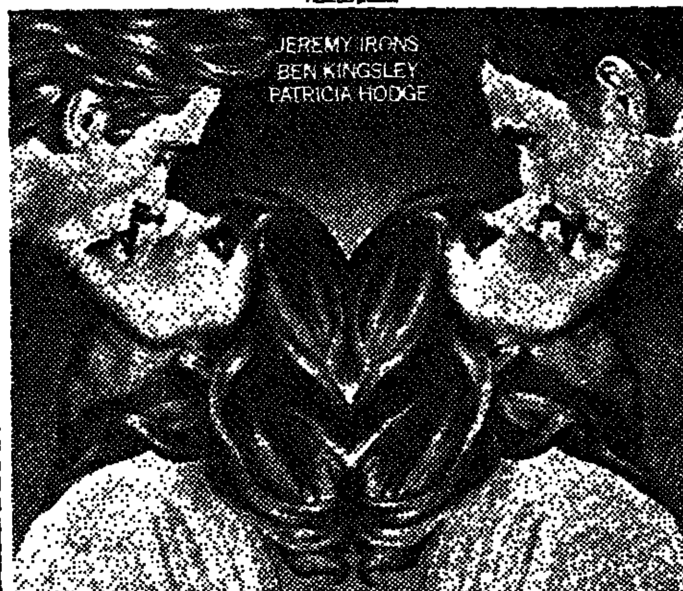
SAMEDI 7

15 h : Les Vierges de Satan, de T. Fisher ; 17 h : Homicide, de W. Castle ; Cinéma polonais, 19 h : Les Jours et les Nuits (1re partie), de J. Antczak ; 21 h : Les Jours et les Nuits (2e partie).

DIMANCHE 8

15 h : L'Homme de nulle part, de D. Daves ; 17 h : Le Shérif, de R.-D. Webb : Cinéma polonais, 19 h : Eroica (en deux parties), de A. Munk ; 21 h : le Sel de la terre noire, de K. Kutz.

MERCREDI



Les exclusivités

ADIEU FOULARDS (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Ambassade, 8e (359-19-08) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

A LA POURSUITE DE L'ÉTOILE (Ital., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

ANDROIDE (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LES ANGES DU BOULEVARD (Chi., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'ART D'AIMER (franco-it.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepot, 14e (545-35-38) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BOAT PEOPLE (Chin., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (HEAT AND DUST) (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

CLASS (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LES COMPÈRES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

LES DENTS DE LA MER Nº 3 (A., v.o.) : Forum, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EN HAUT DES MARCHES (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – (V.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : Français, 9e (770-33-88).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

GET CRAZY (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

JOY, (**) (Franco-canadien) : Maxeville, 9e (281-51-15).

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Franco-américain) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CHOIX DES SEIGNEURS, film américain de Giacomo Battiato, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08), v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

LA NUIT DES JUGES, film américain de Peter Hyams, v.o. : Forum, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19), v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)

ET VOGUE NAVIRE, film italien de Fédérico Fellini, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C.-Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06), v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Boulevards, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

RUE BARBARE, (*), v.f. : film français de Gilles Behat : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-St-Germain, 5e (222-72-90) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis-Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

20 ANNÉES DE CINÉMA GEORGIEN, (Reprises et Inédits), v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

OCTOPUSSY (A. v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Marignan, 8e (359-92-82).

PRINCESSE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES PRINCES (Fr.) : Cinoches Saint-Germain 6e (633-10-82).

QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des Etoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault ; version Gal ; version Saurova : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-all., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

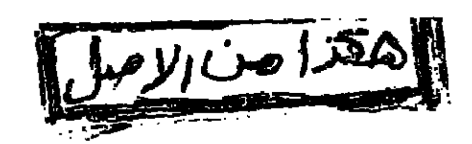
UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

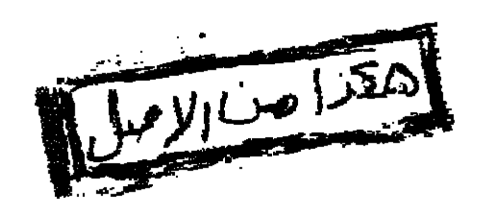
VIVE LA SOCIALE (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ZELIG (A.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).



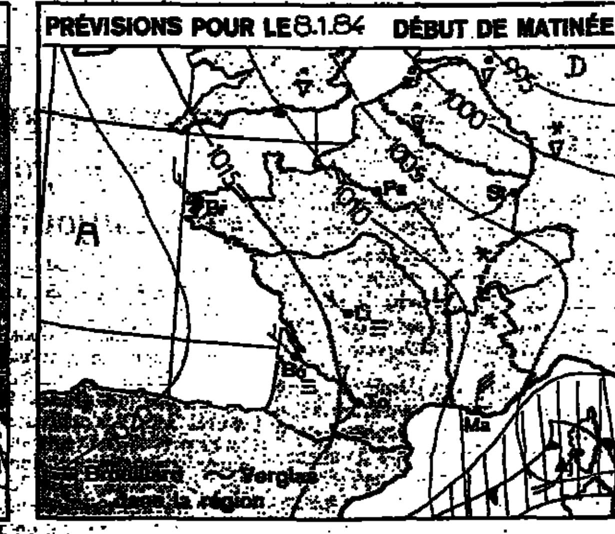




MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 7.1.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 8.1.84 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 8 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le samedi 7 janvier à 0 heure et le dimanche 8 janvier à minuit.

La dépression centrée au sud de la Scandinavie dirige sur la France un flux de nord-ouest modéré.

Dimanche matin des brumes ou brouillards se formeront de l'Aquitaine au centre et à la Bourgogne et l'on pourra observer des gelées de l'ordre de 0 à – 3 degrés.

Des averses se produiront d'abord près de la Manche, des frontières du Nord, et des Vosges aux Alpes et à la Corse.

En cours de journée, elles intéresseront aussi le nord de la Seine, les régions du Nord-Est et de l'Est, et la Corse. La neige tombera à basse altitude sur les versants nord des massifs montagneux.

Les éclaircies seront assez belles près de l'Atlantique et sur le golfe du Lion.

Les vents de nord-ouest à nord seront modérés à assez forts avec rafales sous les averses. Le mistral et la tramontane resteront violents.

Les températures maximales seront partout en baisse par rapport à la veille; elles varieront de 5 à 7 degrés près des côtes à 2 ou 3 degrés sur le Nord et le nord des Alpes.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 janvier; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7 janvier) : Ajaccio, 12 degrés et – 1; Biarritz, 12 et 9; Bordeaux, 9 et 8; Bourges, 7 et 4; Brest, 11 et 10; Caen, 9 et 7; Cherbourg, 8 et 7; Clermont-Ferrand, 8 et 0; Dijon, 3 et 2; Grenoble, 6 et – 1; Lille, 7 et 5; Lyon, 3 et 0; Marseille-Marignane, 8 et – 1; Nancy, 4 et 2; Nantes, 9 et 6; Nice-Côte d'Azur, 12 et 2; Paris-Le Bourget, 8 et 6; Paris-Montsouris, 8 et 6; Pau, 11 et 8; Perpignan, 12 et 9; Rennes, 9 et 7; Strasbourg, 3 et 2; Tours, 8 et 5; Toulouse, 10 et 6; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 7 degrés; Amsterdam, 7 et 5; Athènes, 15 et 11; Berlin, 5 et 3; Bonn, 6 et 4; Bruxelles, 6 et 5; Le Caire, 20 et 10; îles Canaries, 20 et 18; Copenhague, 6 et 3; Dakar, 24 et 19; Djerba, 13 et 10; Genève, 4 et – 2; Jérusalem, 15 et 11; Lisbonne, 11 (minimum); Londres, 8 et 7; Luxembourg, 4 et 2; Madrid, 9 et 4; Moscou, 0 et – 4; Nairobi, 21 et 11; New-York, 7 et 3; Palma-de-Majorque, 16 et 4; Rome, 10 et 0; Stockholm, 2 et – 1; Tozeur, 12 et 6; Tunis, 12 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

LUNDI 9 JANVIER

« Raphaël », 15 h, Musée du Louvre, pavillon de Flore (Approche de l'art).

« Poussin », 14 h 30, Musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Hôtel Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Arts et curiosités de Paris).

« L'Ile Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel Biron », 15 h, Métro Varenne (Mme Hauller).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Turner », 16 h 45, Grand Palais (Paris et son histoire).

« *Le Marais* », *14 h 30, métro Saint-*Paul (Résurrection du passé).

« L'Opéra de Paris », 13 h 15, hall d'entrée (Mme Romann).

MARDI 10 JANVIER

« La Mosquée », 14 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Approche de l'art).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La franc-maçonnerie », 15 h, 16, rue Cadet (P.-Y. Jaslet).

« Le cœur de Paris », 14 h 30, place du Châtelet (Paris autrefois).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (*Résurrection du passé*).

« Atelier d'un restaurateur de cristal », 15 h, 84, rue de Jemmapes (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

MARDI 10 JANVIER

14 h 30, 62, rue Madame : « Politique et urbanisme à Rome » (Arcus).

19 h 30, Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, Père Humbert Biondi : « Teilhard de Chardin » (Université populaire de Paris).

20 h 30, 15, rue Largillière, L. Winckler et M.-A. Gaudard : « Le Zodiaque » (Nouvelle Acropole).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 7 janvier 1984 :

DES DÉCRETS

● Fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques.

● Modifiant le code de l'urbanisme et relatif au permis de construire.

● *Portant* classement parmi les sites pittoresques (dans les départements du Gard et de l'Hérault).

● Portant modification de limites territoriales à Paris.

EN BREF

CLUB

DOUCEUR DE VIVRE. – Salon de la lecture, salon de thé, salle de jeux, salle de télévision avec projections de films sur écran géant *(Notre-Dame de Paris, Tout feu, tout flamme, la Bonne Année)* concert Vivaldi : ainsi s'annonce le programme du mois de janvier au Club de la Planchette, un centre de loisirs et un resto-club ouvert *par Patrick Balkany et son équipe* municipale à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). Installé dans le château de la Planchette, enfoui dans la verdure et les fleurs d'un parc de 26 000 mètres carrés, ce club sera ouvert aux personnes âgées de cinquante ans et plus. Au resto-club, on peut réserver et déjeuner correctement pour un prix modique. On n'a pas oublié le terrain de boules et la rampe d'accès pour handicapés. Inauguration le 8 janvier.

★ Club de la Planchette, 105, rue du Président-Wilson, 92300 Levallois-Perret. Tél. : 731-30-10.

FONDATION

FAMILLES NOMBREUSES. – L'Académie française, qui vient de décerner les prix des deux fondations Cognacq-Jay, a modifié les conditions imposées aux familles. Pour la première fondation (2 000 F) les familles devront être composées d'au moins six enfants vivants et du même père au lieu de huit enfants précédemment. Pas de changement pour la seconde fondation (1.000 F) ouverte aux familles composées d'au moins quatre enfants vivants. Les familles de huit enfants et plus sont rares. Ce qui explique cette modification.

JOURNÉE NATIONALE DU SKI

TOUS SUR LES PISTES. – Débuter le ski en famille est l'objectif de cette journée du 8 janvier. *10 000 moniteurs des écoles du* ski français accueilleront gratuitement, dans 400 points des cinq massifs français (au pied des pistes ou dans les écoles), les *débutants* pour leur faire prendre contact avec le ski alpin et le ski de fond. Les enfants seront confiés à des monitrices spécialisées et les adultes pris en charge dans les cours collectifs de dix personnes. Les moyens mis en œuvre par le ministère du temps libre, de la jeunesse et des sports, les moniteurs des Écoles du ski français et la Fédération française de ski notamment permettent d'accueillir plus de 100 000 personnes.

RÉTROMANIE

BROCANTE. – *La dix-neuvième* Brocante de Paris aura lieu du 12 au 22 janvier sous le chapiteau de la porte Maillot. Innovation de cette année, M. Jacques Nebout, facteur de piano, exposera et vendra des pièces restaurées dans ses ateliers : Erard, Gaveau, Pleyel, Bechstein et Stenway des années 1900.

★ Tous les jours, de 11 heures à *19 heures ; samedis et dimanches, de* 10 heures à 19 heures.

VIE QUOTIDIENNE

ON NE REMBOURSE PLUS LES TEMPÊTES

Depuis le 1er janvier, la loi sur les catastrophes naturelles ne s'appliquera plus aux tempêtes. C'est la garantie « tempête-grêle-neige », actuellement en usage, qui prendra désormais en charge les dommages dus aux intempéries sur les toitures, mais aussi, dans certaines conditions, à l'intérieur des immeubles, maisons ou appartements. Restent exclues les inondations résultant de refoulements d'égouts ou de débordements de rivières. Sauf si les pouvoirs publics assimilent l'événement à une catastrophe naturelle.

La garantie prévoit que le montant des capitaux assurés contre la tempête sera identique à celui fixé au contrat de la garantie incendie.

Le titulaire d'une garantie « tempête-grêle-neige » sera indemnisé normalement. L'assureur doit proposer cette garantie à celui qui ne l'a pas. Toutefois certains assureurs n'en parlent pas à leurs clients pour des raisons techniques : elle leur sera proposée automatiquement au moment du règlement du sinistre. On peut la demander sans attendre le mauvais temps...

★ Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.) 2, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. : 824-96-12 et 770-89-39.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 7 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Julien Fontanes.
Un coup de bluff, réal. D. Moosmann. Avec J. Morel, R. Mirmont, S. Amidou, C. Barbier, M. Marie...
Un inconnu se fait passer pour l'ami d'enfance du magistrat Julien Fontanes. Qui est-ce ?

22 h 15 Droit de réponse : l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac.
A quoi sert la télévision ?
Avec J. Cluzel, sénateur, J.-M. Cavada, A. Gaillard, O. Todd, A. Bercoff, P. Bouteiller...

0 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Élysées.
De M. Drucker.
Avec Nana Mouskouri.

22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.
Spécial Quincy Jones.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : L'univers du rire.
Présentée par B. Reynolds, J. Lemmon, W. Matthau.
Une série de trois émissions qui proposent de faire revivre les grands moments et les grandes figures du cinéma américain : Mel Brooks, Dean Martin, Jerry Lewis...

21 h 30 La vie de château.
Émission de J.-C. Brialy.
Pour la première émission de sa série, Jean-Claude Brialy reçoit dans son château de Monthyon Suzanne Flon, Bernard Giraudeau et Gérard Lenorman. Souper aux chandelles et conversations à bâtons rompus.

22 h Journal.

22 h 20 Musiclub.
Les péchés capitaux (1re partie), par le mime Marceau.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 30 Informations.
17 h 35 Troisième rang de face (l'actualité des spectacles).
18 h 10 Dynasty.
18 h 55 Dessin animé : les Misérables.
19 h Informations.
19 h 15 Infos régionales.
19 h 35 Clip-Clap (panorama de la chanson et du cinéma français).

FRANCE-CULTURE

20 h, Et soudain l'homme s'est envolé, de C. Dufresne. Avec S. Artel, P. Michael, D. Manuel...
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Élysées à Paris) : *Variations pour orchestre sur un thème* de Haydn, *Concerto pour piano et orchestre nº 5* de Beethoven, *Symphonie nº 4 en fa mineur* de Tchaïkovski par l'Orchestre national de France, dir. E. Krivine, sol. Y. Egorov, piano.
22 h 30, Fréquence de nuit : le club des archives.

Dimanche 8 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h Messe de l'Epiphanie.
En l'église Saint-Jean de Laval (Mayenne), avec les sourds et les malentendants.

12 h Sport : Ski.
Slalom spécial, à Morzine.

13 h Journal.

13 h 25 Série : Starsky et Hutch.

14 h 20 Thriller.
Vidéo clip avec Michaël Jackson.

14 h 35 Champions.
Magazine des sports et divertissements.

17 h 30 Les animaux du monde.
La sécheresse dans le Veld.

18 h Série : Frank, chasseur de fauves.

19 h Magazine de la semaine : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, F.-L. Boulay et E. Gilbert.
Le grand témoin sera Paul-Emile Victor, la télévision des autres, celle de la Corée du Sud.

20 h Journal.

20 h 35 Film : le Dernier Métro.
Film français de F. Truffaut (1980), avec C. Deneuve, G. Depardieu, J. Poiret, H. Bennent, A. Ferreol, S. Haudepin.
Paris 1942. Une jeune femme assure la direction d'un théâtre et monte une pièce, à la place de son mari, juif allemand qui a fui les nazis. En fait, celui-ci, caché dans la cave, contrôle la mise en scène de la pièce et les relations de son épouse avec un acteur. Dans l'atmosphère très véridique, de l'occupation, le jeu perpétuel et parfois dangereux d'un monde où « le spectacle doit continuer », où les personnages sont à double face. Ce grand film de Truffaut, merveilleusement interprété, a reçu dix « Césars » pour l'année 80 du cinéma français.

22 h 50 Sports dimanche.

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.

12 h 45 Journal.

13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14 h 25 : Série : Magnum ; 15 h 20 : L'école des fans ; 16 h 5 : Dessin animé ; 16 h 25 : Thé dansant.

17 h 5 Série : Papa Poule.

18 h Dimanche magazine.

19 h Stade 2.

20 h Journal.

20 h 35 Jeu : La Chasse aux trésors.
Dans le Vercors, en France.

21 h 40 Document : Antigone ou la nostalgie de Byzance.
De J.-M. Drot et L. Masson.
Une douce promenade hivernale aux confins de l'art de l'Europe – à la découverte de l'art byzantin, en compagnie d'une comédienne grecque, Antigone Amanitou. La réalisation est assez sophistiquée.

22 h 35 Magazine : Désirs des arts.
De P. Daix, réal. P. Collin, P.-A. Boutang et S. Freige.
Balthus ou Braque ? Balthus s'est-il égaré dans notre siècle ? Un reportage sur la rétrospective de Balthus, ce peintre secret, dont les œuvres sont exposées au Centre Pompidou : une visite au musée d'Art moderne de Villeneuve-d'Ascq.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

10 h 30 Mosaïque.
Voix et visages de l'immigration. A la découverte des associations, de la vie quotidienne des communautés étrangères en France. Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'État aux immigrés, présente ses vœux.

15 h 50 Théâtre (cycle Shakespeare) : **Jules César,** réal. Herbert Wise, avec R. Pasco, Ch. Gray, K. Michell.
Envieux des succès politiques et militaires de César, Cassius conspire avec Casca pour le détrôner. Brutus se joint au complot. Mise en scène anglaise souvent réussie.

18 h 30 Emission pour la jeunesse.

19 h 40 R.F.O. Hebdo.

20 h Fraggle Rock.
Une comédie musicale colorée, des marionnettes, un spectacle de Jim Henson, créateur des « Muppets ».

20 h 35 Téléfilm : le Recours aux armes.
De F. Barnett et J.-L. Philippon.
Un propriétaire de ranch, grand chasseur de gibier, introduit de nouvelles espèces d'animaux et rompt l'équilibre écologique.

21 h 30 La légende de saint Julien l'Hospitalier.
D'après réal. U. Laugier, G. Flaubert. Emission de l'INA.
Une légende belle et cruelle tirée des « Trois Contes » de Gustave Flaubert qu'Ulysse Laugier a mise en images de façon très virginale. Ni acteurs ni décors mais des dessins, des peintures qui s'animent et se transforment au gré de l'histoire.

22 h 10 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : (cycle : Aspect du film noir) : **En quatrième vitesse.**
Film américain de R. Aldrich (1955), avec R. Meeker, A. Dekker, P. Stewart, M. Carr, M. Cooper, C. Leachman (v.o. sous-titrée. N.).
Un détective privé, brutal et sans scrupules, cherche à résoudre une énigme qui devrait le conduire à un trésor. Il avance dans un labyrinthe de violence et d'horreur.
Le plus mythique des films d'Aldrich dans les années 50. Une mise en scène survoltée, des personnages étranges, une parabole moderne sur les maux qui peuvent sortir de « la Boîte de Pandore ».

0 h 10 Prélude à la nuit.
Chanson et sonate de Giovanni Gabrieli, par les philharmonistes de Châteauroux à Budapest. Dir. Y. Konives.

FRANCE-CULTURE

8 h, Foi et tradition.
8 h 25, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
10 h, Messe à la cathédrale du Havre.
11 h, Musique : deux siècles d'opéra à Prague (et à 12 h 45, 14 h 5, 18 h 30 et 23 h).
12 h 5, Allegro.
14 h, Sons.
17 h 30, Rencontre avec... J.-C. Victor (l'Enjeu afghan), le père S. de Beaurecueil (Mes enfants de Kaboul) et le docteur P. Bau de Médecins sans frontière.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Amérique en lambeaux de mémoire (poésie et musique latino-américaine).
20 h 40 Atelier de création radiophonique : Quadriga P.S.G.S. : Prey, Farabet, Globokar, Schwarz.
23 h, Deux siècles d'opéra à Prague.

FRANCE-MUSIQUE

8 h 5, Cantate, de Bach.
9 h 5, D'une oreille l'autre : vers 10 h 30, concert : œuvres de Verdi, Dvorak, Brahms par l'orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. R. Chailly.
12 h 5, Magazine international.
14 h 4, Hors commerce : œuvres de Magnard ; vers 16 h, Références : œuvres de Chausson, Fauré.
17 h, Comment l'entendez-vous ? Berlioz par J.-P. Aron, écrivain.
19 h 5, Jazz vivant.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert *Missa solemnis* de Beethoven par l'Orchestre philharmonique de New-York et les chœurs de Westminster, dir. D. Mitropoulos, sol. E. Steber, N. Tangemann, M. Harrel...
22 h 30, Fréquence de nuit : les figurines du livre ; Entre guillemets.

Économie

Le corset de la politique contractuelle

Ce n'est que le 31 décembre 1983 que M. Pierre Mauroy a adressé aux ministres assurant la tutelle des entreprises publiques ses « orientations » pour l'évolution des salaires publics en 1984 (*le Monde* du 6 janvier). Sa lettre commence par l'énoncé d'un principe clair et net : *« La politique contractuelle demeure, dans le cadre de l'objectif fixé par le gouvernement en matière de lutte contre l'inflation, l'élément essentiel des relations sociales dans l'entreprise. »* Voilà qui rejoint la volonté exprimée déjà dans ses précédentes directives, en date du 10 septembre 1982, pour préparer la sortie du blocage des salaires, de *« faire redémarrer avec énergie la politique contractuelle »*.

A première vue, le champ de cette politique contractuelle est assez étendu puisqu'il recouvre, outre les salaires, la durée et l'aménagement du temps de travail et la constitution de fonds salariaux. Mais ce n'est qu'apparence. Défendre la politique contractuelle — à défaut de lui donner un nouveau souffle — nécessite de donner une marge de manœuvre minimale aux partenaires qui sont amenés à discuter et à préserver la liberté de négociation. Or le cadre esquissé par M. Mauroy est tellement strict qu'il ne peut en ressortir qu'une politique contractuelle très corsetée. Très surveillée.

Déjà, dans le secteur privé, les recommandations du C.N.P.F. ne laissent qu'une bien faible marge de manœuvre pour discuter les salaires. Il en sera de même pour le secteur public. Lorsque M. Mauroy indique que *« l'objectif du gouvernement est le maintien du pouvoir d'achat moyen »* — ce qui ne se confond pas avec le maintien du pouvoir d'achat de chaque salarié, — il ajoute, ce qui est encore plus restrictif, *« dans la mesure compatible avec la situation effective des entreprises. Le succès de la politique de lutte contre l'inflation est le plus sûr moyen d'y parvenir »*. Une priorité qui rejoint tout à fait dans son esprit celle exposée par le patronat.

Les quatre règles énoncées par M. Mauroy — et notamment celle selon laquelle *« les augmentations du niveau des salaires doivent être fixées pour l'ensemble de l'année 1984 suivant un calendrier prédéterminé et ne pas excéder l'objectif retenu par le gouvernement en matière de prix, à savoir 5 % »* — sont conformes à ce qui était attendu (*le Monde* du 25 novembre et du 17 décembre 1983), y compris quant à l'inclusion du fameux *« glissement vieillesse technicité »* (G.V.T.), qui prend en compte les mesures automatiques liées au déroulement de carrière, dans la masse salariale.

Curieusement, alors qu'il y aura bien peu de grain à moudre en matière salariale pour 1984, il y a peu de réactions syndicales. Talbot oblige. Seule la C.F.T.C. a noté, lucidement, que, *« compte tenu des reports de l'année précédente, il ne resterait pratiquement aucune augmentation à réaliser dans toute une série de secteurs »*. Elle s'est inquiétée de l'*« acte de foi »* demandé ainsi aux salariés alors que les prévisions situent l'inflation, en 1984, au-dessus de 5 %. Le premier rendez-vous salarial dans la fonction publique, le 20 janvier, permettra de mesurer le degré de mécontentement des salariés alors que se posera le problème de l'application des clauses de sauvegarde.

Est-ce pour assouplir le carcan que le premier ministre a recommandé, comme à la fin 1982, de rechercher la réduction du temps de travail *« par la voie contractuelle »* ? On sait que le chef du gouvernement réfléchit, et il s'en entretiendra dès lundi avec MM. Krasucki et Maire, à de nouvelles formules dans ce domaine. Mais là aussi, le cadre est strict puisque les éventuelles diminutions de la durée du travail devront être assorties de négociations sur l'amélioration de la productivité et l'utilisation des équipements *« dans le but de ne pas entraîner de coût supplémentaire pour l'entreprise »*.

En filigrane réapparaît ainsi la question de la compensation salariale. M. Mauroy préconise deux voies : celle des contrats de solidarité — mais n'ont-ils pas besoin d'être adaptés pour être plus incitatifs ? — et celle du *« temps choisi »* — formule qui n'en est encore qu'aux premiers balbutiements. Enfin, conformément aux orientations dégagées par M. Bérégovoy à l'issue des travaux de la commission nationale de la négociation collective, la directive recommande la constitution de fonds salariaux. On peut cependant se demander combien d'entreprises publiques et nationalisées se lanceront dans cette voie alors que les syndicats sont si divisés sur ce point.

Visiblement, M. Mauroy tente d'agrémenter la rigueur salariale d'une petite dose de « qualitatif ». Un souci louable mais présenté dans un flacon si étroit que peu de syndicats se précipiteront pour en apprécier la saveur.

MICHEL NOBLECOURT.

M. Gattaz a fait part à M. Mitterrand de l'inquiétude et du mécontentement des chefs d'entreprise

Le président du C.N.P.F., M. Yvon Gattaz, a déclaré le 6 décembre, après un entretien avec M. François Mitterrand, que les chefs d'entreprise sont *« à la fois inquiets et mécontents »*.

M. Gattaz a expliqué : *« Nous sommes inquiets parce que la France risque de « décrocher » du peloton de tête des entreprises mondiales dans les pays modernes et nous sommes mécontents parce qu'il y a un certain nombre de promesses non tenues sur la liberté des prix, ou l'allégement des charges et des contraintes. »*

Revenant d'un voyage outre-Atlantique, M. Gattaz a indiqué au chef de l'Etat qu'il avait été *« très impressionné par le sursaut économique des Etats-Unis. Deux méthodes simples sont à la base de ce sursaut : allégement des charges ; flexibilité et liberté totale dans la gestion. Résultat : trois millions de chômeurs en moins en douze mois. »*

M. Gattaz a, par contraste, opposé le sursaut des États-Unis à la situation de l'économie française. *« Si le langage du pouvoir a changé, malheureusement ses actes ne sont pas conformes aux paroles et les actions ne sont pas conformes aux intentions. »* Or, *« les entreprises ne peuvent vivre avec des promesses »*. Le président du C.N.P.F. a donné au président de la République des exemples de ce décalage entre les paroles et les actes. Ainsi, la décision de libérer les prix industriels n'a pas été répercutée au niveau de l'administration, puisque la direction de la concurrence et des prix ne donne actuellement son autorisation aux industriels que pour des hausses de 4,25 % seulement en 1984 ; avec l'interdiction de répercuter l'augmentation du coût des matières premières.

« Les chefs d'entreprise français ne baisseront pas les bras, a affirmé le président du C.N.P.F. *Nous voulons ardemment innover, investir, exporter, lutter contre le chômage. Nous voulons créer des emplois et augmenter le niveau de vie des Français (...) Mais pour cela il faut absolument que les promesses soient tenues et que l'on laisse la liberté aux entreprises afin que nous nous trouvions à armes égales avec nos concurrents étrangers. »*

Les aciéries d'Usinor-Thionville reprennent le travail après cinq semaines de grève

De notre correspondant

Metz. — La production a repris, mercredi 4 janvier à 14 heures, à l'aciérie Usinor-Thionville (123 salariés). Cette installation était paralysée depuis le 5 décembre 1983 par une grève tournante de deux heures par poste. Les aciéristes qui, la veille encore, avaient rejeté les propositions de la direction, ont décidé d'interrompre le mouvement, alors que le conflit s'enlisait.

Déclenchée à l'initiative de la C.G.T. et de la C.F.D.T., la grève tournante, ayant bloqué durant près de cinq semaines le four électrique et la coulée continue d'Usinor-Thionville, portait sur des revendications salariales et une révision des classifications. Les 123 aciéristes demandaient des augmentations de 500 F à 700 F pour aligner leurs salaires sur ceux des autres catégories, selon les syndicats. La direction, invoquant les consignes de modération données par le ministre de l'économie et des finances, les a refusées. Elle a néanmoins présenté au personnel, le 15 décembre dernier, une étude portant sur la réactualisation des classifications. Celle-ci, acceptée par les syndicats, mais jugée insuffisante pour suspendre la grève, prévoyait d'accorder à soixante-quatre agents de l'aciérie une augmentation de salaire moyenne de 147 F.

Après la semaine de fermeture de l'usine de Thionville entre Noël et la fin de l'année, le bras de fer syndicats-direction a repris mardi, chacun des partenaires sociaux campant sur ses positions. Mercredi, les aciéristes « à bout de souffle », selon l'expression de l'un d'entre eux, ont décidé de suspendre leur mouvement. La direction a, pour sa part, proposé une avance pour perte de salaire, remboursable en deux mois et applicable à compter du 1er décembre.

Le conflit a entraîné une perte de production de 12 000 tonnes et d'importants retards dans la réalisation des commandes pour les services forges et fonderies. En outre, l'avenir des installations d'Usinor-Thionville, employant un total de 625 salariés, est jugé insuffisamment compétitif et très menacé par la construction d'un four électrique à Trith-Saint-Léger (Métalescaut, filiale d'Usinor), dans le Valenciennois.

JEAN-LOUIS THIS.

QUINZE MILLE MAISONS AVEC DES FISSURES

Les risques de l'innovation

Un enduit de façade fabriqué et commercialisé de 1973 à 1981 pose de graves problèmes à de nombreux acquéreurs de maisons individuelles, et l'Association Force ouvrière-consommateurs (AFOC) a réuni à ce sujet un important et précis dossier.

L'enduit Lutèce Projext, fabriqué par Lambert Industries, a connu un vif succès dès son lancement sur le marché : d'un prix de revient inférieur aux enduits de mortier traditionnels, il avait un aspect tout à fait flatteur. Deux avis techniques du Centre scientifique et technique du bâtiment (C.S.T.B.) en 1976 et en 1979 avaient été relativement favorables au nouveau produit, et seul le troisième avis de cet organisme public sera franchement négatif : cet enduit, essentiellement à base de plâtre, est très érodé par l'eau, et exige une protection supplémentaire sur les façades trop exposées aux intempéries ; des fissures apparaissent, qui, dans certains cas, font se détacher l'enduit par plaques, laissant le gros œuvre à nu. Et en 1981 le produit disparaît du marché.

L'enduit en question a été posé sur cent dix mille à cent cinquante mille maisons individuelles. On évalue à quinze mille en tout le nombre des maisons où cet enduit pose problème. Le montant des réparations nécessaires serait d'environ 200 millions de francs, et elles sont urgentes, car plus elles tarderont et plus elles seront coûteuses. Chez Lambert frères, maison mère de Lambert industries, on reconnaît le sérieux de ce dossier. Mais pour l'instant le producteur, les entreprises qui ont appliqué le produit, le C.S.T.B. et les assureurs se renvoient la balle, sans que rien de concret se profile à l'horizon. Cette affaire se situe en fin de compte sur un autre terrain que celui de l'assurance décennale dont la loi de 1978 n'a pas réussi à assurer un fonctionnement satisfaisant. Elle est liée en fait à l'utilisation sur une grande échelle d'un produit nouveau. Elle apparaît comme une de ces inévitables bévues qui accompagnent une innovation. Le producteur lui-même reconnaît que les épreuves de vieillissement artificiel subies en laboratoire par un nouveau produit ne remplacent pas complètement l'épreuve du vieillissement naturel par le temps et les intempéries.

S'agissant de la construction de maisons individuelles, pour la plupart financées avec l'aide de l'Etat par des familles qui se sont endettées pour vingt ans, il paraît aberrant que le recours à une innovation (produit ou méthode) ne s'accompagne pas automatiquement de la création d'un fonds spécial susceptible, le moment venu et le cas échéant, de régler sans heurts les problèmes dus à la défectuosité d'un produit insuffisamment mis au point ou aux défauts de pose par des professionnels encore peu rompus à son maniement. L'innovation est nécessaire, indispensable, dans le bâtiment comme dans le reste de l'industrie. Il est tout à fait anormal que l'usager final, l'acquéreur, fasse les frais de l'inévitable expérimentation qui suit immédiatement son lancement sur le marché. Le financement d'un tel fonds unique (pour tous les risques liés à l'innovation) ou spécialisé (par branche ou par produit) n'a sans doute rien d'impossible. Mais il faut manifestement inventer autre chose que le simple système de l'assurance construction, manifestement inopérant. Il faut trouver le moyen d'éviter ce qui, après coup, est une catastrophe pour les familles, victimes de l'innovation. — J. D.

POUR M. PIERRE MAUROY

Le risque pour Talbot « est toujours celui de la fermeture »

Au début du week-end, on était dans l'attente des conditions dans lesquelles pourrait se faire la réouverture de l'usine Talbot de Poissy, fermée depuis le vendredi 6 janvier par la direction. Celle-ci évaluait à 8 millions de francs les dégâts causés lors des affrontements des jours précédents, surtout du jeudi, entre grévistes et non-grévistes. Mais, au-delà, c'est le sort des 1 905 travailleurs licenciés qui reste en suspens. L'application de l'accord social passé le 17 décembre entre le gouvernement et la direction devra être préciséE, au moment où le premier ministre commence ses rencontres avec les responsables syndicaux et patronaux sur les problèmes de l'emploi dans l'industrie.

Plusieurs manifestations ont eu lieu vendredi à propos de Talbot, avec un nombre limité de participants.

La plus importante a réuni à Paris, à l'appel de la C.G.T., vingt mille personnes selon les organisateurs, cinq mille selon la police. Les manifestants, parmi lesquels se trouvaient de nombreux immigrés, ont défilé de la Nation à la Bastille en scandant : *« Talbot vivra, P.S.A. doit négocier ! »* et *« Français et immigrés, même patron, même combat ! »* Le cortège, conduit par plusieurs dirigeants de la C.G.T., notamment M. Henri Krasucki, secrétaire général de la Confédération, André Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie, ainsi que par Mme Nora Tréhel, secrétaire de la section Talbot-Poissy, comptait notamment des délégations des grandes usines automobiles de la région parisienne et de nombreux élus communistes.

A Poissy, la manifestation organisée par la municipalité et la C.S.L., auxquelles s'étaient associés le Syndicat autonome et la section F.O. de Talbot, a rassemblé 2 500 personnes selon la police (4 500 selon les organisateurs) devant la mairie. A l'appel du maire, M. Jacques Masdeu-Arus (R.P.R.), les commerçants de la ville ont fermé leurs boutiques pendant deux heures. M. Hervé Martin, secrétaire de la C.S.L., a déclaré que *« des gens ont été obligés de se défendre jeudi à Talbot »*, pris, selon lui, entre *« une direction qui leur disait nous vous vendons »* et *« des gens prêts à tuer »*. A La Rochelle, quatre cents salariés de l'usine Talbot de Périgny se sont aussi rassemblés vendredi après-midi à l'appel de la C.S.L. Le secrétaire général de cette confédération, M. Auguste Blanc, a demandé à être reçu par le premier ministre.

M. Pierre Mauroy va, en effet, rencontrer, au cours des deux semaines qui viennent, les principaux dirigeants syndicaux et patronaux : après M. Krasucki (reçu, d'autre part, par le président de la République le 13 janvier) pour la C.G.T. et M. Edmond Maire pour la C.F.D.T. le lundi 9, ce seront, lundi 16, MM. André Bergeron pour F.O. et Jean Menu pour la C.G.C. ; mardi 17, M. Jean Bornard, président de la C.F.T.C., et, enfin, le mercredi 18, M. Yvon Gattaz, président du C.N.P.F.

Evoquant le conflit Talbot, au cours de la cérémonie des vœux de Nouvel An à la mairie de Lille, M. Mauroy a estimé que *« le risque, c'était, et c'est toujours, celui de la fermeture »*. Surtout, il a donné quelques indications sur les moyens envisagés par le gouvernement pour des secteurs en difficulté comme les charbonnages, la sidérurgie ou les chantiers navals : il a suggéré des *« contrats de reconversion »* de deux ans pendant lesquels les travailleurs licenciés resteraient rémunérés pour se recycler, *« afin de concilier la loi économique avec la loi humaine et la loi sociale »*.

En ce qui concerne l'industrie automobile, M. Georges Granger, secrétaire de la Fédération C.F.D.T. de la métallurgie, a reconnu vendredi à Europe 1 qu'il y avait « sureffectif » — contrairement à ce qu'avait affirmé la veille M. Claude Poperen, membre du bureau politique du P.C.F. — et qu'il fallait *« d'autres méthodes que le licenciement sec et brutal »*. De son côté, M. Jacques Toubon, membre du conseil politique du R.P.R., député de Paris, a déclaré à Rouen devant les élus locaux de son parti : *« Ce qui se passe à Talbot-Poissy est la répétition générale de l'affaire que nous allons connaître d'ici peu à Renault-Flins. »* Pour lui, *« le gouvernement a toujours choisi la mauvaise solution chaque fois qu'il avait des problèmes »*.

A L'USINE MERE

Sochaux, lieu de paix

De notre correspondant

Besançon. — Talbot, Peugeot, Poissy, Sochaux, même combat ? Pas vraiment. Les événements de Poissy n'ont pas provoqué à Sochaux de réactions vives parmi les trente mille six cents ouvriers de l'usine Peugeot, pas plus d'ailleurs que l'annonce, le 3 janvier 1984 au comité d'établissement, de l'accord donné quatre jours plus tôt par les pouvoirs publics à la mise en préretraite, dans le courant de l'année, de quelque mille sept cent soixante salariés de l'entreprise sochalienne.

Il est vrai que préretraite ne signifie pas licenciement et que cette procédure à laquelle Peugeot a eu recours dès 1979 pour alléger ses ateliers de Sochaux de dix mille salariés a été acceptée, dans le passé, par 90 % du personnel concerné.

Sans aller jusqu'à dire, comme un membre de la direction du centre de production du Doubs, que *« Sochaux est un lieu de paix »*, force est d'admettre que s'est établie « une sorte de compréhension » qui tempère les éclats ; 60 % des salariés sont propriétaires de leur maison ou de leur appartement, et les douze mille ouvriers que les cars vont glaner chaque jour dans un rayon de soixante kilomètres restent très proches de leurs racines terriennes.

Le fait qu'il n'y ait que 15 % d'immigrés dans les usines de Sochaux, contre 60 % à Poissy, joue également. Il n'en demeure pas moins que ce qui se passe chez Talbot trouble et agite les militants syndicaux et politiques de gauche. La C.G.T., en tête des six organisations syndicales représentées à Sochaux (C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C., C.G.C., F.O. et C.S.L.) n'a cependant pas aujourd'hui l'attitude offensive qu'on lui connaissait avant 1981, bien qu'elle ait publié un tract pour dire *« non aux licenciements »*. La C.F.D.T., pour sa part, s'est engagée dans une « campagne de sensibilisation ». Elle considère que les licenciements chez Talbot peuvent constituer un précédent sur lequel le patronat pourrait s'appuyer pour d'autres opérations de « dégraissages » massifs.

Ni la C.G.T. ni la C.F.D.T., et encore bien moins les syndicats *« réformistes »*, ne sont disposés à lancer à Sochaux un ordre de grève dans le contexte actuel. Bien au contraire, la C.S.L. estime que la C.F.D.T. — qui demande que des négociations s'ouvrent sur la formation, l'emploi des jeunes, la réduction du temps de travail, — *« n'est pas constructive »*.

CLAUDE FABERT.

En 1990

Les deux aéroports parisiens pourront accueillir 50 millions de passagers

Le trafic d'Aéroport de Paris a, pour la première fois, franchi en 1983 le cap des 30 millions de passagers : 30,2 millions de personnes exactement ont transité par les trois aérodromes parisiens ouverts au trafic commercial (Roissy, Orly, Le Bourget), soit 2,3 % de plus qu'en 1982. Cette amélioration des résultats aura été enregistrée en dépit d'un fléchissement — phénomène sans précédent — du trafic international (– 0,5 %) sensible surtout sur l'Europe et l'Afrique du Nord.

Présentant dernièrement l'activité de l'établissement public devant l'Association des journalistes professionnels de l'aéronautique et de l'espace (A.J.P.A.E.), son président, M. Pierre Marion, a expliqué que des économies de gestion, la hausse de certaines redevances et une réduction des investissements ont permis à Aéroport de Paris de tirer son épingle du jeu dans une conjoncture somme toute assez maussade. Ses bénéfices atteignent 18 millions de francs et sa capacité d'autofinancement couvre 56 % de ses besoins.

Pendant les cinq prochaines années, des investissements très lourds vont être consentis pour porter à la fin de la décennie la capacité totale des deux aéroports parisiens à 50 millions de passagers annuels. A Orly-Sud, les surfaces de traitement des passagers seront remodelées et un circuit dit « de haute sécurité » sera installé pour les « vols sensibles ».

Les deux halls d'Orly-Ouest vont être agrandis et deux halls supplémentaires seront construits. Enfin, à Roissy, un troisième terminal devrait être ajouté à l'aérogare CDG-2 où opère Air France, mais le calendrier des travaux ne sera arrêté qu'au milieu de l'an prochain, en concertation avec la compagnie nationale.



De plus en plus de résidences secondaires à Paris

Le nombre de résidences secondaires à Paris intra-muros est passé de 37 580 en 1975 à 53 369 en 1982, soit un accroissement de 42 % d'un recensement à l'autre. C'est l'enseignement le plus significatif du recensement à Paris (1). Leur nombre a progressé dans tous les arrondissements, sauf dans le 14e où il a baissé légèrement (-4,7 %). C'est dans le 5e (+ 146,7 %) et dans le 6e (+ 102,3 %) que la progression est la plus spectaculaire. Dans cinq arrondissements, le chiffre dépasse 4000 : le 16e (5846), le 15e (5496), le 6e (4321), le 17e (4088) et le 18e (4004). Par rapport au nombre total de logements, la proportion pour l'ensemble de la capitale est de 4,2 %, dépassée dans neuf arrondissements, avec en tête le 6e (13,8 % du parc), le 8e (7,7 %), le 4e (7,2 %), le 7e (6,9 %), le 5e (6,7 %).

Les fiches de renseignements du recensement ne permettent pas de connaître la destination de ces résidences secondaires, tout au plus peut-on penser, comme le fait Mme Sylvie Bensaïd, qui a exploité ces statistiques, qu'elles *« sont fréquemment des pied-à-terre occupés par des personnes venant à Paris pour des motifs professionnels mais habitant ailleurs »*. La localisation de ces résidences secondaires dans les quartiers les plus proches des quartiers d'affaires et des universités conduit à penser qu'il s'agit essentiellement d'hommes d'affaires et d'étudiants. En outre, il peut s'agir de logements à louer pour la saison touristique. Enfin, sans qu'on puisse en aucune manière quantifier ce phénomène, on sait qu'un certain nombre de parisiens, pour entreprendre la construction d'une maison à la campagne, s'y sont fait domicilier, afin d'obtenir des prêts attachés à la construction d'une résidence principale, tout en continuant à habiter régulièrement Paris, où l'appartement qu'ils occupent est une fausse résidence secondaire.

Quant au nombre total de logements, il a continué à croître, passant de 1 238 732 en 1975 à 1 279 730, soit une progression de 3,3 %, plus rapide que de 1968 à 1975, où elle avait été de 1,4 %. Cette augmentation a intéressé les arrondissements périphériques comme le 19e (+ 16 %) et le 13e (+ 12,6 %), tandis que les quartiers du centre ou des affaires ont vu le nombre de logements diminuer : 2e arrondissement (– 8,2 %), 4e (– 7,1 %), 8e (– 6,2), 3e (– 5 %), 1er (– 4,4 %).

Simultanément le nombre de résidences principales a stagné (1 114 400 contre 1 113 295), et le nombre moyen d'occupants par logement a diminué : de 2,2 personnes en 1968, on est passé à 2,02 personnes en 1975, pour tomber à 1,91 en 1982.

Quant aux logements vacants, le rythme de leur augmentation a tendance à se ralentir. De 1968 à 1975, leur nombre avait plus que doublé (+ 114,8 %) passant de 40 899 à 87 857 ; en 1982, la progression enregistrée est de 27,4 % (111 961). Il ne faut cependant pas confondre ces logements « vacants » avec des logements vides, laissés inoccupés par la seule volonté de leurs propriétaires. « Vacants », ils le sont au sens où l'entend l'INSEE, dont le recensement est une photographie prise à un instant donné : ils comprennent les logements en cours de travaux, ceux promis à démolition, ceux en cours d'achèvement, etc.

En résumé, la structure du parc de logements connaît, depuis 1968, une évolution constante : en 1968, sur 1 000 logements, on comptait 944 *résidences principales*, 23 résidences secondaires et 33 logements vacants ; en 1982, on ne recensait plus que 871 résidences principales, mais 42 résidences secondaires et 87 logements vacants. — J. D.

(1) *Aspects économiques de l'Ile-de-France*, novembre 1983. Edité par la direction régionale de Paris de l'INSEE. En vente à l'Observatoire économique de Paris, tour Gamma A, 195, rue de Bercy, 75882 Paris Cedex 12. Le numéro : 20 F.

LES MYSTÈRES DU GAZ

Les premières livraisons de gaz soviétique à la France, annoncées par Moscou le 1er janvier, *« sont en principe impossibles »*, ont indiqué, le 6 janvier, des experts occidentaux à Moscou.

Sur les quarante et une stations de compression qui assureront le transport du gaz, aucune n'est actuellement opérationnelle, a-t-on appris de même source, ce qui exclut, techniquement, que du gaz ait transité par le gazoduc euro-sibérien.

Radio-Moscou avait annoncé, dans la soirée du 1er janvier, que les livraisons avaient débuté par cette canalisation la plus longue du monde (*le Monde* du 3 janvier).

De son côté, Gaz de France a fait savoir à Paris qu'il lui était impossible de confirmer que le gaz soviétique reçu depuis le 1er janvier par le nouveau point de livraison de Waidaus (à la frontière entre la Tchécoslovaquie et la R.F.A.) était bien sibérien.

Les responsables de l'entreprise nationale se bornent à confirmer que, le 1er janvier à 8 heures, les premiers mètres cubes de gaz sont bien arrivés à ce nouveau point de livraison, aménagé pour recevoir le gaz sibérien, aux termes du deuxième contrat signé entre la France et l'U.R.S.S. il y a deux ans.

LA HAUSSE DU PRIX DES CIGARETTES

A la suite de l'annonce d'une hausse de 5,5 % sur le prix des cigarettes, lundi 9 janvier, l'Association de fournisseurs communautaires de cigarettes précise, dans un communiqué, *« qu'il s'agit d'une hausse purement fiscale due à l'introduction d'une nouvelle tranche de la « vignette tabacs ». Le montant des taxes prélevées sur un paquet de cigarettes aura ainsi augmenté de 47 % environ depuis août 1981 »*.

« Or, pendant la même période, les prix des cigarettes à la production auront été quasiment bloqués (7 à 8 % d'augmentation moyenne — 17 à 18 points de moins que l'inflation). Il a été jugé trop lourd pour l'indice de procéder à la fois à un réajustement des prix industriels et à une augmentation de fiscalité.

» Faute d'avoir pu normalement augmenter leurs prix, poursuit l'Association, *les producteurs, tant français qu'européens, sont donc confrontés aujourd'hui à des déficits dont le niveau devient préoccupant.*

» Cet ensemble de mesures met la France en infraction avec la réglementation européenne. La « vignette tabacs » est une taxe contraire au droit européen, ce dont la Commission a déjà informé la France. Elle devra donc être, de toute façon, abandonnée. Quant à la politique consistant à empêcher les fabricants d'augmenter leurs prix de façon cohérente avec l'évolution de l'inflation, elle a été condamnée par la Cour européenne de justice le 21 juin 1983. »

En 1983

LES GRÈVES DES P.T.T. ONT FAIT PERDRE 500 MILLIONS DE FRANCS A LA DISTRIBUTION PAR CORRESPONDANCE

1983 aura été une année médiocre pour les sociétés de vente par correspondance. La progression en volume de leurs activités a été de l'ordre de 1,5 % (5 % en 1982). Seuls, les résultats des onze premiers mois sont officiellement connus, mais le chiffre d'affaires annuel devrait être de 25,8 milliards de francs (+ 10 %), les firmes de vente sur catalogue représentant 4,7 % du chiffre d'affaires du commerce (non compris les produits alimentaires).

Deux raisons expliquent ces médiocres résultats :

— *La grève de la distribution du courrier* dans certaines régions durant une partie du dernier trimestre. Elle n'a pas permis aux entreprises de recevoir les ordres de leurs clients. Elles ont perdu, estime-t-on, 500 à 600 millions de francs de chiffre d'affaires, sans espoir de pouvoir les regagner. Ce sont les sociétés qui vendent des livres et du vin qui ont été les plus touchées.

— *La diminution générale de l'activité commerciale.* Les sociétés de vente sur catalogue ont elles aussi été touchées par le ralentissement de la demande, en dépit des gros efforts de promotion qu'elles ont faits.

● **M. Pierre Schmit**, président-directeur général de la société française Tetra Pak, qu'il a fondée en 1954, a été nommé président de l'Organisation mondiale de l'emballage, depuis le 1er janvier 1984.

Une « bataille » pétrolière

TEXACO S'INTÉRESSE AUSSI A GETTY OIL

Surenchère dans la bataille pour le contrôle de Getty Oil, la célèbre compagnie pétrolière américaine fondée par le magnat Paul Getty. Texaco, quatrième compagnie pétrolière américaine, a annoncé, le 6 janvier, son intention d'acquérir 11,8 % du capital de Getty Oil, en rachetant, au prix de 125 dollars l'action, la participation détenue jusqu'alors par Paul Getty Museum.

Le 4 janvier, Pennzoil, une société pétrolière de taille moyenne, et M. Gordon Getty, qui contrôle 40 % du capital de Getty Oil (à travers le Sarah Getty Trust), avaient proposé aux autres actionnaires de la compagnie de leur racheter leurs actions au prix unitaire de 115 dollars (*le Monde* du 6 janvier).

Selon les analystes financiers de Wall Street, Texaco aurait l'intention de proposer aussi aux autres petits actionnaires de Getty Oil de leur reprendre leurs titres à 125 dollars. A ce prix, Getty Oil est évaluée à 9,9 milliards de dollars. D'ores et déjà, Texaco a déboursé 1,16 milliard de dollars pour acquérir les 11,8 % détenus par le Musée Paul-Getty.

● **Brésil : pas de troisième centrale nucléaire.** — La société brésilienne Nuclebras a décidé d'ajourner la construction de la troisième centrale nucléaire du pays, après une réduction de 20 % de son budget décidée par le Secrétariat spécial de contrôle des entreprises nationales (SESD). La Nuclebras a également annoncé la suspension de toutes les commandes d'équipements et services et un ralentissement du rythme de construction de la seconde centrale.

EXCÉDENT RECORD DU COMMERCE EXTÉRIEUR DU BRÉSIL EN 1983

Le Brésil a enregistré, en 1983, un excédent commercial record de 6,49 milliards de dollars, indiquent les statistiques officielles.

Ce résultat dépasse l'objectif d'un excédent de 6,3 milliards de dollars accepté par le gouvernement brésilien dans la lettre d'intention remise au Fonds monétaire international pour obtenir en 1983 un crédit *stand by* de 4,5 milliards de dollars.

Les exportations du Brésil en 1983 ont atteint 21,9 milliards de dollars, soit une augmentation de 8,5 % par rapport à 1982, année où elles avaient atteint 20,2 milliards de dollars.

Les importations du pays ont reculé de 20,6 % par rapport à 1982, passant de 19,4 milliards de dollars en 1982 à 15,4 milliards pour l'exercice clos le 31 décembre dernier.

● **Prêt du Fonds monétaire au Pérou.** — Le ministre péruvien de l'économie, M. Carlos Rodriguez Pastor, de retour de Washington et de New-York, vient d'annoncer à Lima qu'il a conclu avec le Fonds monétaire un accord aux termes duquel son pays pourra tirer 350 millions de dollars. L'accord avec le Fonds monétaire, qui deviendra effectif dans les deux mois, doit faciliter les négociations avec les banques créancières pour le rééchelonnement des dettes à échoir en 1984 et en 1985, dont le montant s'élève à un peu plus de 2 milliards de dollars.

Le Pérou, a encore dit M. Rodriguez, compte encore obtenir quelque 1,75 milliard de dollars de crédits nouveaux de la part des banques commerciales (1 milliard de dollars) et de la part de la Banque mondiale et de la Banque inter-américaine de développement (750 millions de ces deux sources).

LES SUITES DU SCANDALE CARRIAN

Remous en Malaisie

L'empire immobilier Carrian, qui s'est écroulé dernièrement à Hongkong, laisse un passif de plus de 1 milliard de dollars (le Monde daté 4-5 décembre). Cette déconfiture a secoué la colonie chinoise, mais aussi les milieux politiques et financiers de la Malaisie. La Bank Bumiputra est en effet le plus gros créditeur de Carrian, avec un total de 600 millions de dollars.

De notre envoyé spécial

Kuala-Lumpur. — Quand M. George Tan fut arrêté par la police de Hongkong, il s'apprêtait à s'envoler pour la Malaisie. Cet homme d'affaires à la nationalité ambiguë — il avait un passeport singapourien expiré, mais aurait eu aussi des papiers de Tonga et d'une République d'Amérique centrale — allait-il chercher asile dans ce pays, fuyant la justice britannique qui lui demandait des comptes sur une faillite frauduleuse spectaculaire ?

Certains se posent cette question avec d'autant plus de sérieux que, en Malaisie, ce scandale financier a mis en lumière au moins l'imprévoyance de la Bank Bumiputra, l'un des plus importants établissements du pays, dont la filiale B.M.F. (Bumiputra Malaysia Finance) est le plus gros créditeur de Carrian. La société de M. Tan lui devrait en effet 4,6 milliards de dollars de Hongkong (589,4 millions de dollars américains). Cette somme représente 80 % du capital et des réserves de la Bank Bumiputra, dont l'objectif officiel est d'aider au développement de la communauté malaise — les Bumiputra — et non d'alimenter les spéculations frauduleuses d'un homme d'affaires véreux.

Ce qui n'était à Hongkong qu'un énorme scandale, doublé d'un meurtre — celui d'un enquêteur trop curieux, — est devenu, en Malaisie, une véritable affaire politique. D'abord parce que, comme souvent dans de pareilles circonstances, le gouvernement a préféré garder le silence, et l'a imposé aux médias, laissant par là le doute s'installer dans bien des esprits. Ensuite parce que, quand il a réagi, il n'a pas répondu aux principales questions que les gens se posaient. Et que, en outre, par un hasard de circonstances, la loi sur les secrets officiels a été renforcée.

Pourquoi, se demandent en particulier des Malais, de l'argent destiné à permettre à une communauté de rattraper le niveau de développement des Chinois — qui représentent 40 % de la population du pays — a-t-il été détourné dans les poches d'un autre Chinois, dans un territoire étranger ? Comment se fait-il que de telles sommes aient pu quitter le pays sans que les plus hautes autorités financières, comme les gouverneurs de la Banque centrale, ou politiques, comme le premier ministre, M. Mahathir Mohamed, ou le ministre des finances l'aient autorisé, ou du moins aient été mises au courant ? Pourquoi avoir attendu que l'affaire éclate à Hongkong et dans la presse étrangère pour réagir publiquement ? Pourquoi adresser le blâme à des responsables qui apparaissent comme des comparses ?

L'un d'eux, l'ancien directeur de la B.M.F., démissionnaire avant que n'éclate l'affaire, M. Kamarul Ariffin, s'est défendu, affirmant que le premier ministre *« manquait de courtoisie en l'attaquant de la sorte »*. Il a été quelques jours plus tard l'objet d'un contrôle fiscal. Il apparaît en outre que les prêts à Carrian ont été maintenus longtemps après son départ, peut-être pour tenter de renflouer l'affaire et d'éviter le scandale.

Les langues se délient

Le principal parti au pouvoir, l'UMNO (United Malays National Organisation), déjà bien malade de la récente crise constitutionnelle (*le Monde* du 23 novembre), et secoué par des rivalités de personnes, en subit le contrecoup. Certains, comme M. Tamrin Ghafar, un des dirigeants des jeunesses de l'UMNO, ont demandé la création d'une commission d'enquête, tout comme le principal chef de l'opposition, M. Lim Kit Siang, du DAP (Democratic Action Party). Il a même accusé la Bank Bumiputra d'avoir travesti ses comptes. En réponse, celle-ci a transmis le blâme à la Banque centrale. Le gouvernement, pressé de plusieurs côtés, a promis une enquête.

Une rivalité ouverte oppose le vice-premier ministre et ministre de l'intérieur, M. Musa Hitam, proche de M. Mahathir, au ministre des finances, le prince Razaleigh. Cette rivalité personnelle correspond aussi au choc de conceptions différentes : modernisme et ouverture sur l'extérieur pour l'un, religiosité et conservatisme pour l'autre. Tous deux entendent, lors du prochain congrès de l'UMNO, dans l'été 1984 prochain, se disputer le poste de numéro deux du parti et donc de futur premier ministre. L'affaire de la B.M.F. sera certainement utilisée par les deux camps, qui engrangent dès maintenant leurs munitions. Un partisan de M. Musa nous a dit que ce dernier conservait pour le cas échéant une *« bombe atomique »* contre son adversaire. *Sans doute un dossier sur* B.M.F. et Carrian.

En attendant que la lumière soit faite sur cette affaire, les rumeurs vont bon train. Dans un pays où les gens sont en général prudents, il est surprenant d'entendre des Malaisiens, d'ordinaire mesurés, se demander si le premier ministre ne pourrait pas couvrir certains de ses proches. On va jusqu'à envisager que l'ancien ministre et dirigeant du parti chinois M.C.A. (Malaysian Chinese Association), M. Lee San Choon, qui a récemment quitté la vie politique, ait été contraint de le faire en raison de son implication dans l'affaire.

Que ces rumeurs soient vraies ou controuvées importe peu. Le fait demeure que, pour la seconde fois en quelque semaines, les idées les plus folles circulent, que les langues se délient, même chez des fonctionnaires. Jamais des accusations pareilles n'avaient été prononcées contre les plus importants dirigeants du pays depuis l'indépendance. Ce qui montre que, en dépit de son importante popularité, concrétisée par son succès électoral de 1982, M. Mahathir n'a pas su prendre la mesure de son opinion publique, qui s'attendait à être d'autant mieux informée que le gouvernement a promis de s'attaquer avec vigueur à la corruption.

S'il devait se confirmer que — comme l'a écrit la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong — plus de 2 milliards de dollars de Hongkong prêtés par la B.M.F. à Carrian ont disparu des comptes et que cet argent a été déposé dans un pays tiers avec la connivence des deux parties, l'image de marque de la Malaisie risquerait de s'en voir fortement ternie auprès de la communauté financière internationale. Pays au nationalisme sourcilleux, au développement économique très rapide, aux nombreuses ressources agricoles et minières, dont l'industrialisation progresse à pas de géant, qui accueille — et rémunère bien — les investissements étrangers, la Malaisie a jusqu'à présent disposé d'une excellente image de marque. Les énormes prêts de la B.M.F. à Carrian — et les sorties de capitaux qu'ils ont entraînées — ne semblent pas jusqu'à présent avoir affecté l'équilibre économique du pays.

PATRICE DE BEER.

M. George Tan : un spéculateur mégalomane

De notre envoyé spécial

Hongkong. — Un visage rond, des lèvres sensuelles sur lesquelles plane un éternel sourire, *une allure jeune et conquérante* malgré une taille qui n'en impose pas : telle était, jusqu'au jour de son arrestation, le 2 octobre dernier, l'image que donnait de lui-même George Tan, le « patron » de la société immobilière Carrian. *De larges lunettes à monture fine* adoucissaient ce que les traits de ce Chinois, né on ne sait exactement où, pouvaient avoir d'épais.

Une aura de mystère paraît avoir toujours accompagné le personnage de M. George Tan. On l'a cru pendant longtemps originaire de la Malaysia, province du Sarawak. Les amitiés qu'il entretenait avec certains financiers malaisiens, proches de la banque Bumiputra, ont sans doute contribué à maintenir le doute. Assurant se fonder sur des documents authentiques, la *Far Eastern Economic Review*, hebdomadaire édité à Hongkong, a cependant affirmé que M. Tan Soon-Gin, *alias* George Tan, a vu le jour le 10 décembre 1933 en Chine. Mais c'est avec un passeport singapourien qu'il s'installe, en juin 1972, dans la colonie britannique.

Ses débuts dans les affaires sont modestes. Assez rapidement, toutefois, une certaine mythologie se crée autour du personnage. A ceux qui veulent l'entendre, il fait état d'appuis importants, dont il disposerait dans le monde de la politique et de la finance. Curieusement, les noms qu'il avance sont, la plupart du temps, ceux de banquiers ou d'hommes politiques malaisiens. Dans un accès évident de mégalomanie, M. Tan va même jusqu'à évoquer l'intérêt que Mme Imelda Marcos, l'épouse du dictateur philippin, porterait à ses affaires.

L'un des hobbies préférés de M. Tan était la création de nouvelles sociétés. Il les collectionnait comme d'autres les timbres. Il adorait leur donner des noms ayant, de près ou de loin, une certaine connotation sexuelle, du genre *« union parfaite »* ou *« droit au but »*. Cette passion n'avait d'égale que celle consistant à accumuler les prêts bancaires, l'une n'allant d'ailleurs pas sans l'autre. A la tête des sociétés nouvelles, poussant comme champignons sur le terreau jadis fertile de l'immobilier, M. Tan plaçait des membres de sa famille ou certains de ses employés. Les regards extérieurs sur la marche de ses affaires, de la sorte, étaient limités.

L'« empire » de M. Tan aurait pu indéfiniment se développer, si un grain de sable n'avait détraqué, à l'automne 1982, le marché de l'immobilier à Hongkong. Aux abois, M. Tan dut avouer *« quelques problèmes de liquidités »*. Le plus grand scandale financier de l'histoire de la colonie se préparait. Le roi était nu. On dit, depuis, qu'il a perdu quelques kilos, mais non son sourire. Relâché après versement par une banque d'une caution de 52 millions de dollars de Hongkong (environ 55 millions de francs), il attend tranquillement son procès. Une partie de ses avoirs, retirés à temps avant la faillite, seraient de toute façon en sécurité hors du territoire.

MANUEL LUCBERT.

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Réveil inattendu des émissions à taux fixe

La renaissance assez inattendue du marché des euro-émissions en dollars à taux d'intérêt fixe, un soudain et très vif appétit pour le papier à taux variable des emprunteurs français, caractérisent ce début d'année. Alors que la plus grande confusion règne en ce qui concerne l'évolution des taux d'intérêt aux Etats-Unis et qu'une baisse prochaine et durable du coût de l'argent est encore loin d'être évidente outre-Atlantique, le lancement cette semaine de huit euro-emprunts dotés de taux d'intérêt immuables a surpris. On n'en avait pas vu depuis plus d'un mois, et chacun estimait qu'il faudrait encore attendre un certain temps avant que ce secteur ne retrouve son entrain d'antan. Or il s'est non seulement réveillé plus tôt que prévu, mais les nouvelles opérations ont dans l'ensemble été bien accueillies. Parmi les différentes raisons pouvant expliquer la réouverture du marché à taux fixe, trois émergent au-dessus des autres. Tout d'abord les investisseurs, et surtout la clientèle privée de Suisse, du Benelux et d'Allemagne sont littéralement hypnotisés par la devise américaine. Ils se ruent sur tout ce qui est libellé en dollars parce qu'ils estiment que sa hausse actuelle n'est pas prête de s'arrêter. En revanche, ils délaissent les euro-emprunts en deutschemarks, alors que ces derniers deviennent extrêmement intéressants pour ceux qui les règlent à bon compte en dollars. Deuxièmement, le mouvement est amplifié par le reflux d'eurocapitaux en quête de réemploi. Au début de chaque mois, plus de 2 milliards de dollars se déversent sur le marché euro-obligataire, en provenance soit de règlements d'intérêts, soit de remboursements en principal. Troisièmement, les débiteurs du continent nord-américain préfèrent recourir à l'euromarché parce que l'argent y est moins cher qu'à New-York et que le marché américain des capitaux est pour l'instant entièrement accaparé par les financements du Trésor, pressé de combler un déficit budgétaire fédéral ahurissant.

C'est la chaîne de grands magasins américains Sears Roebuck qui, la première, a décidé de solliciter le marché international des capitaux en lançant simultanément deux euro-émissions. La première, d'un montant de 150 millions de dollars et d'une durée de sept ans, est offerte au pair avec un coupon annuel de 11,625 %. Il est des noms qui sont connus des euro-investisseurs et qui les attirent. Sears est de ceux-là. Bien reçue, cette proposition était demandée vendredi avec une décote d'environ un point. Par contre, son deuxième emprunt international destiné à être placé en Extrême-Orient pourrait ne pas bénéficier d'un accueil aussi favorable. D'un montant de 50 millions de dollars, et d'une durée de cinq ans, il est offert à un prix de 99,50 avec un coupon annuel de seulement 11,25 %. Celui-ci est nettement trop bas; on ne voit pas l'intérêt d'acquérir un papier qui rapportera annuellement 0,375 % de moins que la première émission. La durée, légèrement plus courte que la seconde, ne justifie pas une différence de coupon aussi importante.

Macy, autre chaîne de grands magasins des Etats-Unis, est pour sa part venu proposer au pair 100 millions de dollars d'euro-obligations à sept ans, accompagnés d'un coupon annuel de 11,75 %. Comme dans le cas de Sears, la signature de Macy est de celles qui plaisent à la clientèle privée. Très demandée, son offre n'était, à la veille du week-end, affectée que par une décote de l'ordre de 0,75. En revanche, la Tokay Bank, établissement japonais moins connu que nombre de ses illustres consœurs, a rencontré un peu plus de résistance pour placer au pair et sur sept ans 100 millions de dollars, malgré un coupon annuel très alléchant de 12,25 %. L'abondance de papier bancaire japonais en circulation sur le marché secondaire pèse de toute évidence sur le choix des investisseurs, comme l'a démontré la décote de 1,625-1,25 sur l'opération Tokay. Néanmoins, cette décote demeure bien inférieure à la commission bancaire, qui totalise 1,875 %.

Les emprunteurs canadiens, qui, traditionnellement, laissent la majorité de leurs capitaux à New-York, trouvent également le marché américain trop cher et trop monopolisé par le gouvernement des Etats-Unis. Aussi, trois d'entre eux ont fait appel au marché euro-obligataire. Cette semaine, la Royal Bank of Canada a lancé une euro-émission de 100 millions de dollars. D'une durée de cinq ans, elle est proposée au pair avec un coupon annuel de 11,50 %. La province de Novelle-Ecosse a de son côté offert 100 millions de dollars sur sept ans à partir d'un prix au pair et d'un coupon de 11,75 %. Enfin la province de Québec est venue rechercher 150 millions de dollars sur dix ans. Les euro-obligations qui seront émises au pair sont dotées d'un coupon annuel de 12,25 %. Chacune de ces trois transactions a rencontré l'approbation des investisseurs, ravis de se voir offrir un tel éventail de taux d'intérêt et de durée. Elles se traitent toutes à l'intérieur de leur commission bancaire respective. Les emprunteurs australiens ont toujours bénéficié auprès de la clientèle privée d'une aura, même lorsque celle-ci n'était pas totalement justifiée. Aussi, en lançant un euro-emprunt de 50 millions de dollars sur une durée de sept ans, la Rural Industries Bank of Western Australian était plus ou moins assurée d'un certain succès. L'opération, qui est garantie par l'Etat d'Australie-Occidentale, sera émise au pair et portera un intérêt annuel de 12 %.

Hausse du papier français

Malgré la réouverture du marché en dollars à taux fixe, l'engouement pour le papier à taux flottants ne se dément pas. La banque finlandaise Kansallis-Osake-Pankki a réussi une très belle performance avec une émission de 100 millions de dollars sur huit ans. Son intérêt semestriel sera composé de l'addition d'une marge de 0,125 % au taux du Libor à six mois, tandis que la commission pour les banques assumant le placement totalise 0,50 %. Tout cela équivaut à un coût non actuariel pour l'emprunteur de 18,75 points de base par an. Ces conditions très plates n'ont pas empêché l'euro-émission finnoise d'être très bien reçue. Alors qu'elle sera émise à 100, elle se traitait vendredi à 99,70. L'autrichienne Spar Casse Bank a drainé sur des bases similaires 50 millions de dollars. La durée et l'intérêt de son offre sont les mêmes que la finlandaise. Seule diffère la commission bancaire, qui est de 0,75 %, soit un coût annuel pour le débiteur viennois légèrement inférieur à 22 points de base.

Il n'est dès lors pas surprenant que les émissions à taux variables des emprunteurs fançais, qui, sur le marché secondaire, donnaient des rapports de l'ordre de 30 points de base, aient enregistré des hausses importantes ces derniers jours, après avoir fait l'objet d'une très forte demande. C'est ainsi que le récent emprunt de 250 millions de dollars du Crédit lyonnais, qui, juste avant Noël, avait connu des débuts difficiles, s'est spectaculairement redressé. Il se traitait vendredi après-midi aux environs de 99,10 et devait progresser beaucoup plus encore.

L'amélioration du papier français reflète également celle de la signature française sur la scène financière internationale, où les débiteurs de l'Hexagone devraient emprunter moins cette année.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Nouvelle poussée du dollar :8,57 F
Grande fermeté du yen

Après une fin 1983 tout à fait morne, 1984 s'est ouvert sur une nouvelle et vigoureuse poussée du dollar, accompagné dans son ascension par un yen flamboyant, les deux monnaies battant derechef leur record historique sur la place de Paris, à 8,57 F et 3,68 centimes respectivement.

La semaine dernière, nous relevions que le glissement du dollar, jusqu'à 8,33 F à Paris et 2,72 DM, était traditionnel en fin d'année, du fait de la maigreur des échanges, réduits à leur plus simple expression après la couverture des échéances de fin d'année. Il y a plus de douze mois, la monnaie américaine avait fléchi jusqu'au 15 janvier, avant de reprendre sa montée.

Cette fois-ci, la poussée s'est déclenchée dès le lendemain du 1er janvier. Elle a pris pour prétexte une tension temporaire des taux aux Etats-Unis, puis s'est poursuivie alors même que ces taux se détendaient (voir la rubrique « Marché monétaire et obligataire »). Résultat : le dollar a enregistré une de ses montées les plus rapides, passant, en quatre séances, de 8,33 F à 8,57 F à Paris et de 2,72 DM à 2,8090 DM à Francfort. Les banques centrales ont tenté de freiner le mouvement en intervenant massivement, en Allemagne et en Grande-Bretagne, mais en vain : les achats de dollars étaient trop importants. D'où émanaient-ils ? De partout : des opérateurs, qui jouaient une « petite baisse » en début d'année ; des pétroliers, qui couvrent leurs livraisons de brut ; des détenteurs de dollars autour de la planète ; des acheteurs de valeurs américaines.

En outre, il faut y ajouter, donnée qu'on néglige trop souvent, les opérateurs du marché à terme de Chicago, le célèbre I.M.M. Conçu originalement pour permettre aux banques et aux entreprises de se « couvrir » du risque de change par des arbitrages classiques, il est devenu, au fil des ans, le champ des activités des opérateurs à découvert (*traders*), qui, selon un rapport récent de la Réserve fédérale des Etats-Unis, réalisent 30 % à 40 % d'un chiffre d'affaires quotidien supérieur à 25 milliards de dollars. L'action des *traders* tend à amplifier les mouvements, ce qui surprend souvent les opérateurs extérieurs, dont certains et avec eux les journalistes, s'évertuent à justifier par des raisons économiques et financières des variations purement spéculatives.

Ces *traders* travaillent beaucoup sur graphiques retraçant l'évolution des monnaies (et aussi des taux d'intérêt) sur plusieurs mois et plusieurs années.

Le franchissement de certains seuils constitue un signal d'achat ou de vente. Or ces derniers temps, les graphiques donnaient, comme signal à l'achat de dollars, le cours de 2,70 DM, puis de 2,80 DM. Le dernier seuil vient d'être franchi, et, déjà, on vise celui de 2,90 DM : on attend 3 DM. Comme les banques internationales, qui arrivent à traiter 95 % des opérations entre elles, contre 5 % avec les clients, s'en mêlent également, l'effet de levier est considérable.

De plus, les données de base (les fameux « *fondamentals* » anglo-saxons) sont favorables au dollar : taux élevés aux Etats-Unis, vigueur de la reprise économique américaine, sécurité des placements outre-Atlantique dans un environnement international bien peu sûr. Ceci s'ajoutant à cela, le résultat peut être grandiose, et il l'est.

Le plus paradoxal, dans cette affaire, est que la plupart des opérateurs internationaux prévoient un retournement de la situation, le cas échéant brutal, dans le courant de l'année 19--4, sans préciser la date, toutefois. Par ailleurs, comme l'indiquait M. Alexandre Lamfalussy, directeur général-adjoint de la Banque des règlements internationaux (BRI), au colloque de *l'Expansion* à Paris, il n'y a pas d'exemple qu'un pays dont la balance des paiements devient très fortement déficitaire ne finisse par inquiéter les prêteurs. Or ce sera le cas de ladite balance pour les Etats-Unis en 1984 et, surtout, en 1985 (100 milliards de dollars, dit-on).

Face à cette domination du « billet vert », la quasi-totalité des monnaies ont baissé pavillon. La Banque d'Angleterre a dû intervenir assez vigoureusement pour empêcher la livre sterling de descendre en dessous de 1,40 dollar, son plus bas niveau historique, et la Bundesbank a défendu, sans succès, le seuil de 2,80 DM. Le seul grand vainqueur a été le yen, quasiment inchangé par rapport à la monnaie américaine, avec le soutien discret de la Banque du Japon et, surtout, les achats du monde entier, fasciné par les brillantes perspectives de l'économie japonaise en 1984.

Au sein du Système monétaire européen, le franc français s'est bien comporté, se payant même le luxe de monter par rapport au deutschemark, revenu de 3,06 F à 3,05 F sur la place de Paris.

Quant à l'or, la hausse du « billet vert » l'a fait rechuter lourdement, aux environs de 375 dollars l'once. Pour l'instant, personne n'en veut vraiment.

FRANÇOIS RENARD.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

6 janvier 1984

Lire italienne, Franc français, Couronne danoise, Florin néerlandais, Livre irlandaise, Mark allemand, Franc belge

+2,75, +2,50, %, 0, −0,25, −0,50, −0,75, −1, −1,25, −1,50, −1,75, −2,00, −2,25

Plafond, Plancher

* Système monétaire européen

Cours moyens de clôture du 30-12-1983 au 6-1-1984

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,4970	–	11,6686	44,7227	35,5935	1,7498	31,7561	0,0586
	1,4520	–	12,0192	45,8715	36,7511	1,7992	32,7225	0,0604
Paris	12,0580	8,5700	–	383,27	305,03	14,9956	272,15	5,0426
	12,0806	8,3200	–	381,65	305,76	14,9700	272,25	5,0332
Zurich	3,1460	2,2360	26,0910	–	79,5871	3,9125	71,0667	1,3157
	3,1653	2,1800	26,2020	–	80,1176	3,9222	71,3350	1,3188
Francfort ...	3,9530	2,8095	32,7830	125,65	–	4,9160	89,2188	1,6531
	3,9508	2,7210	32,7053	124,81	–	4,8956	88,8379	1,6460
Bruxelles ...	80,4100	57,15	6,6686	25,5590	20,3417	–	18,1486	3,3628
	80,7021	55,5800	6,6808	25,4954	20,4263	–	18,1871	3,3623
Amsterdam ..	4,4306	3,1490	36,7444	140,83	112,08	5,5101	–	1,8529
	4,4373	3,0560	36,7309	140,18	112,31	5,4983	–	1,8487
Milan	2391,20	1699,50	198,31	760,06	604,91	29,7375	539,70	–
	2400,15	1653,00	198,68	758,25	607,49	29,7409	546,90	–
Tokyo	327,34	232,65	27,1470	104,95	82,9083	4,9709	73,9806	0,1369
	336,13	231,50	27,8249	106,19	85,8790	4,1651	75,7526	0,1400

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 6 janvier 1984, 3,6836 F, contre 3,5939 F le vendredi 30 décembre 1983.

Les matières premières

Hausse des métaux et du café

L'année commence bien pour les matières premières utilisées à des fins industrielles (métaux et caoutchouc), dont les prix pourraient se revaloriser plus sensiblement. L'amélioration de la conjoncture économique dans les plus importants pays consommateurs, comme les Etats-Unis et le Japon, ainsi que dans divers pays européens, devraient conforter le mouvement de reprise des cours.

MÉTAUX. – *Pour la première fois depuis plusieurs semaines, les cours du cuivre sont repassés au-dessus de 1 000 livres la tonne pour le matériel disponible au Metal Exchange de Londres. La production du métal affiné a diminué aux Etats-Unis durant les neuf premiers mois de 1982. Les stocks de métal hors des Etats-Unis commencent lentement à régresser.*

La progression des cours du zinc se poursuit sans discontinuer sur le marché de Londres. Ils dépassent désormais leurs meilleurs niveaux depuis mai 1974. Majorations diverses des prix des producteurs américains, raréfaction des disponibilités de métal de haute qualité, utilisation accrue de métal aux Etats-Unis, de tels facteurs ne peuvent qu'entretenir la hausse persistante des prix. D'ailleurs, si ce mouvement s'accentuait, les producteurs ne tarderaient pas à relever leurs barèmes fixés récemment à 980 dollars la tonne. En décembre 1973, le zinc se traitait sur le marché de Londres à des prix supérieurs à 900 livres la tonne. Mais les stocks à Londres étaient alors inférieurs à 5 000 tonnes. Actuellement, ils sont vingt fois plus importants.

Le plomb a conservé et même légèrement amélioré son avance de la semaine précédente à Londres. Mais toute revalorisation plus importante des prix restera subordonnée à une reprise plus sensible de la consommation.

Progression des cours de l'étain à Londres en corrélation avec les nouveaux achats du directeur du stock régulateur.

Repli des cours de l'argent à Londres dans le sillage de l'or, la flambée du dollar portant ombrage aux métaux précieux qui ne jouent plus leur rôle de valeurs-refuges.

DENRÉES. – *Le coup d'Etat au Nigéria n'a finalement exercé qu'une influence limitée sur le marché du cacao. Après avoir atteint au commencement de la semaine leurs niveaux les plus élevés depuis cinq ans, les cours ont ensuite fléchi. Le Nigéria, quatrième producteur mondial, couvre le dixième des besoins de la consommation. Il faut toutefois s'attendre à de nouveaux retards dans les expéditions de fèves en provenance de ce pays. Quant au déficit mondial pour la saison 1983-1984, il est évalué entre 150 000 et 180 000 tonnes. En l'espace de deux mois, le prix du cacao a fait un bond spectaculaire de 60 % sur la plupart des places.*

Sensible reprise des cours du café sur l'ensemble des marchés, qui atteignent maintenant leurs niveaux les plus élevés depuis quatre ans et demi. Dans plusieurs pays d'Amérique latine, la récolte serait inférieure aux prévisions.

Toujours en retrait, le sucre reste déprimé par des stocks excédentaires et des ventes à bas prix de certains pays producteurs. Une firme privée britannique estime à 93,52 millions de tonnes la récolte de la campagne 1983-1984. Elle devrait couvrir intégralement les besoins de la consommation. Auparavant, on tablait sur un déficit de 3 millions de tonnes. Les conditions climatiques se sont améliorées dans certaines régions productrices. En U.R.S.S., par exemple, la récolte est supérieure de 10 % aux estimations.

CÉRÉALES. – *Les cours du blé, du maïs et des tourteaux de soja se sont repliés sur le marché de Chicago. Les transactions réalisées sur cette place pour ces trois produits ont augmenté d'un tiers en 1983 par rapport à celles de 1982.*

LES COURS DU 6 JANVIER 1982

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 020,50 (982,50) ; à trois mois, 1 045 (1 006) ; étain comptant, 8 570 (8 455) ; à trois mois, 8 755 (8 615) ; plomb, 294,50 (290,50) ; zinc, 666 (618) ; aluminium, 1 123,50 (1 088) ; nickel, 3 335 (3 235) ; argent (en pence par once troy), 588,50 (614,25). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 65,30 (65,10) ; argent (en dollars par once), 8,54 (8,91) ; platine (en dollars par once), 379 (392) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 89,50 (86,10) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (322-340). – Penang : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, mars, 75,62 (77,65) ; mai, 76,92 (78,90). – Londres (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), mars, 425 (410). – Roubaix (en francs par kilo), laine, mars, 47,30 (47,20).

CAOUTCHOUC. – Londres (en livres pence par tonne) : R.S.S. (comptant), 845-865 (849-850). – Penang (en cents des Détroits par kilo) : 258,50-260 (263-263,50).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 598 (2 720) ; mai, 2 570 (2 691) ; sucre, mars, 7,69 (8,18) ; mai, 8,05 (8,52) ; café, mars, 142,50 (138,90) ; mai, 139,20 (136). – Londres (en livres par tonne) : sucre, mars, 140,05 (142,75) ; mai, 146,05 (149,50) ; café, mars, 1 980 (1 900) ; mai, 1 914 (1 832) ; cacao, mars, 1 959 (2 016) ; mai, 1 935 (1 994). – Paris (en francs par quintal) : cacao, mars, 2 354 (2 445) ; mai, 2 315 (2 437) ; café, mars, 2 400 (2 330) ; mai, 2 350 (2 240) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 830 (1 860) ; mai, 1 900 (1 920) : tourteaux de soja. – Chicago (en dollars par tonne) : mars, 211 (224,50) ; mai, 212,50 (224,70). – Londres (en livres par tonne), fév., 173,50 (186,60) ; avril, 178,50 (188,50).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 356 1/2 (362 1/2) ; mai, 352 1/4 (359 3/4) ; maïs, mars, 333 1/4 (337 1/2) ; mai, 336 3/4 (339 1/2).

INDICES. – Moody's, 1 050,00 (1 065,90) ; Reuter, 1 982,1 (1 975,90).

Marché monétaire et obligataire

Un petit zéphyr

Une légère détente sur les taux d'intérêt américains s'est produite à partir du milieu de la semaine, déclenchant une forte reprise de la Bourse de New-York (*lire page ci-contre*). L'eurodollar à six mois a fléchi d'un quart de point. Il est vrai que cette détente faisait suite à une forte et brève tension provoquée par la tombée des échéances de fin d'année, repoussées jusqu'au milieu de la semaine. Mais il n'empêche, tout léger fléchissement du taux donne un léger espoir.

Cet espoir, toutefois, apparaît bien ténu. M. Alexandre Lamfalussy, directeur général adjoint de la B.R.I., au colloque de *l'Expansion*, a déclaré que les Etats-Unis étaient entrés dans une période où leurs taux d'intérêt réels allaient rester positifs, voire élevés. Il n'est pas exclu, toutefois, qu'ils puissent fléchir temporairement. Mais, comme le déclarait cette semaine à notre confrère le *Wall Street Journal* Mme Françoise Soarès-Kemp, chef des changes au Crédit lyonnais à New-York, « *même si les taux baissent ici (aux Etats-Unis), les Européens en profiteront pour en faire autant, et l'écart se maintiendra* ».

A Paris, à la surprise des opérateurs et de la Banque de France, les échéances de fin d'année se sont étendues jusqu'à vendredi de cette semaine, avec un volume extraordinaire de recouvrements ce jour-là, assez inattendu. En conséquence, le taux de l'argent au jour le jour, qui avait pu revenir jeudi à 12 1/2 %, s'est tendu jusqu'à atteindre 12 3/4 % à la veille du week-end. La Banque de France a réagi immédiatement en fournissant au marché un peu plus de 13 milliards de francs, valeur lundi 9 janvier, au taux inchangé de 12 %. Voilà qui ne va pas inciter les banques à abaisser leur taux de base, ramené de 12,75 % à 12,25 % le 8 janvier 1983. Depuis 1966, année de son institution, il n'était jamais resté stable aussi longtemps.

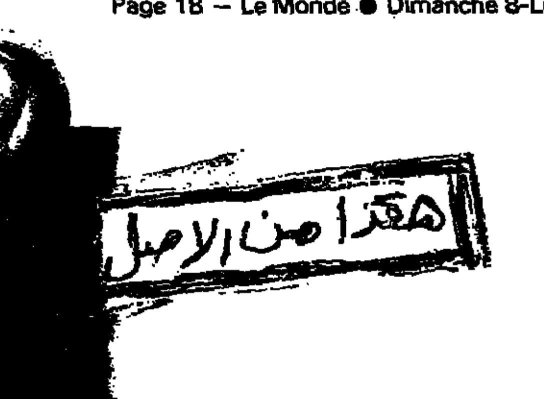
Un bon début

Après avoir battu, en 1983, tous ses records avec 197 milliards de francs d'émission, le marché obligataire français a très bien commencé l'année. Non seulement l'emprunt de 550 millions de francs de la Compagnie nationale du Rhône, paru au *BALO* du 2 janvier 1984, mais placé la semaine d'avant, s'est très bien écoulé, mais celui de 3 milliards de francs lancé par la B.F.C.E. a connu un sort très favorable. Bon exemple du haut degré de perfectionnement du marché actuellement, cet emprunt comporte deux tranches égales, l'une à « fenêtres » de remboursement anticipé, l'autre à taux révisable annuellement (T.R.A.). Il convient de noter que la première tranche, d'une durée de dix-huit ans, est émise au taux inchangé de 14 %, alors que l'on escomptait 13,90 %. Sans doute, ce taux de 13,90 % est-il adopté pour la deuxième tranche, mais il est moins significatif, puisque révisable.

Il semble qu'au Trésor on ait estimé que situation n'était pas encore mûre pour une nouvelle baisse des taux.

Pour la semaine prochaine, on parle d'un « gros » emprunt du Crédit foncier de France, de 3 ou 4 milliards de francs. D'avance, l'accueil est favorable : cette année, comme la précédente, sera celle des emprunteurs en attendant que le fardeau de la dette s'alourdisse pour nos successeurs.

F. R.



BOURSE DE PARIS

Semaine du 3 au 6 janvier 1984

L'euphorie

« *SANS atteindre les records enregistrés l'année dernière, on pourrait imaginer pour la Bourse de Paris une hausse de 10 % à 15 % en 1984* », estimait mercredi le nouveau syndic des agents de change, M. Xavier Dupont, devant les journalistes du Club presse finance. En ces premiers jours du mois de janvier, rares étaient encore les professionnels qui acceptaient de se livrer à ce petit jeu des pronostics, et on ne saurait faire grief à leur patron d'avoir péché par excès de prudence. Pourtant, force est de reconnaître que si la cote continue à forcer les feux à la cadence qu'elle s'est imposée depuis le 4 janvier, elle a toutes les chances de réaliser ce score en une quinzaine de jours seulement !

Songez qu'en une seule semaine réduite à quatre séances par les libations du nouvel an, les cours des actions françaises ont monté de 5,1 % en moyenne, ce qui porte à plus de 9,5 % les gains enregistrés depuis la dernière liquidation, l'indice quotidien de la Bourse de Paris (calculé sur une base 100 arrêtée au 31 décembre 1983) se situant déjà à 105,2... Il est vrai que notre place n'a pas été la seule à se distinguer dans ce domaine. Avec un bel ensemble, toutes les bourses mondiales ont fêté par des rafales de hausses successives les premiers jours de l'an neuf dans le sillage de New-York, où l'on a battu, jeudi soir, un record toutes catégories en termes de volumes échangés.

A Paris, les transactions ont été également très actives en fin de semaine, à tel point que les échanges portaient jeudi sur plus de 530 millions de francs sur les seules valeurs françaises négociées au règlement mensuel, le successeur de l'ancien marché à terme. Cette avalanche d'ordres pose indiscutablement de sérieux problèmes aux commis qui ont un mal fou à expédier les affaires pendant la durée normale de la séance (de 12 h 30 à 14 h 30) et on joue souvent les prolongations autour des groupes de cotation avec le retard que cela implique pour la transmission des cours (notamment pour les quotidiens du soir qui ont bien du mal depuis près de deux mois à publier une cote complète...). Conscient de ces difficultés, qu'il attribue « *à l'abaissement excessif des quotités* » intervenu à la fin octobre et amplifié le mois suivant, à la demande des pouvoirs publics, le nouveau syndic a indiqué qu'il allait essayer d'obtenir des autorités de tutelle un relèvement sélectif de ces quotités (nombre de titres nécessaires pour passer un ordre). M. Dupont pense que le seuil actuel de 4 000 francs en moyenne pourrait être relevé aux alentours de 7 000 francs (soit le montant du compte d'épargne en actions ou C.E.A. autorisé pour un célibataire), sans pénaliser outre mesure les petits épargnants.

Sur ce chapitre, il est intéressant de noter que les souscriptions aux C.E.A. qui ont succédé aux ex-Sicav Monory) se sont nettement accélérées à la fin de l'année dernière, à tel point qu'un établissement important faisait état, début janvier, d'un solde net (montant des souscriptions diminué des rachats) supérieur de 10 % en 1983 par rapport à l'année précédente. Ce solde net représentait dans son cas, un peu plus de 100 millions de francs, ce qui n'est pas négligeable, alors que, de son propre aveu, les montants nets collectés par les grands réseaux devraient être cinq ou dix fois supérieurs à ces chiffres pour chaque banque concernée.

En outre, pour la première fois depuis l'instauration des Sicav Monory, en 1978, on n'a pas constaté en début d'année ces traditionnels désinvestissements qui pesaient sur les premières séances. Mardi, premier jour de la réouverture de la Bourse de Paris, les cours n'ont cédé que 0,56 % (*alors qu'ils avaient chuté de près de 3 % l'année dernière à la même époque*), et le marché est aussitôt reparti comme une fusée en s'adjugeant successivement 1,82 %, 2,57 % et enfin 1,30 % de hausse les trois jours suivants. A tour de rôle, mais très souvent d'un jour sur l'autre, une dizaine de titres ont fait les beaux jours de la cote, à commencer par tous ceux qui ont été « *réservés à la hausse* » par excès d'ordres d'achat : Ciments français, Poclain, Esso, Scoa, Seb, Arjomari-Prioux, Moët-Hennessy, Fives-Lille, Lesieur, Sommer-Allibert, Pechelbronn, Saulnes et Gorcy.

On retrouve dans cette liste les valeurs pétrolières qui, Esso en tête, ont répandu des vapeurs d'essence sous les colonnes, certains boursiers tablant sur des gisements plus prometteurs que ne le laissent supposer les informations contenues dans les communiqués officiels récemment publiés. Figurent également des sociétés axées sur les marchés à l'exportation (Moët), auxquelles il faut ajouter Perrier, Pernod-Ricard, Martell et B.S.N. (certains fins esprits entrevoyant déjà une synergie possible entre ces deux dernières sociétés), Bic (avec des volumes très importants jeudi et vendredi) et Accor (qui vient de clore brillamment son augmentation de capital), toutes stimulées par un dollar hissé à 8,5750 francs vendredi soir à New York.

A ne pas oublier, les valeurs en redressement dont le plus bel exemple est fourni par Sommer-Allibert, en hausse de 213 % en 1983 à l'issue d'un parcours sans faute. C'est dans cette catégorie que certains spécialistes placent Michelin et Peugeot. « Bibendum » doit encore régler son problème de fiancement des stocks mais l'assainissement est en vue, fait-on valoir. *Idem* pour le groupe automobile : pendant que grévistes et non-grévistes « *musclés* » dialoguent à coups de boulons chez Talbot-Poissy, quelques analystes tablent déjà sur un accroissement des gains de productivité sur les autres marques qui pourrait conduire Peugeot sur la voie des bénéfices à brève échéance.

Il faut également signaler le cas des entreprises qui résistent à la crise dans des secteurs par ailleurs sinistrés. La performance de D.M.C. (plus 184 % en 1983) est significative à cet égard et la société textile pourrait réserver d'heureuses surprises cette année. C'est également le cas de Ciments français, bien en vue cette semaine et dont on prévoit une progression de 15 % à 20 % des résultats consolidés 1984, dans une activité cimentière où elle assure à elle seule le tiers du marché.

La distribution des dividendes versés cette année au titre de 1983 fera l'objet d'une « recommandation » des pouvoirs publics, dont le détail précis sera connu d'ici une dizaine de jours à l'issue d'une concertation qui se déroule actuellement avec les autorités boursières et le C.N.P.F. On sait depuis le dernier conseil des ministres, qu'à l'unisson des limitations aux hausses de salaires prévues pour 1984, les revenus du capital devraient également être limités à 5 %. Les dispositions en ce sens feront donc l'objet d'une simple lettre et non pas d'une loi, comme ce fut le cas avec le texte du 30 juillet 1982. Comme pour les deux années précédentes, il est toutefois prévu que les sociétés qui auront augmenté leur capital de 10 % en 1984 échapperont à la limitation imposée aux distributions de dividendes.

Un moyen d'encourager le renforcement des fonds propres des entreprises, qui a atteint un record l'année dernière. *Au vu des émissions d'actions parues au BALO*, les augmentations de capital ont représenté 11,9 milliards de francs en 1983 (contre 4 milliards l'année précédente), auxquelles il faut ajouter 3,8 milliards de francs d'obligations convertibles et à warrants (contre 0,6 milliard) et 4,05 milliards de francs de titres participatifs. Au total, ce sont près de 20 milliards de francs qui auront été directement injectés dans l'économie française en une année par *le canal de la Bourse de Paris, et c'est bien là la véritable* justification des marchés financiers.

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	6-1-84	Diff.
4 1/2 % 1973	1 840	+ 5
7 % 1973	9 530	– 90
10,30 % 1975	92,20	+ 0,30
P.M.E. 10,6 % 1976	91,15	+ 0,23
8,80 % 1977	111,99	– 0,31
10 % 1978	90,10	+ 0,60
9,80 % 1978	89,60	+ 0,60
8,80 % 1978	90,80	+ 0,25
9 % 1979	86,40	+ 0,85
10,80 % 1979	91,90	+ 0,15
12 % 1980	98,50	+ 0,31
13,80 % 1980	102,30	+ 0,50
16,75 % 1981	110,90	+ 0,30
16,20 % 1982	111,35	+ 0,65
16 % 1982	111,30	+ 0,70
15,75 % 1982	109,50	+ 0,78
BR C.N.E. 3 %	3 251	+ 132
C.N.B. bq. 5 000 F. (1)	101,80	+ 0,20
C.N.B. Paribas 5 000 F (2)	101,79	+ 0,19
C.N.B. Suez 5 000 F (3)	101,80	+ 0,20
C.N.I. 5 000 (4)	101,76	+ 0,64

(1) Compte tenu d'un coupon de 349,85 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 349,85 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 349,85 F.
(4) Compte tenu d'un coupon de 349,85 F.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	6-1-84	Diff.
Bail Équipement	278,50	– 5,50
Cetelem	370	+ 15
Chargeurs S.A.	248,50	+ 9,50
Bancaire (Cie)	474,90	+ 18,90
C.F.F.	528	– 17
C.F.I.	242	+ 4
Eurafrance	851	+ 51
Hénin (La)	360,20	+ 11,20
Imm. Pl-Monceau	281	+ 7
Locafrance	284	+ 4
Locindus	746	– 4
Midi	1482	+ 32
Midland Bank	199,80	+ 20,30
O.F.P. (Omn. Fin. Paris)	995	+ 45
Parisienne de résc.	626	+ 1
Prétabail	910	+ 1
Schneider	95,50	+ 8,71
U.C.B.	251	+ 21

Alimentation

	6-1-84	Diff.
Beghin-Say	269	+ 4
Bongrain	1 980	+ 102
B.S.N.	2 805	+ 125
Carrefour	1 420	+ 95
Casino	885	+ 13
Cédis	530	+ 20
Euromarché	690	+ 9
Guyenne et Gasc.	312	– 8
Lesieur	1 415	+ 35
Martell	1 998	+ 199
Moët-Hennessy	1 545	+ 143
Mumm	660	+ 10
Occidentale (Gale)	676	– 9
Olida-Caby	215	+ 15,30
Pernod-Ricard (1)	820	+ 59
Promodès	1 322	+ 47
Source Perrier	495	+ 42
St-Louis-Bouchon	331	+ 19
C.S. Saupiquet	589	+ 14
Veuve Clicquot	1 965	+ 185
Viniprix	1 100	+ 20
Nestlé	2 500	– 80

(1) Compte tenu d'un coupon de 9 F.

Bâtiment, travaux publics

	6-1-84	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 140	+ 76
Bouygues	721	+ 21
Ciment Français	224	+ 18,80
Dumez	890	+ 28
J. Lefebvre	154	+ 5
G.T.M.	295	+ 2
Lafarge	314	+ 25,30
Maisons Phénix	347	+ 30
Poliet et Chausson	345	+ 20,50
S.C.R.E.G.	175	+ 11,20
S.G.E.-S.B.	98	+ 0,90

UN DÉBUT D'ANNÉE EXPLOSIF

Record des transactions battu à New-York, record historique sur le niveau moyen des cours battu à Tokyo, Londres, Francfort et Amsterdam, activité exceptionnelle à Paris avec un redémarrage des « favorites » de l'an dernier : l'exercice 1984 débute en fanfare sur les marchés financiers mondiaux après un exercice 1983 absolument exceptionnel. Sans doute, Wall Street a donné, en milieu de semaine, l'impulsion initiale avec un retour en force des investisseurs *institutionnels, qui* ont des capitaux considérables à placer. Mais les autres marchés ont réagi avec trop de rapidité pour que l'on puisse penser à un simple effet d'entraînement. Sans doute, également, les opérateurs escomptent une accentuation de la reprise des économies, au Japon en premier, et aussi en *Grande-Bretagne*, aux Pays-Bas et en Allemagne, le cas de la France, marché clos, devant être disjoint. Mais, pourtant, on a le sentiment, et même la certitude, que les entreprises vont bénéficier de la sollicitude des gouvernements, soucieux de réhabiliter une industrie victime, depuis des années, de transferts en faveur des ménages. Souvent laminés par la crise, les bénéfices des sociétés vont se redresser dans bien des pays, et, le plus souvent, en valeur réelle compte tenu des progrès réalisés dans la lutte contre l'inflation. Dans ce « boom » extraordinaire, et universel, des valeurs mobilières, qui n'a rien de commun avec les mouvements de ce genre intervenus dans le passé et dont le caractère était, la plupart du temps, trop spéculatif, le moteur principal paraît bien être cette réhabilitation de l'entreprise, créatrice de richesse et d'emploi. A l'Elysée, le chef de l'Etat français lui-même prêche en faveur de cette réhabilitation. C'est vraiment la révolution...

F. R.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	6-1-84	Diff.
Géophysique	864	+ 54
Imétal	62,50	+ 1,80
Michelin	921	+ 120
M.M. Penarroya	44,90	+ 0,40
Charter (1)	37,25	+ 3,60
INCO	163,50	+ 4,80
R.T.Z. (2)	96	+ 4,60
Z.C.I.	2,20	+ 0,02

(1) Compte tenu d'un coupon de 0,45 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 0,70 F.

Mines d'or, diamants

	6-1-84	Diff.
Amgold	1 139	– 66
Anglo-American	175	– 2,10
Buffelsfontein	598	– 30
De Beers	82,70	+ 2,70
Driefontein	348	– 0,50
Free State	380	– 34
Goldfields	77	inchangé
Gencor	243	– 10,50
Harmony	206,80	– 10,20
Président Brand	394	– 7
Randfontein	1 470	– 55
Saint-Helena	353	– 22
Western Deep	529	– 37
Western Holding	432	– 33

Filatures, textiles, magasins

	6-1-84	Diff.
André Roudière	147	+ 8
F.F. Agache-Willot	95	+ 0,20
B.H.V.	110	– 3
C.F.A.O.	585	+ 30
Damart-Serviposte	1 445	+ 55
Darty	821	+ 43
D.M.C.	90,50	+ 7
Galeries Lafayette	154,90	+ 4,40
La Redoute	1 105	+ 70
Nouvelles Galeries	72	+ 4,50
Printemps	142,50	+ 5
S.C.O.A.	65,50	+ 10,50

Métallurgie construction mécanique

	6-1-84	Diff.
Alspi	90,70	+ 9,71
Amrep	650	+ 20
Avions Dassault-B.	430	– 15
Chant. Fce Dunk	5,90	+ 0,35
Chiers-Châtillon	25,75	+ 1,35
Creusot-Loire	48	+ 5,50
De Dietrich	338	+ 13
FACOM	840	+ 87
Fives-Lille	209	+ 9
Fonderie (Générale)	39,50	– 1
Marine-Wendel	67,95	– 0,25
Penhoët	471	+ 6
Peugeot S.A.	224	+ 17
Poclain	64,90	+ 10,90
Pompey	134	– 3
Sagem	1 410	+ 15
Saulnes	30,50	+ 5,30
Valéo	317	+ 17
Vallourec	66	+ 2

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 29-12-1983
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	380 924
dont :	
Or	260 738
Disponibilités à vue à l'étranger	28 971
ECU	79 103
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 111
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	11 872
dont :	
Concours au Trésor public	5 760
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	217 387
dont :	
Effets escomptés	85 883
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	76 903
5) DIVERS	6 954
Total	894 042
PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	193 957
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 789
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	24 406
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	66 361
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	13 381
5) ECU A LIVRER AU FECOM	78 476
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	308 114
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 563
8) DIVERS	10 383
Total	894 042

Produits chimiques

	6-1-84	Diff.
Institut Mérieux	840	+ 20
Laboratoire Bellon	540	+ 51
Nobel-Bozel	10,60	– 0,20
Roussel-Uclaf	747	+ 42
B.A.S.F.	700	+ 5
Bayer	695	inchan.
Hoechst	752	+ 17
I.C.I.	102	+ 0,70
Norsk-Hydro	709	+ 8

Pétroles

	6-1-84	Diff.
Elf-Aquitaine	183,50	+ 12
Esso	610	+ 95
Francarep	416	– 44
Pétroles française	184,80	+ 13,20
Pétroles B.P.	89,90	+ 1 80
Primagaz	239	+ 7
Raffinage	79	– 3
Sogerap	525	+ 35
Exxon	405	+ 3
Petrofina	1 163	+ 63
Royal Dutch	517	+ 32

Valeurs diverses

	6-1-84	Diff.
Accor	235	+ 10
Agence Havas	880	+ 31
A.D.G.	314	+ 6
L'Air Liquide	551	+ 25
Arjomari	421	+ 61
Bic	417	+ 7
Bis	269	+ 33
Club Méditerranée	792	+ 20
Essilor	2 460	+ 270
Europe 1	602	+ 1
Gle Ind. Part.	380	+ 17
Hachette	1 615	+ 75
Oréal (L')	2 388	+ 183
Navigation Mixte	244,50	+ 14,50
Nord-Est	52	+ 4,30
Presses de la Cité	2 045	+ 70
Skis Rossignol	1 495	+ 195
Sanofi	563	+ 31

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
	–	–
BIC	469 400	188 700 171
Schlumberger	134 810	77 388 360
L'Air liquide	124 025	67 115 115
Moët-Hennessy	41 575	62 450 420
ELF-Aquitaine	266 330	47 690 295
B.S.N.	14 870	42 624 495
Accor	174 825	40 456 350

RENDONS A LA S.G.E.-S.B. CE QUI LUI APPARTIENT

Dans notre revue boursière annuelle datée du 3 janvier 1984, nous avions donné une cotation de 286 F, à la fin décembre 1982, pour l'action S.G.E.-S.B., comparée à celle de 98 F au 30 décembre 1983. En fait, il aurait fallu retenir soit le cours de 138 F coté, pour la première fois, le 21 février 1983, après division du titre par deux, comme suite à la fusion de la S.G.E. et de Saintrapt et Brice, soit diviser par deux le cours du 31 décembre 1982 et obtenir 143 F. Cette correction ramène la baisse du titre à 33 % et non pas 66 %.

Matériel électrique services publics

	6-1-84	Diff.
Alsthom-Atlantique	135,20	+ 7,20
CIT-Alcatel	1 445	+ 110
Crouzet	128,90	– 3
Générale des Eaux	589	+ 24
Intertechnique	1 225	– 35
Legrand	1 970	+ 30
Lyonnaise des Eaux	795	+ 25
Matra	1 389	+ 79
Merlin-Gérin	848	– 1
Moteur Leroy-Somer	520	+ 2
Moulinex	113,70	+ 8,50
P.M. Labinal	355	+ 19
Radiotechnique	430	+ 25
S.E.B.	520	+ 70
Signaux	882	+ 32
Téléméc. Electrique	1 490	+ 82
Thomson-C.S.F.	232	+ 13
I.B.M.	1 375	+ 50
I.T.T. (1)	505	+ 18,95
Schlumberger	555	+ 8
Siemens	1 552	+ 9

(1) Compte tenu d'un coupon de 4,95 F.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 30-12-83	Cours 6-1-84
Or fin (kilo en barre)	102 600	103 300
— (kilo en lingot)	103 000	103 300
Pièce française (20 fr.)	655	650
Pièce française (10 fr.)	439	441
Pièce suisse (20 fr.)	631	625
Pièce latine (20 fr.)	610	626
● Pièce tunisienne (20 fr.)	595	610
Souverain	762	780
Souverain Elizabeth II	780	780
● Demi-souverain	421	422
Pièce de 20 dollars	3 900	3 990
— 10 dollars	1 820	1 822
● — 5 dollars	1 042	1 055
— 50 pesos	4 040	4 030
● — 20 marks	772	781
— 10 florins	630	641
● — 5 roubles	410	421

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	2/1	3/1	4/1	5/1	6/1
Terme		193 992 250	355 115 280	672 505 128	700 781 580
Comptant					
R. et obl.		353 617 418	460 482 415	779 783 704	855 308 353
Actions		38 912 833	57 231 888	61 354 272	70 183 974
Total		586 522 501	872 829 583	1 503 653 104	1 626 273 907
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1983)					
Franç.		99,2	100,8	102,9	
Étrang.		101,0	100,1	101,7	
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1983)					
Tendance		99,4	101,3	103,9	105,2
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.		155,6	157,3	161,5	163,7

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Record d'activité

La bourse de New-York a enregistré de fortes hausses cette semaine, après avoir commencé l'année avec un record d'activité quotidienne record jeudi, lorsque près de 160 millions de titres ont été échangés (le précédent record de 149,3 millions remontant au 4 novembre 1982). L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a frôlé à plusieurs reprises son précédent record de *1 287,19* enregistré le 29 novembre dernier et a conclu les quatre séances à 1 286,64 points, en hausse de 28,01 points d'une semaine sur l'autre.

Cette performance exceptionnelle de Wall Street s'explique par le retour en masse sur le marché des investisseurs institutionnels, encouragés par le léger tassement observé sur les taux d'intérêt, par les bonnes perspectives économiques pour 1984 et par le sentiment que les entreprises américaines annonceront prochainement des bénéfices trimestriels en forte progression dans leur ensemble.

	Cours 30 déc.	Cours 6 janv.
Alcoa	44 7/8	47 1/8
A.T.T.	61 1/4	66 1/8
Boeing	43 3/4	47 5/8
Chase Man. Bank	45 1/2	48 1/4
Du Pont de Nem	52	52 1/2
Eastman Kodak	76 3/8	75
Exxon	37 3/8	37 1/4
Ford	42 1/2	45
General Electric	58 5/8	58
General Foods	51 3/8	52 1/2
General Motors	74 3/8	78 3/8
Goodyear	30 1/2	31
I.B.M.	122 3/8	123 5/8
I.T.T.	44 3/4	46 3/4
Mobil Oil	28 3/4	28 3/4
Pfizer	35 3/4	37 3/4
Schlumberger	50 1/4	49 3/4
Texaco	36	–
U.A.L. Inc.	36 3/4	39
Union Carbide	62 3/4	64 1/4
U.S. Steel	30 1/2	33 1/8
Westinghouse	54 3/4	56 3/4
Xerox Corp	49 3/4	50 3/4

LONDRES

Record de hausses

A la suite de deux journées un peu hésitantes en début de semaine, en raison des incertitudes relatives aux taux d'intérêt américains, le London Stock Exchange s'est nettement repris par la suite, pulvérisant ses records de hausse tandis que la livre sterling affichait de son côté des fortes baisses par rapport au dollar, un facteur jugé encourageant pour les firmes exportatrices britanniques. En quatre séances, l'indice Financial Times des valeurs industrielles, qui s'approche à grands pas des 800 points, a encore progressé de 2,4 % en quatre séances, pour clore la semaine à un nouveau sommet. Indices « F.T. » : industrielles ; 794,3 (contre 775,7), mines d'or : 557,1 (contre 575,7) ; fonds d'Etat : 83,54 (contre 83,12).

	Cours 30 déc.	Cours 6 janv.
Beecham	305	313
Bowater	265	270
Brit. Petroleum	406	406
Charter	000	000
Courtaulds	123	125
De Beers (*)	7,45	7,52
Dunlop	39	40
Free State Geduld *	37 1/4	34 1/2
Glaxo	702	735
Gt. Univ. Stores	616	620
Imp. Chemical	636	650
Shell	568	603
Unilever	895	948
Vickers	136	135
War Loan	36 1/8	36 1/2

(*) En dollars.

TOKYO

Au plus-haut historique

Stimulées par les fortes hausses enregistrées tant à New-York qu'à Londres, les actions nippones ont vivement progressé et l'indice Nikkeï Dow-Jones a *inscrit samedi matin un nouveau record* historique de 9 982,45 yens, gagnant ainsi 88,63 yens, qui viennent s'ajouter aux 188,97 de la semaine précédente. De son côté, l'indice général a bondi de 11,35 points, à 743,17, enregistrant également un nouveau record. Selon les analystes, le marché a été encouragé par les prévisions formulées par plusieurs *instituts de recherche privés* et *selon lesquelles* le Japon devrait enregistrer une croissance d'au moins 4 % en 1984, en termes réels.

	Cours 28 déc.	Cours 6 janv.
Akaï	609	585
Bridgestone	641	631
Canon	*1 570*	*1 560*
Fuji Bank	500	501
Honda Motors	1 110	1 140
Matsushita Electric	1 980	1 990
Mitsubishi Heavy	275	268
Sony Corp	3 660	3 540
Toyota Motors	1 500	1 480

FRANCFORT

Forte hausse

La Bourse a débuté l'année par un feu d'artifice, dans un climat d'optimisme encouragé par les très bonnes performances de Wall Street. La cote a été tirée à la hausse par la sidérurgie et les biens d'équipements, tandis que les automobiles étaient un peu délaissées. L'indice de la Commerzbank s'est établi à *1 063,6*, contre *1 041,7* le 29 décembre 1983.

	Cours 29 déc.	Cours 6 janv.
A.E.G.	80,50	88
B.A.S.F.	173	176,50
Bayer	172,50	176,80
Commerzbank	*170,70*	*175,30*
Deutschebank	338,30	352,50
Hoechst	181,30	192
Karstadt	284	282
Mannesmann	144	152,70
Siemens	382,10	392,20
Volkswagen	218,30	231,80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE P.C.F. DÉNONCE UNE VAGUE D'« HYSTÉRIE ANTICOMMUNISTE »

Le bureau politique du P.C.F. a rendu publique, vendredi 6 janvier, une déclaration appelant les communistes à un effort de recrutement, notamment à travers les *« assemblées populaires »* organisées, chaque année, par les cellules pour la remise des cartes aux adhérents.

A cette occasion, le bureau politique souligne que le P.C.F. *« lutte et favorise l'intervention des travailleurs pour apporter des solutions constructives aux problèmes non résolus et qui préoccupent les Français, notamment en matière de politique industrielle et d'emploi, de pouvoir d'achat, de justice sociale, de cadre de vie »*.

Le bureau politique dénonce *« l'acharnement et l'hystérie anticommuniste actuels »* et affirme que *« tous les actes du parti communiste, toutes ses propositions, ses actions, ses observations et parfois ses critiques n'ont qu'un objectif : la réussite de la gauche, la réussite de la politique ratifiée par les Français en 1981 »*.

● *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, président du R.P.R., participera au « Club de la presse », sur Europe 1, à 19 heures, dimanche 8 janvier.

Le numéro du « Monde » daté 7 janvier 1984 a été tiré à 486 501 exemplaires



A B C D F G H

UN GESTE PRÉCIEUX POUR LES AUTORITÉS POLONAISES

Mgr Glemp condamne l'implantation des euromissiles

Le cardinal Glemp, primat de Pologne, a consenti un nouveau geste en direction du pouvoir à l'occasion de son homélie de l'Epiphanie, prononcée vendredi 6 janvier à Varsovie : il a condamné fermement l'implantation des euromissiles, et cela en des termes qui désignent les fusées américaines beaucoup plus que les fusées soviétiques.

Ce geste est d'autant plus éloquent qu'il survient au lendemain d'une longue rencontre entre le primat et le général Jaruzelski, rencontre sur laquelle Mgr Glemp a gardé un silence total. Le primat franchit-il ainsi une étape supplémentaire sur la voie des concessions après sa récente mise en garde aux prêtres trop engagés politiquement – c'est-à-dire aux côtés de Solidarité?

Ses propos concernant les euromissiles laissent en tout cas peu de place au doute : *« La perspective de l'année qui commence peut éveiller un sentiment d'oppression, car voici la nouvelle que certains pays européens de vieille culture chrétienne se sont hérissés de fusées porteuses de mort. »* Si c'est une *« nouvelle »*, comme le dit le primat, il ne peut s'agir des SS 20, dont la mise en place remonte à plusieurs années. Et si les pays européens en question *« se sont hérissés... »*, il ne peut guère s'agir non plus des nouveaux missiles soviétiques destinés à contrebalancer à leur tour, selon les thèses de Moscou, les Pershing et les Cruise, puisque cette implantation-là, elle, n'a pas commencé : restent donc les euromissiles occidentaux associés à une condamnation globale des *« menaces immorales »* dirigées contre *« l'humanité »*.

La prise de position du primat est fort importante, car elle risque de heurter de front les sentiments d'une grande partie de l'opinion polonaise, dont les sentiments « pro-Pershing » ne sont un mystère pour personne : ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la Pologne est le seul pays de l'Est où les autorités n'ont pas osé organiser une campagne « pacifiste » populaire contre les euromissiles, laissant ce soin à la seule presse officielle.

Assainissement du parti

En échange de ces bons procédés, le primat a-t-il obtenu quelque chose, au cours de son long entretien avec le chef du régime – dont la durée s'explique, semble-t-il, par le fait qu'il a été ponctué, pour la première fois, par un déjeuner ? Rien pour l'instant ne permet de l'affirmer – et l'éventualité d'une libération des prisonniers politiques reste toujours aussi douteuse, les autorités tenant à ce que cette libération passe par un exil humiliant, ce que les intéressés refusent jusqu'à présent avec indignation.

Quant aux prêtres contestataires, leur sort semble lui aussi en suspens : le Père Popieluszko doit à nouveau répondre, jeudi prochain, à une convocation de la milice, la précédente convocation, prévue pour le 5 janvier (c'est-à-dire le jour de la rencontre entre Mgr Glemp et le général Jaruzelski), ayant été opportunément reportée.

Sur un tout autre « front », celui du parti, les autorités poursuivent leurs opérations de reprise en main : le porte-parole du comité central a annoncé vendredi qu'une vingtaine de comités de base du parti avaient été dissous, dans diverses universités, et aussi dans de grandes entreprises, depuis la proclamation de l'état de guerre : c'est notamment le cas dans l'immense aciérie Huta Katowice, en Silésie, où Solidarité était particulièrement forte. Au total, entre *« cent et deux cents »* cellules ou organisations de base ont été dissoutes, selon le porte-parole, et le parti compte actuellement deux millions deux cent mille membres, soit un million de moins que le maximum atteint à l'époque de M. Edward Gierek. Mais l'important, a expliqué le représentant du comité central, est plus dans la qualité que dans la quantité : la campagne d'assainissement du parti semble d'ailleurs entrer dans une phase active, puisque, depuis octobre dernier, huit mille militants ont été exclus – alors que cinq mille adhésions étaient enregistrées. Il s'agit apparemment de préparer la prochaine *« conférence nationale »* du parti, prévue pour le mois de mars, et qui devrait consacrer le « normalisation » d'un parti lui aussi durement secoué à partir d'août 80 et mis entre parenthèses au moment de la proclamation, de l'état de guerre.

J. K.

En Roumanie

Grèves de protestation contre le nouveau système de salaires

Des grèves et des arrêts de travail ont été observés cet automne dans les mines du Maramures (au nord de la Transylvanie) et dans une grande entreprise de Brasov, au centre de la Roumanie, pour protester contre la mise en application d'un nouveau système de rémunération, fondé sur le rendement et la suppression du revenu minimun (*le Monde* du 7 septembre 1983).

Selon nos informations, des grèves ont eu lieu au début du mois de septembre dans sept petites mines du Maramures, où le nouveau système salarial, généralisé par un décret du 1er septembre, était déjà utilisé (1) : les grévistes demandaient le retour à l'ancien mode de rémunération, un meilleur approvisionnement, et un alignement de leurs conditions de travail sur celles obtenues par les mineurs de la vallée du Jiu, à la suite des grèves de 1977. Le ministre des mines s'est rendu sur place, mais aucune autre information n'est parvenue sur les suites données à cette grève, la région ayant été investie par la police politique, qui en a contrôlé l'accès.

A la fin novembre, un millier d'ouvriers de l'usine de camions Steagul Rosu (Drapeau rouge) de Brasov ont observé un arrêt de travail d'une journée quand ils ont reçu les feuilles de paie établies selon le nouveau système : certains d'entre eux touchaient désormais à peine la moitié de l'ancien salaire minimum ; le premier secrétaire du parti pour la région de Brasov aurait assuré aux ouvriers qu'une étude serait ouverte pour vérifier le bien-fondé de leurs protestations.

Enfin, une très forte explosion, consécutive à un sabotage, aurait eu lieu au printemps dernier dans une usine souterraine de Tohan, près de Brasov ; l'usine produit en principe des bicyclettes, mais il s'agirait en réalité d'une usine d'armements. Il y aurait eu, selon diverses informations concordantes, plusieurs centaines de morts et de blessés.

(1) *Une étude approfondie du nouveau système de rémunération, dit de l'« accord global », a été publiée dans le numéro de janvier-février de la revue l'Alternative.*

● *Les départs du Vietnam en 1983.* – Mille neuf cent quatre-vingt deux Vietnamiens et dix-huit Cambodgiens ont été autorisés à quitter le Vietnam au cours du mois de décembre dernier, ce qui porte le total des départs légaux à 19 494 personnes pour l'année 1983, a annoncé le dernier bulletin mensuel du bureau d'Hanoï du haut commissariat des Nations unies aux réfugiés (UNHCR).

Ce chiffre des départs pour l'année est le plus élevé depuis juin 1979. – *(A.F.P.)*

En Angola

Les derniers combats ont fait trois cent trente et un morts

affirme le chef d'état-major sud-africain

La dernière opération lancée le 3 janvier dans le sud angolais par l'armée sud-africaine contre les *maquisards* de la Swapo a fait trois cent trente et un morts, a annoncé le samedi 7 janvier, dans un communiqué publié à Pretoria, le chef des forces sud-africaines, le général Constant Viljoen. Selon ce communiqué, trois cent vingt-quatre hommes de troupe angolais, soldats cubains et nationalistes de la Swapo, ainsi que sept soldats sud-africains ont été tués lors de combats qui se sont déroulés près de la ville de Cuvelai à 200 kilomètres au nord de la frontière namibienne et à 50 kilomètres au sud-ouest de la ville de Cassinga.

Selon le général Viljoen, les troupes de Pretoria ont saisi des stocks importants d'armes et détruit onze chars T-54 de fabrication soviétique. Le chef des forces armées sud-africaines a également précisé que la région de Cuvelai était une base importante de la Swapo, abritant un quartier général. Deux bataillons de soldats cubains auraient été envoyés en renfort dans ce secteur peu avant l'attaque du 3 janvier.

L'annonce de ce succès militaire par Pretoria intervient au moment même où le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné *« énergiquement »* vendredi 6 janvier, l'Afrique du Sud pour ses récentes opérations en Angola et a exigé le retrait immédiat et inconditionnel de ses troupes. Le texte de la *résolution* a été approuvé par 13 voix et 2 abstentions – celles des États-Unis et de la Grande-Bretagne. Le représentant adjoint de la France, M. Philippe Louet, s'est associé à cette condamnation en affirmant que *« rien ne saurait justifier »* ces attaques et que *« les arguments avancés par Pretoria sont inacceptables »*.

De son côté, le représentant adjoint des États-Unis, M. Charles Lichtenstein, comme son homologue britannique, a justifié son abstention en regrettant que les auteurs de la résolution aient préféré condamner l'Afrique du Sud plutôt que de tenir compte des possibilités de négociations offertes par les récentes propositions de trêve de Pretoria ainsi que de la réponse conditionnelle apportée par l'Angola (*le Monde* du 5 janvier). Le président de la Swapo, M. Sam Nujoma, avait également fait savoir qu'il appuyait les contre-propositions de Luanda. M. Lichtenstein a cependant indiqué qu'il déplorait les dernières opérations militaires en Angola et a demandé à Pretoria d'y mettre fin. *« Nous avons appelé le gouvernement sud-africain à la retenue et nous attendons une réponse de lui »*, a-t-il déclaré. M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères a repoussé la condamnation du conseil de sécurité déclarant : *« Le gouvernement est écœuré et las de l'hypocrisie de ce conseil et de ses membres. »* – *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

« La présence syrienne au Liban constitue un atout stratégique pour Israël »

déclare le chef d'état-major de l'armée israélienne

Le chef d'état-major israélien, le général Moshe Levy, a déclaré vendredi 6 janvier que la présence syrienne au Liban ne menaçait pas militairement Israël, se faisant ainsi clairement l'interprète de la volonté des milieux militaires israéliens de ne plus lier un désengagement des forces israéliennes à celui de l'armée syrienne. *« Le déploiement des troupes syriennes au Liban joue en leur défaveur, d'un point de vue stratégique global »*, a affirmé le général Levy au quotidien israélien *Haaretz* (indépendant).

Selon lui, l'exigence d'un départ des troupes syriennes du Liban ne se justifiait que dans la perspective d'un Etat libanais indépendant. *« Il aurait fallu exiger leur départ dans la perspective d'un Etat libanais réellement indépendant, mais étant donné la situation qui prévaut actuellement dans ce pays, la présence syrienne constitue un atout stratégique pour Tsahal (l'armée israélienne) »*, a-t-il dit.

L'envoyé spécial du président Reagan au Proche-Orient, M. Donald Rumsfeld, s'est entretenu vendredi pendant près de deux heures à Jérusalem avec le premier ministre, M. Shamir. Selon la presse et la radio israéliennes, M. Rumsfeld aurait parlé avec M. Shamir des *« efforts de l'administration américaine en vue d'un accord de sécurité au Liban »*. M. Rumsfeld s'était entretenu la veille à Beyrouth avec les autorités libanaises. Il souhaiterait se rendre prochainement à Damas.

● A DAMAS, le ministre syrien des affaires étrangères, M. Khaddam, le médiateur libano-saoudien, M. Hariri, M. Joumblatt, chef du P.S.P. (druze), et M. Berri, chef du mouvement chiite Amal, ont discuté vendredi soir du plan de sécurité pour la région de Beyrouth et de la montagne. Les participants à la réunion se sont déclarés *« optimistes »*. Une nouvelle réunion est prévue pour ce samedi.

Un vice-ministre iranien à Baalbek

● A BAALBEK, M. Hussein Cheikh Oul Islam, vice-ministre iranien des affaires étrangères, a visité vendredi 6 janvier les cibles bombardées deux jours plus tôt par l'aviation israélienne. Le ministre est entré au Liban par la Syrie, alors que Beyrouth a rompu ses relations diplomatiques avec Téhéran au mois de décembre dernier.

● A l'O.N.U., l'Egypte a patronné l'O.L.P. pour la première fois depuis cinq ans, en déposant devant le Conseil de sécurité une protestation de la centrale palestinienne contre l'attitude d'Israël dans les territoires occupés. L'O.L.P. ne disposant que d'un statut d'observateur à l'O.N.U., ses documents ne deviennent officiels que s'ils sont patronnés par un État membre. L'Egypte siège actuellement au Conseil de Sécurité. La protestation palestinienne vise le projet prêté au Parlement israélien d'étendre certaines lois israéliennes à la Cisjordanie et à Gaza.

● A PARIS, le ministre d'État Égyptien pour les affaires étrangères, M. Boutros Ghali, a évoqué longuement, vendredi, les problèmes du Proche-Orient et les relations franco-égyptiennes lors de ses entretiens successifs avec M. Mitterrand et M. Cheysson.

Après ces rencontres, M. Boutros Ghali a déclaré que le projet franco-égyptien de résolution sur le Proche-Orient avait *« besoin d'obtenir l'accord des États-Unis qui disposent d'un droit de veto aux Nations unies »*. Il a précisé que l'Egypte était actuellement en contact avec les Américains pour *« discuter des différentes possibilités de trouver une formule pouvant contribuer à une solution à la crise du Proche-Orient »*.

La résolution franco-égyptienne prévoit notamment une reconnaissance mutuelle et simultanée des Israéliens et des Palestiniens et préconise le respect des droits légitimes des Palestiniens. A Paris, on considère toujours que ce projet est d'actualité et on indique qu'il peut constituer la base d'un règlement au Proche-Orient, mais qu'il est inutile de le relancer tant que les États-Unis s'y opposent.

En Jamaïque

Semaine de violence dans le « ghetto » de Kingston

Kingston *(A.F.P., Reuter)*. – De vifs incidents ont eu lieu cette semaine à Trench Town, un quartier populeux situé à l'ouest de la capitale jamaïcaine surnommé le « ghetto ». Ils ont fait au moins huit morts. Tout avait commencé au début de la semaine lorsqu'un policier, militant du parti travailliste (conservateur) du premier ministre M. Seaga, avait été tué, en compagnie de sa fiancée, dans ce secteur de Kingston. La police avait alors monté une opération de ratissage dans le «ghetto» pour le jeudi 5 janvier. Des émeutes y ont aussitôt répondu. La police a arrêté près de deux cents suspects. Des observateurs notent que ces troubles coïncident avec de fortes hausses de prix consécutives à la dévaluation, à la fin de 1983, du dollar jamaïcain.

Le parti national populaire (P.N.P., gauche) de M. Michael Manley, principale formation d'opposition, s'est déclaré prêt à remettre à la police tous les éléments pouvant aider à son enquête. Cette déclaration est importante dans la mesure où le P.N.P., qui a boycotté les élections anticipées du 15 décembre dernier et ne se trouve donc plus, de ce fait, représenté au Parlement, démontre ainsi son souci de légalisme. La formation de M. Manley estime, cependant, que les autorités s'abstiennent de contrôler certains éléments « intouchables ».

Durant la campagne électorale de 1980, à l'issue de laquelle M. Seaga l'avait emporté sur M. Manley, il y avait eu près de sept cents morts à la Jamaïque, la plupart, précisément, dans le « ghetto ».

[Les sympathisants de M. Manley ont souvent mis en cause des liens existant entre le « milieu » jamaïcain, avec ses prolongements aux Etats-Unis, et le parti gouvernemental. En retour, les partisans de M. Seaga sont prompts à accuser la « culture rasta » (des adeptes du «rastafarianisme», une secte prônant la « libération » des Noirs), d'être un relais idéologique de l'opposition.]

Ministre tchadien des affaires étrangères

M. IDRISS MISKINE EST MORT A N'DJAMENA

M. Idriss Miskine, « numéro deux » du régime tchadien et ministre des affaires étrangères, est mort ce samedi 7 janvier à N'Djamena d'une crise de paludisme. M. Miskine était alité depuis vendredi après-midi et son état de santé avait brusquement empiré dans la soirée, a-t-on indiqué à la radio tchadienne. Des milliers de personnes convergeaient en fin de matinée vers son domicile pour lui rendre un dernier hommage. – *(A.F.P.)*

[Né le 15 mars 1948 à N'Djamena, M. Miskine était originaire de la province du Guerra, dans le centre du pays, et appartenait à la tribu des Hadjarai. Musulman, M. Miskine était ministre des affaires étrangères depuis octobre 1982. En juin 1982, il avait participé activement à la reprise, par les Forces armées du Nord (FAN, de M. Hissène Habré), de la capitale tchadienne, qui venait d'être évacuée par les troupes de M. Goukouni Oueddei.

En juillet et août 1983, il commandait les troupes gouvernementales à Faya-Largeau assiégée par les rebelles de M. Goukouni Oueddeï aidés par l'armée libyenne. C'est lui qui avait organisé la retraite en bon ordre de la garnison de la grande palmeraie du Nord.

M. Miskine était membre du conseil de commandement des Forces armées du Nord (C.C.FAN), composante essentielle des Forces armées tchadiennes (FANT).

Il avait été ministre des transports, des postes et télécommunications en 1978, sous le régime du président Félix Malloum. En compagnie de M. Hissène Habré, il avait quitté le gouvernement en 1979 pour prendre le maquis.

Chaleureux, cet homme de haute taille et de grande prestance était toujours disponible pour expliquer la cause de son pays, dont il était un ardent et habile défenseur. M. Idriss Miskine était un fidèle parmi les fidèles du président Hissène Habré. Nul doute que cette mort, qui intervient à l'avant-veille de la « table-ronde » sur la réconciliation entre Tchadiens prévue lundi à Addis-Abeba, sera durement ressentie par le chef de l'Etat tchadien.] – F. C.

En R.F.A.

UN CHANTAGE POURRAIT ÊTRE A L'ORIGINE DU LIMOGEAGE DU GÉNÉRAL KIESSLING

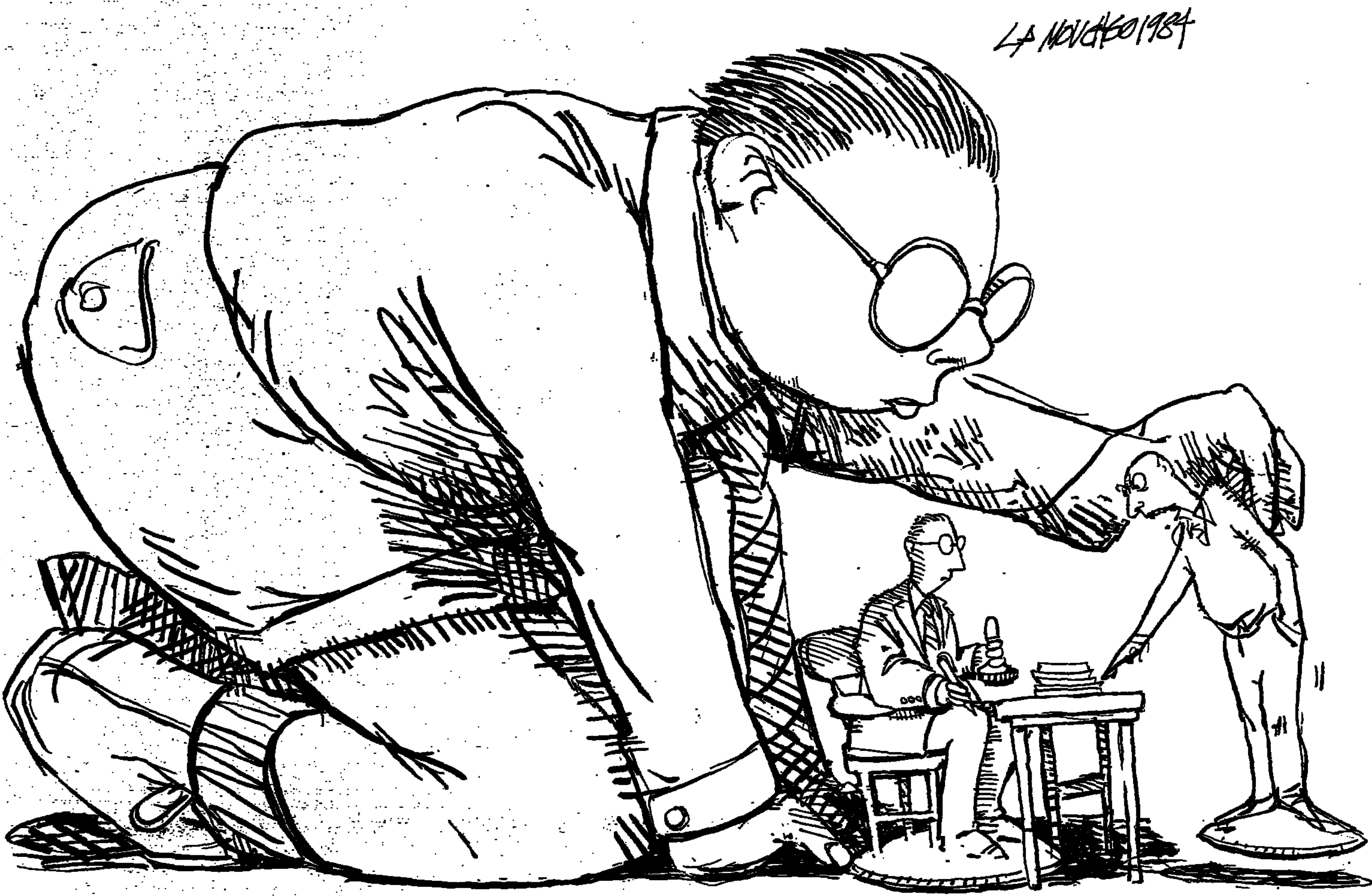
Bonn *(A.F.P.)*. – Le général Günther Kiessling, commandant en chef adjoint des forces de l'OTAN en Europe, mis en retraite anticipée, le 31 décembre, a rejeté, vendredi 6 janvier, les accusations d'homosexualité portées contre lui. Le général qui occupait, depuis 1982, le plus haut grade de la Bundeswehr et était l'adjoint du général américain Rogers, commandant suprême des forces de l'OTAN en Europe, était semble-t-il surveillé jour et nuit depuis des semaines par les services de renseignement. Visiteur des boîtes de nuit homosexuelles de Berlin-Ouest, il était devenu, estimait le contre-espionage militaire, *« une cible potentielle de chantage et un risque en matière de sécurité »*.

Certains journaux ouest-allemands estiment que le général Rogers aurait lancé la C.I.A. sur la piste du général Kiessling parce qu'il ne s'entendait pas avec lui. La presse, dans son ensemble, s'interroge en tout cas sur les vraies raisons ayant justifié ce limogeage sans précédent dans l'histoire de la R.F.A., et relève le secret dans lequel cette mesure a été préparée depuis plusieurs mois. Le porte-parole du ministère de la défense, qui s'adressait aux journalistes vendredi, n'est pas parvenu à les convaincre que l'éviction du général Kiessling ne faisait pas suite à une tentative de chantage d'agents de l'Est.

LA CINQUIÈME ÉTAPE DU PARIS-DAKAR

La cinquième étape Tamanrasset-In Azoua (270 km) a été marquée, vendredi 6 janvier, par les victoires de l'équipage Ickx-Brasseur (Porsche 911), dans la catégorie des automobiles, et de B.M.W. qui, avec le Belge Gaston Rahier, les Français Hubert Auriol et Raymond Loizeaux, ont pris les trois premières places dans la catégorie des motocyclettes. Au classement général, l'équipage Metge-Lemoyne (automobiles) et Gaston Rahier (motos) sont en tête dans leur catégorie.

Le Monde
DIMANCHE



LA MOUCHE

Fonctionnaires de père en fils

Un fils de fonctionnaire a deux fois plus de chances que les autres de devenir fonctionnaire. Du haut en bas de la hiérarchie, le service de l'Etat est souvent héréditaire. On se transmet à la fois le goût de servir l'Etat et celui de la sécurité.

COMME papa, ils ont chaussé la pantoufle de la fonction publique, qui paraît douce à beaucoup en ces temps incertains. Emploi garanti, salaire indexé, carrière sans périls, retraite assurée... Sagement, presque naturellement, nombre d'enfants de fonctionnaires, utilement conseillés, le deviennent à leur tour. Pour surprenante qu'elle soit, cette filiation n'a pourtant rien d'exceptionnel dans un pays où aujourd'hui encore on demeure, dans tous les sens du terme, le fils de son père puisque, arrivé à l'âge adulte, on occupe à peu de chose près une position sociale identique. Les agriculteurs sont en majorité fils d'agriculteurs, les ouvriers ont souvent un père ouvrier; même chose pour les employés, les cadres, les «indépendants» (petits commerçants et artisans) et les membres de professions libérales avec, il est vrai, des indices d'hérédité plus ou moins élevés d'une catégorie à l'autre (1).

Cette transmission familiale qui se retrouve partout est particulièrement nette cependant chez les fonctionnaires. Certaines études ont souligné en effet la forte hérédité professionnelle des agents de l'Etat, des grands services publics et des collectivités territoriales qui apparaît même globalement supérieure à celle des actifs du secteur privé (2). Des données statistiques, il ressort qu'on a en réalité deux fois plus de chances d'être salarié du public lorsque son père y travaillait déjà. Cette propension à la reproduction, qui soit dit en passant n'est sans doute pas étrangère à l'extraordinaire clivage de la société française entre secteur public et secteur privé, est d'autant plus importante qu'on grimpe dans la hiérarchie : 30 % des personnels de catégories C et D – agents de bureau, ouvriers, etc. – sont issus de familles travaillant dans l'administration, le pourcentage monte à 41 % pour les cadres B et jusqu'à 46 % avec les cadres de la catégorie A, qui rassemble magistrats, officiers, universitaires, ingénieurs civils, hauts fonctionnaires des administrations centrales et des services «extérieurs», etc. A ce niveau, on a calculé que la probabilité d'accéder à de telles fonctions était d'autant plus grande que le père était un cadre supérieur du secteur public... Alors que cette probabilité ne dépasse pas 9 % pour les enfants de cadres supérieurs du privé, même titulaires des diplômes leur permettant de postuler à des emplois publics, elle s'élève à 57 % lorsque le père appartient à l'administration.

Déterminisme social et culturel, volonté délibérée des fils de marcher dans les traces des pères? Voilà en tout cas un autorecrutement fort impressionnant. Faut-il en conclure qu'il y a transmission d'une sorte de capital administratif d'une génération à l'autre? *«Les fils et les filles de fonctionnaires ont sans doute plus de facilités à le devenir que les enfants de non-fonctionnaires»*, observe Jean-François Kesler, directeur adjoint de l'ENA, *«mais ils doivent généralement passer un concours et posséder tel ou tel diplôme»* (3).

Si on n'hérite plus, et depuis des lustres, des postes qui faisaient les dynasties de grands et petits commis – la Révolution française a supprimé la patrimonialité des offices, la vénalité des charges et démocratisé l'accès aux emplois publics, – on hérite d'une capacité certaine à choisir telle filière plutôt que telle autre, à préparer les concours administratifs. On n'est donc pas fonctionnaire de père en fils ou de mère en fille par hasard. Dans certaines catégories d'agents, être fonctionnaire c'est une tradition. C'est encore vrai chez les enseignants comme chez les militaires de carrière. Entre 1945 et 1958, 40 % des saint-cyriens étaient fils de militaires (4). Vingt ans plus tard, en 1978, on retrouve les mêmes proportions : 38 % dont 26 % étaient fils d'officiers et 12 % de sous-officiers (5).

Dans les égouts depuis 1902

Cette fidélité quasi familiale au métier – entre autres facteurs – a cimenté de solides corporations. Ainsi en a-t-il été de la profession d'égoutier à Paris, souvent exercée de père en fils. Aujourd'hui on trouve encore de ces descendants qui ont repris le flambeau – ou la lampe... – dans les 2100 kilomètres de boyaux souterrains de la capitale. C'est que, comme le fait remarquer Christian, trente ans, chef égoutier, *« les égouts, il faut connaître. C'est spécial. Quand on a eu de la famille dans la même branche, on n'est pas trop dépaysé quand on débute... »* Chez Christian la lignée remonte loin : *« Le premier qui est descendu, c'est la mari de la sœur de mon arrière-grand-père, c'était en 1902. Ses trois fils ont fait comme lui et mon père, qui avait d'abord travaillé dans la joaillerie, est rentré comme balayeur à la Ville de Paris avant de passer au service des égouts ».* Christian, qui dans son adolescence ne se sentait pas de dispositions particulières pour ce genre de besogne, a fini, passé le service militaire, par prendre pourtant la même direction : *« Je n'avais pas de qualification professionnelle, je voyais déjà beaucoup de chômage autour de moi, alors je me suis décidé, j'ai fait ma demande à la voirie. »* Rapidement monté en grade, notre égoutier ne se plaint pas : statut des fonctionnaires communaux, possibilité de prendre sa retraite dès cinquante ans, journée de travail réduite à six heures compte tenu de l'insalubrité du métier. Et de se féliciter, avec le recul, d'*« avoir fait le bon choix »* guidé par l'exemple paternel.

Cet exemple permet de comprendre ces « vocations » plus ou moins précoces. On ne se met pas au service de la collectivité par une pure déférence filiale mais bien parce qu'à un moment donné on a pu mesurer l'intérêt, les avantages d'une carrière qu'on a pu observer depuis l'enfance. L'hérédité professionnelle résulte aussi de choix parfaitement conscients. Les enfants de hauts fonctionnaires qui se sont installés à leur tour sur les plus hautes marches de l'appareil d'État en sont l'éclatante démonstration. Au fil des générations se sont constituées des familles de professeurs d'université, de magistrats et de membres des grands corps de l'État. Les « fils de... » peuplent le *Who's who*, le *Bottin mondain* et les annuaires administratifs. Lecture instructive, qui donne des élites l'image de groupes plutôt fermés où l'autorecrutement fonctionne dès le concours d'entrée à Polytechnique et à l'ENA.

« On naît polytechnicien »

Ces deux écoles, prestigieuses entre toutes, passages obligés vers un destin, sinon nécessairement glorieux, du moins confortable, continuent de recruter pour une large part dans les milieux aisés de la capitale. La reproduction ne joue pas seulement au niveau social mais aussi corps par corps. *« L'aristocratie du mérite cache mal la noblesse héréditaire »*, lance à propos des « X » Jacques-Antoine Kosciusko-Morizet dans un petit livre féroce sur la « mafia » polytechnicienne (6). *« L'Ecole est un moyen déguisé de cooptation par les couches dirigeantes de leur propre progéniture »... « On naît polytechnicien plus qu'on ne le devient. »*

MICHEL HEURTEAUX.

(Lire la suite page III.)

(1) *Tel père, tel fils*, par Claude Thélot Ed. Dunod, 1982.

(2) *Les Agents du système administratif*, par Alain Darbel et Dominique Schnapper, Cahiers du Centre de sociologie européenne, Éd. Mouton, 1969.

(3) *Sociologie des fonctionnaires*, par Jean-François Kesler. Coll. « Que sais-je ? », P.U.F.

(4) Revue *le Casoar*, décembre 1979, nº 76.

(5) *La Fonction militaire*, par Jean-Pierre Thomas, *Bulletin de la Société française de sociologie*, nº 3, 1974.

(6) *La « Mafia » polytechnicienne*, par Jacques-Antoine Kosciusko-Morizet, Le Seuil, 1973.

COURRIER

LANGAGE

Une maladie honteuse

Il advient à un de nos lecteurs une aventure qu'il juge, et nous avec lui, passablement irritante. Médecin dans une grande ville de province, il est devenu, pour se loger, copropriétaire dans une « résidence », laquelle devait porter le nom d'Emile Littré (1801-1881), Français illustre à plus d'un titre. Jusqu'ici, rien que de très satisfaisant, et notre résident se fait à l'avance un plaisir de voir le nom d'un homme qu'il admire (car Littré fut, entre autres, le premier grand traducteur de l'œuvre d'Hippocrate, père de la médecine) inscrit en lettres d'or au fronton de l'immeuble.

Il y est bien, inscrit. Mais l'immeuble est devenu LE LITTRE. Du Littré au Littre, il y a plus qu'une querelle d'accent. Notre médecin-résident, consterné (c'est son mot), demande au promoteur responsable de la construction de rendre au grand homme ce petit accent sur le E, qui lui évitera, entre autres motifs d'irritation, le sentiment d'avoir acheté un appartement dans une bouteille.

Réponse du responsable : « Non, les mots écrits en majuscules ne prennent pas d'accents. » « Est-ce vrai ? », *nous demande notre lecteur. Et qui a voulu cette règle absurde et scandaleuse ?*

Non, il n'existe évidemment pas de « règle » générale et impérative en ce sens. De qui pourrait-elle venir ? De l'Académie ? On ne l'imagine pas acceptant de compter parmi ses membres, morts ou vifs, un Paul VALERY, un Claude FARRERE, un Michel DEON ou un Georges DUMEZIL ? Et, à côté d'eux, que faire d'un DORGELES, d'un CELINE, d'un BLERIOT, d'un POINCARE et évidemment d'un LITTRE ?

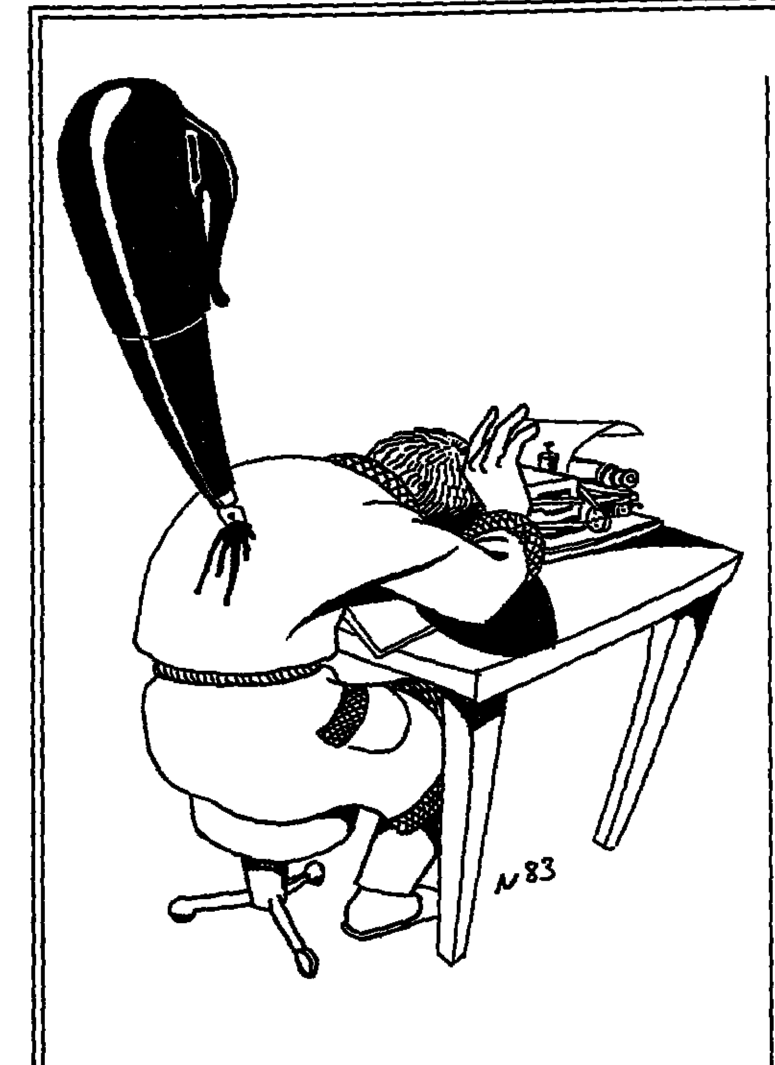
Du gouvernement ? Hélas, hélas, il y a un peu de vrai. Il apparaît bien que l'administration a donné des ordres pour faire « sauter » les accents sur les noms propres, écrits en majuscules sur les cartes d'identité et autres pièces officielles. Seuls les actes de naissance « bénéficient » encore d'un traitement particulier : la lettre qui doit porter un accent est écrite en minuscules au milieu des autres, en majuscules. Ainsi, BLéRIOT, DUMéZIL, FRAPIé ou LAINé, pour éviter au moins un Frapie ou un Laine aberrants.

En matière typographique (journaux, livres en particulier), il n'existe pas d'autre « règle » que celle que les imprimeurs ou les éditeurs ont laissé se constituer peu à peu, par paresse et pour économiser quelques sous. Les dictionnaires maintiennent encore un accent, de moins en moins visible, sur les capitales des noms propres. Les livres et les journaux, très irrégulièrement.

Tous les professionnels le savent : beaucoup plus qu'une affaire de « langue », c'est une affaire de machines, et en particulier de machines à composer. Nous sommes, dans ce domaine, désastreusement dépendants de l'étranger, donc des machines à composer (et d'ordinateurs) conçus pour fonctionner dans des langues pratiquement sans accents.

Il y a là un problème majeur. De gouvernement. L'ÉGALITÉ et la FRATERNITÉ de nos frontons sont de belles choses. L'EGALITE et la FRATERNITE ne seraient plus que des maladies honteuses.

JACQUES CELLARD.



Discrimination antimasculine

L'article de M. Christian Tortel sur « L'informatique revue et corrigée par les femmes » (*le Monde Dimanche* du 18 décembre 1983) est une bonne illustration de la discrimination sexiste contre les hommes en matière professionnelle, contrairement à ce que pense son auteur. En choisissant une branche professionnelle plus masculine que féminine, il est facile d'établir un inventaire des « injustices » au détriment des femmes lorsque l'on ignore délibérément que dans certaines professions féminines les hommes sont « victimes » des mêmes « injustices ». Avec un zeste de « sexisme » féministe, on peut même arriver à faire passer tous les hommes pour des phallocrates !

Si les femmes sont « exclues » des avantages de certaines professions masculines, pourquoi ne pas parler de celles qui leur sont exclusivement réservées en raison de leur sexe : nourrices, puéricultrices ou sages-femmes. Sait-on qu'une loi de 1942 interdit aux hommes de devenir sage-femme !

Pourquoi ne pas parler non plus des travaux pénibles uniquement réservés aux hommes alors que ceux-ci vivent une dizaine d'années de moins que les femmes : travail de nuit, mines, carrières ou bâtiment. L'égalité professionnelle ne doit-elle se limiter qu'aux mesures privilégiant les femmes ?

Pourquoi une speakerine de télévision qui passe son temps à se faire les ongles gagne-t-elle 7 000 francs par mois alors qu'un manœuvre du bâtiment qui travaille dans la boue en touche la moitié ? La liste pourrait être longue de cette discrimination contre les hommes.

Quant au prétendu « sexisme » qu'invoquent souvent les féministes, il serait plus sérieux de parler de la spécificité de chaque sexe plutôt que d'invoquer des ordinateurs « sexistes » (...).

MARTIAL LEMOINE,
« Condition masculine »
(Paris).

Tableau de famille

Leur premier bébé : il a six mois déjà. Et penchés au-dessus du berceau, ses parents qui rêvent : Mozart ou cantonnier ? Voyou ou footballeur ? Casse-cou ou pantouflard, qui sera-t-il ? Ils se voyaient déjà en faire un homme, debout.

Arrière les rêves : le petit berceau est un lit d'hôpital, et le petit d'homme, entre les barreaux, gémit, pleure et cherche la lumière que déjà ses yeux ont quittée.

Il y a six mois de cela, trois jours durant, mère et fils se sont débattus dans les douleurs de l'accouchement. Trois jours avant que l'on ne s'aperçoive que, finalement, non « ça » ne passerait pas. Et « ça » vivait encore ! Césarienne donc. Bien sûr, on l'a un peu aidé, réanimé, oxygéné, opéré, récupéré : après une si grosse erreur, ça faisait du bien de pouvoir encore lui faire quelque chose !

Merveille du pouvoir médical, délicatesse exquise...

Il a six mois maintenant, et après moultes examens : « *Votre bébé n'a plus de cerveau... Donnez-lui beaucoup d'amour.* » L'anoxie de la naissance a tout détruit. Allo maman, bobo ! Joli bébé, jolie frimousse, et sa petite tête vide. Prison du corps : il ne marchera pas, il n'entend pas, il ne voit plus. Il sait pleurer.

A la grande tombola de la vie, papa et maman, c'est sûr, ont gagné le gros lot.

Oh ! la gaffe, docteur ! Pourvu qu'ils se tiennent tranquilles ces deux-là ! Ça ferait une de ces buées sur votre jolie plaque de cuivre...

ANNE PICARD
(Lyon.)

La paresse

Dans l'éloge de la paresse (une lettre publiée dans *le Monde Dimanche* du 20 décembre 1983), j'ai envie de commenter cette simple phrase : « *Lafargue croit que le développement du machinisme va rendre possible la réduction légale de la journée de travail à trois heures maximum, permettant ainsi au prolétariat de retrouver joie, santé et liberté.* »

Première question : comment le prolétariat a-t-il perdu sa joie, sa santé, sa liberté ?

Réponse : parce que le développement du machinisme les lui a enlevées. Encore un serpent qui se mord la queue.

Il semble que Lafargue avait compris que le travail industriel était en train d'aliéner une classe ouvrière qui n'avait pas de véritable tradition, puisqu'elle était de formation récente.

Sans remonter à la malédiction originelle, on est bien obligé de constater que, pendant de longs siècles, le travail n'a pas eu droit au respect que l'on accordait à l'oisiveté. Quand il s'écrie : « *O paresse mère des arts et des nobles vertus* », il pense à l'oisiveté employée intelligemment, celle qui a fait les écrivains et les artistes. Tout autre travail ne faisait rejaillir aucun honneur sur celui qui le pratiquait. Il y avait des artisans, mais dans artisan il y a « art ». Quant au paysan qui faisait vivre tout le monde, il avait droit au mépris.

Le dix-neuvième siècle a changé tout cela et certains se sont rendu compte que le surmenage, joint à un travail mécanique et sans intérêt, conduisait une partie de la population à l'abrutissement et au désespoir. D'où cette idée très optimiste que bientôt trois heures de travail par jour suffiraient.

Il est permis de se demander si ce ne sont pas les profiteurs de cet état de choses qui ont lancé l'idée de glorifier le travail pour le faire accepter par les victimes de l'essor industriel du dix-neuvième siècle.

Maintenant que les médailles du travail sont plutôt démonétisées, il faut songer à réduire les heures de présence au travail, ce qui oblige à une politique de rééducation pour que les loisirs ne deviennent pas une nouvelle contrainte.

Nos ancêtres d'avant le dix-neuvième siècle n'avaient pas besoin qu'on leur dise quoi faire de leur temps libre.

Mme GOFFAND
(Saint-Mandé).

Saint-Pierre et les P.T.T.

L'article de Bernard Giansetto paru dans *le Monde Dimanche* du 11 décembre 1983 et relatif à la découverte du territoire français de Saint-Pierre-et-Miquelon fait état de la non-connaissance géographique de cet archipel par les agents des P.T.T. En effet ces derniers, parce qu'ils ignorent l'existence de cet archipel ou parce qu'ils le localisent vaguement, achemineraient, selon votre collaborateur, une partie du courrier sur Saint-Pierre de la Martinique.

Le personnel du centre de tri de Paris-Gare P.L.M.-Avion tient à apporter le correctif suivant :

Si certaines lettres parviennent à Saint-Pierre de la Martinique, cela est imputable à une erreur de tri (toujours possible) ou à un mauvais libellé de l'adresse (possible aussi). Néanmoins il convient de préciser que de nombreux agents des P.T.T. sont originaires des Antilles françaises et qu'il serait impensable, pour eux, d'acheminer du courrier adressé à Saint-Pierre-et-Miquelon sur Saint-Pierre de la Martinique. Par contre, il existe une erreur de tri plus fréquente : la confusion entre Saint-Pierre de la Martinique et Saint-Pierre de la Réunion (localité que votre article ignore totalement).

Van des Weyden et de la Pasture

Malgré l'éloquente lettre de M. Rikir (*le Monde Dimanche*, 18 décembre 1983), on devrait continuer à croire que Roger van der Weyden, élève de Jan van Eyck, et Rogier de la Pasture, élève de Robert Campin, sont deux « Flamands » et non pas un seul. Du moins selon mon édition de *Het leven der doorluchtige nederlandsche en hooghduytsche schilders*, de Carel van Mander (Amsterdam, 1946), dont une note cite E. Renders, *la Solution du problème van der Weyden.*

« *Parler des gens sur une base ethnique* » est hasardeux. Je refuse que le diamètre de mes cheveux, mon teint ou les proportions de mon crâne servent à me classer. Mais il me semble hautement improbable que mes ancêtres, habitants de Zeeland, dans les Pays-Bas, se soient jamais appelés – *pace* M. Rikir – des Belges. Zeeuwen, plutôt...

Mais vive – pourquoi pas ? – les Belges, et toutes les autres gens du coin, qu'ils aiment s'appeler Wallons, Flamands, Frisons, Picards, Limbourgeois, Brabanders, Bénéluxois ou Chtimis.

SOPHIE HARRIS-VAN DER SPEK
(Clermont-l'Hérault).

« La vérité »

Je viens de lire dans *le Monde Dimanche* du 25 décembre, l'interview de Guitta Pessis-Pasternak, « Hubert Reeves et l'origine du monde ».

Je ne comprends pas : « *L'émergence de l'univers, il y a quinze milliards d'années.* » Comment pouvait-il y avoir des « années » sans système planétaire ? Et comment du « néant » pouvait-il émerger « l'univers » ? un « big-bang initial » et « un moment zéro » ? Comment le « néant » – l'inexistant – pouvait-il « exploser » ? Des « micro-secondes après l'explosion » ? Comment compter des micro-secondes ?

« *Une matière et une antimatière qui s'annihilaient en lumière* » ? Comment comprendre une « anti-matière » ? Le raisonnement semble arbitraire.

« *Un univers très chaud, très dense et une expansion infinie* » ? Ces notions, réelles à notre niveau humain – sauf « l'infini » – sont-elles cosmologiques ? Il y manque la notion d'« énergie » (voir Ostwald).

« *Né dans un grand dénuement – notion très humaine – le cosmos a pourtant engendré – notion biologique – les particules élémentaires...* ». Comment comprendre ?

Et on a découvert rien de moins qu'« un rayonnement fossile » ! Il semble bien s'agir d'une transposition de la notion géologique de « fossile » à la cosmologie.

« Nous nous trouvons, je crois, en présence d'un raisonnement simplement humain appliqué à « expliquer » un monde, un cosmos, qui n'est pas à la portée de notre raisonnement.

Nous existons et nous raisonnons dans notre environnement. Les explications que nous inventons ne tiennent pas debout si nous raisonnons en « cartésiens ».

S'il est permis de raisonner, de vouloir expliquer, on ne peut prétendre posséder « la vérité ».

J. VINAS
(Décines).

● *Un démenti.* – Mme Geneviève Videment, cadre à l'hypermarché Carrefour de Montesson, dont le prénom a été cité dans l'enquête « Les drogués du travail » (*le Monde Dimanche* du 6 novembre 1983), nous demande de dire qu'elle n'a pas tenu les propos que nous avons imprimés. Michel Heurteaux, pour sa part, maintient les avoir entendus et notés.

VOUS ET MOI

Sous terre

« Eurêka ! », crie Denise en grec et en souriant, parlant également les deux langues. De la craie et du guano plein les cheveux, elle surgit du goulot forcé, l'air d'une hermine qui a traîné dans le purin. J'arrache un soupir à la vase pour la rejoindre. Passé les ronces et les mètres cubes de terre déversés pour masquer l'entrée, les premiers mètres parcourus avaient déçu. Canalisation ? L'orifice initial, *d'une discrétion inquiétante, ne parlait pas : l'impression de pénétrer dans les dédales de la Cloaca maxima. Mais l'air froid qui sort de la grotte nous saisit.* L'éboulis artificiel a vendu la mèche, une très longue mèche. Ce trou de renard était l'amorce d'une cavité inoubliable. L'odeur surette de moisi nous grise. De toute notre âme souterraine, nous fonçons.

Denise, Elisabeth, Pascal, Laurent et les autres, nous sommes un petit groupe informel à qui rien de ce qui est souterrain n'est indifférent sinon étranger. Ce qui nous plaît dans un village ou un paysage, c'est *leurs coulisses souterraines. Plonger dans le noir, c'est notre jeu. Le silence éternel de ces espaces finis ne nous effraie pas. Leur indicible solitude nous fascine.* Pour les puristes de la science chthonienne, il y a souterrain et souterrain. Nous, grotte, caverne, abri sous roche, cave, tunnel, carrière, mine oubliée, logis troglodytique, galerie, hypogée, toute excavation naturelle ou artificielle nous intéresse.

Tout commence le jour où l'un *de nous, propriétaire d'un caffort en Touraine, convie notre petite* bande à un week-end à flanc de rocher, 60 mètres au-dessus du Loir. Merveille aménagée, sa grotte creusée dans la craie entre des bancs de silex noirs, nous transporte. Cave forte que les écorcheurs de Plantagenet écumèrent, il y fait aussi bon vivre qu'au temps de César, qui disait des Tourangeaux : *« Ils vivent curieusement dans des terriers. »* Pensant que ça vaut mieux que des clapiers, nous apprécions la fraîcheur des lieux, l'été, leur douceur, l'hiver, indifférents à la sensation d'écrasement. Combien, depuis, n'avons-nous forcé de recoins où personne n'a fouillé ! Non sans mal.

S'il est facile de jeter un œil sur les habitations troglodytiques de La Roche-Guyon tant leurs ouvertures attirent les regards ou sur les galeries pleines de malice et de danger de l'Hautil, *bien des excavations se défendent. Quoi de plus caché par définition ? Les paysans n'ont-ils pas toujours une méfiance quand on les interroge sur les galeries qui lancent leurs tentacules sous leur village ? Si on allait réveiller le trésor qui y dort depuis trois cents ans !* La toponymie est plus loquace. Qu'est-ce qu'un cluseau dans le Val-de-Loire, une bove en Artois, une creutte dans le Soissonnais, une mardelle en Champagne, sinon un souterrain ? S'il figure sur la carte, pourquoi pas sur le terrain ? C'est ainsi qu'aujourd'hui, Denise en tête (c'est son tour), nous découvrons, donc, dans la Somme, un magnifique réseau de boyaux entrelacés. Plus traîtres que de vieux serpents, conçus pour *leurrer les indésirables, on y sent de la fourberie. S'égarer dans la ligne droite ? Pas si bêtes, ses auteurs ont multiplié circonvolutions,* camouflages et guets-apens au point que, soucieux de contrôler de près l'aventure, il nous faut souvent, penauds, faire demi-tour.

Déroulant non sans légère angoisse notre fil de nylon et d'Ariane, nous nous écoutons marcher tant le silence est de qualité. Certains souterrains irritent parce qu'ils inquiètent. Celui-ci, blanc et frais, reste avenant même s'il faut çà et là s'évertuer à quatre pattes, un étranglement rituel précédant chaque salle. *Mais nous connaissons le système picard. Une première fois, près d'Amiens, nous avons visité une cité-refuge du même style, à 30 mètres du sol. Place publique, église, rues en étoile, habitations de particuliers, étable, lavoir..., l'immense opus fossum* ne cachait rien de ce qu'il dissimulait aux Espagnols de la guerre de Trente Ans, qui campaient un village sous leurs pieds.

Midi. Halte sur la « place ». Le réseau étant circulaire, on allait se retrouver au point de départ ! Assis en rond dans les entrailles de cette France occulte, verre en main, nous partageons les mêmes ombres, ombres nous-mêmes. Tout est fort entre nous. L'obscurité ne pèse pas. Quel calme ! Un transistor serait une inconvenance. Seule *la Petite Musique de nuit* serait dans la note. Une araignée s'offre à notre curiosité. Comme celle de Pellisson, *nous l'invitons à notre table. Elle s'empare d'une miette. Intermède.* Avouons-le : ces galeries sont généralement vides. Au mieux, de très vieux cœurs s'entrelacent, creusés dans la craie : *« Maurice aime Marthe. 1903. »* Parfois, une roue de charrette effondrée, la mâchoire d'un cheval. Tout le monde ne peut pas « tomber » sur Lascaux. Il faut se contenter de ces mélancoliques épaves. *Nous avons investi en vain la grotte des faux-monnayeurs du Salève,* où l'on fabriquait des batz de Berne et le labyrinthe-atelier à double issue de Jeanne de Boulogne, la fausse-monnayeuse du Tarn. Rien ! Ou plutôt des riens qui font un tout. De sorte que tout ce qu'on voit compte, mais plus encore ce qu'on ne voit plus : présence de mille absences qui trahissent un passé pas simple. Qu'importe si un squelette d'oiseau est le *seul butin ? Passé les portes de la nuit, ce sont les fantômes proscrits et traqués qui s'y réfugiaient qui nous passionnent :* templiers, hérétiques, paysans des routes des *grandes invasions.* Tous sont nos amis. Une familiarité avec le passé qui n'exclut pas le respect. Jusque sous Paris, suspendu au-dessus du vide avec ses 300 kilomètres de galeries, nous l'avons rencontré, ce passé. Mille cavités inexplicables trouant la France de la Normandie à la Brie, du Puy-de-Dôme aux Bouches-du-Rhône, c'est autant de défis lancés par des siècles de résistance souterraine. S'ils ne nous troublent plus, *ils nous étonnent encore.*

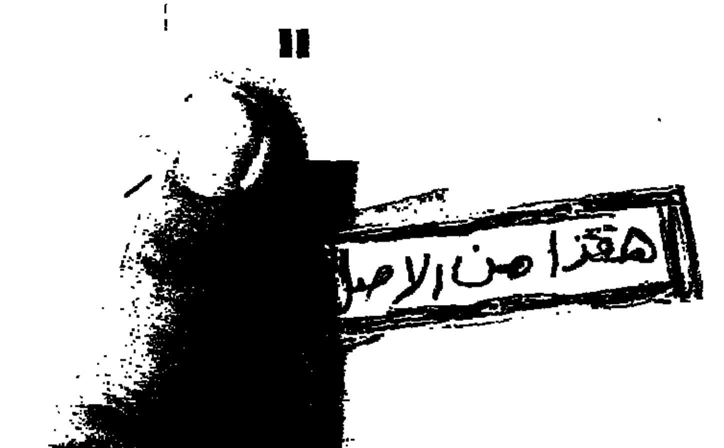
Minuit. Saturés d'émotions primitives, nous émergeons, un à un, recrus, au clair de lune. L'esprit imprégné de ces fonds où tant d'hommes pratiquèrent l'art de la survivance, *nous n'osons évoquer* le futur. Quels splendides abris atomiques feraient ces galeries ! Défense passive, cachette-refuge, tanière ultime, ces souterrains eurent tant d'usages que pas plus que l'histoire, leur histoire ne paraît finie.

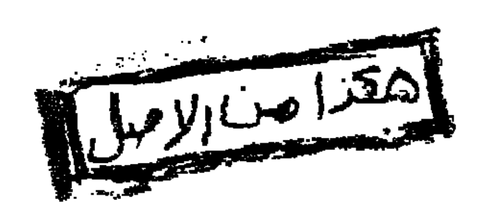
« Qui sait ce qui peut arriver ? », lance Denise.

« Personne », lui répond quelqu'un, narquois.

Notre journée est faite. Insoucieux de toute psychologie des profondeurs, nous avions ce matin l'impression de rentrer dans le ventre de notre mère, la Terre. Sensation, *ce soir, d'en sortir.* C'est très *freudien, paraît-il.* ■

PIERRE LEULLIETTE.





Fonctionnaires de père en fils

(Suite de la première page.)

On pourrait en dire autant de l'énarque. On n'aurait pas beaucoup de mal à trouver parmi les récentes promotions d'élèves de l'ENA des fils et des filles d'inspecteur des finances, de membres du Conseil d'Etat ou des cabinets ministériels. Certaines familles – les Bloch-Lainé, les Giscard d'Estaing, les Schweitzer, les Saint-Geours, pour ne citer que les plus en vue – s'honorent de compter parfois plusieurs de ces brillants sujets. Brillant, Hubert l'est assurément : une agrégation de lettres, un passage par l'ENA, et dans la foulée un poste à la direction des affaires économiques au Quai d'Orsay. Un parcours et une position sociale somme toute « naturels ». Fils et petit-fils d'ambassadeur de France, il a baigné depuis sa plus tendre enfance dans ce milieu diplomatique où l'on attachait autant d'importance *« aux bonnes manières qu'à la culture et aux études des enfants ». « Les familles faisaient beaucoup d'efforts pour propulser leurs rejetons vers l'administration. Bien entendu le* summum, *c'était d'obtenir les diplômes et les titres pour faire carrière dans la haute administration, dans les grands corps. »* Et Hubert, qui rêvait sur les bancs de la Sorbonne en 1968 d'un destin universitaire, a fini, comme il le précise, par *« rebasculer »* dans sa caste en préparant l'ENA. *« Brusquement,* dit-il, *j'ai retrouvé tous les reflexes familiaux, et, ma foi, j'ai fini par en prendre mon parti... »* Pourquoi négliger en effet une voie toute tracée et qui était loin d'être médiocre ?

« J'ai toujours eu le sentiment d'être sur le rail », avoue pour sa part Michèle, vingt-six ans, sortie de Polytechnique dans le corps des ponts et chaussées, actuellement responsable des études dans un service technique du ministère des transports. Son père, qui était lui-même du corps des « ponts », avait *« très présente à l'esprit la notion de service de l'Etat »*. Il a poussé sa fille *« avec des arguments valables »* à préparer l'« X ». Et c'est tout naturellement qu'au sortir de l'Ecole elle a choisi un ministère plutôt que de démissionner pour entrer dans le privé.

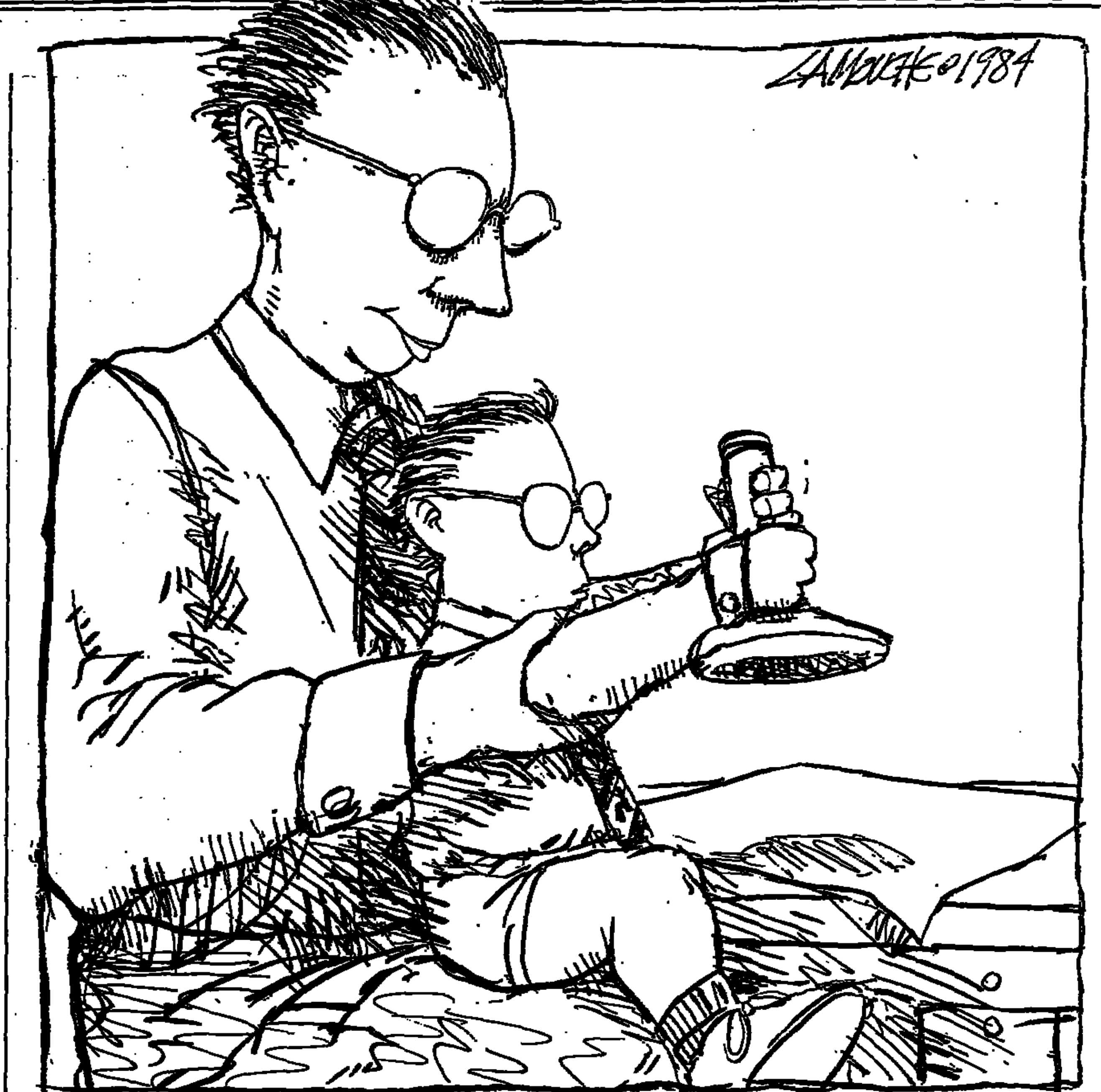
« En France, le système d'éducation pousse en fait les plus brillants vers la fonction publique, ajoute Michèle. *C'est une attitude qu'on observe dès les classes préparatoires aux grandes écoles. Une majorité de taupins et de khâgneux n'ont en fait qu'une seule ambition : décrocher un poste de fonctionnaire. »*

568 000 candidats en 1981

Pouvoir, prestige, primes... A quoi s'ajoutent la sécurité d'emploi, un déroulement de carrière sans surprise, garantis par le statut général de la fonction publique, statut qui concerne pour l'heure quelque deux millions six cent mille agents. Cette certitude d'une vie sûre et réglée explique par ailleurs l'hérédité du milieu, comme l'ont constaté Alain Darbel et Dominique Schnapper, du Centre de sociologie européenne (C.E.S.) : *« Le système administratif offre en effet les privilèges d'une grande sécurité à des individus qui y sont d'autant plus sensibles et qui la recherchent d'autant plus qu'ils viennent pour le plus grand nombre d'un milieu familial appartenant déjà à la fonction publique. »*

Dans la période actuelle de fort chômage, le fonctionnariat apparaît à une proportion croissante de Français – qui ne lui ménagent pas pour autant leurs critiques – comme un refuge très désirable : il y a quelques mois un sondage ne révélait-il pas que 52 % de Français souhaitaient voir leurs enfants choisir le public plutôt que le privé ? Administrations, services publics et collectivités territoriales croulent depuis quelques années sous les candidatures. En 1981, selon les chiffres de la direction générale du ministère de la fonction publique et des réformes administratives, 568 000 personnes ont postulé pour 42 000 postes mis au concours. Cette même année, les P.T.T. ont enregistré à eux seuls 100 000 demandes pour 2 500 places d'agents d'exploitation. Le métier de douanier par exemple suscite un intérêt grandissant. Les écoles de douanes de Neuilly-sur-Seine, de Rouen et de La Rochelle ont eu, l'an passé, 45 000 candidats pour un petit millier de postes. *« On sent très bien les gens inquiets face à l'avenir,* dit un responsable du recrutement de l'école de Neuilly. *Il y a une volonté très affirmée d'entrer dans la fonction publique pour bénéficier avant tout du statut. »*

Fils, filles, frères, sœurs, neveux et nièces ne sont évidemment pas les derniers à tenter de se mettre à l'abri. Au centre de formation des apprentis de l'équipement de la S.N.C.F. à Chambly (Oise), qui accueille deux promotions de soixante élèves, les enfants de cheminots représentent le tiers des effectifs. *« Chiffre constant et normal »*, affirme un instructeur. *« C'est le milieu ferroviaire qui plaît »*, dit Thierry, dix-sept ans, qui s'est tourné comme sa mère vers la S.N.C.F. autant par *« goût pour le chemin de fer »* que par souci de trouver une place stable : *« Je ne me suis pas mal débrouillé, quand je vois des copains qui traînent au café sans boulot... »*



Même souci de sécurité chez ces fils et filles de gendarmes. Ces dernières, précisons-le, ont représenté en 1983 18 % des demandes pour entrer dans la gendarmerie... Dominique, vingt-sept ans, actuellement en poste à Paris, est entré dans la carrière comme le fit son père. Après un échec en première année en faculté de médecine, Dominique, qui ne se voyait guère dans le privé, se résout à préparer plusieurs concours administratifs. *« J'ai réfléchi au statut de fonctionnaire surtout dans ce contexte de crise... »* Et comme la maréchaussée *« ne le rebutait pas du tout »*, que son père le poussait un peu, lui recommandant par exemple d'aller voir du côté du commandant de sa compagnie pour s'enquérir des démarches à effectuer, il s'est décidé à passer le concours et les tests psychotechniques. Un bon candidat pour la gendarmerie, d'autant que, comme l'assure Dominique, *« avoir déjà de la famille dans le milieu, ça aide »*.

Même son de cloche chez Roger, gabelou, fils de gabelou, contrôleur au poste frontière de Saint-Aybert, près de Valenciennes, sur l'autoroute Paris-Bruxelles : *« Je voyais mon père travailler, il me racontait ses « constatations », ses exploits, il m'a un peu initié. »* Sachant que ses *« possibilités question études étaient assez limitées »*, Roger s'est tout bonnement rabattu sur l'administration. *« Mon père m'a dit : « Mon gars, ce qu'il te faut, c'est un bon boulot bien sûr. » Il m'a aidé pour les examens en me donnant le programme des épreuves, et voilà... »*

Le métier, Roger le juge intéressant, passionnant même. Quant au salaire, auquel s'ajoutent des primes sur saisies, il n'est pas négligeable. *« J'ai un voisin qui travaille en usine, il est loin de faire ce que je fais par mois. Pas étonnant que les gens se reportent en masse sur les administrations ! »*.

Roger, qui n'est pas loin de penser qu'il a tout simplement décroché le gros lot, conseille à ses proches de faire de même : *« Il n'y a pas longtemps, tenez, j'ai fait entrer une cousine aux douanes. Elle cherchait un emploi, on en a discuté en famille. Le mieux pour elle c'était de démarrer, même en bas de l'échelle. Après, je lui ai dit : tu pourras grimper... »*

A dossier égal...

La connaissance du terrain, voire un petit capital de relations, aident puissamment, beaucoup le reconnaissent pour en avoir bénéficié. Avoir un parent dans la place, c'est le petit coup de pouce du destin. Tel est bien l'avis de Gérard, mécanicien à l'imprimerie de la Banque de France à Chamalières, banlieue résidentielle de Clermont-Ferrand. 1800 employés y travaillent à l'abri de grilles colossales. Un statut aussi avantageux que celui des fonctionnaires, la semaine de 36 h 30, quatorze mois de salaire, des rémunérations supérieures à la moyenne régionale... *« Entrer ici, surtout en ce moment, c'est une chance pour un jeune, c'est le bâton de maréchal dans sa giberne »*, lance Gérard. Lui l'a décroché voilà dix-sept ans. Après un passage chez Michelin quitté *« sur un coup de colère »*, il prépare le concours d'ouvrier imprimeur à la Banque de France où son père travaillait depuis 1936. Des antécédents qui ont pesé lourd dans la balance. *« La direction préfère jouer la sécurité : à dossier égal, on fera plutôt confiance à un fils d'agent, c'est humain ! Dans mon service, sur soixante personnes, il y en a bien une douzaine qui sont dans mon cas »*, ajoute Gérard.

Théoriquement le « piston » est interdit de séjour dans la fonction publique, le mode d'entrée étant le concours. C'est oublier que certaines catégories d'agents de l'État et des collectivités territoriales peuvent être recrutés discrétionnairement – huissiers, agents de bureaux, sténodactylos, etc. – puis titularisés comme fonctionnaires en catégories C et D. *« Pour les « fils de », à ce niveau les recommandations peuvent très bien aboutir,* constate tel haut fonctionnaire. *Il est plus facile d'entrer dans l'administration sur contrat que sur concours... »*

Dans les services municipaux tant des petites communes que des grandes villes, il n'est pas rare non plus de voir des demandes, soigneusement diligentées par des parents en poste, être prises en considération. Certains emplois d'exécution – cantonniers, femmes de service – sont la plupart du temps pourvus par recrutement direct. Le maire, selon le code des communes, dispose en ce domaine d'un pouvoir de nomination. *« Monsieur le maire fait son choix »*, dit-on au service du personnel de la mairie de Clermont-Ferrand. Bénéficiant en priorité des informations sur les emplois à pourvoir, les employés peuvent tenter d'intercéder, qui en faveur d'un fils, qui d'un beau-frère, qui d'un cousin. Ainsi se forment les dynasties de gardiens de square, de plantons et de fossoyeurs...

L'administration n'est-elle pas aussi une grande famille ? De fait, un agent peut souvent en cacher un autre. Le fonctionnaire est rarement « isolé », comme le soulignent les travaux du Centre de sociologie européenne, cités plus haut. En effet, parmi les fonctionnaires dont le père l'était aussi, 84 (soit 3 %) comptaient d'autres membres dans le secteur public et 47 (6 %) comptaient à la fois le père, un ou les deux grands-pères et des collatéraux au service de l'Etat. Un exemple parmi tant d'autres : Anne-Marie, vingt-cinq ans, postière dans le 14e arrondissement de Paris, a succédé à son père qui a débuté comme facteur. Son grand-père paternel était à la S.N.C.F., sa tante est employée aux P.T.T. et ses cousins de même. Récemment, elle a noué une idylle avec un camarade, postier lui aussi, dont les parents sont employés au ministère de l'agri- culture... Anne-Marie, qui souhaite fonder un foyer, attend de cette union deux ou trois enfants.

Ce cercle de famille qui va s'élargissant ne témoigne-t-il pas d'une tranquille assurance face aux lendemains ? Le sentiment de sécurité pousse d'ailleurs les employés de l'État à être un peu plus féconds que les hautre membres des classes moyennes. Alain Darbel et Dominique Schnapper citent des statistiques qui montrent que la fécondité des couples de fonctionnaires, à catégorie socio-professionnelle constante, est supérieure à celle des couples exerçant dans le secteur privé. Lorsque seule l'épouse est dans le secteur public, le nombre d'enfants est toujours plus élevé que lorsqu'elle travaille dans le privé.

Compte tenu de cette capacité de procréation du milieu, il n'est pas déraisonnable de penser que l'avenir de la fonction publique est bien assuré. ■

MICHEL HEURTEAUX.

CROQUIS

Merci Thelma...

Pour qui arrive de Paris par l'autoroute dans une voiture chauffée, la petite église de campagne, ce matin de décembre, apparaît bien froide et comme hors du monde. Le silence y est si épais que chaque pas sur la pierre nue semble une provocation. Au pied de l'autel, le cercueil immobile en noir et derrière le prêtre en rouge qui bouge. Et puis nous, dans les stalles de bois, les proches, les parents, une petite trentaine, tout frileux, tout misérables : Thelma, notre amie de la publicité, vient de mourir tragiquement, d'une minute à l'autre comme qui dirait : quel scandale quand on y pense et quelle injustice ! On ne laisse pas en plan une poignée de gens auxquels on a tant donné, le rire, la joie, les histoires merveilleuses, la générosité, la prodigalité du cœur et, pour tout dire d'un mot, la chaleur. On ne s'en va pas comme ça car, ensuite, il fait encore plus froid. Nous étions habitués, hélas ! trop habitués. Que nous l'avons gaspillée de son vivant ! Elle n'était pas éternelle et nous n'en savions rien..

Le prêtre dit qu'elle avait accompli son passage sur la terre et qu'il n'y avait rien de mieux à faire que de la remercier pour ce qu'elle avait apporté à chacun. Et, soudain, ce fut vrai et même presque léger : pourquoi pleurer puisque finalement nous pleurions sur nous-mêmes sous prétexte que Thelma était partie sans nous prévenir et qu'elle nous laissait seuls. Et qui sait si elle n'était pas enfin bien, enfin délivrée d'une existence où elle avait fait tellement de choses mais avec une part de souffrances qui semblaient objectivement plus lourde qu'à beaucoup..

« Nous allons maintenant nous séparer de celle qui nous a réunis ici » a ajouté le prêtre et, à tour de rôle, nous avons fait le signe de croix au-dessus du drap de deuil. Et nous nous nous sommes passé le goupillon au long de la file, comme un relais, de main en main, de larme en larme..

Nous avons marché vers le cimetière sur la petite route lente, pas à pas derrière le convoi. Les corbeaux là-haut criaient à notre place. *« Au revoir Thelma, pensions-nous, un jour ou l'autre. Nous aussi avec le bruit de la corde qui passe dans les poignées d'argent pour descendre doucement au fond et les visages colorés des fossoyeurs campagnards. Mais l'âme de Thelma n'est-elle pas déjà échappée, vivante et libre parmi nous jusqu'à la fin ? »*

OLIVIER RENAUDIN

Les rainettes

C'est la nuit. Déjà à demi-endormie, je ferme les volets de la maison.

Une fois la fenêtre close, j'aperçois une petite rainette collée à la vitre de ses quatre pattes à ventouse et de son petit ventre plat, jaune, complètement asexué.

La lumière l'a surprise et elle me regarde fixement de ses gros yeux dorés. Je la regarde aussi. Pourquoi est-elle sortie du « *gour* », cette source entourée d'un vieux mur et qui vous sert à arroser le potager ? J'y vais parfois le soir écouter deux rainettes se répondre, la gorge enflée par ce cri disproportionné à leur petit corps. Celle-ci devait chasser les moustiques du soir. Pour la chasser, il faudrait que j'ouvre la fenêtre, décroche les volets, la prenne en main et jette dehors. Quatre gestes, c'est trop. Elle attendra bien demain matin ?

Le lendemain, à l'aube, elle avait replié ses pattes minces, ses petits bras grêles étaient serrés sur sa poitrine plate, ses beaux yeux d'or n'étaient pas fermés. Je l'ai prise sans dégoût, je l'ai posée sur l'eau du jour, toute légère, espérant qu'elle se déplierait et se mettrait à nager sa petite brasse démodée. Mais elle est restée sur l'eau, tranquille, et n'a plus bougé. Et depuis lors, l'autre rainette n'a plus chanté.

Je me sens coupable.

JEANNE LAURENT.

PORTRAIT

La métamorphose de Monsieur Dupont

Comment André Dupont, patron de restaurant, est devenu Mouna, amuseur public malgré lui et philosophe des rues et des places.

INUSABLE Mouna, inévitable Mouna, sempiternel Mouna... Ces adjectifs ont le don de hérisser le célèbre Aguigui Mouna ; s'il lit son nom dans les journaux, c'est pour le trouver accolé à des qualificatifs lui attribuant avant tout le mérite de la durée. *« Ils parleront de moi quand je serai crevé »*, fulmine-t-il. Car, depuis trente ans qu'il a endossé sa défroque d'amuseur public, Mouna a du mal à se faire prendre au sérieux.

De Beaubourg au quartier Latin, d'Avignon à la Côte d'Azur, de Strasbourg à Bourges... impossible de ne pas avoir croisé le petit homme : barbe tirebouchonnée, sourire édenté, regard de myope, feutre noir et costume usagé, truffé de badges, vélo fatigué... Enlevez à Mouna son bagou, ce pétillement qui n'est plus de son âge, et il se fond dans la foule comme un petit vieux fragile et miséreux. Un petit vieux nommé Dupont. Car Mouna s'appelle Dupont. *« Moi, je crois aux symboles »*, dit-il. On y croirait à moins.

Que serait André Dupont s'il n'était devenu Aguigui Mouna ? *« Un vieux con »*, répond-il. *« Je suis né le 1er octobre 1911, à Mether, près d'Annecy, de parents petits, vraiment tout petits cultivateurs. J'ai perdu mon père quand j'avais sept ans. Un matin, j'avais neuf ans, ma tante m'a réveillé en m'annonçant : ta mère est morte. Ça fait un drôle d'effet ! Avec mon frère, on est allés vivre chez elle... On m'a volé mon enfance et mon adolescence ; à huit ans, j'allais glaner, j'arrachais les pommes de terre... j'ai commencé à travailler après le certificat d'études »*.

A treize ans, André Dupont entre à la chocolaterie d'Annecy : *« J'ouvrais déjà ma gueule, et j'ai été viré »* ; il rempile dans une épicerie : *« Je livrais des pots de miel ; j'en ai mangé la moitié d'un, on m'a viré »*. Il est embauché dans une fabrique de bijoux : *« Un truc dingue, comme dans les Ruskoffs de Cavanna, je faisais mille pièces à l'heure »*. A seize ans, il s'engage dans la marine : *« J'ai bien fait, ça m'a fortifié »*. Cinq ans et demi radiotélégraphiste : *« J'ouvrais trop ma gueule, j'ai été cassé. »*

Partout où il passe, il ne peut s'empêcher de *« de crier contre les injustices »*. Débarqué d'un pétrolier à Marseille, en 1933, il connaît la misère et la faim, et ce souvenir le hante encore aujourd'hui : *« Je ne peux pas supporter de voir les gens malheureux. »* Il débute alors dans le métier qui sera le sien pendant dix ans : garçon de café, avec des intermèdes comme valet de chambre et commis de restaurant. Sous-payé, travaillant quinze heures par jour, il connaît toutes les galères. *« Moi, c'est le rugby qui m'a sauvé ; je jouais dans l'équipe de Paris-XIII, j'en voulais, j'étais comme un fauve, mais comme j'ouvrais ma gueule, ils m'ont encore viré ! »*

Dans l'angoisse

En 1939, André Dupont rencontre sa future femme. le mariage tiendra quatre ans. Un jour, nouveau coup dur, il voit son épouse dans un café en compagnie des Allemands : *« Ça fait un drôle d'effet ! »* En 1943, pour la première fois, il s'établit à son compte. Son bistrot sera fermé trois mois parce que M. Dupont refuse de collaborer gentiment.

A la libération, André Dupont rencontre celle qui sera sa compagne pendant sept ans. *« C'est elle qui m'a ouvert les yeux, sans elle je ne serais pas devenu aguiguiste. »* Il adhère au parti communiste, suit les cours du soir de l'Université nouvelle dispensés par Roger Garaudy et Henri Wallon. Il commence *« à se cultiver »*, lit *le Capital*. C'est un militant exemplaire ; il est secrétaire de la cellule d'Antibes où il a ouvert un restaurant avec sa nouvelle femme. Un jour, il a une vive discussion avec elle ; le fait est rapporté aux camarades, qui somment Dupont de venir s'expliquer. Il refuse, et est exclu du parti.

Aujourd'hui, il reconnaît : *« Le P.C. m'a déniaisé. J'ai appris à m'exprimer dans les réunions de cellule. Quand je suis parti, ils m'ont dit : celui-là on l'a loupé. Et finalement, ça m'a sauvé. »* Suit une *« petite crise de mysticisme »* qui ne durera pas. Mais l'enseignement de Gandhi le marque à jamais.

En 1951, André Dupont a quarante ans. C'est un commerçant *« classique et sérieux »*, mais tourmenté. Ne croyant plus ni en Dieu ni au parti, il tombe dans l'angoisse. *« Je me vois toujours. J'étais dans mon petit restaurant tout seul, en plein hiver, en train de cogiter. En face, il y avait les pompes funèbres ! Je pensais à la vie, à la mort. Matériellement, j'étais heureux. Dix ans avant je faisais le garçon de café, et maintenant j'avais des employés. Mais j'étais mal dans ma peau. Il y avait la guerre d'Indochine, j'avais vécu celle de 39, Hiroshima m'avait marqué. Je me disais : mais qu'est-ce qui m'arrive ? Et puis, tout d'un coup, j'ai dit : non ! Ça a éclaté... et c'est là que j'ai pensé : on dit agogo et agaga, pourquoi pas aguigui ? Tiens, c'est marrant... et mouna a suivi... c'est inexplicable. On m'a dit que j'avais fait de la perception directe. »*

Sur le sac

Mouna est né. M. Dupont accueille désormais ses clients en tapant deux fois sur ce crâne d'où jaillit la lumière ; *« mouna, mouna »*, dit-il en guise de bonjour ; le nom lui restera. Il n'a plus qu'à suivre la voie que sans le savoir il s'est ouverte. A l'époque, il ignore, bien sûr, qu'il deviendra ce saltimbanque-philosophe-bouffon-orateur unique en son genre. Il se métamorphose doucement et... bizarrement.

Il barbouille les murs de son restaurant de formules qui feront sa célébrité : *« Tout est bien ici-bas avec la tête en bas »*... ; il peint sur le plafond un soldat crachant le feu, une fleur à la main ; il se promène dans la rue en kimono... Même Jacques Prévert, venu dîner un soir dans son établissement, ne comprend pas : *« Qui c'est ce con qui a écrit ça ? »*, demande-t-il.

Un matin, M. Dupont grimpe dans un platane, y reste seize heures *« pour prouver que l'homme ne descend pas du singe mais de l'arbre »*. Il est le seul à trouver un sens à ces actions spectaculaires : *« C'était pour le gag mais aussi pour m'éprouver. »* Sans le savoir, il fait du surréalisme et mai 68 avant tout le monde.

Arrive ce qui devait arriver. Les clients désertent le restaurant Dupont, car le patron pense désormais davantage à faire l'amuseur qu'à les nourrir. Mouna monte à Paris, y ouvre sa dernière affaire, qui sera l'ancêtre des cafés-théâtres. C'est la fête tous les soirs, musiciens et chanteurs se succèdent, et Mouna a même droit à un article dans *le Monde*. Parfois, il ferme la porte et, coiffé d'un képi, se rend à Saint-Germain-des-Prés *« pour gueuler contre Dien Bien-Phu »*. A cette époque, il fait Paris-Golfe-Juan sur un vélo aux rayons décentrés pour montrer que le monde ne tourne pas rond.

Arrive encore ce qui devait arriver. Mouna fait faillite. Il n'a plus de femme, plus de travail et, en 1955, se retrouve *« sur le sac »* : *« Je n'ai pas voulu recommencer à faire le garçon, j'ai pas voulu voler ni escroquer, j'ai pas voulu me suicider ni devenir clochard, j'ai voulu faire ce que je fais : saltimbanque. »* Il ignore encore où il va mais, pour ne pas crever de faim, se résigne à faire la manche, aidé par un orgue de barbarie acheté à crédit chez Alain Vian, le frère de Boris.

Sur cartes postales

Mouna joue, chante et commence à parler. De la paix, de la guerre, de la bombe. *« Pas pour m'exhiber, pour gueuler. »* Il parachève son image, et sillonne la France à vélo pour y prêcher par le rire le bonheur et la paix. Régulièrement, la police l'embarque ou le fait descendre des monuments publics ou des statues qui lui servent de tribune. Cinq fois, il passe en correctionnelle pour outrage à agents. *« A l'époque j'étais très agressif »*, s'excuse-t-il.

Trois fois, il évite de peu l'internement.

Peu à peu, il trouve sa voie, est de toutes les manifestations antiracistes, antimilitaristes, antinucléaires, pacifistes, écologistes...

En 1961, Mouna prend la route de l'Inde ; il veut, chemin faisant, recueillir des signatures contre les essais nucléaires. Il sera bloqué à Amman, en Jordanie.

Aujourd'hui, devenu malgré lui une figure du folklore parisien, Mouna est immortalisé sur cartes postales. On ne le prend plus pour un fou. Un rigolo ou un farfelu, sans plus. Jack Lang, qui l'écoutait jadis parler au quartier Latin , assure-t-il, l'a nommé *« chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres »* : *« Pour les titres éminents que vous vous êtes acquis dans le domaine de la culture »* ; il reçoit des cartons le conviant à des manifestations mondaines ; il va parler, à leur demande, devant les élèves des Travaux publics, de Sciences-Po ou de Polytechnique, et n'en revient pas : *« Moi qui ai mon certificat d'études, je parle devant des diplômés, des agrégés, les cadres de demain. »*

Il est stupéfait du pouvoir de sa parole : *« C'est en parlant qu'on devient haut-parleur ! »*. Chaque jour depuis trente ans, et avec une obstination peu commune, il descend dans la rue pour parler.

La reconnaissance dont on le gratifie ne suffit pas à Mouna. Il ne cherche pas la gloire *« porte ouverte sur le désert »*, mais voudrait que l'on sache enfin qui il est. *« J'en ai marre*, soupire-t-il, *de traîner cette étiquette de gugusse. »* Il sait bien qu'il y a fortement contribué : *« Mon allure me nuit, mais tant pis. Avant je m'adaptais à la société, maintenant c'est elle qui doit s'habituer à moi. »*

Mouna refuse toute étiquette, même celle d'« anar » : *« Moi je suis un asocial organisé. »* La comparaison souvent établie avec Ferdinand Lop, autre figure extravagante du quartier Latin, familière aux étudiants de l'après-guerre, provoque sa réaction indignée : *« Il n'avait pas d'idée directrice, c'était le gagman involontaire, ça n'a rien à voir avec moi. »*

Pourquoi vouloir lui dénicher des maîtres ou des modèles ? *« Je me suis construit tout seul ; j'ai fait une synthèse de tout ce que j'ai lu, observé... A ma manière, je suis un existentialiste. »*

Son souci n'est pas de se prendre au sérieux, mais de prouver qu'il l'est. Il conserve comme des reliques les missives de sympathisants, les coupures de journaux le concernant et surtout une lettre d'Albert Einstein à qui il avait demandé d'être président d'honneur du Club des aguiguistes, *« association ayant pour but de réaliser tout projet susceptible d'apporter la joie, la gaieté, l'optimisme... »*

Avant de répondre, le savant se renseigna auprès d'amis français : *« Qui sont les aguiguistes ? »* Ils consultèrent le dictionnaire, en vain... Einstein , pourtant, accepta en ces termes : *« Il y a, il est vrai, des académies et des institutions de ce genre extrêmement méritantes, mais le désir de la vérité n'y est pas aussi pur que ça... »* Et Einstein terminait sur cette phrase : *« N'hésitez pas à accrocher mon portrait qui du reste illustre bien mes convictions politiques. »* C'était en 1953. Mouna s'empressa d'afficher dans son restaurant parisien la célèbre photo de *« celui qui tire la langue au monde »*.

Porte-parole

« J'ai fait une mutation, voilà. J'ai bouquiné : l'Eloge de la folie d'Erasme, Socrate, Platon, Diogène, Spinoza, dont je me sens un peu disciple... Et j'ai fait une synthèse. Un truc qui m'appartient à moi. Comme l'écrit si bien Krishnamurti : « Devenez votre propre chef, je ne veux » pas faire de prosélytisme, je ne veux » pas d'adeptes. »

» Je ne peux pas me comparer à des gens illustres qui s'appellent Martin Luther King, Gandhi... Je ne vais pas jusque-là, mais je crois que chaque individu a une infime parcelle d'autorité qu'il peut communiquer aux autres. Je veux qu'il reste quelque chose de moi... c'est de la prétention... il faut mettre son grain de sel. J'ai soixante-douze ans et demi ; demain je serai sous terre, mais j'aurai réalisé ma vie.

» Parfois je me pose des questions : de quel droit tu vas haranguer les gens ? Et puis je me dis : pourquoi les autres et pourquoi pas moi ? Je sais qu'il y a des gens qui m'attendent, qui veulent m'écouter. Ils ne peuvent pas parler, et je suis leur porte-parole.

» Je veux que l'on garde de moi l'image d'un homme qui prêchait le bonheur. Je me sens une sorte de Don Quichotte, de saint-bernard. J'ai envie de sauver les gens. Tous les zonards de Paris me connaissent, et je sais qu'ils m'aiment. Je pratique l'Evangile en quelque sorte. Avant j'étais indifférent, le parfait égoïste, et je me suis ouvert à la vie, aux gens, en observant, en regardant, en lisant... C'est un choix inconscient. Je le dis souvent : je suis un cosmonaute du subconscient. L'aguiguisme a été une renaissance. »

Mouna vit, seul, dans un meublé exigu, fidèle à ses principes, *« ni exploiteur ni exploité »*. Les 2 200 F mensuels du minimum vieillesse ajoutés à la vente quotidienne de quelques *Mouna frères*, son journal, suffisent largement à ses besoins, et il se déleste encore chaque mois de 100 francs au profit d'un enfant libanais qu'il parraine, quand il ne donne pas son obole pour telle ou telle cause.

S'il ne parle pas, s'il ne court pas après une manifestation, un meeting... Mouna lit, *« dévore pour rattraper le temps perdu »*. *« La seule chose que j'ai raté, c'est mon instruction*, affirme ce *« cyclodidacte »*, *je sais que mon vocabulaire et mon argumentation sont trop simplistes et élémentaires. »*

Et rien ne suscite davantage sa fierté que cette réflexion d'un professeur du lycée Janson-de-Sailly à ses élèves : *« A Beaubourg, il y a une espèce de Diogène. Il s'appelle Mouna. »* ■

ANNE GALLOIS.

Un sport démocratisé : l'équitation

Démocratisée, l'équitation ? Elle s'y efforce, non sans difficulté : son coût est encore élevé et les cavaliers souhaitent des clubs moins « classiques ».

IL y a une vingtaine d'années, tout comme le tennis et l'escrime, l'équitation était encore réservée, en France, à une caste privilégiée, qui, parfois, la pratiquait davantage par tradition familiale que par vocation profonde. Elle était considérée massivement, en raison de son coût et de l'élégance de la tenue traditionnelle, comme l'image de marque des nantis, ou du luxe que s'offrait une bourgeoisie collet monté. Aujourd'hui, malgré un coût d'entretien qui reste non négligeable, le cheval s'est démocratisé dans l'opinion comme dans les faits. Restent à analyser les causes de l'essor qu'il connut il y a une douzaine d'années, et à en suivre l'évolution.

« Lorsque j'ai commencé à pratiquer l'équitation dans un club hippique en 1967, nous dit une cavalière, *mes amies pensaient que c'était par snobisme. Nous n'étions d'ailleurs acceptés ni par les cultivateurs, qui s'imaginaient que nous allions piétiner leur récolte avec le plus grand mépris, ni par les chasseurs, qui ignoraient qu'un cheval ne dérange pas le gibier ; ni par les piétons en général, qui nous prenaient pour des nababs hautains ! Mais l'opinion a changé vers les années 70. »* C'est en effet à cette époque que les clubs et les associations se sont mis à proliférer, notamment aux alentours des grandes villes, alors qu'ils avaient été surtout ruraux jusque-là. Le nombre de cartes de cavaliers — délivrées par la Fédération — traduit du reste cet accroissement : 90 969 en 1973, soit 31,14 % de plus qu'en 1972 ; 100 079 en 1975 ; 117 667 en 1977 ; 126 670 en 1979 ; 137 744 en 1981 (1).

La raison de cette croissance ? Pour 90,3 % des adeptes de tous âges (2) : *« Nous sommes venus à l'équitation d'abord pour le cheval lui-même. C'est le seul sport qui se pratique en communion étroite avec un animal et avec la nature. »* Cela explique sans doute l'expansion des clubs urbains, dans lesquels règne souvent une ambiance de cour de ferme à la veille d'un marché agricole, les cavaliers mettant très volontiers la main à la pâte : on bouchonne, on étrille, on cure les sabots, on graisse les cuirs, on refait une litière.

Pas plus cher que le tennis, mais...

L'équitation semble donc s'être sensiblement démocratisée. Dans certaines limites. Laissons parler une cavalière passionnée : *« J'ai été étonnée que la leçon d'équitation ne coûte pas plus cher qu'une heure de tennis, bien au contraire ; ce qui n'est d'ailleurs pas logique. Je voudrais passer ma vie à cheval, mais je suis fille de « smicard », et ce n'est pas facile pour moi. Je ne peux monter que trois ou quatre heures par mois, et ça ne me permet pas de viser un niveau très élevé. Je me prive de sorties, de toilettes et de vacances. Je me suis trouvé un travail pour les mois d'été, et en ce moment je remplace un palefrenier absent, contre une heure de monte gratuite par jour de travail. Tout le monde n'a pas la chance de pouvoir en faire autant. »*

Les exploitants ne sont pas pour autant des exploiteurs. Ceux qui sont sur le point d'abandonner s'expliquent : *« On ne peut ni démocratiser ni attirer le client en augmentant les tarifs, surtout en province. Or nos bénéfices ne couvrent pas la hausse des prix des aliments, de la paille, du fourrage, des frais de ferrure, de vétérinaire, d'entretien du matériel et des installations. Le cheval de club travaillant trois heures par jour toute l'année ne coûte rien, ne rapporte rien, ne couvre pas l'investissement de son achat. La T.V.A. et les charges sociales sont écrasantes ; les subventions s'amenuisent, et vont surtout au sport de haute compétition. »*

L'argent n'est pas le seul nerf de la guerre. Les raisons d'abandon de la pratique équestre ne sont d'ailleurs pas en priorité pécuniaires : on allègue surtout la routine des activités, le manque d'ambiance. Le club s'était souvent efforcé d'organiser des compétitions de saut d'obstacles. Or un sondage (2) a révélé que les préférences des pratiquants étaient : 1) randonnée ; 2) promenade ; 3) dressage ; 4) manège... ; 10) obstacle. Ce résultat surprit. Il était pourtant prévisible : la forte proportion de clientèle citadine ne prouvait-elle pas un désir d'évasion et de détente modulable, plus qu'un engagement dans la voie exigeante de la compétition ?

A qui la faute ? *« Aux moniteurs »*, disent les clients et certains responsables *officiels* ; mais s'il est vrai qu'ils sont la cheville ouvrière de la machine équestre, il est également vrai qu'on en exige à la fois trop et trop peu. Trop, car on leur demande d'être bons exécutants, pédagogues, psychologues, animateurs, commerçants et gestionnaires, alors que leur formation est surtout basée sur l'exécution. Trop peu, puisqu'on peut être moniteur sans passer par l'École nationale d'équitation et sans bagage scolaire particulier (ce que corrigera peut-être un tronc commun « rehaussé »). Le niveau étant ce qu'il est, le salaire est, on le devine, très moyen et peu stimulant. Les amateurs qui le peuvent se rabattent donc sur une équitation libre, qui fleurit çà et là avec un certain entrain.

Mais la démocratisation peut-elle, actuellement, se passer des clubs ? Avoir un cheval chez soi nécessite terrain, installations, temps et connaissances indispensables ; c'est un « métier » qui ne s'improvise guère, et au détriment des chevaux. Et la solution est exclue pour les citadins, les néophytes et les moins favorisés. Pour eux, l'hébergement en club demeure assez onéreux, mais avec des arrangements possibles : cheval au pair, partage, avec un autre cavalier, de son utilisation et de sa pension, transports groupés vers les lieux de compétitions, etc...

Une observation à long ou moyen terme permet même de constater qu'un club, où seul l'enseignement classique est de qualité, ne retient qu'une clientèle réduite de « spécialistes » en la discipline favorite du moniteur ou de l'instructeur. Des gérants astucieux ont joué sur les deux tableaux : *« Nous soignons l'accueil et l'animation, et proposons une équitation « à la carte », en variant les activités : reprises traditionnelles, jeux équestres, randonnées, carrousels, voltige, triathlon, attelage, observation éthologique, journal, soirées à thème, livres et revues, stages, etc... Il faut exploiter le goût de la variété propre à l'époque, sans tomber dans la dispersion, puisque le cheval en demeure le centre. »* Certains clubs semblent en effet avoir une « âme », et les jeunes aiment s'y rendre après la classe, au lieu de rentrer chez eux avant le retour des parents. On s'instruit en regardant monter les autres, ou on fait ses devoirs dans un coin. Odeur des cuirs de la sellerie proche, pas d'un cheval ou d'un poney dans la cour...

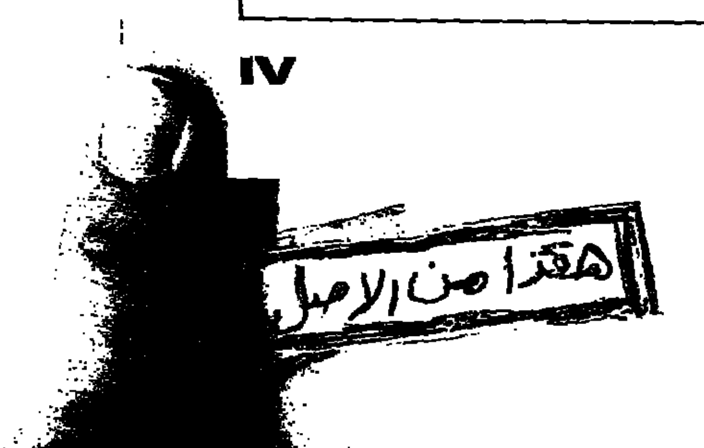
Quatre fois plus de cavaliers outre-Rhin et outre-Manche

Parti des ministères, notamment en 1970, le concept d'« équitation populaire » répondait en fait à une poussée, à un besoin : celui de compenser une vie moderne épuisante, survoltante et antinaturelle ; instinctivement, on se tournait vers le cheval - rééquilibrant - psychomoteur ; et des structures se mirent en place. Dans la mesure où l'accroissement existe sans pour autant égaler la demande, on peut encore parler d'une équitation en voie de démocratisation, mais non totalement démocratisée. En Allemagne et en Grande-Bretagne (quatre fois plus de cavaliers qu'en France) existent deux types de structures et de pratique différentes, s'appuyant (toute question de doctrine mise à part) l'une sur la qualité de ses enseignants, l'autre sur une équitation populaire d'extérieur. Un « ancien », qui se réjouit du regain d'intérêt pour le cheval, ajoute : *« Intégrer et maintenir la clientèle potentielle permettrait sans doute de résoudre en partie certains problèmes financiers. Pour cela, comme pour le reste, il faudrait plus d'imagination à tous les niveaux de l'organigramme. Notre équitation est un loisir « vert », ce qui veut également dire... qu'elle a besoin de mûrir ! »* ■

DANIÈLE GOSSIN.

(1) Le bilan des dernières années demanderait une analyse plus affinée, la carte de cavalier étant devenue obligatoire pour l'inscription aux examens.

(2) Enquête *Cheval* de décembre 1982.



Le solaire, les adolescents difficiles et l'économie sociale

Des jeunes casseurs de vitres pour construire des capteurs solaires d'un type nouveau. L'alliance de l'énergie douce et de l'économie sociale. Deux défis lancés dans le Nord.

« POURQUOI *ne pas envisager que des enfants « fous » fabriquent des capteurs solaires ?* » C'est moins une question que pose Pierre de Saintignon, directeur de l'assocation départementale du Nord pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, qu'une affirmation. Face au scepticisme qui s'exprime ici et là, il prend les devants. L'association qu'il dirige se lance dans une aventure. Elle procède actuellement à la création d'une société à responsabilité limitée qui emploiera des jeunes en difficulté, garçons et filles de seize à dix-huit ans.

La Sauvegarde gère, sur l'ensemble du territoire, des foyers d'accueil pour des enfants généralement placés par l'autorité judiciaire. Pour les sortir de cet espace clos, l'imagination et les moyens financiers sont nécessaires.

L'idée de lancer des ateliers de production de capteurs solaires est née de la rencontre de Pierre de Saintignon et des membres d'un institut de recherche alternatif, Synopsis. Le premier était en quête d'outils économiques appropriés à une population incapable de s'en sortir par elle-même. « *Les jeunes portent sur leur visage et sur leur corps des années de souffrance. Cela n'échappe pas aux employeurs éventuels. Toutes les entreprises ne sont pas prêtes à salarier des gens qui, par leur attitude, remettent en cause le fonctionnement des ateliers. Leur donner la possibilité d'un emploi, c'est leur faire reconnaître par eux-mêmes qu'ils ne sont pas entièrement pourris.* » Synopsis, depuis sa création en 1977, développe et expérimente l'autoconstruction simple pour les sociétés industrielles et des matériels utilisant des énergies renouvelables. Elargissant le cercle de ses adhérents aux personnes intéressées par sa démarche, l'institut a conduit une analyse des conséquences sociales engendrées par le développement technologique.

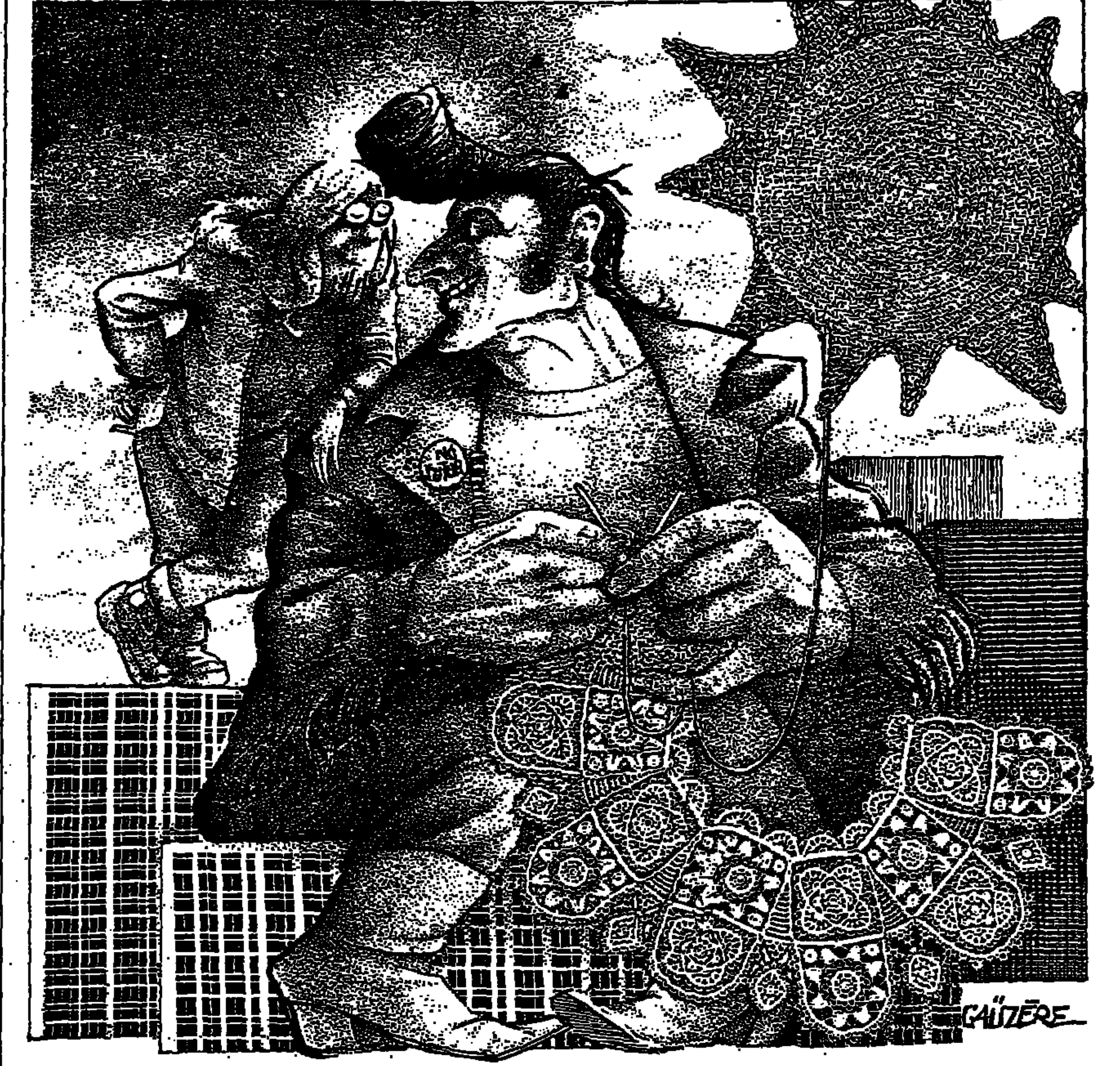
Un zone de non-agression

L'atelier est provisoirement situé à Marcq-en-Barœul. La température y est glaciale : rien n'est encore aménagé. Seuls quelques plaques d'isolants, des vitres et, au centre, un capteur solaire, préfigurent l'activité future. En janvier, il faudra que tout soit prêt pour se mettre au travail. Mickaël Schneidewind a quitté Synopsis pour cela. Avec deux autres éducateurs, il encadrera les trois premiers ouvriers de cette entreprise qui ne s'est pas encore donné de nom. Mais chaque espace est déjà affecté. Ici la fabrication, le pliage des tôles, la soudure, la pose des différents composants, là le stockage et, plus loin, les produits finis. Mickaël Schneidewind a conduit les premiers essais de fabrication dans un foyer du département. « *Les jeunes*, assure-t-il, *ont très rapidement marqué un intérêt pour le solaire en se faisant expliquer en détail le principe de fonctionnement.* » Dix prototypes ont ainsi été réalisés, sans bris de verre. un paradoxe, que souligne Pierre de Saintignon : « *Eux pour qui les vitres doivent voler en éclats n'ont pas cassé les vitrages des capteurs. Mickaël a éprouvé ce comportement dans l'établissement le plus « dur ». Ces capteurs constituent une zone de non-agression.* »

« *Je ne voulais pas rester dans ce foyer pour animer un atelier de plus*, explique Mickaël. *Notre objectif n'est pas de former un professionnel du capteur. A dix-huit ans, lorsqu'il sort de l'établissement, l'adolescent vit une rupture. Entre ce monde qui lui assure une certaine protection et l'extérieur qui le refuse, il faut trouver une étape intermédiaire.* » Ces apprentis devront se familiariser avec les droits et les obligations du travail. Ils percevront un salaire et devront respecter les horaires, maîtriser leurs gestes et, peu à peu, réfléchir à la technique à travers l'option artisanale voulue par l'équipe d'encadrement.

L'air et l'eau

L'innovation ne s'arrête pas à l'aspect social, elle touche également la technique. Le capteur solaire, objet de cette expérience, est tout à fait original. Depuis 1981, l'équipe de Synopsis travaille sur un système qui allie l'air et l'eau pour produire de l'eau chaude. Sur un capteur classique, le soleil chauffe au travers d'une vitre un liquide (bien souvent de l'eau et de l'antigel par temps froid) qui circule dans un serpentin, l'absorbeur. Les calories sont acheminées vers un ballon d'eau classique. En revanche, dans le capteur hybride de Synopsis, le soleil chauffe de l'air qui remonte pour transmettre sa chaleur à un échangeur de taille et de poids plus réduits que ceux de l'absorbeur usuel. Les promoteurs assurent que cette caractéristique lui confère un moindre poids et un moindre coût. Une fois le produit mis au point, l'institut ne souhaite pas le céder à l'industrie. Séduit par la possibilité d'associer les énergies renouvelables à une activité économique sociale, il en a cédé l'exclusivité au réseau de Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence. Lille n'est en effet que le premier maillon de la chaîne : un groupement d'associations de même nature est en cours. Nice, Saint-Etienne, Ussel, Metz, Le Mans et Paris vont s'associer à la fabrication des capteurs, à leur installation et à la réalisation de produits annexes. Des négociations sont en cours avec différents interlocuteurs, parmi lesquels la Caisse des dépôts et consignations, les organismes de H.L.M., pour dégager des marchés. Dans l'immédiat il a fallu trouver des financements. La Sauvegarde qui reçoit un budget de fonctionnement *ne peut puiser dans ces fonds pour créer* des structures indépendantes. Seuls les ateliers classiques des centres d'éducation sont pris en charge sur ce poste. La recherche de subventions est une tâche qui ne rebute pas Pierre de Saintignon. « *Ce que nous voulons faire se situe dans une problématique sociale, et ça nous savons le vendre !* »



Le projet est assuré du soutien de la Fondation de France et du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais. Il bénéficie également d'une bourse à la création d'emplois d'initiative locale dans le cadre de la convention passée entre le comité d'action pour le solaire et le ministère de l'emploi.

« *Notre conviction n'est pas suffisante.* » Connaissant bien les obstacles que peut rencontrer une structure fragile sur un marché difficile, Pierre de Saintignon pose le problème en termes politiques. Une première expérience tentée par le biais d'une société commerciale créée il y a trois ans sur le secteur du bâtiment a démontré que les effets économiques subis étaient les mêmes que pour les autres entreprises. Constat d'échec ? Il trouve là au contraire matière à alimenter le combat mené en faveur de l'insertion de ces jeunes exclus dans le champ économique. C'est la raison pour laquelle il réclame une participation financière massive de l'Etat. « *Ce n'est pas de l'utopie*, affirme-t-il. *Un enfant dans une institution coûte entre 200 000 et 250 000 francs par an et ce, pendant deux, trois ou quatre ans. Au bout du chemin, il y a bien souvent la prison ou l'hôpital psychiatrique* ». En ce domaine les statistiques sont sans appel, ceux qui « s'en sortent » ne dépassent guère 1 %. « *Par opposition, le coût du soutien d'une activité en entreprise sera, la première année, de 100 000 francs par enfant, la deuxième année de 50 000 francs, la troisième année il ne coûtera plus rien.* »

Pour ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier – celui des pouvoirs publics – et pour pallier l'essoufflement du réseau traditionnel des bailleurs de fonds, Pierre de Saintignon projette la création d'une sorte de holding qui recueillerait le mécénat d'entreprises et les aides des particuliers destinés à soutenir le lancement d'activités nouvelles. ■

MARTINE CHARTIER.



ANNIE BATLLE

BOITE A OUTILS

Outils pour le futur

« Prospective, prévision, planification stratégiques : thèmes, méthodes, applications », le nº 71 de la revue *Futuribles* est consacré à l'analyse et à l'évaluation des outils disponibles pour appréhender le futur. Après un rappel des grands principes de ce type d'approche, Claire Ancelin décrit un exemple d'application de l'analyse stucturelle à l'étude d'un cas technologique : « le vidéotex ». Gilbert Duers explicite la méthode de Delphi (méthode d'experts) et les tentatives faites pour l'améliorer (mini-Delphi et analyses d'interactions probabilistes). Michel Godet développe un exemple d'application d'une de ces méthodes dites d'impacts croisés – (la méthode SMIC (1) – à l'énergie nucléaire, puis fait le point sur la méthode des scénarios (histoire, éléments, exemples). Nicolas Curien et Michel Gensollen mettent en évidence la nécessité de la démarche prospective – en amont du travail de la prévision – pour déceler les défis, dans des domaines entièrement nouveaux comme celui des produits de la communication. Raymond Courbis recense les sources de prévision économique en France et leurs spécificités. André Sigura fait le bilan critique de la prospective et de la prévision dans l'entreprise. Henri Aujac décrit les méthodes utilisées par le BIPE, et Emilio Fontela explore la liaison qui peut exister entre la méthode des scénarios (qui condense de nombreuses réflexions qualitatives) et le modèle économétrique dérivé de l'analyse de séries statistiques.

(1) Système et matrice d'impacts croisés.

★ *Futuribles*, 55, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : 222-63-10.

L'atelier de demain

L'atelier est un des lieux privilégiés de la coordination et de l'expérimentation des nouvelles techniques. C'est dans l'atelier qu'elles sont confrontées, d'une part, aux conditions générales de rentabilité du capital, d'autre part, à ceux qui les mettent en œuvre à des fins prospectives, les travailleurs.

Pour l'économiste, l'étude des formes anciennes et nouvelles de l'automatisation se situe dans une perspective théorique qui tente d'expliquer la nature, les formes et les effets du progrès technique sur la croissance économique (de A. Smith à J. R. Shumpeter), mais l'économie politique contemporaine manque d'une théorie qui explique de façon systématique le rythme et la direction des innovations au cours du temps, et c'est ce qui constitue la toile de fond de l'ouvrage de Patrick Besson, *l'Atelier de demain, perspectives de l'automatisation flexible*. Après avoir situé son étude par rapport aux conditions technico-économiques générales des productions manufacturières, il traite des modalités qui président à la genèse des systèmes de production automatiques flexibles (SPAF). Il décrit ensuite la structure des SPAF (recensement, classification, éléments socio-économiques). Il démontre enfin l'intérêt d'une problématique du changement technique dans l'atelier, qui prendrait la technologie de groupe comme angle d'attaque.

★ *Presses universitaires de Lyon*, 86, rue Pasteur, 69007 Lyon.

Les nouveaux alchimistes

L'Institut des nouveaux alchimistes a été créé en 1969 pour « explorer d'une manière scientifique les stratégies de survie adaptées à l'humanité au cours des décennies à venir ». Il a mis au point un certain nombre de technologies douces originales et s'est fait une réputation mondiale dans le domaine de l'aquaculture et dans la conception de mini-complexes de production intégrant l'énergie solaire, l'aquaculture et l'agriculture intensives.

John Todd, le fondateur de l'Institut, a créé en 1979 la compagnie « Ocean Arks International » pour réaliser son projet de construire, étudier, sauvegarder et cultiver commercialement dans un milieu fermé approprié toutes sortes d'espèces vivantes.

Dans *Coévolution* nº 13, John Todd expose sa conception du bio-habitat, ses expériences, ses projets.

★ *Institut des nouveaux alchimistes*, P.O. Box 432 – Woods Hole – *Massachusetts 02543* – U.S.A.

★ *Coévolution*. B.P. 43 – 75661 Paris, Cedex 14.

A SUIVRE

Coquilles de noix pour feux de piste

Un fabricant anglais a mis au point un matériel faisant appel aux coquilles de noix moulues comme abrasif tendre pour nettoyer les couvertures optiques en plastique des feux de pistes d'aéroports. Il est actuellement en service à l'aéroport de Londres-Heathrow, où les feux de seuil et de bordure doivent être nettoyés toutes les semaines, et les feux de milieu deux fois par semaine.

Cet abrasif débarrasse les couvercles de la crasse, du noir d'échappement et des dépôts de caoutchouc en provenance des pneus sans endommager le plastique. Après nettoyage, cet abrasif léger, biodégradable, est dispersé par le vent sans effet nuisible pour la piste ou les surfaces herbeuses voisines. Chaque couvercle exige entre 60 et 80 grammes d'abrasif.

★ *Actualités industrielles de Grande-Bretagne*. – 35, rue du *Faubourg-Saint-Honoré*, 75008 Paris. Tél. : 266-91-42, p. 232.

Chasse-abeilles

Manœuvrable de l'extérieur de la ruche, ce chasse-abeilles à tiroirs permet à volonté la montée ou la descente des abeilles d'un corps à l'autre de la ruche. On peut ainsi évacuer rapidement les abeilles des hausses pour prélever les rayons de miel en toute sécurité, et cela dans un minimum de temps. La remise en place de hausses pour le léchage ou une seconde récolte se fait sans aucun contact avec les abeilles.

Le miel, lui, ne sent pas la fumée et ne souffre pas des produits chimiques généralement utilisés pour chasser les abeilles. Facilitant la récolte du miel, ce système devrait ainsi permettre le développement de l'apiculture chez les amateurs.

★ *Le Marché de l'innovation*. – 43, rue Caumartin, 75009 Paris. Tél. : 266-93-10.

CONSEILS

L'emploi dans les associations (IV)

LES CHARGES FISCALES

Les charges qui pèsent sur les associations qui rémunèrent, même occasionnellement, des collaborateurs, *sont de deux ordres :* charges fiscales et charges sociales.

La principale charge liée aux rémunérations est constituée par la *taxe sur les salaires.*

Son principe est établi par l'article 231 du Code général des impôts :

« Les sommes payées à titre de traitements, salaires, indemnités et émoluments, y compris la valeur des avantages en nature, sont soumises à une taxe sur les salaires égale à 4,25 % de leur montant, à la charge des personnes ou organismes (...), lorsqu'ils ne sont pas assujettis à la taxe sur la valeur ajoutée ou ne l'ont pas été sur 90 % au moins de leur chiffre d'affaires au titre de l'année civile précédant celle du paiement desdites rémunérations. »

Ainsi il faut comprendre dans la rémunération retenue pour le calcul de la taxe tous les avantages en nature dont peuvent bénéficier les salariés : logement, nourriture, prestations diverses, et notamment les indemnités, remboursements et allocations forfaitaires pour frais dans la mesure où les sommes ainsi versées sont assujetties à l'impôt sur le revenu.

Cependant, une instruction de la direction générale des impôts du 9 décembre 1982 apporte une atténuation à cette règle en excluant de la base de calcul de l'impôt sur le revenu et en conséquence de la taxe sur les salaires la fourniture de repas aux catégories de salariés suivantes :

« Les éducateurs en service dans les établissements accueillant des enfants et adolescents inadaptés, handicapés ou déficients sensoriels, le personnel infirmier des établissements psychiatriques lorsque leur participation aux repas des enfants ou des malades est imposée par l'employeur pour des raisons thérapeutiques.

» Les personnes qui exercent à titre occasionnel des fonctions de moniteur ou d'animateur dans les colonies de vacances ou dans les centres de vacances et de loisirs et qui prennent leurs repas avec les enfants. »

Le taux de 4,25 % constitue donc le taux de base, mais l'article 231-2 bis l'aggrave assez sérieusement :

« Le taux de la taxe sur les salaires prévue au 1 est porté de 4,25 % à 8,50 % pour la fraction comprise « entre 32 800 F et 65 600 F » et à 13,60 % pour la fraction excédant 65 600 F de rémunération individuelles annuelles. Les taux majorés ne sont pas applicables aux traitements, salaires, indemnités et émoluments versés par les personnes physiques ou morales, associations et organismes domiciliés ou établis dans les départements d'outre-mer. »

Ce qui, en fait, puisque la taxe est calculée mensuellement, revient à 4,25 % sur la totalité de la rémunération auxquels on ajoute 4,25 % pour la tranche comprise entre 2 750 et 5 500 (rémunération mensuelle brute par salarié) et 9,35 % pour la tranche supérieure à 5 500 francs. Ainsi, pour un salarié dont le total de la rémunération (y compris les avantages en nature) s'élève à 6 000 francs pour un mois de décompte, cela donnera :

6 000 francs × 4,25 %	255,00 francs
2 750 francs × 4,25 %	116,88 francs
500 francs × 9,35 %	46,75 francs
Soit un total de	418,63 francs
arrondi à	419,00 francs

Ce qui représente en charge réelle un taux dû voisin de 7 %. Une *mesure générale d'allégement de cette taxe a été fixée par la loi de finances pour l'année 1983* (article 9).

« La taxe sur les salaires, due par les associations régies par la loi du 1er juillet 1901 et par les syndicats professionnels et leurs unions visés au chapitre 1er du livre IV du code du travail, à raison des rémunérations payées à compter du 1er janvier 1983, n'est exigible au titre d'une année que pour la partie de son montant dépassant 3 000 francs. »

Ajoutons que la direction générale des impôts a précisé que cet abattement s'appliquait à la taxe calculée sur l'ensemble des rémunérations et non par salarié concerné. Un autre allégement fiscal est apporté par ce même article 9 dans son deuxième alinéa, il concerne les rémunérations versées occasionnellement lors des six manifestations exonérées annuellement de T.V.A.

« Les salaires versés par les organismes et œuvres mentionnés aux a et b du 1° du 7 de l'article 261 du code général des impôts, ainsi que par les organismes permanents à caractère social des collectivités locales et des entreprises, aux personnes recrutées à l'occasion et pour la durée des manifestations de bienfaisance ou de soutien exonérées de taxe sur la valeur ajoutée en vertu du c du même 1° du 7, sont exonérés de taxe sur les salaires. »

Sur cette exonération, la direction générale des impôts précise qu'elle ne s'applique que pour les rémunérations versées aux personnes *engagées exceptionnellement* et qu'elle ne peut être cumulée avec celle qui est accordée *aux collaborateurs habituels qui* prêtent leur *concours* à la réalisation desdites *manifestations.*

Nous ne développerons pas ici, dans le cadre forcément *limité* de cette chronique, le système des *décotes qui est appliqué lorsqu'une partie* des prestations de services *fournies par les associations* à leurs membres *ou à des personnes extérieures sont assujetties* à la T.V.A. Les renseignements peuvent être demandés au centre des impôts dont dépendent les associations. Si la taxe sur les salaires constitue l'impôt qui frappe pratiquement la totalité des associations qui versent des rémunérations, d'autres contributions doivent être signalées. Elles ne touchent généralement que les associations qui emploient dix salariés au moins à temps complet. Il s'agit de la participation des employeurs à la formation professionnelle continue, dont le taux depuis le 1-01-1983 est de 1,1 % sur la totalité des rémunérations ; de la participation à la construction, dont le taux global est de 1 % dont 0,90 % (sur la totalité des salaires) de participation effective à la construction avec des modes de versement différenciés et 0,10 % sur les salaires *plafonnés pour* le Fonds national d'aide au logement, dont le recouvrement est assuré par *les URSSAF. Mais là,* nous abordons déjà les charges *de nature sociale qui feront l'objet de nos prochains conseils.*

* Conseils rédigés par Service associations, association loi 1er juillet 1901, 24, rue de Prony, 75017 Paris. Tél. : 380-34-09. Télex : Servass 650 344 F (consultations sur rendez-vous).

Jeunes Femmes : aux sources du féminisme moderne

Créé à la Libération, le mouvement Jeunes Femmes représente la branche modérée du féminisme : les militantes se sont battues et se battent pour l'émancipation des femmes, mais sont aussi des mères de famille.

UN méchant tour de l'histoire veut que les deux guerres mondiales, imposées par les hommes, aient bénéficié à la cause des femmes. Deux fois de suite, la longue absence des maris sur les lieux de production a provoqué leur remplacement par leurs épouses, qui, une fois sorties de leur foyer, se montrèrent plus réceptives à la circulation des idées féministes.

Il y a dans cette simplification historique qui néglige le lent travail de sape entamé dès le dix-neuvième siècle par les premiers groupes militants et quelques personnalités isolées une part de cliché, cependant c'est l'exacte genèse du mouvement Jeunes Femmes.

Tout a commencé à la Libération par la volonté d'un groupe de protestantes de la région parisienne de « ne plus retourner aux casseroles » ou du moins de refuser de n'être considérées que comme des ménagères après avoir fait tourner la France à la place de leurs époux. Les unes et les autres avaient appartenu avant la guerre à des mouvements protestants pour la jeunesse. Leur association était le moyen de garder le contact, même mariées et mères de famille. Elle avait aussi des motivations plus profondes : *« Nous avions conscience que nous ne devions pas forcément répondre aux questions de nos enfants comme nos mères nous avaient répondu, être Jeunes Femmes, c'était donc opérer une rupture avec la tradition »*, se souvient Geneviève de Felice.

Les débuts du mouvement, qui se diffuse très vite dans la province, sont pourtant prudents, comme en témoigne le thème très général du premier congrès (en 1946) : « La condition de la femme dans la Bible, dans la vie civique, professionnelle et familiale ». Mais assez rapidement l'association montre son souci d'être en prise sur l'époque, elle soutient « à fond » la création du planning familial.

Au fur et à mesure des congrès se dessine la volonté politique et morale de ce mouvement *« fait pour les femmes et par elles-mêmes »* de « changer les mentalités et les structures ».

Qu'en est-il aujourd'hui ? Une militante s'ouvrait à ses consœurs, au début de 1981, de son « découragement devant ce mouvement qui s'amenuise, ne se renouvelle pas assez, perd de son « bottant »...

Ouvrir les portes

Le fait est que Jeunes Femmes (1) a vieilli en même temps que ses militantes de la première heure. En 1983, l'association compte quelques centaines de militantes réparties dans une vingtaine de groupes locaux, ses moyens financiers et matériels sont extrêmement réduits et, excepté une demi-permanente salariée par le ministère des droits de la femme, toutes les animatrices sont bénévoles. Modeste bilan pour un mouvement qui a pratiquement quarante ans.

« Le nombre ne correspond pas à quelque chose pour nous, commente Yvonne Pelat, *il nous plaît de savoir que nous sommes un tout petit noyau mais qui aide à la transformation des mentalités et ouvre les portes à d'autres femmes. »*

Donc peu soucieux d'apparaître comme une force collective mais attaché à sa vocation de « lieu de partages et de solidarité de lutte », Jeunes Femmes se présente volontiers comme un « mouvement féministe d'éducation permanente ». Féministe ? En vérité, le féminisme des « jeunes femmes » se concentre là où d'autres ne voient que le point de départ de luttes plus radicales : la remise en question des valeurs de la femme au foyer. *« L'essentiel n'est pas que je ne sache pas tenir une maison mais que cela me semble secondaire »*, concluait récemment une militante qui expliquait *sa prise de conscience* « féministe ».

Où placer Jeunes Femmes dans la déclinaison du féminisme ? A l'avant-garde de l'arrière-garde ou à l'arrière-garde de l'avant-garde ? Les femmes-filles qui jadis contestaient leurs mères sont devenues des femmes-mères, dont beaucoup, rangées derrière Yvonne Pelat, considèrent que *« quand même la maternité est un noble métier. »*

Bref, Jeunes Femmes, c'est le « féminisme tranquille » — démarqué de celles qui rejettent les hommes ou qui ne songent qu'à crier « nous sommes exclues, nous sommes exclues », mais tout de même très engagé dans la lutte pour l'émancipation des femmes. Les militantes se sont battues pour la libéralisation de l'avortement et de la contraception, régulièrement elles se portent partie civile dans des procès de viols (2), elles travaillent enfin à la promotion des femmes.

Education permanente et chrétienté

C'est là qu'intervient la formation permanente : *« Deux services fonctionnent en continuité au sein de l'association*, explique Marianne Loupiac, *le service documentation et le service formation ; celui-ci organise des stages à la demande : formation à la vie municipale, initiation à l'informatique, aux droits des femmes... l'auto-formation qui consiste en la mise en position de responsabilité des militantes au sein du mouvement (responsabilité d'un groupe, d'une équipe de travail) n'est pas à négliger. »*

Féminisme, éducation permanente... il manque la troisième dimension, celle de la chrétienté.

Dans les faits, le mouvement s'est, par rapport à ses débuts, pratiquement déconfessionnalisé. Il existe toujours une commission « recherche chrétienne » qui se réunit régulièrement, mais aujourd'hui des catholiques et surtout des athées côtoient les protestantes. La Bible n'est plus signe de ralliement ni outil de travail, il n'en demeure pas moins que les « jeunes femmes » ont en commun une certaine éthique, très « chrétienne de gauche » au fond.

Ce point, tout à fait sensible dans les méthodes de l'association (réflexion sur les données de la vie concrète avant l'action, absence de sensibilité à la hiérarchie interne, souci que *« chacune puisse retrouver ce qu'elle est »*) se révèle extrêmement positif pour sa démarche globale. Les « jeunes femmes » ont une conscience dilatée ; parties du « deuxième sexe », elles mènent une réflexion d'ensemble sur la dignité de l'homme (générique). *« Notre lutte féministe n'est pas désincarnée d'autres luttes, elle s'inscrit dans la politique au sens large*, commente Marianne Loupiac. *Nous sommes très engagées actuellement pour défendre le texte d'Yvette Roudy contre la publicité sexiste, mais nous ne pouvons nous empêcher de comparer ce combat, légitime sans doute mais qui reflète le degré de richesse et de superfluité de notre société, avec d'autres combats, comme celui de la faim, ou avec le sort d'autres communautés de femmes, les Tupamaros par exemple, avec lesquelles nous sommes en contact... Même si c'est difficile nous essayons d'être ici et là-bas. »*

DANIEL GARCIA.

(1) Jeunes Femmes, 8, villa du Parc-Montsouris, 75014 Paris. Tél. : (1) 588.22.55. Permanences les mardi, jeudi et vendredi de 9 heures et 17 heures.

(2) L'association a en outre édité un petit livret très complet sur toutes les démarches (médicales, juridiques...) à suivre en cas de viol : « Un viol, que faire ? »

BLOC-NOTES

ACTUALITÉ

Médecins sans frontières change d'adresse

Des médecins et membres du corps de santé *travaillant* pour la Croix-Rouge *internationale*, lors des événements du Biafra en 1967 ; d'autres répondent à un appel lancé par le journal *Tonus* au moment des inondations de novembre 1970 au Pakistan-Oriental. De leur rencontre naît en 1971 l'association Médecins sans frontières (M.S.F.). Constituée à l'origine comme un pool de médecins agissant pour le compte des grandes organisations internationales, M.S.F. se donne très vite des structures autonomes : un bureau, un secrétariat, un budget. Apolitique, agissant au nom d'une éthique médicale universelle humaniste et conçu pour l'urgence, M.S.F. intervient dans les pays éprouvés par la guerre ou victimes de catastrophes naturelles. Elle apporte aussi une assistance à moyen terme aux pays opprimés et sous-médicalisés.

Aujourd'hui, l'association, en pleine phase d'expansion, regroupe trois mille adhérents parmi lesquels plus de cinq cents médecins et infirmiers. Pour faire face au développement de ses activités, M.S.F. a *dû déménager.*

★ *Médecins sans frontières*, 68, boulevard Saint-Marcel, 75005 Paris. Tél. : (1) 707-29-29.

Universités de quartier à Paris

Dans le douzième arrondissement de Paris — comme dans le treizième et le quatorzième (*le Monde Dimanche* du 27 novembre), — la vie des associations est très active. L'université de ce quartier propose des cycles de conférences et des ateliers de production. L'éventail est large : informatique, vidéo, son, photo, art graphique, cuisine, initiation à l'économie, droit au quotidien. L'on peut aussi y jouer au jaquet et faire de la bicyclette...

★ *Université de quartier du XIIe*, 59, avenue Daumesnil, 75012 Paris. Tél : 343-20-82.

INITIATIVES

Au service des enfants du monde

Enfance et Partage, association apolitique et non confessionnelle, réalise des programmes d'action en faveur de l'enfance. Concrètes, limitées dans le temps et dans l'espace au niveau du maintien de la vie, de la formation et de l'insertion des enfants, ces initiatives sont reprises ensuite par les structures locales. Quelques exemples : avec 1 000 F par mois, dix enfants errant dans les rues de Djibouti sont pris complètement en charge : cinquante entreprises donnant chacune 1 000 F construiraient un dispensaire au Zaïre : 1 200 F par mois signifient la vie quotidienne assurée pour dix orphelins libanais.

Les dons à Enfance et Partage sont déductibles jusqu'à concurrence de 1 % du revenu imposable des particuliers et des entreprises.

★ *Enfance et Partage*, 38 *bis*, rue Henri-Barbusse, 75005 Paris. Tél. : 329-70-53.

Economie sociale et vie associative

Le laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales (LERASS) de l'université de Toulouse-III effectue une part importante de ses recherches dans les domaines de l'économie sociale et de la vie associative. Il a retenu des thèmes qui bénéficient de contrats ou de subventions. Ainsi : les associations et la société locale, la télématique locale et les associations, le secteur social et médico-social et la vie associative, l'économie sociale : création d'entreprises et création d'emplois. Toute documentation relative à ces thèmes intéresse le LERASS. En retour, ses membres se tiennent à la disposition de tout organisme pour transmettre ses travaux, participer à des rencontres, colloques, études, publications, etc.

★ *LERASS*, 115, route de Narbonne, 31062 Toulouse Cedex. Tél. : (61) 25-21-17.

PUBLICATIONS

Les associations d'immigrés

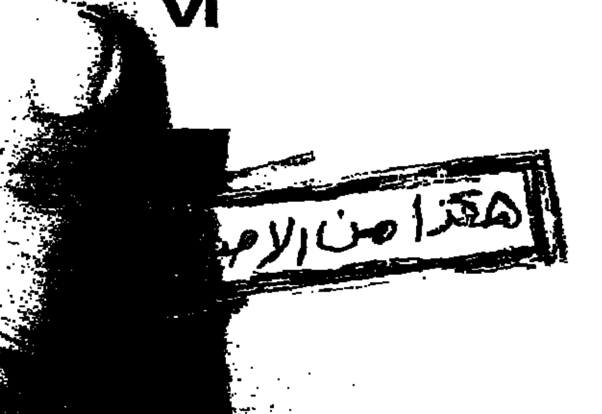
La *Lettre d'information n° 19 de la Fondation pour la vie associative (Fonda) est consacrée aux associations d'immigrés. Le dossier, établi à partir d'une enquête sur le terrain, étudie successivement les associations rencontrées, leur objet, leurs activités, leurs moyens de vie et, dans un deuxième temps, fait des propositions.* En annexe, des statistiques et des graphiques soulignent le changement apporté par la loi du 9 octobre 1981, qui accorde aux étrangers le droit de s'associer pleinement, à l'égal des Français.

★ *Fonda*, 18, rue de Varenne, Paris. Tél. (1) 549-06-58.

Retraite et bénévolat

Volontariat au présent, revue éditée par le Centre d'étude et d'information sur le volontariat, témoigne de l'importance du rôle des bénévoles dans les associations. Le numéro du troisième trimestre 1983 s'intitule « Votre temps vous intéresse ». Il s'adresse tout particulièrement aux retraités à qui il suggère mille manières d'occuper utilement leur temps libre.

★ *Volontariat au présent*, 130, rue des Poissonniers, 75018 Paris. Tél. 264-97-34.



RADIO TELEVISION

Ne dites pas à mon rédacteur en chef que je m'éclate devant mon poste, il me croit en train d'écrire pour mon journal.

« ÇA ne date pas d'aujourd'hui : j'aime bien les images. Déjà, à dix ans, je préférais Tintin et Mickey à Virgile et Molière. La télévision, dans les années 50, c'était seulement pour le gratin. Plus tard, les profs nous ont dit que ça faisait mal à la culture. Il a fallu patienter. Et aujourd'hui, quand j'entends les grincheux débiner à longueur d'année nos programmes, je ne comprends pas. On en a plein les yeux. Peut-être pas encore assez, d'accord, mais tout de même : fermez les paupières et rappelez-vous, depuis douze mois...

● **Le soleil dans la raquette.** Il explose, Yannick. Et tout Roland-Garros avec lui. Chaud sur le court, chaud dans les cœurs, cocorico ! Mon petit écran en trépigne. S'il ne remplacera jamais une bonne tribune au Parc pour Paris-Saint-Germain ou la bande à Hidalgo, il prouve là ses capacités (et le savoir-faire des caméramen de la S.F.P.). Les tresses, la sueur en gros plan, la tension des muscles, les poings serrés. On est tout près, on touche presque le héros noir. Couderc est battu par la seule force du cadrage.

● **L'année Chaplin.** *« Monsieur le général de la gendarmerie ! Monsieur l'inspecteur général de la police ! »* Montand-Lambrakis apostrophe, se retourne, s'écroule. Et Costa-Gavras remonte la mécanique de *« Z »*. Oui, mon magnétoscope est branché. Le maître du cinéma politique prendra place dans ma mini-cinéthèque, entre Bunuel et Tex Avery. Avec Charlie Chaplin (1983 aura été sa grande année, on a presque tout vu) et Fellini (quelques bonnes retrouvailles). André Rousselet peut bien se battre avec ses « films frais » pour la future quatrième chaîne, moi ce sont les belles reprises qui m'intéressent. J'ai fait le compte : quatre cent soixante-quinze films différents sur les trois chaînes en un an, neuf par semaine en moyenne. En fait, je ne sais déjà plus comment m'en sortir.

● **Pause-whisky.** Calmos. Mes pantoufles. Un scotch. La « une » du *Monde* et le dernier Fontaine sur les euromissiles. Patatras ! *« V'là le petit cochon rose ».* Mon fils aîné n'est guère respectueux envers mon confrère de la télé. Mais foin du respect. On ne le loupera pas le « Théâtre de Bouvard » pour un empire. En voilà un, au moins, que la morosité ne touche guère. Il sait faire partager sa bonne humeur, avec ce qu'il faut de gauloiserie métissée d'esprit de « patro ». Un Français sur deux est devant son poste. Champion toutes catégories.

● **Les premières images...** L'écran est un peu gris, l'image un peu floue, la voix de la femme un peu tremblante : *« Je vais fumer... vous voyez la fumée ? »* Vive l'INA (l'Institut national de la communication audiovisuelle) qui nous a dégoté cette première expérience de télévision ! 1930... Et qui nous restitue aussi, en cette soirée du 22 août 1983, le dialogue historique Terre-Lune du 21 juillet 1969. Un régal. Tout comme cette émission de la fin de l'année où « Gros Léon » (Zitrone) nous fait revivre – séquences à l'appui – quelques moments de sa carrière. Tout bascule. Mallet et Isaac boudent. La technique de l'immédiateté fait revivre les trésors du passé. Rendez-vous dans mille ans.

● **... Et les dernières.** Les rectangles *volent et les cercles roulent et déboulent et* s'enroulent. Le monde se dilate, la création implose. « Les nouvelles images », réalisées uniquement à l'aide de l'ordinateur, sont maintenant présentes sous nos yeux, chaque jour, avec le nouveau générique de la deux. Les premiers pas d'un nouveau-né. Grandira-t-il vite ?

● **Entre les oreilles.** Ils sortent des tombes. A leur tête un diable rouge. Michaël Jackson et ses morts-vivants balancent leurs chœurs fantastiques dans les living-rooms et les chambres à coucher. Magie du vidéo-clip. Radios périphériques, stations nationales, bande F.M. : danger ! Le disque et la chanson sur scène sont pulvérisés par cette nouvelle coqueluche. Et, du coup, notre bonne vieille télé bien sage fait le saut dans la *culture des amphis et des cours de récréation.* Tonique. Mais, pas chienne pour les *vieux, elle en diffuse pour tous les goûts.* De « Thé dansant » rétro en créations lyriques, de concerts classiques en jazz et en rock, 1983 s'écoule « musiques au cœur » (n'est-ce pas Eve Ruggieri ?). Les années folles ?

● ***La guéguerre de 20 heures.*** *Il se* décrispe, Jean Offredo. Un demi-sourire apparaît. Je change de chaîne : la divine Christine éclate de toutes ses dents (Gillot-Pétré, le malicieux, est de la partie). Ça m'amuse, moi, cette bataille pour le « 20 h ». A la télé, il est normal, apparemment, de privilégier la forme sur le fond. Résultat : on se bagarre du côté des présentateurs-vedettes. Exit P.P.D.A., bonjour Bernard Rapp. Adieu les couples sur la « une », mais le classique Bourret tient bon. Plus on change et plus c'est pareil. Je rêve : quand inventera-t-on un *journal télévisé moins statique, mieux mis* en scène ? La quatrième, peut-être, ou la cinquième, *qui sait* ?

● **Le réveil de l'information.** « Kaléidoscope » : chaque dimanche, à Antenne 2 *midi, les meilleures images de la semaine.* C'est tout bête, mais quelle bonne idée. L'ac*cumulation de séquences dramatiques ou* drôles produit un plaisir émotif différent. Un *peu pareil à celui que procurent les* « buts étrangers » commentés par l'équipe de Robert Chapatte, le soir... C'est ce choc des images, et plus, que l'on cherche dans les magazines d'information. Alors là, chapeau. Le millésime 83 sera à marquer d'une croix blanche. Un vrai festival. Les trois chaînes rivalisent de sujets, souvent bons, spécialisés ou non, d'idées, nouvelles ou pas. En vrac : « Contre-enquête », « Moi je », « A nous deux », « Psy show », « 7 sur 7 », « Résistances », « Désir des arts », « Confrontations », « l'Heure de vérité »... Les magazines du mercredi, du vendredi, du dimanche. Trois magazines de cinéma. N'en jetez plus ! Et ne m'en voulez pas, j'en oublie. Pivot, l'empereur Pivot, fête tranquillement son quatre centième numéro d'« Apostrophes », le 23 septembre, et, tout aussi tranquillement, bavarde avec Soljenitsyne le 9 décembre. Ennuyeuse, la télévision ? Sacrément riche, oui.

● **Oh, Monsieur Carrington...** Il est assis, en costume gris-bleu, entre le juge et l'assistance. Blake Carrington joue gros, pour le meurtre d'un homosexuel, ancien amant de son fils... Le héros principal de « Dynastie » essaie de faire oublier le patriarche de « Dallas ». Mais la série diffusée dans les régions (au fait, c'est une révolution, ces douze programmes régionaux de 5 à 8, mais tiendront-ils la route ?) est encore plus misérable que les tribulations de la famille Ewing. A tout prendre, « Starsky et Hutch », avec leurs clins d'œil, leurs gros pistolets et leur voiture rouge, sont plus amusants. Non, déci*dément, j'attends la série de fiction qui me* fera vibrer. Qu'elle soit américaine, française *ou belge, peu importe ! On ne peut pas se* payer du Bergman tous les jours.

Rouvrez les yeux. Allumez le poste. Il se passe toujours quelque chose à la télé. Et qu'on en finisse avec cette idée ringarde d'une culture unique, d'un programme qui plaise à tous, au même moment. Vive la culture diversifiée, éclatée. Et envoyez les images !

YVES AGNÈS.

les films

PAR JACQUES SICLIER

★ A VOIR.
★★ GRAND FILM

LUNDI 9 JANVIER

UN SHÉRIF A NEW-YORK ★

Film américain de Donald Siegel (1968), avec C. Eastwood, L. J. Cobb, S. Clark, T. Sterling, B. Field.

TF 1, 20 h 35 (90 mn).

Clint Eastwood en shérif de l'Arizona confronté aux méthodes (moins expéditives que les siennes) de la police new-yorkaise. Siegel a mis quelques grains d'humour dans ce fim d'action comprenant, en particulier une poursuite fracassante... en moto.

MARIUS ★

Film français d'Alexandre Korda (1931), avec Raimu, O. Demazis, P. Fresnay, A. Rouffe, Charpin, R. Vattier (N.).

FR 3, 20 h 35 (130 mn).

Retrouvailles avec la trilogie marseillaise (Fanny et César *vont suivre). La réalisation de ce premier volet fut confié au Hongrois Korda, venu d'Angleterre, que Raimu appelait « le Tartare d'Olivode ». Qu'importe puisque le monde de Pagnol est bien là, pittoresque, chaleureux, humain et avec l'accent du Midi, même chez Pierre Fresnay.*

MARDI 10 JANVIER

LA SOUPE AUX CHOUX

Film français de Jean Girault (1981), avec L. de Funès, J. Carmet, J. Villeret, C. Dejoux, C. Gensac.

A 2, 20 h 35 (110 mn).

On est triste pour les acteurs de cette farce paysanne, brouet nauséabond qui donne envie de casser la soupière.

L'HOMME AU CERVEAU GREFFÉ ★

Film français de Jacques Doniol-Valcroze (1972), avec M. Carrière, N. Machiavelli, M. Duchaussoy, J.-P. Aumont.

FR 3, 20 h 35 (85 mn).

Conflit entre le cerveau d'un chirurgien et le corps d'un jeune homme dans lequel il est entré par greffe. Thème de science-fiction intelligemment traité dans ses conséquences psychologiques : la création d'un être hybride.

JEUDI 12 JANVIER

CERTAINES NOUVELLES ★

Film français de Jacques Davila (1979), avec M. Presle, B. Lafont, G. Lartigau, C. Cellier, F. de Pasquale, R. Hanin.

A 2, 14 h 55 (95 mn).

Eté 1961, en Algérie, du côté d'Oran. Dernières vacances, dernières illusions, conflits individuels d'un petit groupe de Français. Des personnages vrais, sans folklore, une écriture de la durée romanesque. Prix Jean-Vigo 1979.

LOULOU ★★

Film français de Maurice Pialat (1970), avec I. Huppert, G. Depardieu, G. Marchand, H. Balsan, B. Tronszyk, C. Boucher, J. Dufranne.

FR3, 20 h 40 (100 mn).

Histoire simple : une femme lassée de la vie bourgeoise quitte son mari, publicitaire, pour un loubard qui méprise le travail. Histoire forte : jalousie, déchirements, communication impossible entre cette femme et ces deux hommes. Mise en scène stupéfiante par sa progression, ses modulations, d'une réalité qui semble improvisée. Pialat, cinéaste français à nul autre pareil, captant la vérité apparente et intérieure de ses personnages, pliant les acteurs à sa création.

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

LUMIÈRE D'ÉTÉ ★

Film français de Jean Grémillon (1942), avec P. Bernard, M. Renaud, P. Brasseur, M. Robinson, G. Marchal (N.).

A 2, 23 h (105 mn).

Etrange rencontre de Jacques Prévert, l'homme du « réalisme poétique », et de Grémillon, l'homme du « tragique quotidien ». Résultat : un film maudit dont la meilleure part revient pourtant au réalisateur dans les relations perverses d'un couple lié par un crime et corrompant son entourage.

DIMANCHE 15 JANVIER

LE SAUVAGE ★

Film français de Jean-Paul Rappeneau (1967), avec Y. Montant, C. Deneuve.

TF 1, 20 h 35 (102 mn).

La rencontre de deux personnages explosifs. Yves Montant, créateur de parfum réfugié dans une île déserte et Catherine Deneuve, gentille farfelue rêvant d'aventure. Un scénario ajusté au quart de tours, un divertissement pur.

PLUS FORT QUE LE DIABLE ★

Film américain de John Huston (1953), avec H. Bogart, J. Jones, G. Lollobrigida, R. Morley, P. Lorre (v.o. sous-titrée) (N.).

FR 3, 22 h 30 (100 mn).

Partie de dupes entre aventuriers qui veulent aller chercher de l'uranium en Afrique. Un humour extravagant. On prend plaisir à être mystifié parce que Huston a réussi, dans l'absurdité, un coup irrésistible. Acteurs à l'unisson.

Les soirées de la semaine

	LUNDI 9	MARDI 10	MERCREDI 11	JEUDI 12	VENDREDI 13	SAMEDI 14	DIMANCHE 15
TF 1	20 h 35 Film : Un shérif à New-York, de Don Siegel. 22 h 5 Etoiles et toiles, magazine du cinéma. Godard, une musique pour Carmen ; Autour de Fellini.	20 h 35 Les mardis de l'information : la crise des autres, 1974-1984. Dix ans de crise économique, des reportages au Japon, aux U.S.A., etc. 21 h 40 Variétés : Vagabondages, avec F. Lalanne.	20 h 35 Feuilleton : Dallas. 21 h 30 Saga. Magazine scientifique. Des homards au Japon, bébé-greffe... 22 h 25 Patinage artistique.	20 h 35 Feuilleton : La chambre des dames. Les tentations charnelles. 21 h 15 L'enjeu. Magazine économique et social. 22 h 50 Concert : Bach. Concerto pour violon et hautbois.	20 h 35 Variétés : Formule 1. Enrico Macias. 21 h 55 Patinage artistique. 22 h 45 Branchés musique. Spécial Rolling Stones.	20 h 35 Théâtre : Pauvre France. Un teinturier cocu. 22 h 35 Droit de réponse : l'esprit de contradiction, de M. Polac. Avec des critiques littéraires, des lecteurs, des auteurs.	20 h 35 Film : Le Sauvage, de Jean-Paul Rappeneau. 22 h 15 Sports dimanche.
A 2	20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : les Trois Mousquetaires, d'après A. Dumas. Mise en scène par Marcel Maréchal. 22 h 10 Magazine : Plaisir du théâtre. Avec Jean Le Poulain.	20 h 35 Film : la Soupe aux choux, de Jean Girault. 22 h 25 Mardi cinéma, avec J. Lewis, M. Blanc, Jean Carmet, Miou-Miou.	20 h 35 Téléfilm : Les cinq dernières minutes. Un meurtre. 22 h 10 Magazine : Les jours de notre vie. La neurochirurgie vasculaire.	20 h 35 Série : Marco Polo. En Chine. 21 h 35 Musiques au cœur. Arthur Rubinstein, la joie de vivre. 22 h 50 Patinage artistique.	20 h 35 Feuilleton : Fabien de la Drôme. Western en France sous le Directoire. 21 h 35 Apostrophes. Magazine littéraire de B. Pivot. Les cadres. 23 h Ciné-club (cycle : années 40) : Lumière d'été, de Jean Grémillon.	20 h 35 Variétés : Champs-Élysées, de M. Drucker. Avec Renaud, la banlieue. 22 h 5 Sport : Tennis. Le tournoi des masters à New-York.	20 h 35 Jeux : La chasse aux trésors. 21 h 45 Documentaire : Vietnam. Son histoire. 22 h 45 Concert actualités. A. Tansman.
FR 3	20 h 35 Film (cycle Marcel Pagnol) : Marius, d'Alexandre Korda. 23 h 5 Thalassa. De la compétition à la plaisance. 23 h 50 Prélude à la nuit. A. Caplet.	20 h 35 Film : l'Homme au cerveau greffé, de Jacques Doniol-Valcroze. 22 h 20 Magazine la vie en face : Libé allume la télé. 23 h 25 Prélude à la nuit : Kodaly.	20 h 35 Variétés : Cadence 3. Le grand orchestre du Splendid. 22 h 10 Feuilleton : Exil. 23 h Sports : Basket-ball. Coupe d'Europe des clubs champions, Limoges C.S.P.-Barcelone. 23 h 40 Prélude à la nuit : Schubert.	20 h 40 Film : Loulou, de Maurice Pialat. 22 h 40 Prélude à la nuit : F. Poulenc.	20 h 35 Vendredi : Georges Marchais. Magazine d'A. Campana. 22 h 10 Espace francophone : Chanter dans l'océan Indien. 22 h 40 Prélude à la nuit : I. Stravinski.	20 h 35 Série : L'univers du rire. Les comiques américains. 21 h 30 La vie de château, de J.-C. Brialy. 22 h 15 Musiclub : Mendelssohn.	20 h 35 Série : Témoins. Simone de Beauvoir. Le castor. 21 h 30 Aspects du court métrage français : Camille ou la comédie catastrophique, de Claude Miller. 22 h 30 Cinéma de minuit : Plus fort que le diable, de John Huston. 0 h 10 Prélude à la nuit. Wazercha.

TELEVISION

Documentaire

Des missionnaires à Dien-Bien-Phu

Il était une fois un pays comme les autres. Il connaissait des guerres et des révoltes, la faim et la prospérité. Il luttait contre les envahisseurs et envahissait lui aussi ses voisins. Un jour, un autre pays, la France de Napoléon III et de la III[e] République, à la recherche d'un empire pour ses missionnaires, ses militaires et ses marchands, jeta son dévolu sur le Vietnam. A coups de répression et de têtes coupées, de travail forcé et de famines, l'Indochine française devint le plus beau fleuron de *« notre »* empire. Elle remplit les églises d'âmes nouvelles, les coffres des banques de nouveaux profits et orna les épaulettes des officiers de nouveaux galons.

L'épopée coloniale, cette imagerie d'Epinal avec ses uniformes chamarrés et ses coolies à demi nus, ces mandarins privés de pouvoir et ces colons cravatés crevant de suffisance, était née. Avec en contrepoint une génération montante de jeunes Vietnamiens, formés à la française, qui se voyaient refuser chez eux tout poste de responsabilité. Ce geste s'effondra avec l'humiliation de la collaboration et de l'occupation japonaise.

La première émission de la première partie des six émissions sur le Vietnam que nous présente Henri de Turenne est riche de souvenirs, de trésors cachés dans les bibliothèques et les cinémathèques, de témoignages sur une période oubliée, masquée par les deux guerres qui l'ont suivie. Elle ne cache pas l'envers de la *« mission civilisatrice »*, dont certains ne retiennent plus que le clinquant superficiel, et qui s'acheva sur une sanglante, absurde et inutile guerre de sept ans.

Non seulement cette guerre était perdue d'avance. Mais encore elle pouvait être évitée si les dirigeants français de l'époque avaient fait preuve de bon sens. Ho Chi Minh était prêt à des concessions. Le général Leclerc aussi, que l'on voit saluer, en compagnie du général Giap, le futur vainqueur de Dien-Bien-Phu, le drapeau du Vietnam à étoile rouge sur fond or, et qui s'entourait d'une garde mixte franco-vietnamienne. Ce drapeau rouge qui, planté sept ans plus tard sur le P.C. de Dien-Bien-Phu, symbolisa la défaite française. Occasions perdues, brutalités inutiles de part et d'autre, comme le bombardement de Haïphong par un moine-soldat d'une autre époque, l'amiral d'Argenlieu. Mais de Gaulle voulait garder l'empire.

Ho Chi Minh apparaît en contrepoint des deux autres émissions, se promenant à Biarritz ou marchant dans le maquis, faisant le mondain dans une garden-party ou écrivant dans sa paillote. Tandis que ses hommes résistent aux Français avant de reprendre l'offensive. De cette époque, bien des kilomètres de pellicule nous sont restés. En particulier, ces documents qui permettent de suivre, du côté vietnamien, la bataille de Dien-Bien-Phu et la capitulation de sa garnison. Tandis que le héros de la bataille, le soldat Vinh, qui planta la bannière à l'étoile sur le P.C., narre, une fois de plus, son exploit.

Documents d'archives, mais aussi images filmées aujourd'hui, de ces vestiges coloniaux — prisons, postes militaires — transformés en monuments historiques, ou d'interviews de protagonistes. Comme cet ancien centralien, devenu président de l'Académie des sciences, que l'on voit organiser la fabrication de bazookas rudimentaires. L'acier provient de rails volés, les ailettes des mortiers des boîtes de ration de l'armée. *« Nous avons détourné à notre profit le système D français »*, ironise-t-il.

Ces films sont notre histoire. A travers ces pages peu glorieuses, en dépit d'un commentaire parfois un peu lyrique, bien des enseignements peuvent être tirés. Et ce n'est pas sans ironie que le général Giap, aujourd'hui à la retraite, répond en conclusion à ces officiers français vaincus après avoir cherché des années un but à leur guerre — peu aidés, il est vrai, par les politiciens de Paris, — avec un bon sens tellement évident qu'il semble une lapalissade : *« Un des principes de la science militaire vietnamienne est : à la guerre il faut vaincre, absolument vaincre ! »*

La seconde partie du programme, qui passera en février, montrera que, si la méthode française n'était pas la bonne, celle employée par les Américains ne valait guère mieux.

PATRICE DE BEER.

★ **VIETNAM, une coproduction Antenne 2, WGBH (Boston), ATV (Londres), Pathé-Cinéma, les dimanches 15, 22 et 29 janvier, à 21 h 45, (60 minutes chacun).**

LUNDI 9 JANVIER

TF1

11 h 30 **Vision plus.**
12 h **Le rendez-vous d'Annick.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **La croisée des chansons.** Spécial Lucienne Boyer.
14 h 15 **Téléfilm : La poudre d'or.** Réal. V. McEveety. *Une jeune fille à la recherche de sa mère aux États-Unis à la fin du XIX[e] siècle.*
15 h 45 **Téléthèque : Arnaud Desjardins** (diffusé le 5 janvier).
16 h 45 **Lundi en matinée.**
18 h **Série : Le neveu d'Amérique.**
18 h 15 **Le village dans les nuages.**
18 h 40 **Variétoscope.**
18 h 55 **7 heures moins 5.**
19 h **Météo.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Heu-reux,** avec F. Raynaud.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Film : Un shérif à New York,** de Don Siegel.
22 h 5 **Étoiles et toiles.** magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando. *Godard, une musique pour Carmen ; Autour de Fellini.*
23 h **Journal.**

A2

12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13 h 35 **Les amours romantiques.**
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 55 **Série : Drôles de dames.**
15 h 45 **Cette semaine sur A 2.**
16 h **Reprise : Apostrophes.** Les intellectuels et la vérité (dif. le 6 janvier).
17 h 10 **La télévision des téléspectateurs.**
17 h 40 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 45 **Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Emmenez-moi au théâtre :** (en liaison avec France-Culture), les **Trois Mousquetaires,** d'après A. Dumas, mise en scène M. Maréchal, réal. A. Flederick. Avec le Théâtre national de Marseille, (1[re] partie). *Caricatures des vices de la société, beauté des décors et des costumes, des combats d'épée : un spectacle agréable, vif.*
22 h 10 **Magazine : Plaisir du théâtre.** De P. Laville, avec Jean Le Poulain.
23 h 5 **Journal.**

FR3

17 h **Télévision régionale.** *Programmes autonomes des douze régions.*
19 h 50 **Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.**
20 h 05 **Les jeux.**
20 h 35 **Film (cycle Marcel Pagnol) : Marius,** d'Alexandre Korda.
22 h 45 **Journal.**
23 h 05 **Thalassa.** Magazine de G. Pernoud. *De la compétition à la plaisance.*
23 h 50 **Prélude à la nuit.** *« Un tas de petites choses » d'A. Coplet, par Ph. Corre et E. Exerjean, piano.*

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.,** 20 h, Histoire du Vietnam : 21 h, *Balles perdues,* film de Jean-Louis Comolli ; 22 h 40, Entre amis.
- **T.M.C.,** 20 h 40, *Héros ou salopard,* film de Bruce Beresford ; 22 h 15, Vidéo-solo.
- **R.T.B.,** 20 h, Ecran-témoin : *Justice est faite,* film d'André Cayatte : thème du débat : les jurys d'Assises.
- **TELE 2,** 20 h, Sentorama ; 20 h 30, Théâtre wallon : *El Bochu d'Lagardère,* réal. A. Gevrey.
- **T.S.R.,** 20 h 10, spécial cinéma : *l'Ennemi public n° 2,* film d'Edouard Niermans ; 21 h 45, Autour de la série noire ; 23 h 05, l'Antenne est à vous.

MARDI 10 JANVIER

TF1

11 h 30 **Vision plus.**
12 h **Tirage au sort du championnat d'Europe de football.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Portes ouvertes.**
14 h 5 **Feuilleton : Jo Gaillard.**
14 h 55 **Reprise : L'art au monde des ténèbres** Les grandes inventions de Lascaux, réal. M. Ruspoli (diff. le 19 déc.).
15 h 50 **C'est arrivé à Hollywood.**
16 h 15 **Le forum du mardi.**
18 h **Le neveu d'Amérique.**
18 h 15 **Le village dans les nuages.**
18 h 40 **Variétoscope.**
18 h 55 **7 heures moins cinq.**
19 h **Météo.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Jeu : Les petits drôles.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **D'accord, pas d'accord.**
20 h 35 **Les mardis de l'information : la crise des autres.** Magazine de la rédaction de TF1. *1974-1984. Depuis dix ans, les pays occidentaux subissent une dure crise économique. Un examen de la situation, une série de reportages aux Etats-Unis, en Italie, en R.F.A., en U.R.S.S. et au Togo.*
21 h 40 **Variétés : Vagabondages,** *Roger Gicquel invite Francis Lalanne.*
22 h 55 **Journal.**

A2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h 5 **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13 h 35 **Les amours romantiques.**
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 55 **Série : Drôles de dames.**
15 h 45 **Reprise : La chasse aux trésors.** Dans le Vercors (diff. le 8 janvier).
16 h 45 **Entre vous.** De L. Bériot. *Les métiers d'art.*
17 h 45 **Récré A2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 45 **Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **D'accord pas d'accord.**
20 h 35 **Film : la Soupe aux choux,** de Jean Girault.
22 h 25 **Mardi cinéma.** *Avec Jerry Lewis, Michel Blanc, Jean Carmet, Miou-Miou.*
23 h 30 **Journal.**

FR3

17 h **Télévision régionale.** *Programmes autonomes des douze régions.*
19 h 55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20 h 5 **Les jeux.**
20 h 35 **Film : l'Homme au cerveau greffé,** de Jacques Doniol-Valcroze.
22 h **Journal.**
22 h 20 **Magazine : La vie en face.** Par P. Alfonsi et P. Pesnot. Libé allume la télé. *(Lire notre article ci-contre.)*
23 h 25 **Prélude à la nuit.** *Sonate pour violoncelle de Kodaly, par P. Tortelier.*

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.,** 20 h, « L'homme qui valait trois milliards » ; 21 h, *Les Charlots mousquetaires* (1[re] partie) film de André Hunebelle.
- **T.M.C.,** 20 h 40, *le Voleur de Bagdad,* film de Clive Donner ; 22 25, *Entre amis.*
- **R.T.B.,** 20 h 05, Feuilleton : Marco Polo ; 21 h 05, Vidéogam ; 21 h 50, Ecritures ; 22 h 50, présentation de « Roméo et Juliette » par G. Dumortier.
- **TELE 2,** 20 h, Document : *Il n'y a pas d'idéal* (1[re] partie), film d'A. Casanova et M. Saladin ; 21 h 05, Théâtre club.
- **T.S.R.,** 20 h 05, La chasse aux trésors ; 21 h 15, *A croches cœur,* film de valérie Bierens de Haan et Serge Minkoff ; 22 h 15, *Susan,* film de Jacqueline Veuve.

MERCREDI 11 JANVIER

TF1

11 h 30 **Vision plus.**
12 h **Le rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Un métier pour demain.**
13 h 50 **Vitamine.**
16 h 40 **Jouer le jeu de la santé.**
16 h 45 **Temps X : le Prisonnier.**
17 h 40 **Info jeunes.**
17 h 55 **Jack spot.**
18 h 15 **Le village dans les nuages.**
18 h 40 **Variétoscope.**
18 h 55 **7 heures moins cinq.**
19 h **Météo.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Jeu : Les petits drôles.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Tirage du loto.**
20 h 35 **Feuilleton : Dallas.** *Ellie prend la décision de déclarer la mort de Jack. Ses dernières volontés seraient de nature à miner le clan Ewing.*
21 h 30 **Saga.** Magazine scientifique de M. Treguer. *Des homards au Japon ; le petit journal de Paul Caro ; Bébé-greffe.*
22 h 25 **Patinage artistique** Championnats d'Europe à Budapest.
23 h 20 **Journal.**

A2

12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13 h 35 **Les amours romantiques.**
13 h 50 **Les carnets de l'aventure.**
14 h 25 **Dessins animés.**
15 h **Récré A 2.**
17 h 10 **Platine 45.** *Avec Hervé Christiani, Irène Cara, AC/DC, Freddie La Rocca...*
17 h 45 **Terre des bêtes**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 45 **Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm : les cinq dernières minutes.** J. Chapot. Avec J. Debary, M. Eyraud... *Un meurtre, des témoignages contradictoires. Le commissaire Cabrol s'en charge.*
22 h 10 **Magazine : les jours de notre vie** La neurochirurgie vasculaire. *Les hémorragies, les malformations congénitales. A l'hôpital Lariboisière avec les professeurs R. Houdart, J. Cophignon, et les docteurs B. George, C. Thurel...*
23 h **Journal.**

FR3

17 h **Télévision régionale.** *Programmes autonomes des douze régions.*
19 h 55 **Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
20 h 5 **Les jeux.**
20 h 35 **Variétés : Cadence 3.** de Guy Lux et L. Milcic. *Avec le Grand Orchestre du Splendid, le Golden Gate Quartet, Daniel Guichard, Marie-Paule Belle...*
21 h 50 **Journal.**
22 h 10 **Feuilleton : Exil.** d'après L. Feuchtwanger, réal. E. Günther ; avec K. Löwitsch, L. Martini, V. Glowna... *(Lire notre article ci-contre.)*
23 h **Sport : Basket-ball.** Coupe d'Europe des clubs champions : Limoges C.S.P. – Barcelone.
23 h 40 **Prélude à la nuit.** *Les Adieux, d'H. Wolf ; l'Enfant de la muse, de Schubert, par H. Prey.*

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.,** 20 h, Le souffle de la guerre ; 21 h, *Les Charlots mousquetaires* (2[e] partie), film d'André Hunebelle.
- **T.M.C.,** 20 h 40, *Les fleurs du miel,* film de Claude Faraldo.
- **R.T.B.,** 20 h, Risquons tout ; 21 h 05, Feuilleton : le Parrain ; 21 h 50, Portrait ; 22 h 55, Un autre regard.
- **TELE 2,** 20 h, Sports 2 : volley-ball, patinage, ski de fond.
- **T.S.R.,** 20 h 05, *Bébert et l'omnibus,* film d'Yves Robert (avec D. Higelin, Petit Gibus, P. Mondy...) ; 21 h 40, Patinage artistique.

JEUDI 12 JANVIER

TF1

11 h 30 **Vision plus.**
12 h **Le rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Objectif santé.**
13 h 55 **Feuilleton : Jo Gaillard.**
14 h 45 **Royal Command Circus.**
15 h 30 **Quarté,** à Cagnes-sur-Mer.
17 h **Documentaire : Le château de Compiègne.**
18 h **Le neveu d'Amérique.**
18 h 15 **Le village dans les nuages.**
18 h 40 **Variétoscope.**
18 h 55 **7 heures moins 5.**
19 h **Météo.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Jeu : Les petits drôles.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : La chambre des dames,** d'après J. Bourin, réal. Y. Andréi. Avec M. Vlady, H. Virlojeux. *Quatrième épisode. Un feuilleton pudique.*
21 h 15 **L'Enjeu.** Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller. *Au sommaire : la France, championne du téléphone ; Renault : le pari du haut de gamme ; Ardoises : le match France-Espagne...*
22 h 50 **Concert : Bach.** *Avec l'Orchestre de Chambéry et de la Savoie, dir. C. Gibault, sol. Y. Menuhin.*
23 h 25 **Journal.**

A2

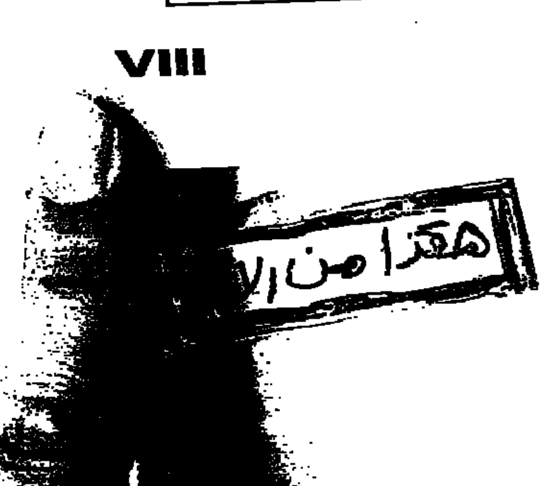
10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13 h 35 **Les amours romantiques.**
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 55 **Film : Certaines nouvelles,** de Jacques Davila.
16 h 30 **Magazine : Un temps pour tout.** Le cirque.
17 h 45 **Récré A2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 45 **Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Marco Polo,** de D. Butler, V. Labella et G. Montaldo. *Cinquième épisode. Marco Polo rencontre Kubilai Khan, l'empereur le plus puissant du monde. Le héros s'entretient des affaires de ce monde avec Khan.*
21 h 35 **Musiques au cœur.** D'E. Ruggieri et P. Camus. Le pianiste Arthur Rubinstein ou l'art d'interpréter sa vie.
22 h 50 **Patinage artistique.** Championnat d'Europe, à Budapest.
22 h 30 **Journal.**

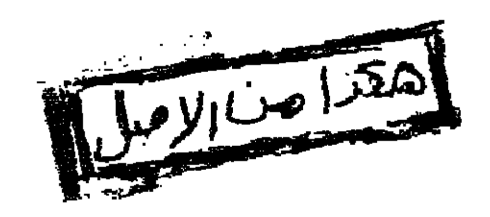
FR3

17 h **Télévision régionale.** *Programmes autonomes des douze régions.*
19 h 55 **Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
20 h 5 **Les jeux.**
20 h 35 **Ciné-passion,** de M.-C. Barrault.
20 h 40 **Film : Loulou,** de Maurice Pialat.
22 h 20 **Journal.**
22 h 40 **Prélude à la nuit.** *« Sonate pour piano et flûte », de F. Poulenc, par P. Barbizet, piano, et J.-P. Rampal, flûte.*

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.,** 20 h, « La croisière s'amuse » ; 21 h, Dallas ; 22 h, R.T.L.-Plus : Birkin-Gainsbourg.
- **T.M.C.,** 20 h 40, *Malpertuis,* film de Harry Kumel ; 22 h 25, Chrono.
- **R.T.B.,** 20 h, Autant savoir : Les tranquillisants ; 20 h 30, *Le bon, la brute et le truand,* film de Sergio Leone ; 22 h 35, Carrousel aux images.
- **TELE 2,** 20 h, Opéra : *Roméo et Juliette,* de Shakespeare, Orchestre du Théâtre royal de Liège, dir. Hikotaro Yazaki.
- **T.S.R.,** 20 h 5, Temps présent ; 21 h 10, Patinage artistique ; 22 h 30, *Le jeu brutal,* film de Jean-Claude Brisseau.





TELEVISION

Feuilleton

Exit « Exil »

Paris 1935. Un groupe d'émigrés allemands fonde un journal pour dénoncer le régime nazi. L'intrigue d'*Exil*, de Robert Muller et Egon Muller inspiré d'un roman de Lion Feuchtwanger, se noue (avec toutes les peines du monde) autour d'un journaliste d'origine juive et d'un musicien converti à la lutte politique...

Des images très complaisantes accompagnées de dialogues plats, ce feuilleton en sept épisodes porte sur le dos une mise en scène d'une rare lourdeur. Les personnages de cette saga vaguement expressionniste sont inconsistants.

M. G.

★ EXIL, FR 3, le du mercredi 11 janvier, 22 h 10 (cinquante minutes).

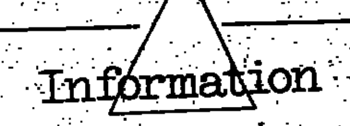
Série

Simone de Beauvoir à cœur fermé

ON peut s'offrir la cassette vidéo de la collection *Témoins*, de Danièle Delorme, diffusée sur FR 3, seulement pour la présence physique de Jean-Paul Sartre et celle de Simone de Beauvoir. Si l'on veut en savoir plus long sur la personnalité de ce couple devenu légendaire, sur ses aventures politiques, on sera déçu. Malka Ribowska et Josée Dayan sont des amis et laissent le personnage Simone de Beauvoir se cacher derrière la femme de lettres. Tour à tour distante, ou brusquement directe, émotive, Simone de Beauvoir paraît insaisissable et nous laisse sur notre faim.

M. G.

★ TEMOINS : Simone de Beauvoir, FR 3, le dimanche 15 janvier, 20 h 35 (60 minutes).



Information

« Libé » radiographié

IL est né en 1973 et a pris le nom d'un journal issu de la Résistance. Ceux qui portaient cet enfant « révolutionnaire » s'étaient formés quelques années plus tôt sur les barricades de 1968. La plupart étaient « mao ». Forts d'une expérience militante, ils sont devenus des combattants de *Libération*.

Pour certains de ces ex-collaborateurs, *Libération*, c'était, à ses débuts, un quotidien d'avant-garde « fait pour le peuple et par le peuple » ; pour ceux qui assurent aujourd'hui sa façon, il s'agit d'un combat politique et surtout culturel. Tel que nous le présente « La vie en face », de Philippe Alfonsi et Jérôme Pesnot, *Libération*, ce sont des locaux flambant neufs avec des vitres transparentes, des bureaux « nickel », avec matériel électronique dernier cri, des journalistes décontractés en blouson de cuir ou simplement cravatés.

Des anciens, Serge July (directeur), Jean-Michel Bouguereau (rédacteur en chef), Sorj Chalandon ou Selim Nassib (grands reporters), des nouveaux comme Dominique Pouchin (ancien grand reporter au Monde), des exclus nostalgiques d'un âge d'or du journal, parlent tour à tour de la genèse du journal, de sa conception, de son idéologie... Un reportage qui n'évoque ni les projets récents de développement du journal ni ses aspects financiers, mais concret, vivant.

M. G.

★ LA VIE EN FACE, FR 3 « Libé » allume la télé, mardi 10 janvier, 22 h 20 (65 minutes).



Variétés

Tranches de rires à l'américaine

L'UNIVERS du rire c'est simple. On a cisaillé une quantité astronomique de films américains qu'on a découpés en tranches de rires. De l'âge du film muet en passant par les temps frénétiques de la comédie légère des années 30-40 jusqu'aux films comiques extravagants de ces dernières années, tout le monde est là : Barbra Streisand, Gene Wilder, Dean Martin, Bing Crosby, pris en flagrant délit de gags le plus souvent extraits de son contexte et commentés naïvement par une voix pesante. Certaines séquences sont tout de même désopilantes, mais il faut parfois s'armer de patience pour les goûter.

★ L'UNIVERS DU RIRE, FR3, samedi 14 janvier, 20 h 35 (cinquante-cinq minutes).

	TF 1	A 2	FR 3	PÉRIPHÉRIE
VENDREDI 13 JANVIER	**11 h 30 Vision plus.** **12 h Le rendez-vous d'Annik.** **12 h 30 Atout cœur.** **13 h Journal.** **14 h Feuilleton : Jo Gaillard.** **14 h 55 Feuilleton : Dallas.** **15 h 45 Cinquante ans de cinéma américain.** **16 h 30 Portrait d'un écrivain :** Guy de Maupassant. **17 h Documentaire : Le château de Vaux-le-Vicomte.** **18 h Série : Le neveu d'Amérique.** **18 h 15 Le village dans les nuages.** **18 h 40 Variétoscope.** **18 h 55 7 heures moins 5.** **19 h Météo.** **19 h 15 Émissions régionales.** **19 h 40 Jeu : Les petits drôles.** **20 h Journal.** **20 h 35 Variétés : Formule 1** *avec Enrico Macias.* **21 h 55 Patinage artistique** Championnats d'Europe, à Budapest. **22 h 45 Branchés musique.** Spécial Rolling Stones. **23 h 30 Journal.**	**10 h 30 ANTIOPE.** **12 h Journal** (et à 12 h 45). **12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.** **13 h 35 Série : Les amours romantiques.** **13 h 50 Aujourd'hui la vie.** **14 h 55 Série : Drôles de dames.** **15 h 45 Reprise : Les jours de notre vie.** La neurochirurgie vasculaire (diff. le 11 janvier). **16 h 40 Itinéraires.** Musique-mémoire : le chant des fous. *La vie des chanteurs errants du Bengale.* **17 h 45 Récré A2.** **18 h 30 C'est la vie.** **18 h 45 Des chiffres et des lettres.** **19 h 15 Émissions régionales.** **19 h 40 Le théâtre de Bouvard.** **20 h Journal.** **20 h 35 Feuilleton : Fabien de la Drôme**, de J. Cosmos et S. Lorenzi, réal. M. Wyn. Avec J.-F. Garreaud, S. Aznar, C. Beautheac, F. Dorner. *Cinquième épisode des aventures de Fabien de la Drôme dans la France du Directoire. Chevauchées sauvages, bagarres...Une action simple, efficace, une morale manichéenne, bref un vrai western.* **21 h 35 Apostrophes.** Magazine littéraire de B. Pivot. Sur le thème : « Les Cadres », sont invités : Luc Boltanski *(les Cadres)*, Guy Groux *(les Cadres)*, Daniel Jouve *(Votre carrière : comment la piloter)*, Jean-Louis Servan-Schreiber *(l'Art du temps)*, Alexandre Whicam, co-auteur avec Marc Patterson *(les Carriéristes)*. **22 h 50 Journal.** **23 h Ciné-club** (cycle des années 40) **: Lumière d'été, de Jean Grémillon.**	**17 h Télévision régionale.** *Programmes autonomes des douze régions.* **19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.** **20 h 5 Les jeux.** **20 h 30 D'accord, pas d'accord.** **20 h 35 Vendredi : Afin que nul n'oublie** Magazine d'A. Campana. *L'émission prévue avec M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F. ayant été reportée au 20 janvier, elle est remplacée par une émission sur Simon Wiesenthal.* **21 h 50 Journal.** **22 h 10 Espace francophone : Chanter dans l'océan Indien.** Magazine de D. Gallet. *Avec E. Caramécon (île Maurice), P. Victor (Seychelles), Boule (Ngaya), M.-C. Medor (Comores), et le Trio Levelo (Madagascar).* **22 h 40 Prélude à la nuit.** *Concerto en mi bémol d'I. Stravinski, par l'Orchestre London Sinfonieta, dir. R. Chailly.*	● R.T.L., 20 h, Starsky et Hutch ; 21 h, Dynastie ; 22 h, *Cet homme va être assassiné*, film de Dolorès Grassian ; 23 h 35, Goodnight Vidéos. ● T.M.C., 20 h 40, *Par le sang des autres*, film de Marc Simenon. ● R.T.B., 20 h, Au nom de la loi ; 21 h 05, Dernière séance : *la Renarde*, film de Michael Powell et Emeric Pressburger. ● TELE 2, 20 h, Contact ; 20 h 05, Billet de faveur ; 21 h 55, Patinage artistique. ● T.S.R., 20 h 5, Tel Quel ; 20 h 35, *Tremblement de terre* film de Marc Robson ; 22 h 35, Entretien avec Henry Babel ; 23 h 15, Slapstick : rock.
SAMEDI 14 JANVIER	**10 h Vision plus.** **10 h 30 La maison de TF 1.** **12 h Bonjour, bon appétit.** Magazine culinaire de M. Oliver. **12 h 30 La séquence du spectateur.** **13 h Journal.** **13 h 35 Amuse gueule.** **14 h 5 Série : Pour l'amour du risque.** **15 h Le grand ring dingue.** **15 h 40 C'est super.** **16 h 5 Dessin animé : Capitaine Flam.** **16 h 35 Casaques et bottes de cuir**, magazine du cheval. **17 h 5 Série : Joëlle Mazart.** **18 h Trente millions d'amis.** **18 h 30 Magazine auto-moto.** **19 h 5 D'accord pas d'accord.** **19 h 15 Émissions régionales.** **19 h 40 Jeu : Les petits drôles.** **20 h Journal.** **20 h 35 Théâtre : Pauvre France**, de J. Cau, d'après la pièce de R. Clark et S. Bobrick, réal. M. Mayats. *Victor Tabouré, cinquante-cinq ans, teinturier, père d'un fils charmant et époux d'une femme attentionnée, apprend qu'il est cocu. Les déboires ne s'arrêtent pas là...* **22 h 35 Droit de réponse : L'esprit de contradiction.** Emission de Michel Polac. *Droit de réponse, nouvelle formule, devient une émission littéraire. Au sommaire « Les meilleurs livres de 1983 ». Un débat qui réunit des journalistes, des écrivains et des éditeurs.* **23 h 50 Journal.**	**10 h 15 ANTIOPE.** **11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.** **11 h 30 Platine 45.** **12 h A nous deux.** **12 h 45 Journal.** **13 h 35 Série : La vie secrète d'Edgar Briggs.** **14 h La course autour du monde.** **14 h 55 Les jeux du stade.** **18 h 15 Récré A 2.** **18 h 45 Jeu : des chiffres et des lettres.** **19 h 10 D'accord pas d'accord.** **19 h 15 Emissions régionales.** **19 h 40 Le théâtre de Bouvard.** **20 h Journal.** **20 h 35 Variétés : Champs-Élysées**, de M. Drucker. *Avec Renaud.* **22 h 5 Sport : tennis.** Le Tournoi des Masters à New-York. **23 h Journal.**	**12 h 30 Les pieds sur terre.** Émission de la mutualité agricole. **14 h Entrée libre...** Avec M.-C. Barrault *Images d'histoire : portrait d'Ania Francos ; la glace et le métronome : les immigrés de l'intérieur ; l'Écume des jours, de Boris Vian ; le métier à tisser.* **16 h 15 Liberté 3.** Emission proposée par J.-C. Courdy. *Sur le thème : la foi. Avec la fédération protestante de France, l'Église catholique, le Consistoire israélite de France, l'Union des athées et la Libre pensée.* **17 h 30 Télévision régionale.** *Programmes autonomes des douze régions.* **19 h 55 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.** **20 h 5 Les jeux.** **20 h 35 Série : L'univers du rire.** Présentée par B. Reynolds, J. Lemmon, W. Matthali. *(Lire notre article ci-contre.)* **21 h 30 La vie de château**, émission de J.-C. Brialy. *Trois vedettes du cinéma, du théâtre ou de la télévision, invités par Jean-Claude Brialy. Intimité, complicité, la vie de château, quoi !* **21 h 55 Journal.** **22 h 15 Musiclub.** *Trio en ut mineur, de Mendelssohn, par le Trio de Madrid.*	● R.T.L., 20 h, A vous de choisir : *La fièvre de l'or*, film de Charlton Heston, ou *Monte Walsh*, film de William A. Fraker ; 21 h 50, Flash-Back ; 22 h 20, Ciné-club : *le Voleur de bicyclette*, film de Vittorio de Sica. ● T.M.C., 20 h 40, *Le dimanche de la vie*, film de Jean Herman. ● R.T.B., 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *Romance inachevée*, film d'Anthony Mann ; 22 h 15, Cinéscope. ● T.S.R., 20 h 5, Patinage artistique ; 21 h, Jardin divers ; 22 h 25, Sport ; 23 h 25, *Chuka le redoutable*, film de Gordon Douglas.
DIMANCHE 15 JANVIER	**9 h Emission islamique.** **9 h 15 A Bible ouverte.** **9 h 30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.** **10 h Présence protestante.** **10 h 30 Le jour du Seigneur.** **11 h Messe à** Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne). **12 h Téléfoot.** **13 h Journal.** **13 h 25 Série : Starsky et Hutch.** **14 h 20 Champions.** Sports et divertissements. **16 h 40 Série : Frank, chasseur de fauves.** **17 h 30 Patinage artistique.** Championnats d'Europe à Budapest. **18 h 30 Les animaux du monde.** Le blaireau. **19 h Magazine de la semaine : Sept sur sept.** De J.-L. Burgat, F.-L. Boulay et E. Gilbert. Le grand témoin est Mgr Lustiger, archevêque de Paris. **20 h Journal.** **20 h 35 Film : Le Sauvage**, de Jean-Paul Rappeneau. **22 h 15 Sports dimanche.** Tennis : les Masters. **23 h 15 Journal.**	**10 h Cheval 2-3.** Magazine du cheval. **10 h 30 Gym tonic.** **11 h 15 Dimanche Martin.** Entrez les artistes. **12 h 45 Journal.** **13 h 20 Dimanche Martin** (suite). Si j'ai bonne mémoire ; 14 h 25 : Série : Magnum ; 15 h 15 : L'école des fans ; 16 h 5 : Dessin animé ; 16 h 25 : Thé dansant. **17 h 5 Série : Papa Poule.** **18 h 5 Dimanche magazine.** **19 h Stade 2.** **20 h Journal.** **20 h 35 Jeu : La Chasse aux trésors.** **21 h 45 Document : Vietnam.** Réal., Henri de Turenne. *(Lire notre article ci-contre.)* **22 h 45 Concert actualités.** Réal. M.-A. Horlaville et E. Ruggieri. *Les deuxième et troisième mouvements du* Quatuor nº 4 *d'A. Tansman, par le Quatuor de Varsovie.* **23 h 15 Journal.**	**10 h 30 Mosaïque.** *Variétés d'Algérie (émission enregistrée à Oran).* **16 h 20 Spectacle 3 : Catherine de Heilbronn.** Drame en cinq actes de Heinrich von Kleist, avec D. Fischer-Diskau et M. Marchal-Zapatka. **18 h 20 Emission pour la jeunesse.** **19 h 40 R.F.O. Hebdo.** **20 h Fraggle Rock.** **20 h 35 Série : Témoins** Emission de J. Dayan. S. de Beauvoir. *(Lire notre article ci-contre.)* **21 h 30 Aspects du court métrage français.** Camille ou la comédie catastrophique, de Claude Miller. **22 h 5 Journal.** **22 h 30 Cinéma de minuit :** (cycle : Aspect du film noir) **: Plus fort que le diable, de John Huston.** **0 h 10 Prélude à la nuit.** *Métamorphoses, de Wazercha, par E. Chojnacka, clavecin.*	● R.T.L., 20 h, *Spécial première*, film de Willy Wilder ; 21 h 45, « R.T.L-le Monde » ; 22 h 05, Portrait : Nicky de Saint-Phalle ; 22 h 30, R.T.L.-Théâtre. ● T.M.C., 20 h, Variétés : Un peu, beaucoup, passionnément ; 20 h 35, Événement sportif : ski. ● R.T.B., 20 h 15, Variétés ; 21 h 40, Téléfilm : *Le survivant des glaces*, d'après V. Herman. ● T.S.R., 20 h, *Les oiseaux se cachent pour mieux mourir*, (1re partie) ; 20 h 50, Tickets de premières ; 21 h 45, Regards ; 22 h 20, Table ouverte.

RADIO

FRANCE-CULTURE

LUNDI 9 JANVIER

7 h 2, **Matinales.**
8 h. **Les chemins de la connaissance** : lire et relire Robert Musil ; à 8 h 32. les métamorphoses de l'espace.
8 h 50, **Échec au hasard.**
9 h 7, *Les lundis de l'histoire* : portrait *d'un sociologue*, avec Emile Poulat.
10 h 45, *Le texte et la marge* : « Le roman du Mississipi », avec B. Pierre.
11 h 2, **Musique** : portrait de Kyung Wha Chung, violoniste coréenne.
12 h 5, **Agora.**
13 h 30, **Les tournois du royaume de la musique** : Franck Della Valle, violoniste.
14 h, **Sons.**
14 h 5, *Un livre, des voix* : « *Car enfin je vous aime* », de P. Emmanuel.
14 h 47, **Les après-midi de France-Culture** : à Strasbourg : à 15 h 20, laboratoires ; à 16 h. les fonds régionaux d'acquisition d'art contemporain ; à 17 h. raison d'être.
17 h 32, **Instantané**, magazine musical.
18 h 30, **Feuilleton** : « Le grand décret ».
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Présence des arts** : exposition Balthus au Centre Georges-Pompidou.
20 h, *L'autre scène, ou les vivants et les dieux* : questions sur la peinture, par P. Nemo (et à 22 h 05).
20 h 35, « *Les Trois Mousquetaires* », d'après A. Dumas, par le Théâtre national de Marseille (en liaison avec antenne 2).
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

MARDI 10 JANVIER

7 h 2 **Matinales.**
8 h **Les chemins de la connaissance** : *Lire et relire Robert Musil* ; à 8 h 32. *Les métamorphoses de l'espace* ; à 8 h 50, *L'oiseau de brume.*
9 h 7 *La matinée des autres* : la vengeance, par M.-H. Fraissé. Avec G. Courtois. M. Delmas-Marty, R. Hamayon.
10 h 45 **Les jeunes entrepreneurs.**
11 h 2 **Musique** : Semaines musicales internationales d'Orléans (et à 13 h 30, 17 h 30 et 21 h 15).
12 h 5 **Agora.**
12 h 45 **Panorama.**
14 h **Sons.**
14 h 5 **Un livre, des voix** : *le Retour du divin*, d'Audiberti.
14 h 47 **Les après-midi de France-Culture** : à Strasbourg ; à 15 h 20, Rubriques intrnationales ; 17 h, Raison d'être.
18 h 30 **Feuilleton** : les Ethiopiques.
19 h 25 *Jazz à l'ancienne.*
19 h 30 **Sciences** : *M. Tompkins au pays des merveilles.*
20 h **Dialogues** : « *pratique et critique de l'écriture aujourd'hui* », avec A. Compagnon et F. Marmande.
21 h 15 **Semaines musicales d'Orléans** : caf' conc', avec L. Jarsky ; alto, altos... avec G. Caussé, A. Flammer, J.-C. Henriot...
22 h 30 **Nuits magnétiques.**

MERCREDI 11 JANVIER

7 h 2, **Matinales.**
8 h, **Les chemins de la connaissance** : lire et relire Robert Musil : à 8 h 32, les métamorphoses de l'espace.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques.**
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : Grand Prix du livre pour la jeunesse.
11 h 2, **Musique** : Cecil Taylor, avant et au-delà du déferlement (et à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : *Passé pas mort*, de R. de Saint-Jean.
14 h 47, **L'école des parents et des éducateurs.**
15 h 2, **Les après-midi de France-Culture** : à Strasbourg ; à 15 h 35, les cosmologies (les Celtes) ; à 16 h 10, Science ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, **Feuilleton** : les Ethiopiques.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Perspectives scientifiques** : Linguistiques fantastiques.
20 h, **Cecil Taylor** : Avec C. Taylor, S. Lacy, A. Silva.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

JEUDI 12 JANVIER

7 h 2, **Matinales.**
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Lire et relire Robert Musil ; à 8 h 32, Les métamorphoses de l'espace ; 8 h 50, L'oiseau de brume.
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h 45, **Les jeunes entrepreneurs.**
11 h 2, **Musique** : Libre-parcours variétés (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, *Un livre, des voix* : « Un printemps froid », de D. Sallenave.
14 h 47, **Les après-midi de France-Culture** : à Strasbourg ; à 15 h 20, Enquête : la responsabilité ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, *Feuilleton* : les *Ethiopiques.*
19 h 25, *Jazz à l'ancienne.*
19 h 30, *Les progrès de la biologie et de la médecine* : Le cancer aujourd'hui.
20 h « **Miroitements** », de Pierre Boulle. Réal. J.W. Garret ; avec M. Bouquet. J. Topart...
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

VENDREDI 13 JANVIER

7 h 2, **Matinales.**
8 h. *Les chemins de la connaissance* : *lire et relire Robert Musil* : à 8 h 32, les *métamorphoses* de l'espace.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **La matinée des arts du spectacle.**
10 h 45, **Le texte et la marge** : « Regards sur les Françaises », avec M. Sarde.
11 h 2, **Musique de « malheur »**, par F. Rousseau (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « *Ils ont blessé l'Aurore* », de C. Combes.
14 h 47, **Les après-midi de France-Culture** : les inconnus de l'histoire (Bernard Groethuysen, un maître à penser des années 30).
18 h 30, **Feuilleton** : les Ethiopiques.
19 h, **Actualités magazine.**
19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne** : la paléomycologie.
20 h, **Relecture** : F.-T. Marinetti, par H. Juin.
21 h 30, **Musique** : Black and Blue (la gloire du ragtime).
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

SAMEDI 14 JANVIER

7 h 2, **Matinales.**
8 h, *Les chemins de la connaissance* : Dérives.
8 h 30, **Comprendre aujourd'hui pour vivre demain** : Cadres et techniciens : quelle formation face aux nouvelles technologies ?
9 h 7, **Matinée du monde contemporain.**
10 h 45, **Démarches avec... Claude Lepape.**
11 h 2, **Musique** : airs de Bretagne.
12 h 5, **Le pont des arts.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Les samedis de France-Culture** : Vent d'Ouest, le chant d'un monde.
16 h 20, **Recherche et pensée contemporaines** : Cercle de Vienne, année 1920 : le science contre la métaphysique.
18 h, *Les manuels scolaires* : *le manuel non directif.*
19 h 25 **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30 **Histoire-actualité** : *l'insécurité, c'était hier*, avec A. Lebigre.
20 h, **Heloïse et Abélard**, de S. Schütz, adapt. F. Rey (dans la série « Passages »). Avec M. Rayer, J.-N. Sissia, M. Teynac...
21 h 55, **Ad lib.**
22 h 5, **La fugue du samedi.**

DIMANCHE 15 JANVIER

7 h 9 **La fenêtre ouverte.**
7 h 15 **Horizon**, magazine religieux.
7 h 40 **Chasseurs de son.**
8 h *Orthodoxie.*
8 h 30 **Protestantisme.**
9 h 10 *Ecoute Israël.*
9 h 40 *Divers aspects de la pensée contemporaine* : la *Grande Loge de France.*
10 h Messe à l'église Saint-Laurent de Paris.
11 h **Musique** : les quatre points cardinaux, de Marek Janowsky (et à 12 h 45 et 23 h).
12 h 5 **Allegro.**
15 h 30 **La Comédie française présente** : *l'Ecole des femmes*, de Molière.
18 h **Rencontre avec...** le docteur François Rémy.
19 h 10 **Le cinéma des cinéastes.**
20 h **Albatros** : Amérique en lambeaux de mémoire (poésie et musique latino-américaine).
20 h 40 **Atelier de création radiophonique** :
23 h *Les quatre points cardinaux* **de Marek Janowsky** : N... comme N.O.P. (le travail d'orchestre au Nouvel Orchestre philharmonique). Extraits d'*Ariane à Naxos*, de R. Strauss, du *Freischutz*, de Weber, de *Prélude et marche nuptiale*, (de Lohengrin), de Wagner.

FRANCE-MUSIQUE

LUNDI 9 JANVIER

0 h à 6 h, **Fréquence de nuit** : Les mots de Françoise Xenakis ; à 2 h 28, Concert : œuvres de Stravinsky, Saint-Saëns, Tchaikovski par l'*Orchestre national de France.*
6 h 2, **Musique légère.**
6 h 30, **Musiques du matin** : œuvres de Schubert, Saint-Saëns.
7 h 10, **Concert** : Chopin.
7 h 45, **Le Journal de musique.**
8 h 12, **Magazine.**
9 h 2, **Le matin des musiciens** : 50e anniversaire de l'Orchestre national : œuvres de Debussy, Wagner, Mahler, Janacek, Ravel.
12 h, **La table d'écoute.**
12 h 35, **Jazz** : *Bill Evans.*
13 h, **Opérette.**
13 h 30, **Jeunes solistes** : œuvres de Liszt par Y. Henry, piano.
14 h, 4, **Musique légère.**
14 h 30, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Prokofiev, Pergolèse, Chostakovitch. Schubert, Mendelssohn...
17 h 5, **Repères contemporains** : G. Masson.
18 h, **L'imprévu.**
19 h 5, **Concert** : musiques traditionnelles — « Cante flamenco andalou ».
20 h, **Jazz.**
20 h 30, **Concert** (en direct des Champs-Elysées) : Concerto grosso en ut majeur nº 9 d'Avison. Concerto « a cinque » d'Albinoni. Concerto grosso en ré majeur de Haendel, Symphonie de concert pour cordes de Vivaldi, Concerto pour clavecin en la majeur de Bach, Concerto grosso en si bémol majeur de Haendel par The English Concert, dir. T. Pinnock.
22 h 30, **Fréquence de nuit.**

MARDI 10 JANVIER

6 h 2 **Musiques du matin.**
7 h 10 **Concert** : A. Magnard.
7 h 45 **Le journal de musique.**
9 h 2 **Le matin des musiciens**, 50e anniversaire de l'Orchestre national : œuvres de Stravinsky. Mozart, Ravel, Honegger. Roussel.
12 h **Archives lyriques.**
12 h 35 **Jazz** : Bill Evans.
13 h **Les nouvelles muses en dialogue.**
14 h 4 **Chasseurs de son stéréo.**
14 h 30 **Les enfants d'Orphée.**
15 h **D'une oreille l'autre** : œuvres de Purcell, Tchaïkovski, Bridge.
17 h 5 **Repères contemporains** : N. Thien Dao.
18 h *L'imprévu.*
19 h 5 **Studio-Concert** : *œuvres de* Rivier, *Lenot, Tisné, Kouzan par les Philharmonistes de Châteauroux.*
20 h **Jazz** : les irréfutables.
20 h 30 **Concert** (50e anniversaire de l'Orchestre national) : Pelléas et Mélisande, de Debussy, par l'Orchestre national, dir. D. E.Ingelbrecht.
22 h **Fréquence de nuit** : Jazz club.

MERCREDI 11 JANVIER

0 h, **Fréquence de nuit** : Œuvres de Wagner, Schoenberg, Mozart, Goldmark ; à 2 h 15, Concert : œuvres de Dukas, Saint-Saëns, Schubert.
6 h 2, **Pittoresques et légères.**
6 h 30, **Musiques du matin.**
7 h 10, **Concert** : *Quatuor* de Brahms.
7 h 45, *Le journal de musique.*
8 h 12, *Magazine.*
9 h 2, *Le matin des musiciens — 50e anniversaire de l'Orchestre national* : Œuvres de Milhaud, Stravinsky, Martinez, de Falla, Berlioz.
12 h, **Avis de recherche.**
12 h 35, **Jazz** : Bill Evans.
13 h, **Opérette magazine.**
13 h 30, **Jeunes solistes** : Œuvres de Mozart, Milhaud, par C. Fernier, E. Ellias, pianos.
14 h 4, **Microcosmos** : rubriques habituelles.
17 h 5, **Histoire de la musique.**
18 h, **L'imprévu.**
19 h 5, **Concert** : Quintette à cordes, de Bruckner, par le Quintette à cordes de l'Orchestre national de France.
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** : *Requiem* de Verdi, par l'Orchestre national de France *et les chœurs de Radio-France*, dir. R. Muti, *chef* des chœurs, J. Jouineau, sol. A. Tomowa-Sintow, soprano, A. Miltcheva, mezzo, V. Lucchetti, ténor, S. Estes, basse.
22 h 30, **Fréquence de nuit** : Feuilleton Lily Kraus ; à 23 h 10, Musiques de nuit.

JEUDI 12 JANVIER

0 h à 6 h, **Fréquence de nuit** : Albeniz, Berg, Beethoven ; à 2 h 25, Concert : œuvres de Haydn, Tisné, Beethoven, par le Quatuor Via Nova.
6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Lalo, Liszt, Tchaikovski.
7 h 10, **Concert** : Vivaldi par le Nouvel Orchestre philharmonique.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 12, **Magazine.**
9 h 2, **L'oreille en colimaçon.**
9 h 20, **Le matin des musiciens** — 50e anniversaire de l'Orchestre national : œuvres de Schumann, Hindemith, Franck, Bartok, Villa-Lobos.
12 h, *Le royaume de la musique.*
12 h 35, **Jazz.**
13 h, **Concours international de guitare.**
13 h 30, **Poissons d'or.**
14 h 4, **Musique légère.**
14 h 30, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Liszt, Poulenc, Bartok, Telemann, Rachmaninov, Bach.
17 h 5, **Repères contemporains** : œuvres de C. Lefebvre.
19 h 5, **Concert** : Jazz (en Suisse).
20 h, **Jazz** : Le bloc-notes.
20 h 30, **Concert** — 50e anniversaire de l'Orchestre national : « Roméo et Juliette », de Berlioz, par l'Orchestre national, dir. C. Münch, et les chœurs de la R.T.F., dir. Y. Gouverné.
22 h 30, **Fréquence de nuit** : Feuilleton : Lili Kraus ; à 23 h 10, Musiques de nuit.

VENDREDI 13 JANVIER

0 h à 6 h, **Fréquence de nuit** : œuvres de Bach, Mozart, Schubert, Schumann ; à 2 h 35, Concert : Haydn, Roussel, Mozart par le Fine Arts Quartet ; à 3 h 45, Webern, Henry Schaeffer, Schumann.
6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Soler, Cimarosa, Chopin.
7 h 10, **Concert**, œuvres de Haydn, Richter, Mozart.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 12, **Magazine.**
9 h 2, **Le matin des musiciens**, 50e anniversaire de l'Orchestre National : œuvres de Boulanger, Chabrier, Roussel, Bartok, Debussy, Franck, de Falla.
12 h, **Actualité lyrique.**
12 h 35, **Jazz s'il vous plaît.**
13 h, *Avis de recherche.*
13 h 30, **Jeunes solistes** : œuvres de *Lima*, Blauth, Vicente, Vasconcellos Corea par H. Tournier, M. Llerena, flûte, guitare.
14 h 4, **Equivalences.**
14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**
15 h, **D'une oreille à l'autre** : œuvres de Weber, Scarlatti, Sibelius...
17 h 5, **Repères contemporains** : E. Denisov.
18 h, **L'imprévu.**
19 h 5, **Concert** : Œuvres de Boehm, par H. Vogel, orgue.
20 h, **Jazz** : Le clavier bien tempéré.
20 h 20, **Concert**, (émis de Baden) : Six pièces pour orchestre de Webern, Concerto pour violoncelle et orchestre nº 2 en ré majeur de Haydn, symphonie nº 4 en ut majeur de Schubert, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. B. Kiff.
23 h, **Fréquence de nuit** : Feuilleton Lili Kraus ; à 23 h 10, Musiques de nuit.

SAMEDI 14 JANVIER

0 h à 6 h, *Fréquence de nuit* : Dowland, Webern ; 1 h 35, Concert : œuvres de Scarlatti, Beethoven, Schuman par C. Zacharias, piano.
6 h 2, **Samedi matin** : œuvres de Beethoven, Hotteterre, Roussel.
8 h 5, **Avis de recherche.**
9 h 5, **Carnet de notes.**
11 h 5, **Les grandes répétitions** : Karajan, (symphonie nº 39 de Mozart) ; P. Monteux : (symphonie nº 9, de Beethoven).
13 h 30, **L'arbre à chansons.**
13 h 40, **Importation.**
16 h 30, **Concert** : œuvres de Zimmermann, Jolas, Messiaen, Ligeti par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy.
18 h, **Les cinglés du music-hall.**
19 h 2, *Les pêcheurs de perles.*
20 h 30, *Concert* (en direct du Théâtre des *Champs-Élysées à Paris*) : *Elektra*, de R. Strauss par l'Orchestre national de *France* et les chœurs de Radio France, dir. C. Perick.
23 h, **Fréquence de nuit** : le Club des archives (cycle Quatuor de Budapest, 1926-1967).

DIMANCHE 15 JANVIER

0 h à 6 h **Fréquence de nuit** : œuvres de Monteverdi, Mozart, Schmitt.
6 h 2 **Concert promenade** : œuvres de Naderman, J. Strauss, *Ziehrer*, Stoltz, Seiter, *Fibich*, *Grunfeld*, Beethoven, Mozart, de Falla.
8 h 5 **Cantate**, de Bach.
9 h 5 **D'une oreille à l'autre** : vers 10 h 30, concert : œuvres de Beethoven, Liszt avec J. Bolet, piano.
12 h 5 **Magazine international.**
14 h 4 **Hors commerce** : œuvres de Le Flem, Ropartz, Schmitt, Daniel-Lesur ; vers 16 h, Références.
17 h **Comment l'entendez-vous ?** Avec *J. Lacarrière, écrivain* : œuvres de Martini, Janequin, Couperin, Daquin, Rameau, Stravinsky.
19 h 5 **Jazz vivant.**
20 h **Les chants de la terre.**
20 h 30 **Concert** *Siegfried Idyll*, de Wagner. *Symphonie nº 3*, de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. *D.* Barenboïm.
22 h 30 **Fréquence de nuit** : les figurines du livre ; à 23 h, Entre guillemets.

Radio-France internationale

● *Emission pour les travailleurs immigrés dans leur langue* d'origine : *portugais*, espagnol, turc, serbo-croate, arabe, vietnamien et en français pour les Africains. Chaque jour, sur ondes moyennes, de 5 h 30 à 7 heure de Paris.

Service mondial en français, informations tous les quarts d'heure de 5 h à 9 h et 20 h 15, 21 h 25, 22 h, 23 h, 1 h, 2 h, sur ondes courtes, 49 m, en France et en Europe.

Parmi les magazines, signalons :

● **Carrefour**, le dossier d'actualité à 14 h 15 ; **Planète**, une émission de variétés de 11 h à 12 h ; **Canal Tropical**, rythmes africains et caraïbes avec Gilles et Michèle à partir de 18 h ; **Sports et musique**, *le lundi à partir de 20 h 45* ; **Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontières**, le vendredi à 10 h ; **Inter-Tropique**, *magazine* rural, le samedi à 10 h ; **Mémoire d'un continent** : magazine sur l'histoire africaine, le samedi à 16 h ; **Priorité santé**, le jeudi à 10 h (rediffusion le samedi à 18 h).

● *Parmi les émissions en langues étrangères* : **En russe**, *tous les jours à 5 h, sur ondes courtes.* **En polonais**, tous les jours à 6 h 45, 18 h 30, 21 h 45, sur ondes courtes et ondes moyennes. **En allemand**, tous les jours à 19 h sir ondes courtes 6 010 kHz, 6 045 kHz, ondes moyennes, 235 m, 1 278 kHz. **En portugais**, tous les jours à 17 h vers les pays lusophones d'Afrique et le Portugal. De 23 h à 24 h et de 24 h à 0 h 30, vers le Brésil et l'Amérique latine. **En espagnol**, tous les jours à 22 h, 0 h, 1 h 30.

A écouter

L'Orchestre national à cinquante ans

Cinq matinées de souvenirs où Philippe Morin retrace l'histoire de l'Orchestre national de France depuis sa création le 18 février 1934. Où l'on entendra d'abord parler d'Inghelbrecht, le chef, qui, jusqu'en 1944, eut la charge de mettre en place et d'imposer cette formation créée par et pour la radiodiffusion française : les années de guerre, autrement dit... Ensuite viendra Charles Munch ; première tournée aux Etats-Unis en 1948. Munch, bien décidé à asseoir la réputation internationale de la formation, partage son pupitre avec des « grands » comme Rosenthal, Desormière, Bour, Cluytens. Dès le début des années 50, les créations mondiales se multiplient. La R.T.F. fait ainsi découvrir Bartok et entendre Berg, elle accueille des solistes comme Walter Gieseking, Clara Haskil, William Primrose. Epoque héroïque où le chef Inghelbrecht faisait merveille avec Debussy, époque où les musiciens de ce que l'on n'appelait pas encore « le National » se retrouvaient sous la baguette de compositeurs appelés Hindemith, Villa-Lobos, Milhaud ou... Stravinsky. Rien que ça !

Reste à savoir ce qui se passe aujourd'hui dans les rangs du National. L'orchestre, qui sonne si bien dès que Lorin Maazel revient le diriger, se fera entendre en direct du Théâtre des Champs-Elysées avec au pupitre Emmanuel Krivine : voilà pour l'un des sept concerts maison prévus cette même semaine où l'autre formation rattachée à Radio-France, le NOP (Nouvel Orchestre philharmonique) voit arriver Marek Janowsky, son nouveau chef permanent.

★ « Matin des musiciens », du lundi 9 au vendredi 13 janvier, de 9 heures à 12 heures.

★ Sept concerts, dont un avec le Quintette à cordes du National.

Trevor Pinnock en direct

Avison, Albinoni, Haendel, Vivaldi, Bach : un programme « couru d'avance » pour le quatrième des concerts coproduits par le Théâtre des Champs-Elysées, l'ADEMMA et France-Musique. Après Christopher Hogwood, il y a quelques semaines, c'est une autre personnalité marquante de la musique baroque en Grande-Bretagne qui a été invitée : Trevor Pinnock n'est pas seulement le claveciniste virtuose qui a joué les instruments historiques les plus précieux dans bien des pays. Depuis 1973, où il a fondé l'English Concert — une formation aujourd'hui composée de vingt musiciens, — Trevor Pinnock affirme ses talents de direction, ses choix d'interprétation, et impose sans peine une esthétique exigeante.

M. L. B.

★ *The English Concert*, concert retransmis en direct des Champs-Elysées, France-Musique, lundi 9 janvier, 20 h 30.

Radios locales

● **Radio-Corsaire en stéréo** : c'est le lundi 9 janvier à 12 heures que cette importante radio locale de Dunkerque passera en stéréo. Un fait important et un sérieux atout pour cette station dont l'ambition avouée n'est pas de concurrencer les autres radios locales mais plutôt de grignoter de plus en plus l'audience des grosses stations (R.T.L. notamment).

Financée par les associations, la chambre de commerce, l'Union des commerçants et la ville de Dunkerque, Radio-Corsaire émet dans un demi-cercle de 30 kilomètres de rayon et mêle habilement divertissement, information et service au public.

— Le divertissement : Avant tout de la musique. Du rock, bien sûr, même si la station accorde une place importante à la chanson française et flamande, ainsi qu'au folklore local...

— L'information : L'équipe de rédaction de Radio-Corsaire propose chaque jour plusieurs rendez-vous avec l'actualité : du lundi au vendredi à 7 heures, 7 h 30, 8 heures, 12 h 30 et 18 h 30 ; le samedi à 8 heures, 9 heures, 10 heures, 11 heures et 12 heures et le dimanche à 9 heures. Des informations nationales émanant pour la plupart de l'Agence France-Presse, à laquelle la radio est abonnée et des nouvelles locales, Radio-Corsaire revendiquant sa vocation spécifique de « radio locale », au service d'une population bien définie.

— Le public : Il est l'invité de la station deux fois par semaine et peut, à loisir, visiter les studios et rencontrer animateurs et journalistes...

Un corsaire bien sympathique. (Radio-Corsaire, 93,8 MHz Dunkerque).

● **Rallye Paris-Dakar** : à l'occasion de ce rallye, et pendant toute sa durée (jusqu'au 20 janvier), le Poste parisien organise un concours. Il suffit aux auditeurs de répondre le plus vite possible aux questions posées sur le rallye par les animateurs tous les jours entre 6 heures et 9 heures, 16 h 30 et 18 heures ainsi que le samedi et le dimanche matin pour gagner un transistor en forme de jerrican. Parallèlement, la radio organise un tirage au sort de cartes postales envoyées à la station. Le gagnant pourra soit assister à l'arrivée du rallye — puisqu'on lui remettra un billet d'avion Paris-Dakar, soit recevoir un téléviseur couleur. (Le Poste parisien, 101 MHz Paris — 116 *bis*, avenue des Champs-Elysées — 75008 Paris — 562-72-00).

Stations nationales

R.M.C.

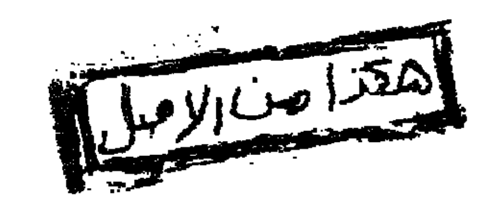
● **Des présentateurs permanents pour les journaux du matin.** Depuis le 2 janvier, R.M.C. a légèrement modifié sa grille des programmes. Un présentateur permanent a été désigné pour chacun des journaux du matin : Jean-Yves Chaperon pour l'édition de 7 h, Bernard Spindler pour celle de 7 h 30, Jean-Pierre Defrain pour celle de 8 h, à laquelle participera chaque jour un invité. C'est Jean-Louis Filc qui remplacera Bernard Spindler à 13 h, René Lemaire étant chargé du journal de 18 h 30. Enfin, la chronique quotidienne de Georges Walter, à 7 h 25, est désormais supprimée. Un nouveau jeu musical : « L'air du temps » remplace, chaque matin, entre deux séquences d'information, l'ancien « trilogic ».

Radio bleue

● *Pêcheurs d'étoiles.* Jolie passion que celle de ces messieurs qui passent leur vie à observer le ciel, et cherchent à percer les secrets du système stellaire. On les appelle astronomes, et c'est là leur métier, mais combien d'amateurs, de rêveurs, de poètes qui aiment à scruter le ciel et se grisent des mystères de cet univers infini ? C'est à eux que Radio bleue s'adresse, le temps de huit émissions, pendant lesquelles neuf astronomes feront partager leur expérience, et présenteront un vaste panorama de la recherche astronomique française.

Audouin Dolfuss donnera le coup d'envoi de cette série. l'est-il pas l'un des astronomes qui permirent, grâce à de nombreuses observations, des découvertes aussi importantes que celles du satellite Janus ou du sixième anneau de Saturne ? Huit autres « pêcheurs d'étoiles » lui succèderont : Jean Heidmann, dans un observatoire, Robert Biraud, à l'écoute des ondes émises par les étoiles, Jean-Paul Zahn, au pic du Midi, Paul Coutaud, spécialiste du curieux phénomène des étoiles doubles, Alphonse Florsch, à la recherche des étoiles qui se déplacent à grande vitesse (et qui ne sont pas des étoiles filantes !), Marie-Josèphe Martres, spécialiste du Soleil, Michel Aurière, François Labytie... Une initiative astucieuse assurément. Les nuits d'hiver ne sont-elles pas réputées les plus belles ?

★ Petites ondes, sur toute la France, 865 Khz à Paris, le samedi, de 9 h à 9 h 30. Jusqu'au 25 février.



COMMUNICATION

MEDIAS DU MONDE

James Bond contre les pirates

La piraterie vidéo a fait perdre à l'industrie cinématographique 1 milliard de dollars en 1983. C'est le constat que vient de faire la commission antipiraterie des industriels du cinéma aux Etats-Unis. Il faut encore ajouter à ce chiffre le piratage des programmes payants sur le câble américain, qui s'élèverait, selon d'autres estimations, à 400 millions de dollars.

La principale source de piratage se situe dans les pays d'Extrême-Orient et du Moyen-Orient, qui ne reconnaissent pas la législation internationale en matière de droits d'auteur. Les dispositifs électroniques censés empêcher le piratage des cassettes se sont révélés peu fiables. Les industriels américains considèrent aujourd'hui que le meilleur moyen de lutter contre ce fléau économique consiste, outre un renforcement de la répression pénale, à diffuser plus rapidement les films sur le marché mondial. Ainsi, le dernier film de James Bond, programmé dans les salles du monde entier en moins de deux mois, a réussi à prendre de vitesse d'éventuelles cassettes pirates.

« Le Jour d'après » à l'Est

Le Jour d'après, le célèbre téléfilm américain sur les effets d'une guerre nucléaire, a failli passer à la télévision polonaise. Programmé pour le 20 décembre dernier, l'émission a été annulée à la dernière minute pour être reprogrammée au mois de janvier. La Pologne n'est pas le seul pays de l'Est à avoir acheté le programme produit par A.B.C. La Bulgarie et la Tchécoslovaquie ont également demandé l'émission, et des cassettes ont été envoyées en Union soviétique pour visionnage.

L'émission, qui a touché aux Etats-Unis environ trente-huit millions de téléspectateurs, poursuit sa carrière en Europe. Quinze millions de personnes l'ont vue en Grande-Bretagne lors de sa programmation sur Granada T.V. En Allemagne de l'Ouest, le film est diffusé en salle de cinéma. Programmé dans soixante-quatre salles au départ, *le Jour d'après* était diffusé, deux semaines après, dans cent quatre-vingts salles. La France, le Danemark, la Suisse et le Japon attendent leur tour. Les distributeurs s'apprêtent à éditer des vidéocassettes, notamment pour le public scolaire. Autant de marchés qui rentabiliseront largement les 7 millions de dollars d'investissements.

ÉTATS-UNIS

Murdoch entre le câble et le satellite

M. Rupert Murdoch, le milliardaire australien magnat de la presse anglo-américaine, vient de finir l'année 1983 en beauté. Après avoir racheté le *New York Post* et le *Chicago Sun Time*, il a décidé de renforcer sa participation financière dans le groupe Warner Communications. M. Murdoch, qui a dépensé pour cela 85 millions de dollars, possédera désormais 6,7 % du géant américain au lieu de 1 %. Warner Communications est un des leaders de la télévision par câble, par l'intermédiaire de sa filiale avec l'American Express (Warner Amex) et des jeux vidéo par l'intermédiaire de sa filiale Atari.

M. Murdoch entend diversifier les activités de son groupe dans l'audiovisuel : il s'intéresse donc au câble et au jeu vidéo, après avoir investi dans le satellite de télévision directe. Propriétaire de Satellite Television en Grande-Bretagne, il a aussi acheté aux États-Unis la firme Skyband, qui a obtenu l'autorisation de la commission fédérale des communications (F.C.C.) pour un service de télévision directe par satellite. Néanmoins, M. Murdoch a décidé de reporter en 1985 le lancement de ce dernier service, initialement prévu pour juin 1984.

SUISSE

Un réseau en fibres optiques

Les P.T.T. suisses viennent d'inaugurer à Marsens un premier réseau expérimental de télédistribution par fibres optiques. Ce réseau, qui relie trente-deux abonnés, leur offre seize programmes de télévision, dix-sept programmes de radio et des services de télésurveillance, vidéoconférence et visiophonie. Ce réseau expérimental a nécessité un investissement de 2,5 millions de francs suisses. Après six mois d'essais techniques, le réseau de Marsens deviendra opérationnel pour une durée de cinq ans.

JAPON

Caméra poids plume

La société Sony vient de mettre au point une caméra vidéo couleur qui ne pèse qu'un kilo et mesure 107 × 137 × 218 mm. La secret de cette extrême compacité, c'est le remplacement du tube classique de prise de vues par un système à transfert de charge (C.C.D.). Etudié depuis quelques années, cette nouvelle technique permet aujourd'hui d'obtenir des images de même qualité que les caméras grand public classiques. Sony compte produire trois mille unités par mois, en priorité pour les marchés japonais et américain. Mais la firme nippone utilisera aussi sa nouvelle caméra sans tube pour fabriquer des caméscopes, ces caméras intégrant un magnétoscope miniature et capables de fonctionner en parfaite autonomie.

GRANDE-BRETAGNE

Le vidéodisque vend le micro-ordinateur

I.B.M. Europe vient de commander 500 lecteurs de vidéodisques interactifs à la société Philips. Le géant de l'informatique compte placer ces appareils chez ses revendeurs pour assurer la promotion de son micro-ordinateur domestique : le Personal Computer. Le programme de démonstration – qui mélangera film, dessin animé, images fixes et graphiques – a été réalisé par la société britannique EPIC Industrial Communications. La consultation du programme se fera par l'intermédiaire d'un écran tactile développé par Cameron Communications.

I.B.M. utilise depuis longtemps les services du vidéodisque pour la formation de son personnel aux Etats-Unis. Le groupe s'était même lancé en 1979 dans la fabrication de disques optiques avec la société M.C.A. Mais devant les difficultés de cette technique de pointe, les deux partenaires avaient mis fin à leur tentative en janvier 1982. Aujourd'hui, le vidéodisque interactif semble ouvrir un marché plus prometteur que le vidéodisque grand public. La première commande d'I.B.M. (qui se monte à 2 millions de livres) pourrait être suivie par d'autres, puisque la firme américaine compte sur un réseau d'un millier de revendeurs en Europe pour son micro-ordinateur.

Câble et courses hippiques

Le Bureau international des clubs hippiques, responsable du marketing de quarante-trois des cinquante-neuf clubs hippiques d'Angleterre, est submergé de demandes de la part des producteurs de programmes et des exploitants de réseaux câblés. Ces derniers ont l'intention de retransmettre les courses en direct sur les réseaux câblés. Cet intérêt soudain pour l'amélioration de la race chevaline est lié, bien entendu, aux possibilités de pari à domicile par système interactif. La société Rediffusion a déjà annoncé la mise en place d'un tel service, utilisant le câble et le système télétexte.

DEUX EXPÉRIENCES DE « MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE »

La télématique s'invente son futur

LA télématique pour quoi faire ? A l'heure où les particuliers commencent à recevoir un terminal Minitel chez eux, beaucoup se demandent encore quel usage sera fait de ce nouveau moyen de communication. La réponse appartient, bien sûr, aux utilisateurs. Mais l'outil est encore trop neuf – moins de cent mille terminaux installés, à peine deux ans de fonctionnement – pour que l'on sache à quoi s'en tenir. Les experts sont donc à l'affût de toutes les expériences originales, espérant découvrir parmi elles celle qui donnera à la télématique grand public sa vocation.

Deux applications en cours paraissent à cet égard particulièrement intéressantes. Deux applications où la télématique permet de faire quelque chose de vraiment nouveau, qui n'était pas possible avant et qui ne ressemble donc pas simplement à l'automatisation d'une pratique manuelle. Du nouveau ?

« Vous imaginez le gars de Besançon qui pose une question à son collègue de Béziers, mais qui reçoit la réponse d'Orléans et qui en fait profiter le type de Lille ? » Difficile à imaginer en effet. Sinon au prix d'un chassé-croisé épistolaire, ou de rencontres, embrouillé. Et puis, les collègues, quand on en a plus de huit cents éparpillés dans toute la France, quand on ne les connaît pas, qu'on ne sait pas qui détient la réponse à une question pressante, allez compter sur eux !

Avril 1983. L'un des principaux problèmes que ressentaient les animateurs des missions locales pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté, à l'œuvre depuis le mois d'octobre de l'année précédente, était celui de la communication. Non pas avec les jeunes ou avec les organismes publics et privés entre lesquels les missions servent de relais, mais entre soi. Pas facile, en effet, de faire face aux centaines de demandes en tout genre adressées par des jeunes en proie à des problèmes différents ; autant de cas particuliers (*le Monde* du 7 décembre).

A chaque mission sa rubrique

La connaissance des textes de loi, des directives ministérielles ou des dispositions municipales, celle des bonnes adresses, ne suffit pas. *« Devant les problèmes auxquels ils sont confrontés, les animateurs des missions ont surtout besoin de savoir comment agir »*, explique Gaétan Cambra, qui dirige la délégation interministérielle, structure légère chargée de coordonner et d'appuyer les missions locales depuis Paris.

« En prise directe avec des réalités très concrètes, ce sont des solutions pragmatiques et rapidement applicables dont vous avez besoin. Des trucs. » Enjeu numéro un des missions locales au plan national : valoriser l'acquis des expériences de chacun et s'entraider. Une question d'organisation à laquelle pourvoie la télématique d'une façon inattendue et efficace, semble-t-il, et qui n'est pas sans remettre un peu en cause des ordres établis.

Le principe du système télématique créé par les missions locales est celui d'un « forum » sur réseau. A la base : un logiciel de « messagerie électronique ». Concrètement, les missions locales sont chacune équipées d'un Minitel qui se branche normalement sur le réseau téléphonique. Pour pénétrer le « forum », c'est-à-dire un ordinateur, il suffit de composer le numéro du « serveur », en l'occurrence France-câbles et radio (filiale des P.T.T.).

Habituellement, les différents abonnés à un système de messagerie possèdent chacun une « boîte aux lettres », en fait un espace-mémoire. Chacun est donc censé « relever » de temps à autre son « courrier » et a la possibilité d'adresser un message à un ou plusieurs autres correspondants, simultanément ou non, intégralement ou pas, selon ce qu'il veut dire à tel ou tel. On peut se mettre en position de « relève » pendant une certaine durée, convenue entre plusieurs correspondants, et converser par écrans interposés en temps réel. La messagerie ressemble alors plutôt à une téléconférence informatisée.

Les missions et la délégation nationale se sont bel et bien abonnées à une « messagerie électronique », mais ne s'en servent pas d'une façon courante. *« A quoi cela servirait-il que quatre-vingt-sept missions aient chacune leur « boîte aux lettres » ? Il n'y aurait que des conversations particulières, qui limiteraient les possibilités d'échanges ou des conversations trop larges, qui les rendraient impossibles »*, remarque Martine Lacabanne, chargée de mission, détachée par l'Institut pour le développement et l'aménagement des télécommunications et de l'économie (IDATE).

A qui, en effet, la mission locale de Montbéliard pouvait-elle demander des renseignements sur la formation de sellier-bourrelier ? Qui pouvait dire à tel autre mission en Bourgogne comment faire passer gratuitement un bilan de santé à un jeune qui, théoriquement, n'y avait pas droit ? Au lieu d'ouvrir des boîtes nominatives, on a donc ouvert des « dossiers ». Une quinzaine de rubriques où parviennent les messages en fonction du problème posé : logement, transport, loisirs, santé, formation, emploi, coopération, création d'activité, milieu rural, etc.

Chaque dossier est plus particulièrement pris en charge par une mission qui répartit les messages contenant des questions ou des réponses dans des « sous-dossiers » plus précis. Cet ensemble est évidemment accessible à tout le monde et constitue une manière de banque de données. Un fonds qui est consultable par chacun au moment où il est lui-même confronté à un problème sur le terrain. Les questions fraîches sont isolées des plus anciennes pour faciliter le suivi de l'actualité.

La mission de Montbéliard a donc trouvé ainsi, un matin, dans le « dossier » formation le message suivant : *« Il existe un certificat de bourrelier inclus dans une formation aux métiers du tourisme équestre au centre régional des enseignements touristiques, à la chambre de commerce et d'industrie de Briançon. Adresse, téléphone, etc. »* C'est quelqu'un de la mission locale d'Avignon qui le savait. C'est par contre de Béthune qu'est venue la réponse à la question de la Bourgogne : *« Le préfet ou le sous-préfet peut négocier avec la Sécurité sociale la prise en charge d'un bilan de santé pour jeunes. »*

« L'intelligence collective »

L'intérêt de n'avoir pas constitué simplement une banque de données traditionnelle alimentée en amont par un « producteur » d'information unique est flagrant. Un « producteur » « organisme » en général ses informations selon un seul et même schéma. Aux utilisateurs de se débrouiller. Inversement, il ne pourrait pas prétendre tenir compte des expériences de toutes les missions locales. Il faudrait faire « remonter » des informations – lesquelles et comment ? – pour les trier, les classer. On retomberait immanquablement dans une sorte de « guide » soit trop précis pour en intéresser d'autres, soit trop général.

En l'occurrence, chacun peut, si besoin est, profiter des expériences des autres sur le tas ; et, bien entendu, prolonger éventuellement l'échange télématique par une correspondance plus fournie. *« Nous avons atteint notre but de faire travailler les gens ensemble, bien que répartis sur tout le territoire. En six mois il y a eu mille trois cents messages »*, commente Gaétan Cambra, qui évoque l'« *intelligence collective* » des missions. Ce mode de communication par réseau, qui n'interdit nullement la consultation de banques de données classiques, pour une meilleure connaissance de la réglementation, par exemple, aboutit aussi à l'instauration de « circuits courts » de distribution de l'information, qui peuvent devenir de véritables courts-circuits. *« Les animateurs des missions n'ont pas pour seuls interlocuteurs capables de délivrer l'information utile les autorités de tutelles municipales ou préfectorales »*, remarque un membre de la délégation parisienne. *Ils peuvent au contraire se tourner vers elles en disant : à tel endroit, une mission a fait ceci. Avec tel financement reposant sur un mécanisme auquel on n'aurait pas pensé sans que d'autres aient soufflé l'idée. Et pourquoi pas moi ? C'est une coupure avec la dépendance liée au cheminement habituel de l'information descendante et montante » (1).*

Cette expérience, qui tient des usages informatiques et télématiques de banque de données ou de messagerie traditionnels tout en rompant avec eux, n'est pas la seule. L'Association des maires de grandes villes de France (A.M.G.V.F.) est en train de bâtir un système semblable sur plusieurs points.

Les grandes villes s'entraident

Oredic est un système d'« *échanges d'expériences* » et de « *préoccupations* » fonctionnant aussi sur la base d'un logiciel de messagerie – également accessible par Minitel – loué à Télésystèmes (filiale de France-Câbles et radio). Une première phase d'essai et de mise en route a eu lieu entre mai et décembre 1983 avec les municipalités de Metz, Montbéliard, Lyon et Le Mans. La principale différence avec les missions d'aide aux jeunes en difficulté réside dans l'affectation des « boîtes aux lettres », qui restent, dans ce cas, nominatives. C'est-à-dire qu'une ville s'adresse à telle autre pour lui demander conseil ou répondre à une question.

Chaque municipalité alimente, en outre, un fonds documentaire avec les informations qui relatent ses expériences et qu'elle juge utile, *a priori*, de transmettre aux autres. Oredic est encore associée à une banque de données d'informations financières, *Mini-Récif*, qui permet surtout l'établissement de ratios comparatifs entre communes. Si cette dernière est accessible à chaque municipalité, le système de communication ne le sera qu'après la deuxième phase d'essais prévue pour l'année 1984 avec treize villes au total (2).

Ainsi apparaissent peu à peu des utilisations de la télématique auxquelles on ne songeait pas il y a encore un an ou deux, alors que la décision de généraliser le système de télématique public Télétel était déjà prise. Lorsque les Minitels seront plus largement répandus, d'autres groupements, ou associations d'intérêts, découvriront-ils des applications qui leur permettront un type de communication original ?

Les P.M.E. échangeront-elles leurs problèmes de sous-traitance, les agriculteurs leurs expériences avec les banques et les coopératives, les syndicats leurs stratégies de lutte, les patrons leurs méthodes de management, les usagers des services publics leurs déboires, les services publics leurs cas difficiles, les magistrats leurs doutes, les acheteurs chercheront-ils des vendeurs, toujours en exploitant les possibilités de tri rapides de l'ordinateur ? Qui sait ? La télématique commence à peine à être appropriée par ceux qui lui donneront peut-être demain un visage. ■

ÉRIC ROHDE.

---

(1) L'expérience de communication des missions locales et de la délégation interministérielle, financée par l'Agence de l'informatique, représente un budget de 300 000 francs.

(2) Le coût du développement d'Oredic – qui associe, outre l'A.M.G.V.F., le ministère de l'intérieur et de la décentralisation et le ministère délégué aux P.T.T., la S.C.E.T. de la Caisse des dépôts et consignations ainsi que l'Agence de l'informatique – s'élèverait à 1,3 million de francs.

VIDEOCASSETTES SELECTION

K8 Spectacles

« Au lieu d'une cassette vierge, achetez plutôt une K8, c'est plus malin. » C'est à peu près le langage que tiennent les promoteurs de cette cassette aux possesseurs de magnétocopes. Le principe est connu : pour le prix d'une cassette vierge, K8 Spectacles offre un programme effaçable après usage. Côté programme, cela vous donne droit tous les deux mois à une information sur les nouveautés cinématographiques et vidéo, ainsi que sur les programmes de télévision susceptibles de figurer dans votre vidéothèque. Pour éviter la répétition lassante de bandes annonces, le programme est émaillé de rubriques magazines, des clips du mois aux idées de cadeaux. Les reportages sont signés par Sygma, la post-production par Transatlantic Vidéo, le tout est présenté par Véronique Drucker. Même si ce n'est pas cher, on n'a pas affaire à des amateurs et le résultat est agréable à regarder.

Côté cassette, il s'agit au choix d'une V.H.S. de trois heures, fabriquée par P.D. Magnetics (filiale de Dupont de Nemours), ou d'une Betamax, version Sony Dynamicron. Là aussi, c'est de la bonne qualité.

★ *K8 Spectacles*, édité et distribué par K8 câble télévision production : 11, square du Roule, 92200 Neuilly.

« Le Trou de la vierge »

Sous ce titre prometteur, Philippe Sollers se livre à une très longue improvisation en direct sur l'art, le sexe et le corps. Au rythme d'un mot avancé méthodiquement toutes les cinq secondes, l'écrivain vole au secours de la libération de la femme, jette un pont définitif entre la théologie et la peinture de Picasso, et joue allègrement sur le signifiant. Cet exercice original de littérature électronique passera peut-être à la postérité comme un témoignage sur la vie culturelle parisienne de cette fin de siècle. En attendant, il intéressera certainement les inconditionnels de l'auteur de *Femmes*.

En complément de programme, encore du Sollers, mais à un autre rythme, torrentiel celui-là. Les yeux fixés sur la caméra, à la manière d'un présentateur du journal télévisé, l'écrivain lit sur le prompter des extraits de *Paradis*. Derrière lui défilent des images de Venise et d'ailleurs. On se laisse emporter par cette avalanche de mots, inouïe – au sens strict – à la télévision. Effet incantatoire garanti.

★ *Le Trou de la vierge* et *Paradis*, une réalisation de Jean-Paul Fargier. Edité et distribué par Arts Press.

Films

Le Témoin, de Jean-Pierre Mocky, avec Alberto Sordi et Philippe Noiret. Edité et distribué par R.C.V.

Le Gang des otages, d'Edouard Molinaro, avec Bulle Ogier et Daniel Gauchy. Edité et distribué par G.C.R.

L'Ouragan de la vengeance, de Monte Hellman, avec Jack Nicholson. Edité et distribué par G.C.C.

La Palombière, de Jean-Pierre Denis, avec Jean-Claude Bourbault et Christiane Millet. Edité par Sunset Vidéo et distribué par G.C.R.

Le Désert des Tartares, de Valério Zurlini, avec Vittorio Gassman, Jacques Perrin, Laurent Terzieff et Jean-Louis Trintignant. Edité par Cinéthèque.

Far-West 89, de Roy Enright, avec Randolph Scott et Robert Ryan. Edité et distribué par Cinéthèque.

Personne n'est parfait, de Pascal Festa Campanile, avec Ornella Mutti. Edité et distribué par U.S. Vidéo.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

DISQUES



Classique

« Les Octonaires de la vanité du monde », de Paschal de L'Estocart

Délaissant la convivialité bon enfant de la chanson française qui lui avait si bien réussi pour ses deux premiers enregistrements, l'Ensemble Clément Janequin brigue aujourd'hui un répertoire *plus ambitieux (et sans doute d'une approche plus difficile)* : le chant spirituel propre *aux communautés huguenotes de la première Réforme.*

Auteur, avant Claude Lejeune, *de ces Octonaires de la vanité du monde,* sur le même texte d'Antoine de La Roche-Chandieu, Paschal de l'Estocart est un homme du nord de la France qui a su profiter de la grande leçon musicale de l'école franco-flamande. Né aux alentours de 1540 à Noyon, le pays de Calvin, il a beaucoup voyagé, en Italie notamment, n'hésitant pas, malgré son appartenance déclarée au parti protestant, à profiter de la protection de Charles III de Lorraine, l'un des chefs de file de la Ligue.

Pourtant, les certitudes spirituelles du compositeur semblent avoir été inattaquables, à en juger par ces *Octonaires* où le beau poème de La Roche-Chandieu, aux profondes *résonances métaphysiques,* sert de *révélateur à l'intensité de la musique. Paschal* de l'Estocart fait valoir un style très *personnel, tirant surtout* profit de la *simplicité* d'expression de la chanson française (avec sa découpe syllabique), mais ne négligeant pas à l'occasion la leçon descriptive du madrigal (pour ce qui est du pouvoir du mot et de l'image sonore).

Direct et fascinant, le discours musical nous dit les mêmes vérités cinglantes que la méditation abrupte de l'écrivain. A cette nuance près que le chant amplifie le prêche, si j'ose dire, du pasteur, palpitant d'audaces inattendues, de fulgurances soudaines, qui transcendent le ton moralisateur du texte et nous brûlent alors du feu d'une foi dévorante.

Il faut à présent avouer tout le bonheur (sonorités et émotion) pris à l'interprétation engagée et exemplaire de l'Ensemble Janequin. Renforcés du soprano d'Agnès Mellon (aussi lumineuse et jaillissante que dans Rameau) et de Bruno Quetard (deuxième baryton), *nos chantres disent avec le poète le « refus de ce monde trompeur »,* mais confessent *en même temps* le *désarroi du croyant devant* les errements de l'humaine nature et l'angoisse d'une société sur laquelle plane (encore) l'ombre de la danse macabre, sortie du cauchemar médiéval.

« *Et le monde et la mort* entre *eux se déchirèrent.* » Les voix, qu'habite une ferveur inquiète, se heurtent au décor planté ici par les paroles. Mais en même temps un zèle presque mystique les investit qui, curieusement, pourrait être rapproché des excès dévots de Victoria. Et, *comme dans les disques précédents,* il faut louer la qualité du travail d'ensemble, le souci du son vivant accordé à l'exigence musicologique (la lisibilité des parties) et enfin, détail non négligeable, l'heureuse prononciation à l'ancienne, gage d'une bien savoureuse senteur « seizième siècle » (Harmonia Mundi, HM 1110).

ROGER TELLART.

Schubert et Schumann, par Brendel

A travers son intégrale des sonates, Alfred Brendel poursuit un *dialogue avec Schubert commencé depuis toujours.* Ils sont comme deux enfants camarades et complices, respirant le même air, au *même rythme,* se comprenant à demi-mot. Schubert n'a que vingt ans quand il écrit la petite *Sonate en la mineur D. 537;* il cueille les idées telles qu'elles éclosent forfuitement : une entrée pleine d'emportement et une petite pluie du matin, un second thème ingénu à cloche-pied, des saillies abruptes tout à coup, mais tout cela a déjà une expression foncière, et si les enchaînements sautent du coq-à-l'âne, chaque idée nous emmène loin ; un petit développement, quelques modulations, et nous voilà aux portes du mystère. De même la marche gaie et pensive de l'allegretto, ses charmants couplets, la flamme du final, ses réponses féminines, cette jeunesse et cette espièglerie révèlent mille aspects que Brendel fait ressortir avec autant de délicatesse que de profondeur.

Deux ans plus tard, la *Sonate en la majeur D. 664* révèle une tout autre maturité d'écriture. *Composée pour une jeune fille par un musicien en vacances, elle a un air de fleur, une couleur d'idéal, des épisodes chaleureux, pensifs, à peine mélancoliques ou de grande effusion. L'andante est une sorte d'interrogation à tâtons,* avec beaucoup de notes répétées, qui *s'ouvre, se referme,* s'étend en longues nappes, et le final danse sur toutes sortes de figures plus charmantes les unes que les autres dans des climats divers.

Toutes les nuances d'une âme passent à travers le jeu de Brendel, la transparence de ses sonorités, l'attention à chaque figure, *pour lui* donner le visage le *plus pur.* L'enfant, le poète, le voyant : *les trois aspects du Schubert de toujours atteignent un miraculeux équilibre à travers le prisme jumeau du* grand pianiste (Philips, 6514.282).

Depuis trois ou quatre ans seulement, du moins en public, Brendel assiège aussi la musique de Schumann, aussi amicalement, aussi fraternellement. Pourtant, on ne retrouve pas le même accord spontané ; ainsi dans les *Fantasiestücke* et la *Fantaisie en ut majeur* qu'il vient d'enregistrer. Les beautés abondent bien sûr, mais à chaque pas on décèle dans sa manière des « opacités » non résolues : des retards, des intentions trop marquées, un côté trop volubile, trop d'intentions dans chaque note, un jeu trop richement polyphonique, trop martelé. Trop, trop, trop...

Brendel manque encore du naturel schumannien. Il force sur l'expressivité en tirant du côté lisztien, d'un romantisme un peu gros et spectaculaire. *Par contraste, on découvre ainsi ce qu'il y a de clair, de dépouillé et de linéaire chez* Schumann (*cf.* Cortot, Fischer, *Kempff, Nat*) : *la pureté mélodique,* la clarté dans la diction, doivent *toujours régner au-dessus de cette musique très fournie, fougueuse,* palpitante de passions. Il n'y a pas moins de transparence et de profondeur que chez Schubert, mais d'un autre ordre.

Voilà ce que nous apprend Brendel *a contrario* dans cet enregistrement superbe par ailleurs. Il sera passionnant de voir si, d'année en année, il se rapprochera de Schumann jusqu'à le toucher, peut-être d'une manière toute différente de ses aînés (Philips, 6514.283).

JACQUES LONCHAMPT.

L'œuvre pour clarinette et orchestre de Weber

Si Weber, comme avant lui Mozart et après lui Brahms, s'intéressa de près à la clarinette, ce fut, comme eux, pour avoir rencontré un virtuose de tout premier plan, en l'occurrence Joseph Baermann. A ce dernier, il dédia en tout deux œuvres de musique de chambre et les trois avec orchestre enregistrées ici. Cela dit, la clarinette était, au début du XIXe siècle, à l'époque du premier romantisme, un instrument en vogue que Weber, alors, ne fut pas le seul à glorifier.

Weber, le premier grand compositeur allemand de son temps *à ne plus se mouvoir dans l'orbite de Vienne, ne s'imposa ni dans la symphonie ni dans le quatuor à cordes (genre qu'il n'aborda jamais). Musicien du geste, de l'élan, de l'irrationnel,* il mit ses tendances *velléitaires au service de l'opéra,* du concerto, de la variation brillante. Il sut faire chanter la clarinette avec chaleur, mais la traita aussi de façon théâtrale, mettant à profit son agilité et ses oppositions de registre.

Le *Concertino opus 26* et les deux *Concertos opus 73 et 74,* qui, à ma connaissance, n'avaient jamais été réunis sur un même disque, furent tous trois écrits en 1811 à Munich. Le clarinettiste suisse Eduard Brunner est accompagné par son compatriote Oleg Caetani à la tête de l'Orchestre symphonique de Bamberg (Orfeo, S 067831 A).

MARC VIGNAL.

« Ernani », par Riccardo Muti

Parce qu'on l'a baptisé un peu sottement opéra « de jeunesse », on oublie qu'Ernani marque, dans *le travail de Verdi, un premier tournant, qu'il y abandonne déjà le pur bel canto romantique pour y ouvrir la voie du drame lyrique. Le sujet s'y prête et l'écriture s'en ressent,* large, appuyée, mordante, exigeant des interprètes un format vocal inusité à l'époque, préfigurant le chant *di slancio.*

On se disait que le quatuor de stars retenu ici avait tout pour répondre à ces attentes. Hélas ! Mirella Freni, qui semble s'orienter pourtant depuis quelques années vers des emplois « lourds », est dans une bien mauvaise passe vocale : à bout de souffle, à court de timbre, elle s'époumonne rapidement quand la ligne s'envole, sollicite si outrageusement son registre de poitrine qu'elle en perd le contrôle de la phonation et crie ouvertement dans les ensembles.

On comprend que la réaction du public de la Scala, lors de la première, fut houleuse ! Placido Domingo, lui, avec les moyens qui sont ceux du ténor le plus doué et le plus versatile d'aujourd'hui (voix généreuse, personnalité indéniable, musicalité parfaite), est dans un jour sans génie, comme s'il abordait le rôle entre deux avions et en pensant déjà à sa prestation du lendemain.

Heureusement, il y a *Renato Bruson et Nicolaï Ghiaurov,* le *premier plus maestrissime* que jamais de timbre et de style, prenant le temps de détacher chaque détail et intention d'un rôle plus riche de promesses qu'on ne le croit (annonçant les grands barytons nobles du Verdi « de la maturité ») ; le second compensant l'usure sensible des moyens par la solidité d'un métier et d'une expérience qui en font l'une des grandes-bêtes de scène lyrique du siècle.

Heureusement, surtout, il y a la magistrale direction de Riccardo Muti, avec les chœurs et l'orchestre de la Scala (rompus à ce répertoire), menée à un train d'enfer (les tempos « façon *Toscanini* »), violente, contrastée, étourdissante de précision rythmique, rendant enfin justice à un opéra *injustement méprisé et que le disque a peu servi (3 disques* EMI 1435-843).

ALAIN ARNAUD.

Deux opéras de Janacek

Tandem heureux chez Supraphon avec ces deux opéras de Janacek : la justement célèbre *Petite renarde rusée* et les injustements méconnues *Excursions de Monsieur Broucek.* Le premier, *féérie* poétique mettant en scène animaux et humains, jouant de leurs analogies et différences, est l'un des ouvrages les plus empreints de « merveilleux » de tout le répertoire, débordant d'humour et de tendresse, mais aussi, comme toute fable, plein de sages considérations sur l'humanité. *Un monde à la Walt Disney,* mais débarrassé des afféteries et complaisances de ce dernier, *subtilement évoqué grâce au génie musical incontestable de Janacek, combinant* la fraîcheur *de la tradition populaire aux recherches techniques* les plus sophistiquées. *Dirigé par Vaclav Neumann* (avec les chœurs et l'orchestre *de la Philharmonie tchèque*), *spécialiste de l'auteur et de l'ouvrage, interprété* par une équipe entièrement tchèque, cet enregistrement, s'il n'offre rien d'exceptionnel, est pourtant une garantie de rigueur et d'authenticité.

Non moins fantastiques, bien que dans un autre genre, sont *les Excursions de Monsieur Broucek,* petit bourgeois de Prague que Janacek, alliant la satire sociale à la fantaisie du conte, promène des brasseries de la ville au Moyen Age de l'histoire en passant par un voyage dans la Lune. L'humour encore, et l'inventivité musicale toujours, mais aussi une profonde générosité intérieure qui s'exprime en de superbes ensembles au lyrisme *rayonnant. La direction de* Frantisek Jilek (la *Philharmonie* tchèque à nouveau) est, hélas, un peu en deçà des richesses de la partition, et la distribution n'est qu'honnête.

Mais, dans les deux cas, il ne faut pas manquer l'occasion de découvrir ou retrouver un compositeur parmi les plus originaux de l'histoire lyrique.

(*La Petite Renarde rusée,* 2 disques Supraphon 1116-3471, avec Richard Novak, Helena Buldrova, Gabriela Beneckova, etc.)

– *Les Excursions de Monsieur Brpucek,* 3 disques Supraphon 1116-329, avec Vilam Pribyl, Miroslav Sredja, etc.)

A. A.

L'art de la coloratura, par Edita Gruberova

Ils ne s'agit ni de la coloratura baroque, qui était volonté de liberté et de fantaisie musicales, riche d'inventions jubilatoires ; ni de la coloratura romantique hantée et hallucinée qui était partie intégrante et nécessaire de l'expression lyrique, mais de cette coloratura du dernier 19e siècle, somme d'artifices gratuits et de virtuosités de salon, accumulant les prouesses techniques sur fond de livret insipide et de musique simplette. C'est dire qu'il faut un solide goût pour le kitsch et une bonne dose d'humour pour supporter ce répertoire.

Que la technique éblouissante d'Edita Gruberova n'y éprouve aucune difficulté, c'est peu dire : piqués, trilles, roulades et gammes se succèdent impavidement. Les amateurs de trapèze vocal seront comblés.

Étrangement, toutefois, cette merveilleuse interprète, lorsqu'elle quitte son domaine allemand (Mozart, les Strauss ; elle réussit dans ce récital une « valse des voix du printemps », chef-d'œuvre d'esprit et de subtilité) pour aborder le répertoire français ou italien, y manque toujours d'une certaine familiarité, d'un certain ton, qui seuls pourraient, au-delà de *l'exécution transcendante, sauver ces pages de la monotonie. Pour* fervents de la pyrotechnie.

(1 disque orfeo S 072831, diffusion Harmonia Mundi. Arditi : *Il bacio ;* Glière : *Aria ;* Rachmaninov : *Chanson géorgienne ;* Proch : *Deh' torna mio bene ;* J. Strauss : *Frühlingsstimmen ;* Alabieff : *die Nachtigall ;* Adam : *Ah ! vous dirais-je maman ;* Delibes : *les Filles de Cadix,* avec l'orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Kurt Eichhorn).

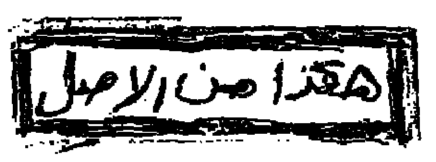
A. A.

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions ici, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques nouveaux recommandés par les disquaires. Nous avons demandé d'autre part à ces disquaires d'attirer l'attention sur des disques anciens « à redécouvrir ». (Cette semaine, le choix de la FNAC-Etoile, Paris.)

	CLASSIQUE		FOLKLORE		VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	« LE MESSIE », F. Haendel, dir. J.E. Gardiner (Philips).	« COSI FAN TUTTE », W.A. Mozart, dir. H. Rosbaud (FNAC-Rappel 4).	MALAVOI (Sonodisc).	ASSEMBLEE DES SONNEURS (Keltia Musique).	« CASINO DE PARIS », Jacques Higelin (Pathé-Marconi).	« FIGURE IMPOSEE », A. Bashung (Phonogram).	« THRILLER », Michael Jackson (C.B.S.).	« REBEL YELL », Billy Idol (Ariola).
2	« COSI FAN TUTTE », W.A. Mozart, dir. H. Rosbaud (Fnac-Rappel 4).	« LES NATIONS », L. Couperin, Ensemble Hesperion XX (Astre).	XALAM (Celluloïd).	« BUGRE », Nene (Metro).	« MORGANE DE TOI », Renaud (Polidor).	« TOME 2 », Les Rois fainéants (Ariola).	« CAN'T SLOW DOWN, Lionel Richie (Tam la mo town).	« TRASK IT UP », Southside Johnny (Ariola).
3	« VIER LETZE LIEDER », R. Strauss, J. Norman (Philips).	« MISSA DE GLORIA », G. Puccini, dir. C. Scimone (Erato).	« O HELIOS O HELIATO-RAS », Angelique Ionatos (S.M.).	« FEMINA », Joyce (EMI).	« VLADIMIR ILLITCH », M. Sardou (Trema).	« T'AS MEME PAS VOULU », Hatz (C.B.S.).	« 90125 », Yes (W.E.A.).	« 10.9.8.7.6.5.4.3.2.1 », Midnight Oil (C.B.S.).
4	« LES INTROUVABLES », Elisabeth Schwarzkopf (EMI).	« ROMEO ET JULIETTE » Symphonie classique, S. Prokofiev, dir. G. Solti (Decca).	« LA FORCELLE », Marc Perrone (Chant du monde).	« L'ART DU KANOUN EGYPTIEN (Arion).	« BABY ALONE IN BABYLONE », J. Birkin (Phonogram).	« TROTTOIRS DE L'ETERNITE », Valérie Lagrange (Ariola).	« FLASHDANCE », BOF, (Phonogram).	« YOU SHOULD'NT NUF BIT FISH », George Clinton (EMI).
5	« 10e SYMPHONIE », F. Schubert, dir. P. Bartholomée (ADDA).	« VOYAGE D'HIVER », F. Schubert, dir. K. Moll (Orfeo).	« REGGAE NIGHT », Jimmy Cliff (C.B.S.).	ALFREDO RODRIGUEZ (Sonodisc).	« CROCODILE », Charlélie Couture (Phonogram).	« U.S.A.-U.S.S.R. », Yves Simon (R.C.A.).	« LIVE », U2 (Phonogram).	« NORTH OF A MIRACLE », Nick Heyward (Ariola).
6	« PORTRAIT », coffret I. Seefried (D.G.G.).	COFFRET C. HASKIL, W.A. Mozart (Phonogram).	« VALENÇA, NASCIMENTO, TISO », Brazil Night (Polydor).	GREEK ORIENTAL MUSIC (Arhoolie).	« LA STATUE D'IVOIRE », Yves Duteil (Pathé).	« GUITARISME », G. Engel (W.E.A.).	« PIPES OF PEACE », P. McCartney (Pathé-Marconi).	THIS MORTAL COIL (New Rose).
7	« CONCERTO POUR PIANO 15 ET 16 », W.A. Mozart, Murray Perahia (C.B.S.).	« MUSIQUE DE CHAMBRE », J. Brahms, J. Katchen (Decca).	« EXTRA », Gilberto Gil (W.E.A.).	SABAH FAKHRI vol. 2 (ADDA).	« ROCKEUSE DE DIAMANTS », C. Lara (R.C.A.).	« A DREAM », Bazy (C.B.S.).	« INFIDELS », Bob Dylan (C.B.S.).	« TROUBLE AT HOME », Silver Condor (C.B.S.).
A REDECOUVRIR	« L'ŒUVRE POUR PIANO 4 MAINS », W.A. Mozart, P. Badura-Skoda/J. Demus (Amadeo).		« COM O AMAÇODOMANO », Paulino Da Viola (W.E.A. Import Bresil).		LES SŒURS ETIENNE, réédition Pathé-Marconi (EMI).		« BOP TILL YOU DROP », Ry Cooder (W.E.A.).	
A REDECOUVRIR	« LE BŒUF SUR LE TOIT, D. Milhaud, dir. D. Milhaud (Charlin).		« LA LEY DE LA JUNGLA », Henry Fiol (SAR Import U.S.A.).		« UN RECUEIL DE MES POESIE », Françoise Hardy (Sony-C.B.S. Import Japon).		« AND THE HEART BREAKERS LIVE AT THE SPEAKEASY », Johnny Thunders (New Rose).	







DANIEL THIERRY

ENTRETIEN

Carlo Ginzburg historien, chasseur et détective

Carlo Ginzburg voudrait appliquer à l'histoire la méthode des chasseurs ou des détectives : c'est à partir des empreintes, des indices minuscules qu'on peut espérer traquer la vérité.

CARLO GINZBURG, qui est né à Turin en 1939, enseigne maintenant à Bologne. Historien, il a travaillé sur la sorcellerie (*les Batailles nocturnes*, Verdier), sur la culture populaire du seizième siècle (*le Fromage et les vers*, Flammarion). On vient de traduire son *Enquête sur Piero Della Francesca* (Flammarion), un livre où il se fait amateur d'énigmes : les datations, les identifications des personnages, les sujets, les toiles y sont déchiffrés à partir d'indices, *minimes en apparence*. Deux mains qui s'étreignent, la forme d'un chapeau, un profil, une écharpe, révèlent de *fascinantes* implications politiques et religieuses.

Carlo Ginzburg bouscule le métier d'historien. Epistémologue, il fait appel à des indices, à des traces et à des pistes (1). Il aime dessiner des analogies entre *sa méthode et* celles de Sherlock Holmes, de Freud ou de Morelli, qui, au siècle dernier, avait modifié la technique des attributions *de tableaux* (à partir de «détails» comme les lobes d'oreille, les auréoles, les formes des pouces, il avait réussi à démontrer que la Vénus de Dresde n'était pas de Titien, mais de Giorgione).

Avec une érudition extrême, *Ginzburg*, qui pratique la méthode de l'indice, voudrait retrouver l'habileté des chasseurs, qui savaient lire les déplacements de leurs proies à partir d'empreintes, de branches cassées, de touffes de poil, de plumes. Ces indices permettront peut-être d'inventer une nouvelle façon de faire de l'histoire.

***

« Votre mère est romancière. L'historien aussi se pose la question du récit...

– Avant de me consacrer à l'histoire, j'ai, en effet, eu la tentation du roman. Ce qui a décidé de ma carrière, ce fut la lecture des *Rois thaumaturges*, de Marc Bloch. Il avait trouvé de formidables indices. Le pouvoir de guérir les écrouelles des rois de France et d'Angleterre avait jusqu'à lui été peu interrogé. A travers ce «détail», Bloch a pu retrouver l'une des racines *profondes* de la royauté qui a duré jusqu'à Charles X. J'ai souvent été intéressé par des sujets un peu «marginaux». *Dans les Batailles nocturnes*, j'ai tenté de décrire comment une secte onirique qui prétendait se battre contre les sorcières était *devenue* une secte de sorciers véritables *sous* la pression des inquisiteurs.

– Dans plusieurs textes, vous insistez sur la question de la preuve. Or vous étudiez des champs dans lesquels on a souvent du mal à faire la preuve. Tantôt *on n'a presque pas de* trace, tantôt on en a beaucoup, mais elles sont contradictoires...

– On est là devant la question de la hiérarchie des pertinences. Etudier un meunier du seizième siècle à partir des procès renvoie à la question du document. *Pourquoi consacrer* un livre à un meunier hérétique, alors que, dans un autre ouvrage, on ne lui aurait consacré qu'une note ? Quand on transforme une note en livre, on modifie les hiérarchies. On retrouve les questions que formule Thomas Kuhn. Il arrive que des «cas marginaux» deviennent centraux, si l'on sait modifier les paradigmes.

– Vous avez travaillé sur des domaines qui ont longtemps été exclus du champ historique. Vous soulignez que – comme en physique – on s'est longtemps méfié du sensible.

– Faire référence aux modifications épistémologiques introduites par Galilée est écrasant. Pourtant, il s'agit aussi d'essayer de changer le statut de la preuve. Mais il ne faut pas opposer à la rigueur du modèle quantitatif un modèle impressionniste. Au contraire, je voudrais *élaborer* une *rigueur* différente. Quand on parle de preuve, on pense souvent que les mêmes critères de rigueur *sont valables dans l'ensemble d'une* discipline. Or il n'en est rien. Ce qui est une preuve pour un démographe ne l'est pas pour un historien de l'art ou pour un historien politique. De plus, ce qui est prouvé pour un médiéviste ne relève pas du même système que ce qui est mis en avant par un praticien de l'histoire ancienne.

– Il s'agirait donc d'élaborer des statuts régionaux des preuves ?

– En un sens. On voit bien que la sacro-sainte question des documents pose une quantité de problèmes. Bien sûr, l'on doit *partir de preuves* empiriques. Et l'on pourra toujours m'objecter que, si j'étudie un meunier, je vais retrouver *dans ses écrits des idées* qu'il aurait empruntées à l'élite cultivée.

– Vous avez emprunté votre notion de trace au *savoir-faire* des chasseurs qui reconstruisaient une trajectoire à partir de l'empreinte d'un pas.

– En effet, nous ne devons pas nous cantonner aux seules preuves écrites...

Le pape et le meunier

– Vous aimez citer Giovani Morelli, Conan Doyle et Freud. Tous les *trois partiraient* de détails *qui*, avant eux, n'auraient pas été pris en compte.

– Morelli, ce connaisseur italien, a bouleversé le catalogue de la peinture. Il voulait déceler les copies des originaux. A partir de l'analyse des lobes d'oreille, il a obtenu des résultats étonnants. Il nous a fait *remarquer que certains traits* étaient évidents pour les copistes, mais qu'ils faisaient moins attention à des détails *dits secondaires*. *Copier le sourire* de Léonard ou les yeux de Pérugin, c'était évident. Mais les copistes « oubliaient » les détails. Or, c'est à partir de ceux-ci que tout se révèle ; c'est à partir d'un détail oublié que l'on va découvrir l'assassin ! De plus, dans son *Moïse*, Freud dit – dans une note – qu'il s'est inspiré, pour construire la méthode psychanalytique, de Morelli.

– L'histoire est en ce moment une discipline extraordinairement vivante. *L'histoire lente s'est opposée* à l'histoire événementielle, mais aussi à l'histoire massive. Vous acceptez cette méthode et, pourtant, vous mettez l'accent sur le singulier, l'individuel.

– Il ne s'agit pas de proposer une histoire des *individus* qui serait *analogue* à la vieille histoire politique, de substituer des meuniers aux rois. Je voudrais enrichir *l'histoire lente en montrant qu'il* existe des phénomènes qui ont pu paraître marginaux – et qui l'ont été dans leur temps – mais qui ont mobilisé de nombreuses instances. En 1599, c'est le pape Grégoire VIII lui-même qui a décidé de la mort du meunier hérétique.

– Les traces de votre meunier frioulan envoyé au bûcher par l'Inquisition *étaient* doublement cachées. La documentation était rare, et elle n'intéressait pas grand monde.

– On retrouve *le* problème de la hiérarchie des sources. De fait, on n'avait pas assez exploité les procès de l'Inquisition. *Quand j'ai commencé* à les *étudier*, dans les années 60, je suis allé dans les archives de la curie d'Udine. J'étais l'un *des premiers* à travailler *sur* ces archives fermées. Pour entrer, il m'a d'ailleurs fallu montrer un petit papier qui vantait *mes mérites*. A ce *moment-là, j'ai pensé* à une scène des *Trois Mousquetaires* où l'on certifiait la valeur de d'Artagnan ! *L'archiviste m'a donc ouvert ses trésors* poussiéreux. Avant, les érudits n'avaient pas vraiment utilisé ces sources. Au reste, il s'agit moins de trouver des documents que de décider qu'ils peuvent être importants.

» On s'était parfois intéressé aux procès de l'Inquisition, mais *dans* une perspective confessionnelle. Certains chercheurs protestants avaient écrit des histoires des réformés italiens. Des ecclésiastiques avaient voulu *démontrer*, à *partir de ces sources, qu'on était* là devant des phénomènes de superstition marginaux, pas très convenables.

– *Comment décider que la cosmogonie de ce meunier – qui discute de la Bible, de Dieu, des anges – est importante ?*

– Au moment où je travaillais sur la sorcellerie, j'avais découvert un procès contre quelqu'un qui prétendait que l'univers était né de la pourriture. Cela m'a marqué, puis je l'ai un peu oublié. Plusieurs années après, cette note, singulière, étrange, m'est revenue en mémoire. Pourquoi me suis-je vraiment *intéressé à cette anomalie ? Je répondrai* en citant l'un de mes professeurs, qui aimait raconter sa rencontre avec deux *romanistes français. L'un était un farfelu* barbu passionné d'exceptions qui disait souvent : *« C'est bizarre »*. L'autre était très *rationnel – et chauve*. Il aimait *« ce qui était satisfaisant pour l'esprit »*. En fait, avec mon meunier, j'ai voulu réconcilier les écoles de l'anomalie et de l'analyse. Il ne suffit pas de trouver du bizarre, il faut également montrer comment ce singulier-là est possible !

Le peintre et ses commanditaires

– Votre meunier avance *que tout* est chaos, que la terre, l'air, l'eau et le feu font masse. Les vers qui apparaissent *dans le fromage* sont les anges de la Très Sainte Majesté. Mais il sait aussi du latin.

– *Oui*, il est *imprégné* d'une certaine culture. Pourtant, ce qui m'intéresse, plus que la bizarrerie, c'est l'incarnation *du singulier*. *L'idée que le monde naît de* la pourriture m'avait fait penser au retable de Grünewald où l'on retrouve l'écho *d'un univers qui naîtrait du pourri*...

– Après vous être intéressé aux acteurs de « l'histoire d'en bas », vous avez consacré une étude à Piero Della Francesca, qui est une incarnation de la culture savante.

– Piero n'est vraiment devenu célèbre qu'à partir de la fin du dix-neuvième siècle. Certes, il est, depuis, devenu l'emblème du peintre savant et sensible.

CHRISTIAN DESCAMPS.

(Lire la suite page XIV.)

(1) *Cf. le Débat*, nos 6 et 17.

Carlo Ginzburg historien, chasseur et détective

(Suite de la page XIII.)

» En somme, j'ai eu envie de poser une question qui n'avait pas encore été étudiée ; celle des rapports du peintre avec ses commanditaires. On ne possède *pas certains* contrats.

— En rendant hommage à Warburg, vous étudiez donc trois œuvres : *le Baptême du Christ*, les fresques d'Arezzo et *la Flagellation*. Vous retrouvez des liens entre elles.

— L'un de ces liens, c'est Giovanni Bacci. On savait que les Bacci, des commanditaires, avaient financé le cycle. En croisant des informations sur ces personnages à partir de l'histoire de l'art et de l'histoire de l'humanisme, j'ai pu remonter jusqu'aux milieux humanistes de Rome.

— Vous utilisez une multitude de détails concrets. Par exemple, dans les fresques d'Arezzo, vous remarquez que le personnage de Constantin est un portrait réalisé d'après une médaille qui représente Jean VIII Paléologue.

— Cet *empereur* byzantin était, en effet, venu en Italie, en 1438, pour un concile qui préparait une réunion des Eglises d'Orient et d'Occident. Je me suis demandé pourquoi on retrouvait le portrait de cet empereur sur la fresque. J'ai voulu découvrir les liens complexes entre Piero et son milieu. J'ai alors rencontré le thème de la croisade. J'ai donc reconstitué un réseau chronologique serré. Il tiendra jusqu'à ce que l'on m'oppose des contre-exemples !

L'hypothèse du jeune homme mort

— Certaines de vos affirmations relèvent, en effet, de la probabilité. En ce qui concerne *la Flagellation*, vous avancez que le jeune homme blond qui se trouve au premier rang est le fils illégitime de Federico de Montefeltro. De plus, vous dites que s'il est impassible, c'est qu'il est mort !

— L'histoire, *comme* la *physique*, ne peut refaire l'expérience du temps. La plus grande rigueur retrouve, aussi, la probabilité. Je ne demande pas que l'on accepte toutes mes démonstrations de façon *globale*. Je crois que j'ai à peu près établi que *la Flagellation* est un appel à la croisade. Quant au jeune homme, on sait qu'il est mort à dix-sept ans. On *connaît* aussi l'affection que lui portait son père. Certes, mon hypothèse du « jeune homme mort » est moins certaine que le reste. Mais j'y tiens, car j'ai abouti à ce résultat après une chaîne complexe.

— Pour vous, l'histoire connaîtrait donc des hiérarchies de probabilités, des régimes de vérité.

— Avec la chronologie, on a l'impression d'avoir des assurances. Mais si l'on s'attache au style, on voit clairement que l'on ne sait jamais d'une façon certaine la vitesse avec laquelle un peintre change son style.

— Vous avez, dans vos travaux récents, pratiqué une interdisciplinarité, souvent conflictuelle, avec les historiens de l'art.

— *J'ai lutté sur plusieurs fronts.* Contre l'iconographie sauvage, contre les historiens de l'art qui ne se posent que des problèmes de styles ou de chronologies, mais aussi contre une sociologie primaire qui prétendrait réduire l'art. Faire de Piero un peintre de l'Ombrie agricole est un peu mince ! Dès qu'on touche à une peinture, on se rend compte qu'établir une date soulève des questions extraordinairement complexes.

— Vous insistez énormément sur la méthode en sachant que celle-ci ne suffit jamais.

— Bien sûr, entre une recette de cuisine et la réalisation d'un plat, il y a tout un univers. Toutefois, je ne refuse aucune des formes de la scientificité la plus contemporaine. J'ai d'ailleurs une immense admiration pour un historien de l'art comme Roberto Longhi. J'attache de l'importance aux travaux de Panofsky, de Gombrich... J'ai regretté de ne pas suivre l'enseignement de Longhi. Il aimait jouer avec ses étudiants. Il leur demandait de lui montrer la photographie d'un détail de tableau. Il s'amusait alors à *identifier* l'auteur ou l'*école*. Ce jeu-là, — cette maîtrise fascinante — était tout à fait rationnel, mais il supposait aussi un talent de « sorcier », de poète.

— On retrouverait là l'interrogation d'Aristote, qui disait dans la *Poétique* : *« Le propre du poète ce n'est pas de » dire ce qui a eu lieu réellement, mais » ce qui pourrait avoir lieu dans l'ordre » du vraisemblable, du nécessaire. »* L'historien dirait ce qui a eu lieu, l'autre ce qui pourrait avoir lieu.

— On n'en aura jamais fini avec cette interrogation décisive. Au fond, il s'agit du statut *philosophique de l'histoire*, du rapport toujours actuel de ces disciplines. Il serait vraiment naïf de penser que l'histoire ne relève toujours que du « certain ». La formation du vraisemblable doit *nous* intéresser aussi.

» Thucydide soulignait déjà l'importance des *conjectures*. Si l'on reformule, paradoxalement, l'idée d'Aristote, l'on pourrait dire que nous sommes encore à essayer de constituer une science du particulier. Au moins savons-nous que le singulier, celui du meunier ou du peintre, implique la série, le possible, le contexte. » ■

CHRISTIAN DESCAMPS.

MODE

Jeux de guerre et de pouvoir

LA mode ce n'est pas grand-chose. On se place bien souvent au-dessus. Pourtant La Bruyère l'admettait déjà : *tout est mode*. Aujourd'hui Olivier Burgelin le confirme, mais, histoire de remettre cette amazone à sa place, il précise : *« Tout est mode seulement dans la mesure où tout est vêtu, c'est-à-dire apparence »* (1).

Le chef de l'Etat nous affirme qu'il n'y a pas de secteurs condamnés, mais des *techniques dépassées*, c'est-à-dire démodées... Ce n'est plus dans le domaine du vêtement que le pouvoir de la mode est le plus impérieux, mais dans celui de la technologie, plus particulièrement militaire. Sans arrêt, à très grands frais, on renouvelle ses arsenaux, sa logistique, alors que l'on ne s'est même pas encore servi de ce que l'on renouvelle. Pourquoi ? Parce que tout cela est obsolète, dit-on, c'est-à-dire tombé en désuétude. N'est-ce pas le comble de la *mode* ! Cette logistique destructrice n'est-elle que le vêtement de notre civilisation technologico-industrielle pour qu'on en change comme de chemise ?...

Moraliste, Olivier Burgelin aurait bien aimé cantonner la mode dans le domaine inoffensif du futile, de l'épidermique, mais force lui est, après d'autres, de constater que la nébuleuse de la mode est en expansion et qu'elle ne se contente pas de s'emparer de l'apparence ; elle agit en profondeur. Mais est-ce si nouveau que cela ? La mode a-t-elle jamais été innocente ?

A lire l'ouvrage exceptionnel de Grazietta Butazzi, *la Mode, art, histoire et société* (2), à parcourir l'étonnant *Premier Vestiaire pour l'histoire du costume masculin* (3), la mode apparaît comme une arme redoutable, un art de la stratégie dissuasive.

Grazietta Butazzi remarque que *« le pouvoir suprême, pour qui est soumis, se « revêt » ou « s'enveloppe » de quelque chose : de majesté, d'autorité, de dignité, etc., et cette dimension idéale se concrétise en une apparence physique où les vêtements constituent l'expression la plus immédiate de la supériorité »*.

Par la magnificence de son apparat, qu'elle soit *sévère* ou luxuriante, le seigneur, l'aristocrate, n'entendait pas plaire ou charmer, mais vaincre, subjuguer, inférioriser. La distance énorme qui séparait son costume de celui de ses sujets signifiait sa hauteur, sa grandeur, sa puissance, sa richesse, sa faculté de prévoir et le plaçait au-dessus du commun. Sa suite — sa cour — devait l'imiter pour n'apparaître que *comme* une simple émanation de la splendeur seigneuriale, une nuée étincelante à sa gloire. Pour la même raison, le prince s'entourait de gens de lettres, d'historiens, d'artistes illustres, d'architectes prestigieux. Le prince voulait étonner au sens ancien, jupitérien du terme.

Ce décorum n'était pas décoratif au sens où nous l'entendons aujourd'hui : il était un outil de domination. Il dissuadait quiconque de mettre en doute la supériorité princière. Que le prince ait été ou non véritablement supérieur importait peu. L'évidence du paraître plus que l'essence pouvait convaincre les simples, la roture, les illettrés. Sa superbe n'était *« que fiction au service de la feinte, une ruse prédatrice pour capter la créance, une arme pour accrocher ou crocheter l'assentiment »*. L'ignorance, et plus encore la méconnaissance ambiante maintenue, entretenue, faisait que cela fonctionnait. Dans ce contexte, on comprend Tolstoï quand il annonce que *« l'art n'est qu'un vaste système de corruption, une superstition intéressée de l'élite dominante dans la jouissance égoïste »*.

Un mélange de sévérité et d'ironie

La Russie ne vivait pas le même temps que l'Italie ou la France bien que sur la *même* planète... Vinrent la Réforme en Allemagne, la révolution industrielle en Grande-Bretagne, la Révolution de 1789 en France et la Déclaration des droits de l'homme aux Etats-Unis et en France... Le pouvoir échappe aux anciennes aristocraties, il glisse vers les puissances financières, commerciales, industrielles. Il n'y a plus de princes et de sujets, mais un capital et des clients : salariat, prolétariat... C'est le triomphe du charme discret de la haute bourgeoisie, du haut fonctionnariat de l'intelligentsia financière, foncière, universitaire. C'est un charme académique, un mélange de sévérité, d'ironie, et de piquant. L'art devient ornemental, décoratif. Contre le pouvoir qui voudrait tout subvertir, aux aurores du dix-neuvième siècle, Goethe déclare : *« La nature et l'art sont trop grands pour avoir des buts ; ils n'en ont pas besoin, car tout se tient, et cet enchaînement c'est la vie. »*

En 1984, Henri Laborit, dans un autre langage, amplifie la déclaration de Goethe ; c'est l'être tout entier qui n'a pas pas besoin de but, *« la seule fonction de l'être c'est d'être »*. La nudité n'est plus honteuse. On se demande si les sauvages qui vont tout nus sont plus heureux ou malheureux que nous... Tristes tropiques ? Entre Goethe et Henri Laborit beaucoup de choses se sont passées : Karl Marx, révolution d'Octobre, Freud, Jung, l'accélération et l'amplification des moyens de communications et de transports, l'éducation obligatoire, les guerres mondiales, le cinéma, la télévision, Hiroshima, la décolonisation, la révolution technologique...

C'est le divorce du pouvoir avec un certain paraître, avec les arts et les lettres, et son mariage avec la science, la technologie, qui sont devenues les instruments de sa puissance. Ce que Tolstoï disait hier de l'art ne le dirait-il pas aujourd'hui de la science appliquée, de la micro-informatique et de tout le bazar de pointe ? Cette science n'est-elle pas, bien souvent, une feinte, une ruse prédatrice pour capter la créance, accrocher ou crocheter l'assentiment, détourner l'attention des problèmes réels ? On a marché sur la Lune, on envoie des satellites dans l'espace, mais l'on meurt encore de faim sur la planète. Le chômage, l'humiliation, y sont le lot de la majorité...

Délaissés par le pouvoir, l'art, la mode sont devenus existentiels. Un nouvel humanisme contre le machinisme. Subversifs, ils n'ont de cesse de brouiller la programmation, la standardisation, le rêve de la société industrielle. Post-moderne, post-rationnelle, farouchement individualiste, la mode aujourd'hui est une radicale volonté de subvertir la conscience dominante, avec ses rapports sociaux et ses rapports de production. Libre du pouvoir, la mode est une fête, un spectacle, un libre choix. Et, parce que la modernité dont elle a été l'étendard ne l'est plus et nous est imposée inéluctablement, la mode prend ses distances par rapport à celle-ci.

Aux dernières présentations d'Issey Myaké, de Jean-Paul Gaultier, de Thierry Mugler, de Montana, de Beretta, de Dorothé Bis, de Jean-Charles de Castelbajac... mais *surtout* à la féerique fête de la mode donnée par Kenzo au château de Maisons-Laffitte, on a pu voir la mode telle qu'en elle-même. On a pu la voir rêver les cultures, les civilisations. Elle les triturait, les enchevêtrait, les amalgamait à l'actualité la plus grave pour nous dire : avec leurs codes, leurs usages, leurs grammaires, elles ne sont que des vêtements. C'est nous qui les avons engendrés, non l'inverse. Oui, les civilisations sont mortelles, mais nous, la vie, nous demeurons, nous recommençons toujours. Du bout des yeux, on pouvait sentir toute la puissance de ce commencement. ■

MOHAND MESTIRI.

(1) *« La Mode »*, *Traverses 3*. C.C.I.-Editions de Minuit.
(2) Hachette.
(3) Jacques Damase éditeur, 61, rue de Varenne, 75007 Paris.

POESIE

CLAUDE BEAUSOLEIL

Claude Beausoleil est né en 1948 à Montréal. Il collabore à la revue *Jungle*. Prolixe, il a notamment publié : *Intrusion ralentie* (Editions du Jour), *les Marges du désir* (Editions du Coin), *la Surface du paysage* (V.L.B., éditeur), *Soudain la ville* (H.C.), *Dans la matière rêvant comme d'une émeute* (Ecrits des forges, Trois rivières), *Concrete City* (Guernica Editions) et *D'autres sourires de stars* (Le Castor astral).

Hanté par le cœur des villes, par la beauté mécanique, il y retrouve les secrets de l'indicible. Ici, tout se montre et tout se détraque sur l'écran mental.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Jours à New-York

New York City ces choses qui arrivent dans la mémoire du corps ces choses incompréhensibles ces rapprochements (sort des illusions quand les surfaces nues me tournent vers l'infini)
comprendre la ville en nous-mêmes
Temps des rues des lois des triangles
dans le musée du corporel — ce céleste abandon — je reconnais les fuites.
Alors désordres et précipités
le beige remonté des hanches
vision circulaire
l'instant d'aujourd'hui dans le jaune taxi des réalités
tes yeux perdus dans New York City
je crois que le hasard s'assemble
The New Yorker venant rappeler les circonstances
soir — je suis au centre de la ville —
les lumières nous incitent à parler
l'opération est longue et langagière
sur du papier d'hôtel et des draps de rencontres
dans des verres remplis au rythme du profil
je me tais te regarde et j'écoute les vibrations
de la durée des charmes
tout ce qui se vit ici est le profond miroir des Amériques nerveuses

...

la conversation est une affaire de cœur

...

Par les rivières de mots au simulacre de te parler alors que je comprends tes poses et tes désarrois écrire serait le silence enlisé dans son lieu de propulsion (New York City programme)
Pour ce livre qui nous hante, présent dans les détails qui nous inscrivent.
collages des autres propositions
vecteurs vertical soupir des amusements
télescopé urbain achalandé
le sens partout grinçant inévitable
sentir les mouvements de cette cohésion
en foule le Temps s'évase
autre cycle dans ce jeu de la pensée

...

Poésie des rues enfer ceci est New York
nous marchons pour apprendre
dédales et frénésies je te tiens tout près

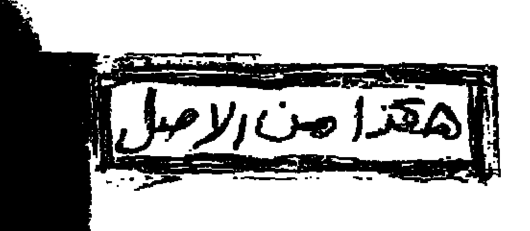
...

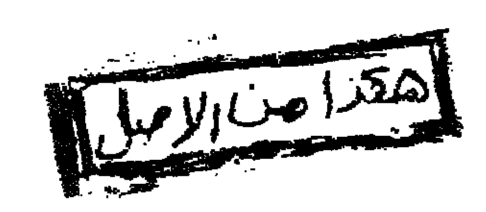
dans ces moments d'écriture je reconnais une attitude dans la fiction le goût mental pour les mots résumant l'action couleurs des tableaux où des heures et des odeurs retrouvés nous entendons ensemble le rythme des villes

...

pour énormément de Temps je précise ma façon de me lier à toi la musique quotidienne les mythes qui surgissent autant d'étonnements en tout ce qui nous ressemble (...)

* Sauf mention contraire, tous les textes publiés dans cette rubrique sont inédits.





CHRONOLOGIE

ÉTRANGER

2. — R.F.A. : La levée de l'*immunité parlementaire du comte* Otto Lambsdorff, ministre libéral de l'économie, est votée à l'unanimité par le Bundestag. M. Lambsdorff, inculpé le 8 de corruption pour avoir accordé, contre des subsides pour son parti, un important *dégrèvement fiscal* à la société Flick, annonce, le 21, qu'il restera à son poste jusqu'à son procès. (*Du 1er au 5, 9, 11-12, 14,* 21 et 22.)

4. — CENTRAFRIQUE : L'ancien empereur Bokassa quitte la Côte-d'Ivoire, où il vivait en exil depuis septembre 1979, pour la région parisienne. (6, 7, 8 et 17.)

4. — NICARAGUA : Managua, qui a annoncé des élections pour *1985*, précise *que le « processus électoral »* commencera début 1984 et fait des ouvertures en direction des contre-révolutionnaires. Washington estime que ces *« gestes »* sont *« intéressants »*, mais *« insuffisants »*. (3, 6, 7, 8, 9 *et* 14.)

4. — VENEZUELA : M. Jaime Lusinchi, candidat du Parti d'action démocratique (social-démocrate), remporte l'élection présidentielle. Il *succédera le 2 février* 1984 à M. Luis Herrera Campins, l'actuel président social-chrétien. (3, 6 et 7.)

4-6. — C.E.E. : Le conseil européen d'Athènes ne trouve de compromis ni sur les questions budgétaires ni sur la politique agricole. Les *négociations vont se poursuivre*, Paris succédant à Athènes à partir du 1er janvier 1984 à la présidence semestrielle de la Communauté. (Du 1er au 19.)

6. — AFRIQUE DU SUD-ANGOLA : L'armée sud-africaine pénètre en Angola pour attaquer les bases de maquisards de la SWAPO avant que ce mouvement de résistance namibien ne lance une offensive contre les forces sud-africaines en Namibie. (Du 17 au 21 et à partir du 25.)

7. — ESPAGNE : Quatre-vingt-treize personnes sont tuées dans *une collision* entre deux avions sur l'aéroport de Madrid. (8 et 9.)

8. — EST-OUEST : Les négociations START de Genève sur les armements intercontinentaux sont suspendues *sine die*. Moscou refusant de fixer une date pour leurs reprises *« à cause du déploiement de nouveaux missiles américains en Europe »*. De même, le 15, les pays du pacte de Varsovie se retirent des négociations M.B.F.R. de Vienne sur les forces classiques en Europe. (7, 8, 9, 10, 13, 15 et 17.)

8. — ETATS-UNIS : Le retour sur Terre de la navette Columbia après dix jours *dans* l'espace est retardé de quelques heures en raison d'une panne d'ordinateur. Ce vol est cependant qualifié par la NASA de *« fabuleux succès »*. Le laboratoire européen Spacelab a permis *« une moisson d'informations impressionnante »*. (Du 2 au 10.)

9-10. — EST-OUEST : Le conseil atlantique, réuni à Bruxelles, décide *que les ministres* des affaires étrangères des pays membres de l'OTAN seront présents à Stockholm, le 17 janvier 1984, pour l'ouverture de la Conférence sur le désarmement en Europe (C.D.E.), afin d'essayer *de rétablir* avec l'Est *« un dialogue politique large et ouvert »*. A cette occasion, MM. Shultz et *Gromyko*, responsables des diplomaties américaine et soviétique, devraient se rencontrer. (2, du 6 *au 12/XII, 1-2 et 3/1.*)

10. — ARGENTINE : *Pour l'entrée* en fonctions de M. Raul Alfonsin, président élu le 30 octobre, des dirigeants de soixante-dix pays, dont M. Pierre Mauroy, se rendent à Buenos-Aires. M. Alfonsin annonce, dès le 14, une épuration complète de l'état-major des forces armées. Le 27, est promulguée l'abrogation votée par le Parlement de *la loi* d'amnistie adoptée par les militaires le 23 septembre. Des poursuites judiciaires sont engagées contre les anciens *membres* de la junte pour violations des droits de l'homme, tandis que de nombreuses victimes de la répression militaire sont exhumées dans des fosses communes clandestines. (A partir du 10.)

10. — NORVEGE : Mme Danuta Walesa reçoit, à Oslo, au nom de son mari, le prix Nobel de la paix. (6, 11-12 et 13.)

11. — BANGLADESH : *Le général Ershad*, « administrateur de la loi martiale » depuis le coup d'Etat du 24 mars 1982, se proclame chef de l'Etat. (*1*, 2, 3, *13*, 14, 16 et 28.)

13. — TURQUIE : M. Turgut *Ozal* (*droite*, libéral), vainqueur des élections du 6 novembre, forme le premier gouvernement civil depuis le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980. Autour du général Evren, président de la République, les anciens chefs d'état-*major des trois armes forment* un « conseil de la présidence » chargé de surveiller la transition vers la *démocratie*. (3, 8, *14*, *15*, *22* et 27.)

14. — MONNAIES : Le dollar atteint de nouveaux records : à Paris, il dépasse 8,47 F. (6, 7, du 10 au 19 et 25-26.)

15. — JAMAIQUE : Aux élections législatives, le parti travailliste (conservateur) de M. Edward Seaga, au pouvoir depuis 1980, obtient les soixante sièges du Parlement. Le parti national populaire (socialiste) de M. Michael Manley avait *boycotté le* scrutin en raison du caractère hâtif de sa convocation, annoncée *seulement* le 25 novembre. (16, *17* et 21.)

15-17. — FRANCE-YOUGOSLAVIE : Visite officielle de M. François Mitterrand en Yougoslavie. (*Du 15 au 19.*)

16. — POLOGNE : L'appel à manifester lancé par la direction clandestine de Solidarité pour l'anniversaire des révoltes ouvrières *de 1970* est peu *suivi en* raison de gigantesques mécanismes de dissuasion mis en place par les autorités. Dans un discours rendu public le 15, M. Lech Walesa avait dressé un violent réquisitoire contre le régime et proposé *un programme d'action*. (6, 7 et du 10 au 23.)

17. — ESPAGNE : L'incendie d'un dancing en plein centre de Madrid provoque la mort de *quatre-vingt-deux personnes*. (18, 19 et 20.)

17. — GRANDE-BRETAGNE : L'explosion d'une voiture piégée devant les grands magasins Harrods à Londres fait 5 morts et 91 blessés. L'IRA provisoire revendique l'attentat tout en indiquant qu'elle ne l'a pas commandité. (20, 21, 22 et 25-26.)

18. — GRENADE : Les dernières troupes de combat américaines sont rapatriées. Seuls restent à la Grenade cent cinquante agents de la police militaire et cent cinquante « conseillers » américains ainsi que quatre cents soldats de la Force de paix caraïbe. (8, 11-12, 13 et 24.)

18. — JAPON : Le parti libéral démocrate (*P.L.D.*), au pouvoir depuis 1945, obtient 258 (— 28) des 511 sièges de la Diète aux élections générales provoquées par le refus de M. Tanaka, ancien premier ministre, de démissionner de son siège de député après sa *condamnation*, le 12 *octobre*, dans l'affaire des pots-de-vin Lockheed. Malgré son revers électoral, M. Yasuhiro Nakasone est *réélu* premier ministre, le 26, par la Diète. Son nouveau gouvernement maintient la primauté du « clan Tanaka ». (7, du 18 au 21 et du 25 au 28.)

18. — SÉNÉGAL : Des affrontements entre manifestants indépen*dantistes et forces* de l'ordre font vingt-quatre morts à Ziguinchor, chef-lieu de la Casamance. (9, 20, *21* et 23.)

23. — FRANCE-IRAN : Paris expulse trois diplomates iraniens et huit employés du Centre islamique iranien de Paris, qui est fermé par les autorités. En riposte, Téhéran *demande* le rappel *de trois* diplomates français en poste en Iran. (Du 24 au 31.)

26. — CHINE : Le quatre-vingt-dixième anniversaire de la naissance de Mao Zedong est célébré avec éclat. (22, 24 et 28.)

26-27. — U.R.S.S. : Pour des « causes temporaires », M. Iouri Andropov, qui n'est pas apparu en public depuis le 18 août, n'assiste pas au plénum du comité central *ni*, les 28 et 29, à *la session* du Soviet suprême. Mais les quatre personnalités promues dans les ins*tances dirigeantes du P.C. sont* de ses proches et le discours lu en son nom dresse un bilan positif de la politique menée depuis plus d'un an sous sa direction. (Du 27 au 30.)

27. — VATICAN : Le pape s'entretient en tête à tête avec Meh*met* Ali Agça, *qui avait tenté* de l'assassiner le 13 mai 1981, à l'occasion d'une visite à la prison romaine de Rebibbia. (*10*, 28 et 29.)

28. — UNESCO : Les Etats-Unis annoncent qu'ils se retireront de l'Organisation des Nations-*Unies pour l'éducation*, la *science* et la culture (UNESCO) à compter du 1er janvier 1985. Washington, qui finance un quart de son budget, reproche à l'UNESCO son « anti-américanisme » et son engagement en faveur d'un « nouvel ordre *mondial* de l'*information* ». (17, 20 et à partir du 27.)

29. — TUNISIE : Des émeutes provoquées par de fortes hausses des denrées alimentaires se déclenchent dans le sud du pays. (A partir du 3/1.)

30. — POLOGNE : Les hausses des prix alimentaires (entre 10 % *et 50 %*) *prévues* pour le début janvier sont reportées en raison des réactions très négatives de la population. (27/XII et 1-2/1.)

31. — NIGERIA : *Le* gouvernement civil du président Shehu Shagari est renversé par les forces armées qui dénoncent son *« incompétence »* et sa *« corruption »*. Le général Mohammed Buhari est nommé chef du nouveau Conseil *militaire suprême*. (A partir du 1-2/1.)

Décembre 1983 dans le monde

La chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où *est rapporté l'événement cité*.

La crise du Proche-Orient

1er-2. — La visite à Washington de M. Amine Gemayel ne fait faire aucun progrès à la mission que lui a confiée début novembre *la conférence de Genève sur* le dialogue au Liban. (Du 1er au 5.)

4. — *Le premier raid lancé par* l'aéronavale américaine contre des positions syriennes au Liban se solde *par la* perte de deux avions. Un pilote est tué et un autre fait prisonnier. Le même jour, les positions des « marines » à Beyrouth sont bombardées et huit soldats américains sont tués. (6, 7 et 8.)

6. — Six personnes sont tuées et *quarante et une blessées par* l'explosion d'un autobus à Jérusalem. L'attentat est revendiqué par l'*O.L.P. En* représailles, des vedettes israéliennes bombardent, les 9, 13, 18 et 19, des positions du Fath à Tripoli, ce qui retarde l'évacuation de M. Arafat et de ses troupes. (Du 7 au 13, 15, 20 et 21.)

12. — A Koweït, six attentats, dont deux visant les ambassades des Etats-Unis et de France, font 5 morts et 62 blessés. Ils sont revendiqués par les *« révolutionnaires »* chiites du « Djihad islamique » qui avaient déjà revendiqué les attentats de Beyrouth du 18 avril et du 23 octobre et celui de Tyr du 4 novembre. L'Iran, mis en cause par Washington, dément *« toute participation »*. (Du 13 au 16 et 20.)

15-22. — L'armée israélienne protège l'évacuation de quinze cents miliciens des Forces libanaises et d'environ cinq mille réfugiés chrétiens de Deir-El-Kamar, *où ils étaient assiégés par les miliciens* druzes depuis le 6 septembre. (6, du 14 au 17 et 24.)

20. — M. Yasser Arafat et plus de 4 000 *combattants palestiniens* loyalistes, encerclés à Tripoli par les dissidents alliés de la Syrie, quittent *le Liban* à bord de cinq navires grecs, battant pavillon de l'O.N.U. et protégés par la marine française. (Du 1er au 22.)

21. — A Beyrouth, un camion piégé lancé contre un poste du contingent français fait quinze morts dont un soldat français. (23.)

22. — M. Arafat, qui a annoncé son intention de relancer les négociations avec *la Jordanie sur* le projet de confédération jordano-palestinienne, fait escale en Egypte et rencontre le président égyptien Moubarak au Caire. Cette « réconciliation » est vivement critiquée tant par Israël que *par plusieurs dirigeants palestiniens*. (A partir du 23.)

30. — M. Spadolini, ministre de la défense italien, reçu par le président Gemayel à Beyrouth, lui annonce la réduction de près de la moitié du contingent italien de la *force multinationale*. (8, 9, 22 *et* 25-26/XII, 1-2 et 3/1.)

FRANCE

1. — *Une déclaration commune* est publiée, à l'issue de la rencontre au sommet P.S.-P.C.F., à Paris, destinée à *« vérifier »* le respect de l'accord de gouvernement conclu le 23 juin 1981. Elle « fait le point de l'œuvre accomplie, des engagements à tenir et des efforts communs nécessaires » et prévoit de « renforcer la solidarité de la majorité gouvernementale ». Un compromis difficile a été trouvé à propos de l'emploi et du pouvoir d'achat. (1, 2, 3 *et* 8.)

2. — M. Jacques Chaban-Delmas annonce, sur FR3, qu'il accepterait d'être le *premier ministre* de M. Mitterrand en cas de changement de majorité en 1986. (4-5 et 6.)

3. — Soixante mille personnes manifestent contre le racisme à Paris, au terme de la marche de 1 200 kilomètres *commencée* le 15 octobre à Marseille par une trentaine de jeunes d'origine im*migrée*. Huit des *marcheurs sont* reçus par M. Mitterrand, qui leur annonce la généralisation de la *carte de résidence de dix ans*. (*Du* 2 au 6 et 16.)

12. — Mme Simone Rozès est nommée premier président de la *Cour de cassation*. (*14.*)

13. — M. Jacques Chirac reproche à M. Mitterrand, dans un entretien au *Monde*, de favoriser une *« dérive » institutionnelle : il dé*nonce la « suraffirmation » du pouvoir présidentiel, récuse toute idée de « consensus » et rend le *« sectarisme socialiste »* responsable de la montée de l'extrême droite. (14.)

14. — L'Assemblée nationale *commence* à débattre du projet de loi sur la presse : après les rejets des motions de censure, exception d'*irrecevabilité* et *question préalable* défendues par l'opposition, l'examen du texte est renvoyé, le *17*, à la *session extraordinaire* de janvier. (1, 2, 3, du 8 au 20, 27 et 28.)

18. — Au deuxième tour des *élections législatives partielles organisées* dans le Lot et dans le Morbihan, sont élus M. Bernard *Charles* (*M.R.G.*), *successeur désigné* par M. Maurice Faure, devenu sénateur, et M. Aimé *Kerguéris* (*U.D.F.*), *qui bat le* candidat officiel de l'opposition soutenu par M. Christian Bonnet, *élu aussi sénateur. Au premier* tour, la gauche avait perdu par rapport à 1981 19 % des voix dans *le Lot* et *16,6* % dans *le Morbihan*, où M. Jean-Marie Le Pen (Front national) avait obtenu 12 % des suffrages. (7, 10, 13, 14, 15, 17 et 20.)

19. — Me Roland Dumas devient ministre chargé des affaires euro*péennes. Il succède à M. André* Chandernagor, nommé le 7 premier président de la Cour des comptes en remplacement de M. Jean Rosenwald. (8, 9, 20 et 23.)

19. — A Bayonne, l'assassinat d'un *réfugié basque espagnol* est suivi, le 20, de violents affrontements entre manifestants et forces de l'ordre. Le 28, un autre réfugié, *considéré comme un membre actif* de l'ETA militaire, est tué à Saint-Jean-de-Luz. Les deux attentats sont revendiqués par un Groupe antiterroriste de libération, soupçonné d'être une émanation des milieux policiers espagnols. (21, 22, 23, 27 *et à partir du* 30.)

19. — MM. Edgar Faure et Maurice Faure se proposent de reconstituer au centre gauche une « école de pensée radicale ». (20, 21, 22 et 25-26.)

20. — M. Jean Rosenwald est élu président de la commission Informatique et libertés et M. Raymond Forni, député P.S., vice-président délégué. (16, 17 et 21.)

21. — *Le projet de loi sur l'enseignement supérieur est définitivement adopté.* (1, 3, 9, 11-12, 16, 17, 21 et 22.)

21. — *Le projet de réforme hospitalière* est définitivement voté. (4-5, 22 et 23.)

24. — M. Charles Hernu se rend à Beyrouth pour Noël, puis au Tchad pour les fêtes de Nouvel An. (24, 25-26, 27 et 29.)

29. — *Le Conseil constitutionnel* annule deux dispositions de la loi de finances pour 1984 : l'une aurait permis la titularisation de certains enseignants du *privé* ; l'autre aurait autorisé les agents du fisc à effectuer des perquisitions. (A *partir du 31.*)

31. — M. François Mitterrand, présentant ses vœux aux Français, ne leur « promet rien d'autre que la poursuite sans faiblesse de l'effort de redressement national ». (31.)

31. — Deux bombes explosent, l'une dans le T.G.V. Marseille-Paris, près de Tain-l'Hermitage (Drôme), l'autre à la gare Saint-Charles à Marseille. *Ces* attentats, qui font cinq morts et une cinquantaine de blessés, sont revendi*qués le 2 janvier par une « Organi*sation de la lutte armée arabe », en riposte contre le raid de l'avia*tion française à Baalbek, le 17 no*vembre. (A partir du 3/1.)

L'affaire des « avions renifleurs »

Le 21, M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, est interrogé à *l'Assemblée nationale* à propos d'un redressement fiscal révélé le matin même par *le Canard enchaîné* : d'un montant de 545 millions, il concerne la société ERAP, qui détient les parts de l'Etat dans ELF-Aquitaine. Il qualifie de *« forfaiture »* la destruction, en octobre 1982, par M. Bernard Beck, premier président de la Cour des comptes de mars 1978 à octobre 1982, d'un rapport établi en 1980 par un magistrat de cette Cour, M. François Giquel, sur l'affaire des « avions renifleurs », et confirme qu'il a demandé, le 15 décembre, la reconstitution de ce rapport. M. Beck déclare que le rapport avait été demandé par M. Raymond Barre, alors premier ministre, et qu'il *n'était destiné qu'à lui seul*. Les « avions renifleurs » auraient permis, selon leurs inventeurs, de *détecter* à distance des gisements pétroliers. ELF-ERAP a cru à l'efficacité de cette décou*verte et lui a consacré, entre* 1976 et 1979, plus de 1 milliard de francs en « frais d'étude », *qui seraient sortis de France* avec l'accord des plus hautes autorités de l'Etat.

Le 22, M. Valéry Giscard d'Estaing, invité du journal de 20 heures d'Antenne 2, présente un exemplaire du rapport *devant les caméras et affirme : « La façon de faire qui est actuellement celle du pouvoir, qui consiste à répandre des rumeurs ou des calomnies de façon à atteindre les institutions de la France, cela suffit ! »*

Le 23, M. Raymond Barre, après avoir dénoncé *« une opération politique basse et indigne »*, fait remettre un exemplaire du rapport à M. Pierre Mauroy.

Le 23, M. Max Gallo justifie l'intérêt des pouvoirs publics *pour des « rapports qui auraient dû se trouver dans les archives de l'Etat »*. Il déclare : *« M. Giscard d'Estaing n'est propriétaire ni de la grandeur de la France ni d'un rapport de la Cour des comptes. »*

Le 28, M. Albin Chalandon, président d'ELF-Aquitaine de 1977 à 1983, demande à M. François Mitterrand, dans une lettre qu'il lui adresse, de *« mettre fin à cette misérable querelle »*. Il affirme que *« la campagne d'insinuation et de calomnie lancée par le gouvernement n'a aucun fondement »* et que *« pas un franc n'a été détourné de son objet »* (à partir du 22).

Économie

2. — EMPRUNT : Le montant *du troisième* emprunt d'Etat de l'année est porté de 12 à 15 milliards de francs. (1, 4-5 et 11-12.)

14. — SYNDICATS : M. Ed*mond Maire dénonce*, à Antenne 2, le secret, l'incohérence et l'immobilisme de la politique in*dustrielle du gouvernement*. (*16.*)

16. — CHOMAGE : Pour la première fois de l'année, les chiffres du chômage enregistrent une augmentation importante : + 3,1 % en un mois à fin novembre. (17, 18-19 et 20.)

17. — SOCIAL : A l'usine Talbot de Poissy, le gouvernement accepte 1 905 des 2 905 licenciements demandés par la direction, ainsi que le plan social qui les accompagne. la grève avec occupa*tion commencée le 7 se poursuit*, tandis que la direction du groupe Peugeot S.A. envoie des lettres de *licenciement* et *refuse de négocier* avec les syndicats de Talbot-Poissy. Le 31, le gouvernement fait évacuer l'usine. (A partir du 9.)

19. — POLITIQUE INDUSTRIELLE : M. Georges Marchais, reçu par M. Laurent Fabius, réitère sa demande que les mutations industrielles soient *« menées avec le souci de défendre* les intérêts des travailleurs ». (10, 11-12, 13, 17, 18-19 et 20.)

20. — ASSURANCE-CHOMAGE : Les partenaires sociaux conviennent de proroger jusqu'au 31 janvier 1984 la convention régissant l'UNEDIC. (1, 2, du 10 au 17, 21, 22 et 23.)

20. — BANQUE : Le projet de loi bancaire est *définitivement* adopté. (2, 3, 9, 10, 16 et 22.)

20. — CRÉDIT : L'encadrement du crédit est renforcé. (22.)

21. — BOURSE : L'année boursière s'achève avec une hausse moyenne de 55 % en un an. (25-26.)

26. — PLAN : La deuxième loi de plan, qui définit les « moyens *d'exécution du IXe Plan* », est définitivement approuvée. (1, 2, 22, 23 et 24.)

SCIENCES

2. — M. François Mitterrand installe le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé présidé par M. Jean Bernard (3).

8. — *Une équipe de chercheurs* américains et belges découvre le support génétique de la toxine du choléra, ce qui ouvre la voie à *la* fabrication d'un vaccin oral efficace (14).

17. — Des scientifiques américains annoncent qu'ils ont réussi à produire des *souris deux* fois plus grosses que la normale (18-19).

20. — Le système Télétel et le service de *l'annuaire* téléphonique électronique sont inaugurés pour le grand public en Ile-de-France et en Picardie (21).

CULTURE

1. — Sortie en librairie de *Août 14*, d'Alexandre Soljenitsyne. *C'est le premier tome de la Roue rouge*, fresque historique qui devrait compter vingt mille pages (2 et 11-12).

2. — M. Yves Coppens prononce la leçon inaugurale de son cours de « paléoanthropologie et préhistoire » au Collège de France (4-5)

5. — Mort de Robert Aldrich, cinéaste américain (7).

6. — *Jacques Duquesne, pour Maria Vandamme* (Grasset), obtient le prix Interallié (7).

6. — Mort de *Lucienne* Boyer, chanteuse (7).

12. — Le Grand Prix national des lettres est attribué à Jean Genet (13).

13. — La *Messe pour le temps futur*, de Maurice Béjart est créée au *Cirque royal de Bruxelles* (17).

14. — Une rétrospective de vingt-cinq années de travail du couturier Yves Saint Laurent est inaugurée au Metropolitan Museum de New-York (8).

14. — *La librairie Larousse* est rachetée par la Compagnie européenne de publications, filiale d'Havas et maison-mère de Nathan (*15* et *16*).

15. — *Le prix Louis-Delluc* est attribué au cinéaste Maurice Pialat pour *A nos amours* (16 et 17).

25. — Mort de Joan Miro, peintre espagnol (27).

28. — Mort de Luc Bérimont, poète et journaliste (30).

Un choix d'enquêtes et de reportages

— FRANCE : L'Eglise dans la France socialiste (2 et 3).

— MAROC : Le Maroc dans l'attente (6, 7 et 8).

— FRANCE : Les idées de l'opposition (du 7 au 12).

— TURQUIE : La troisième épreuve des Kurdes de Turquie (9 et 10).

— URUGUAY : La démocratie uruguayenne entre parenthèses (14, 15 et 16).

— FRANCE : Le système Doumeng (15, 16 et 17).

— BRESIL : Meurtres et pillages à Sao-Paulo (16).

— YOUGOSLAVIE : La Yougoslavie, stable et fragile (16).

— AFGHANISTAN : L'an V de la djihad afghane (28, 29 et 30).

— SCIENCES : L'or, mythe, symbole, parure et matériau (28).

Le Monde
DIMANCHE

NOUVELLE


CHANTAL LORIO -VIGNAL

Le trousseau de Régine

par KURT KUSENBERG

GASPARD n'était pas de ces gens qui gagnent beaucoup d'argent, mais il disposait de ses revenus. Il aurait même pu en mettre un peu de côté, si sa sœur n'avait pas puisé de temps à autre dans les économies. Cette sœur, une créature extrêmement belle, n'arrêtait pas de se fiancer sans que pour autant on en vînt au mariage – probablement parce que, au dernier moment, les prétendants hésitaient à s'approprier tant de beauté. Régine s'accordait trois jours, rarement plus, pour pleurer sur un homme timoré ; puis, elle séchait ses larmes et s'en cherchait un autre.

Dans l'intervalle, elle songeait surtout aux moyens d'enrichir son trousseau. Apparaissait un nouveau prétendant et aussitôt les souhaits de Régine prenaient des proportions incommensurables ; ce qu'elle possédait déjà ne représentait rien en comparaison de ce qui lui manquait encore. Alors, Gaspard devait puiser dans ses poches et, si cela ne suffisait pas, il ne lui restait plus qu'à vendre l'une ou l'autre pièce de son mobilier.

Nous fîmes la connaissance de Gaspard juste au moment où il examinait les objets qui, dans son appartement, pourraient lui rapporter de l'argent. Il ne possédait presque plus rien, car plus d'une promesse de mariage s'était égarée, et chacune d'elles l'avait laissé un peu plus pauvre. Mais que faire ? Il fallait intervenir pour constituer le trousseau de Régine et, une fois de plus, un fiancé impatient attendait pour pouvoir emmener chez lui la belle jeune fille. En passant en revue ses rares trésors, Gaspard comprit qu'il devrait cette fois se séparer de sa pendule.

C'était très pénible, car la pendule passait pour avoir une grande valeur. Il faut dire que, sur le boîtier qui protégeait le mécanisme, était assis un oiseau aux couleurs éclatantes qui annonçait les heures en chantant, et, tout en même temps, battait des ailes. Il ne signalait pas les heures toujours avec exactitude, mais qui s'y connaissait, savait avec précision ce que l'oiseau chanteur, au fond, voulait exprimer. Cette pendule devait donc être vendue pour l'amour de Régine.

Personne ne s'étonnera d'apprendre que la pendule, tenant à Gaspard autant que lui à elle, entendit se défendre. Dès que la vente fut affaire décidée, Gaspard remarqua, avec étonnement, que la pendule devenait de plus en plus indistincte et transparente au point de se dérober totalement à ses regards. Il la saisit. Pas de doute, elle était bien là et se laissait palper docilement, mais on ne la voyait plus. Il ne servit à rien que Gaspard tentât de la raisonner avec douceur. Elle savait parfaitement combien il est difficile de mettre en vente un objet invisible et elle ne céda pas.

Elle aurait aussi, bien évidemment, imposé sa volonté, si Gaspard n'avait appris qu'un homme s'appelant Tietze songeait à acheter une pendule avec un oiseau chanteur. Bien qu'il lui fût désagréable de proposer un objet aussi cruellement frappé d'indigence, il ne lui restait pas d'autre choix, car le mariage de Régine était de plus en plus proche. Indifférent au rire des gens dans la rue qui le regardaient porter un objet imaginaire, Gaspard se rendit à la maison qu'habitait M. Tietze, grimpa les quatre étages et se trouva devant la plaque d'une porte qui lui confirma qu'il était bien arrivé là où il le souhaitait. Il serra fortement la pendule contre sa poitrine comme s'il lui faisait ses adieux et il sonna.

DES pas se rapprochèrent, la porte s'ouvrit et un homme immensément grand, à la barbe rousse, apparut à notre ami.

« *Vous êtes M. Tietze*, demanda Gaspard.

– *Oui, c'est moi. Que voulez-vous ?*

– *On m'a dit que vous vouliez acheter une pendule, une pendule avec un oiseau chanteur qui annonce les heures en chantant.*

– *Vous êtes bien informé, car c'est effectivement dans mes intentions. Où donc est cette pendule ?*

– *Je l'ai apportée avec moi. Malheureusement, je ne peux pas vous la montrer. Le malheur veut que, depuis quelques jours, la pendule soit invisible.*

– *Ça ne fait rien*, dit le géant amicalement. *Ça me fait même très plaisir, car les objets invisibles s'adaptent partout. Donnez-vous la peine d'entrer, nous allons voir si nous pouvons nous mettre d'accord sur un prix.* »

Gaspard suivit l'homme à la barbe rousse dans une pièce qui était confortablement aménagée et recelait toutes sortes d'objets curieux. Dès qu'ils eurent pris place, M. Tietze, piqué par la curiosité, se pencha en avant :

« *Dites, vous voulez bien me passer la pendule ?* »

Gaspard accepta avec circonspection. M. Tietze soupesa l'objet invisible et murmura :

« *On l'a bien en main.* »

Puis, il ferma les yeux et palpa la pendule très minutieusement. L'examen parut lui donner satisfaction ; il sourit et pencha la tête en avant :

« *Exactement pareille à ma pendule*, dit-il finalement, *tout à fait la même. Il faut que vous sachiez, en effet, que je possède déjà une telle pièce et que c'est pour cela que j'essaye d'en acquérir une deuxième. Tenez, elle est là-bas.* »

Gaspard suivit le mouvement de la main et aperçut une pendule sur une commode, qui ressemblait tellement à la sienne qu'il crut d'abord qu'il s'agissait vraiment d'elle. Déjà, son cœur battait plus fort, déjà il voulait se précipiter et se saisir de l'objet aimé – lorsque M. Tietze posa ostensiblement la pendule invisible sur la table et poursuivit :

« *Moi aussi, j'ai été frappé par le malheur, car voici longtemps que mon oiseau chanteur est muet. Je peux essayer de le raisonner autant que je veux : il n'indique plus les heures, il boude et se tait. Comme vous le voyez, la pendule muette et la pendule invisible se complètent admirablement, aucune rencontre ne pouvait être plus favorable. A combien estimez-vous sa sœur jumelle ?* »

Bien qu'il dût s'attendre à cette question, Gaspard la trouva particulièrement inopportune. Pendant qu'il réfléchissait, l'oiseau se manifesta et annonça la troisième heure de l'après-midi. Gaspard prit cela pour un signe prémonitoire et dit :

« *Je crois qu'elle vaut bien 300 marks.*

300 marks ? répéta M. Tietze. *Cela ne me paraît pas si mal, mais c'est beaucoup d'argent sitôt qu'il faut s'en dessaisir. Franchement, j'avais compté sur une somme moins importante.* »

Gaspard songea à sa sœur et fronça les sourcils.

« *A quelle somme avez-vous pensé ?*

– *A 20 marks, puisque vous voulez le savoir. Mais je n'aime pas marchander, m'abaisser à un troc sordide. Qu'il en soit ainsi : trois cents marks, ni plus ni moins.*

– *Topez-là*, dit Gaspard en tendant la main à M. Tietze. Mais celui-ci ne répondit pas à cette invitation.

– *300 marks*, grommela-t-il en fixant Gaspard, c'est beaucoup d'argent. Que voulez-vous en faire ? »

Gaspard s'agita sur sa chaise.

« *J'en ai besoin parce que ma sœur veut se marier et que son trousseau n'est pas tout à fait constitué.*

– *Votre sœur est-elle belle ?*

– *Elle est incommensurablement belle, elle est la plus belle femme que je connaisse.*

– *Dommage*, dit M. Tietze. *Je ne veux pas dire dommage parce qu'elle est belle, mais dommage parce qu'elle en épouse un autre. Je recherche, en effet, moi-même une belle femme.*

– *Nous en sommes tous là*, dit Gaspard. *La beauté attire les hommes.*

– *Certes, certes, il est vrai que le commun des mortels se contente de moins. Mais pas moi ; je tiens à épouser une femme belle. Votre sœur aurait été celle qu'il me fallait.*

– *Comment voulez-vous le savoir ? Vous ne savez même pas si la pendule ressemble à l'idée que vous vous en faites. Pour l'instant, elle est aussi invisible que les 300 marks que j'attends.* »

M. Tietze sursauta :

« *Ne parlez pas d'argent quand ma pensée est tournée vers votre sœur. Dites-moi plutôt si elle songe vraiment sérieusement au mariage.*

– *Si elle y pense vraiment sérieusement ?* »

Gaspard aurait voulu être déjà sur le chemin du retour.

« *Je voudrais bien y croire – mais qui connaît le cœur humain ? Il arrive souvent qu'on entende parler de fiançailles qui ont été rompues.* »

UNE sonnerie stridente interrompit la conversation. Le géant se leva et alla vers la porte. Quelle ne fut pas la surprise de Gaspard, lorsqu'il entendit, dehors la voix de Régine qui, excitée, voulait savoir s'il était là ! L'instant d'après, sa sœur pénétrait dans la pièce, avec M. Tietze sur ses talons qui, rempli d'admiration, la poursuivait des yeux. Les joues de la jeune fille étaient baignées de larmes, mais sa beauté n'en souffrait pas. En pleurant, Régine se jeta dans les bras de son frère et gémit :

« *C'est fini, Gaspard, c'est encore une fois fini. Il m'a quittée, parce que le courage lui a manqué et j'accours pour t'empêcher de céder à des mains étrangères cette pendule qui est la pièce de ton héritage que tu chéris le plus.* »

Tandis que Gaspard serrait contre lui la malheureuse et la couvrait de caresses, ses yeux se fixaient sur l'endroit où était posée la pendule invisible. Et l'on put voir au même instant que l'objet malicieux reprenait espoir, car il redevenait de plus en plus reconnaissable. Comme la gironette d'une église qui est encore enveloppée de brume, l'oiseau chanteur dirigea son regard vers son maître.

M. Tietze intervint :

« *Il va de soi que je retire mon droit d'achat. Comment me viendrait-il à l'idée de rendre une femme aussi belle encore plus malheureuse qu'elle ne l'est déjà ?* »

Régine se détacha de Gaspard et regarda le géant, les yeux humides :

« *Vous êtes vraiment un homme d'une grande bonté. Si seulement je savais comment pouvoir vous remercier ?*

– *Moi, je le sais*, murmura M. Tietze.

– Et comment le pourrais-je ?

– En m'autorisant à vous demander votre main. »

Régine fit comme si elle n'avait pas entendu. Elle essuya les dernières traces de larmes sur son visage, retrouva son sourire et fit quelques pas dans la pièce.

« *C'est bien joli chez vous, monsieur Tietze.*

– *Mais je suis seul*, dit l'homme, *très seul.* »

La jeune fille s'arrêta devant la pendule muette.

« *Vous vexez votre oiseau chanteur, votre ami fidèle, lui qui vous tient compagnie.*

– *Un compagnon silencieux n'a pas beaucoup de valeur. Depuis que le petit a perdu sa voix, je n'ai plus l'occasion d'entendre un son étranger.* »

Régine se tourna en souriant vers la pendule de Gaspard qui maintenant était redevenue tout à fait visible.

« *J'ai plus de chance que vous, monsieur Tietze. S'il m'arrive de me marier, mon frère m'offrira une pendule avec un oiseau chanteur qui chante merveilleusement. N'est-ce pas, Gaspard ?* »

Celui qui venait d'être interpellé, fut content de pouvoir prendre la parole.

« *Assurément, chère sœur. En fait, cette pendule est déjà la tienne, car le produit de sa vente t'était destiné. Disposes-en quand tu le voudras.* »

Il y eut un court silence que M. Tietze mit à profit pour exposer ses vues :

« *Quand*, demanda-t-il en fixant Régine dans les yeux, *quand pensez-vous vous marier ?*

– *Dès que j'aurai trouvé l'homme qu'il me faut.*

– *Et qu'est-ce qui vous fait douter que je ne sois cet homme ?*

– *C'est que je vous connais mal.*

– *Mais, moi je me connais et je pense pouvoir répondre de moi. Je suis l'homme qui cherche une femme belle et qui ne recule pas devant la beauté, pas même devant la vôtre. De l'argent et des biens – il y en a, et en plus un cœur aimant et deux mains puissantes pour vous protéger. Que voulez-vous de plus ?*

– *Je ne veux rien de plus*, dit Régine en baissant les yeux. Une légère rougeur recouvrit ses joues, lorsqu'elle se tourna vers Gaspard : *Qu'en penses-tu, cher frère ?*

– *Je crois que vous devriez vous fiancer, car vous ne vous retrouverez plus jamais aussi heureux.*

– *Voilà qui est parlé !* s'écria M. Tietze en tapant sur la commode, juste à côté de la pendule muette, qui comme par miracle n'eut pas à en souffrir.

– *Puis-je espérer, madame, vous que j'adore ?*

– *Vous le pouvez*, dit Régine et elle sourit songeuse, *mais je n'arriverai jamais à comprendre comment j'ai pu accorder ma main aussi rapidement.* »

La forte secousse qu'avait subie la pendule avait dû sans doute éliminer une défectuosité cachée, car l'oiseau se mit à battre des ailes et annonça les heures à haute voix. Son chant venait à peine de retentir, que l'oiseau de Gaspard fut à l'unisson, et leur duo résonna avec une telle tendresse qu'il semblait rendre hommage au jeune couple. Qu'il nous soit donc permis de conclure une histoire qui, à tout point de vue, a une fin heureuse. ■

Traduit de l'allemand par Elisabeth et René Wintzen. Extrait de *la Botella* (C) Rowohlt Verlag, 1940.

– Né en 1904 à Göteborg, en Suède, Kurt Kusenberg vient de mourir, en Allemagne du Nord. Il était depuis près de trente ans directeur littéraire aux éditions Rowohlt où il dirigeait une collection de monographies consacrées aux philosophes, aux savants et aux écrivains. Il est l'auteur de nombreux récits étrangers et fantastiques. Des textes de lui sont parus en français dans un ouvrage collectif intitulé *Histoires insolites* (Casterman, 1964), dans la revue *Documents* (I, 1981), ainsi que dans *le Monde Dimanche* du 7 juin 1981 (« Le sens de l'ordre »).

